



A-5-252 b

ARCHIVES DE LA GRANDE CHARTREUSE



A-5 = 252 b



CHARTREUSE du VAL-DIEU

✠ Domus Vallis Dei ✠

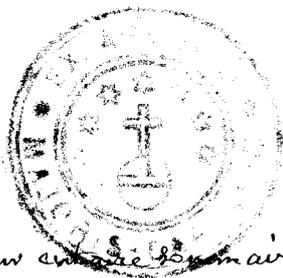
(PROVINCE DE FRANCE-SUR-LOIRE)

Archives de l'Orne à Alençon — Série H

Manuscrit du Ven. Père Dom Palémon BASTIN

- archives de l'Orme (Allemagne) 1^{er} vol.
- Brev. de l'Orme de Charles 12 1734 : suite à la liste archives
d'Allemagne (au verso des pages 50 précédentes) 4 p.

Val-Dieu.



Archives de l'Orne (à Alençon). — Sur ~~un~~ ^{le} sommaire par Louis Duval
archiviste. Série H. tom. 2. Alençon - 1894. —

Préface, pag. XLVII. — Chartreuse du Val-Dieu. — Le fonds du Val-
-Dieu est un des plus complets de la série H, aux archives de l'Orne, quoique
la pièce capitale, le cartulaire, en ait été distrait pour être réuni aux manus-
-crits de la Bibliothèque d'Alençon qui, elle-même, suivait la remarque
de notre confrère H. Gérard, n'est autre chose à proprement parler que celle
du Val-Dieu. (Visite à la Bibliothèque et aux archives d'Alençon, par H. Gérard,
Bibliothèque de l'école des chartes, t. 1. 1840). —

La charte de fondation de Rotrou, comte du Perche, de l'année 1170 (H. 2621),
la confirmation donnée par Froger, évêque de Sées, à la même époque (Bij
de la Clergerie, pag. 198, 199; — O. des Murs: Histoire des comtes du Perche, p. 441) et la charte
de saint Louis, contenant ratification des donations faites par Rotrou, ont été
publiées. (Cartulaire normand pag. 315 n° 407. Le même recueil contient le sommaire
d'une autre charte de saint Louis, de l'année 1255, n° 548, supplément). Une liste
des prieurs a même été dressée par Tosiq. Brousseau, vers la fin du XVII^e
siècle, et je crois d'autant plus utile de la rapprocher, que j'ai pu, au moyen
des documents authentiques que j'ai analysés, en vérifier l'exactitude et la
compléter. (Les noms des prieurs empruntés à la liste de F. Brousseau sont suivis
de la lettre T.)

1185-1198 Guillaume (T.) — Dom Guillaume figure comme témoin
dans une charte de Guillaume, comte du Perche, en faveur de la trappe de
1198 à 1201 (cartulaire de la trappe, A, n° 11). — Comme comte du Perche, nommé
évêque de Châlons en 1215, fit en 1219 une donation aux religieux du Val-
Dieu d'une rente de 40 sous, monnaie de Perche, assise sur ses moulins de
Maison-Margis (cartulaire, A, n° 38). —

1208-1209. — Pierre, (T.)

1209. — Girard, (T.)

Bibliothèque de l'École des chartes, tome 1^{er}. 1839-40 pag. 535: « Visite à la Bibliothèque et aux archives d'Alençon » pag. H. Gerard. - Tentative ce qui concerne le Val-Dieu.

Lorsqu'en 1789, l'assemblée nationale eut décrété la confiscation et la vente des biens du clergé, des commissaires nommés par l'administration du département de l'Orne se transportèrent dans la chartreuse du Val-Dieu, qui existait depuis six cents ans à deux lieues de Mortagne, pour faire l'inventaire des livres du couvent. Invités à dire leur sentiment sur la destination qu'il convenait de donner à leur bibliothèque, les bons pères le firent avec tout le sang-froid, tout ce désintéressement qu'on aurait pu montrer des arbitres entièrement étrangers à cette cruelle expropriation. On trouve encore, dans les archives de la préfecture d'Alençon, leur avis écrit au bas de l'inventaire des livres du Val-Dieu, signé par eux et par les commissaires. - Ce fut donc d'après le conseil même des chartreux, que le chef-lieu du département de l'Orne s'appropriâ leur bibliothèque. A l'ancien collège des Trinités d'Alençon, devenu l'école centrale de l'Orne, était jointe une chapelle fort élevée; elle fut coupée en deux, dans sa hauteur, par un épais plafond, la partie inférieure fut réservée et rendue plus tard à sa destination primitive: on disposa la partie supérieure pour recevoir la bibliothèque du Val-Dieu, devenue dèsormais la bibliothèque publique de la ville d'Alençon. Les deux extrémités de la galerie furent décorées avec quatre jolies colonnes de marbre rouge enlées aussi à la chartreuse, et les murs revêtus des élégantes boiseries que les moines avaient exécutées eux-mêmes, pour y étaler le dépôt de leur petit trésor bibliographique. On eut soin seulement de faire disparaître de pieux et inscriptions tracées dans les médaillons qui surmontaient chaque travée, et qui étaient, qu'on en peut juger aujourd'hui, en lettres d'or sur un fond d'azur.

La bibliothèque d'Alençon n'est donc autre chose que celle du Val-Dieu, augmentée d'un petit nombre de volumes importés de l'étranger, ce sont de la trappe, et de quelques ouvrages dont M. le ministre de l'instruction publique a bien voulu
l'enrichir

Val-Dieu.- Archives de l'Orne.

- 1233-1235. Jean, (T.)
 1240-1248. - Guillaume (H. 2711-3145). -
 1250. Nicolas (H. 2825). -
 1270-1281. - Guillaume (H. 2659). -
 1312. Guillaume Baudoin (T.).
 1340-1343. - Jean Colombe (T.). -
 1353-1356. - Richard Hurel (T.).
 1367. Michel (T.). -
 . . . Thomas Laroy (T.). -
 1368. Richard de Millesime (T.). -
 1372. Jean (T.). -
 1382-1384. - Jacques (T.)
 1389-1397. - Denys David (T.)
 1400-1404. - Jean de Launay (H. 2736). -
 1404-1405. - Fremin (H. 1944). -
 1405-1410. - Pierre d'Olivet (H. 2826). -
 1412. Jean de Launay (T.). -
 1413. Pierre d'Olivet (T.). -
 1407¹⁷ (14) Robert (T.). -
 1425. Guillaume Baudoin (T.)
 1436-1459. - Jean Jolif (H. 3171-3163)
 1473-1480. - Guillaume Baudoin (H. 3136 et 3084). -
 1485. - Jean Bouillon (T.)
 1490-1492. - Jean Ausous (T.)
 1492. Pierre Leplat (T.)
 1496-1508. - Jean Bouillon (H. 2737). -
 1510-1512. - Mathieu Lebourd (T.). -
 1513. Etienne Pilon (T.)
 1514-1515. - Pierre Couturier, visiteur, avec Pierre Le Sueur (T.)
 1517-1518. - Jean Legois (T.). -
 1519. Denys Brunel (T.). -

Visite à la Bibl. d'Alençon - (suite.)

l'enrichir depuis 1830 On y compte 5000 volumes. J'en ai pas besoin de dire que les livres théologiques y abondent: j'y ai remarqué, entre autre, plusieurs belles éditions de la Bible et un superbe exemplaire de la grande bibliothèque des Pères. Mais on se tromperait si l'on allait s'imaginer que la piété des religieux leur eût fait négliger la portion historique de leur bibliothèque. J'ai pu remarquer, en parcourant rapidement les rayons, le grand ouvrage de Mabillon, *De re diplomatica*, le nouveau traité de diplomatique, en six volumes in-4^e, le grand glossaire latin de Ducange, les *Annales* de Baronius, les *Mémoires* de Lillomont, la collection des Bollandistes, le *Spécilège* de D'Athery, les *Ancedotes* de D. Martène, un magnifique exemplaire du *Gallia Christiana*, l'*Antiquité expliquée* de Montfaucon, l'*Histoire généalogique* de P. Auselme, les *Mémoires* de l'Académie des inscriptions et belles lettres, enfin une collection à peu près complète des meilleures histoires de villes et de provinces . . .

Les manuscrits y sont au nombre de 130 environ, la plupart renfermant des ouvrages de théologie. . . . Les cartulaires sont fort rares. . . . J'ai du moins arrêté mon attention sur un fragment de cartulaire provenant de la chartreuse du Val-Dieu, et renfermant 166 feuillets, dont les 66 premiers sont d'une écriture du 13^e siècle. Ils contiennent environ 800 chartes dont la plus ancienne est de l'an 1200; mais on voit par de fréquents renvois à des actes d'une date antérieure, que ce recueil devrait remonter jusqu'à l'origine même du monastère. L'histoire de la chartreuse du Val-Dieu, n'ayant pas trouvé place dans le *Gallia Christiana*, on me permettra d'en dire ici quelques mots. Elle fut fondée en 1170, par Rotrou III, comte du Perche, dans la forêt de Réno, à deux lieues de Mortagne. La chartre de fondation fut redoublée et ratifiée par saint Louis en 1233. Les originaux de ces deux actes n'existent aujourd'hui ni dans la bibliothèque ni dans les archives d'Alençon, ce dernier dépôt en renferme néanmoins plusieurs copies, faites et certifiées par des notaires à diverses époques. La chartreuse possédait en propre, dans divers lieux et pour son service particulier, des hommes exempts de toute coutume et de toute taille, qu'elle tenait de la libéralité des seigneurs. L'un d'eux résidant

Val-Dieu. - Archives de l'Orne. -

- 1579-1582. - Jean Martin (T.). -
1582. Jean Mabon (T.). -
- 1583-1585. - Jean Martin (T.). -
- 1585-1590. - Jean Gaillard (T.). -
- 1594-1596. - Jérôme de Corcy fit bâtir le cloître et la cuisine (H. 2672)
- 1546-1567. - Jean Lassers fit bâtir le grand cloître, qu'il avait com-
-mençé en 1552. (T.). -
- 1567-1569. - Jean de Sarsanvre (T.). -
1569. Michel Houtin (T.). -
1570. Pierre Viniers (T.). -
1575. François Haran (T.). -
- Nicolas Girois (T.). -
- 1620-1637. - Jacques Le Maçon visiteur de la province de France (H. 2672).
- 1646-1670. - Jérôme Diquet (H. 2636). -
- 1671-1673. - Antholme Québorne (H. 2681). -
- 1679-1686. - Malcaine Verreuls (H. 2648 et 2672). -
1697. Innocent Letellier. etc
1700. Innocent Le Tellier (H. 2872). -
- 1725-1755. - Jean Baptiste Soucaric (H.) (sic)
- 1755-1780. - Aimé Deschamps (H. 2172). -
- 1781-1785. - Ambroise Pasquier (H.) (sic). -
1786. Antoine-Christophe Gerle. Nommé prieur de la chartreuse
de Port Ste Marie, en 1788, visiteur de son ordre et député du clergé de la
sénéchaussée de Riom, en 1789. (Son acte de naissance publié dans l'Auvergne histo-
-rique littéraire et artistique, 1^{re} année, 2^e partie pag. 48, nous fait connaître que Dom
Gerle était né en la paroisse de prieuré de Saint-Jean de Riom, le 26 oct. 1736, et non
en 1740, comme l'indiquent les biographes. Un mémoire, publié par la même Revue,
qu'il adressa à Reuwbel, membre du directoire exécutif, nous fait connaître que ce
sans doute pour échapper au ridicule, qui s'était attaché à son nom depuis le rap-
-port de Vadier sur les prétendus mystères de la mère de Dieu, Catherine Théot, il se
-faisait appeler Gerle Chalini ou Chaligny. C'est sous ce nom qu'il fut employé ^{dans} les bureaux

Visite à la bibl. d'Alençon - (suite.)

Les ~~cartes~~ chartes de Montagne, avait été donné au couvent par le fondateur lui-même, ainsi qu'on l'apprend d'un acte confirmatif émané du roi saint Louis en 1255, et conservé dans le fragment de cartulaire dont je viens de parler. Le même registre contient les copies de deux chartes semblables, qui renferment des clauses dignes d'attention. Par la première, G. de Brûlemail donne à la chartreuse Armoal qui et son héritier, s'engageant à les changer. Mais les moines ne sont pas satisfaits de leur service; par la seconde, Louis, comte de Blois et de Clermont, (13^e siècle), fait présent à la même mais on d'un nommé Robert de Fontanet, avec promesse de le remplacer quand il sera mort.

Voici les autres pièces qui, dans le même cartulaire, m'ont paru offrir quelque intérêt. En 1200, Jourdain, évêque de Lisieux, donna aux moines du Val-Dieu une rente annuelle d'un demi-modius de sel, à prendre sur les salines de Louques en Normandie. La charte qui constate cette libéralité, fournit une importante rectification pour l'article consacré à Jourdain dans le *Gallia Christiana* (t. XI col. 781), article d'après lequel cet évêque n'aurait commencé à régner que le 10 janvier 1202. Elle nous apprend en outre à qui appartenaient, au 13^e siècle, les riches salines de Louques. Une autre charte du 18 janvier 1237, par laquelle Pierre de Colmeu, élu archevêque de Rouen, donna au Val-Dieu deux mille harengs, à prendre chaque année à Dieppe, pendant la première semaine du carême, prouve que les pêcheries de Dieppe étaient, au moins en partie, la propriété des archevêques de Rouen. Il semble qu'il y eût aussi à la même époque des pêcheries à Caen; En 1258, Robert Goubert,icolâtre de coutances, veuve et héritier de Gillain, évêque de Coutances, lequel était fils de Jean Lacermer de Caen, confirme, au profit des chartreux du Val-Dieu, la rente de mille harengs que ledit évêque s'était obligé à leur payer chaque année à l'entrée du carême, et pour laquelle il avait hypothéqué une maison située à Caen, sur le pont, appelée maison des Marmites, *domus illorum*. Enfin, dans un acte qui est de la seconde moitié du 13^e siècle, un certain Roger de Rupers s'engage à donner tous les ans aux moines du Val-Dieu mille anguilles, ou bien 500 anguilles et autant de harengs. Pour comprendre un semblable engagement, il faut supposer qu'il s'agit

Val-Dieu. - Archives de l'Orne. -

Les bureaux du ministère de l'Intérieur, jus qu'à l'époque de sa mort. Un portrait de Dom Gerle de la collection Le Vachez a été reproduit en gravure par l'Autorgne historique, comme complément à l'article que nous avons cité. -

1788-1790. - Bruno Bascher (H.). ita.

M. H. Grand, dans la mémoire citée plus haut, a consigné quelques observations sur les chartes du Val-Dieu, qui nous dispensent d'en faire un examen détaillé. Il a remarqué qu'on pourrait y puiser d'utiles renseignements sur la valeur de l'argent et sur le mode de placement usité dans la seconde moitié du 13^e siècle. La taxe du prêt était généralement de dix pour cent.

On sait qu'il existait au moyen âge de nombreux et vastes étangs dans le Perche. Il en résulta que le poisson était alors très commun, au point que dans une charte de la seconde moitié du 13^e siècle, Roger de Rupert, s'étant engagé à fournir tous les ans un millier d'anguilles, obtint qu'il aurait la faculté de remplacer la moitié de cette redevance par un demi-millier de harengs. (Cartulaire de Val-Dieu. On sait que l'abbaye de la Trappe avait droit à des redevances semblables). - D'où l'on conclut qu'à cette époque on pouvait acheter une anguille au même prix qu'un hareng. -

Les documents relatifs aux droits sur les boissons, appelé droit de potelage, remontent au 15^e siècle. (H. 3074, année 1106. On trouve dans le même acte une sentence qui condamne Marie Paigné à payer le droit de potelage pour le débit des boissons en détail, plus le droit de regard de mariage dû par tous les vassaux de la baronnie, consistant en un gâteau fait de farine de blé, de seigle et de froment et pétri avec œufs, beurre, sel et épices, une jambe de porc, un brichet de bœuf et un galon de vin.)

L'industrie de la laine est très-ancienne dans le Perche. L'existence à Mostagne en 1189 d'un champ appelé le champ des poulies (H. 2827) est une preuve de développement qu'elle y avait pris. Il existe également à Alençon une rue des Poulies, nom dérivé des poids dont on se servait pour tirer les draps. (Le nom de rue des Poulies, qu'on retrouve dans plusieurs autres villes, ne vient donc pas d'une sorte de jeu en usage au Moyen-Âge, comme la rue Odolant Desnos, Mémoires historiques sur Alençon, t. 1. à l'article des rues de cette ville). - Les habitants de la chatellenie de Louqui firent, en 1359, une convention avec leur seigneur pour obtenir

Visite à la bibl. d'Alençon. - (suite.)

S'agit ici d'anguilles d'eau douce, et qu'à cette époque, il y avait dans les terres un assez grand nombre d'étangs et de pièces d'eau poissonneuses, pour qu'on pût lier une anguille au même prix qu'un hareng. -

J'ai relevé, dans le même cahier, plusieurs autres donations de denrées, une, entre autres, faite par Guillaume, évêque de Châlons et comte du Perche, vers l'an 1200, d'un muid de vin, à prendre chaque année à Nogent-le-Rotrou. Deux autres actes du 13^e siècle font mention des vignes de Nogent, et ces pièces sont d'autant plus curieuses à noter, que la culture de la vigne a complètement disparu de ces contrées. (en note: A la même époque, la vigne était cultivée dans les environs de Paris, à Vanvignard et jusqu'au pied de la montagne Ste Geneviève).

Enfin, on peut puiser d'utiles renseignements sur la valeur de l'argent et sur le mode de placement usité pendant la seconde moitié du 13^e siècle, dans une foule d'actes qui constatent des placements de fonds, opérés par les religieux du Val-Dieu. Les capitaux qu'ils prêtaient étaient aliénés à perpétuité, et la rente que leur emprunteur était aussi perpétuelle. Elle s'élevait régulièrement à dix pour cent du capital, et la rentrée en était garantie par l'hypothèque d'un immeuble, dont la propriété passait à la chartreuse en cas de non paiement de la rente. ... parle ensuite des archives d'Alençon...

ne dit rien de particulier du Val-Dieu... choses générales, sans intérêt pour notre histoire. - J. P. B. Rome 5 juillet 1906. -

Val-Dieu. - Archives de l'Orne. -

obtenir certaines franchises et libertés, pour avoir le droit de moulin leur blé - à l'un des quatre moulins de la châtellenie et pour le foulage de leurs draps (H. 2789). On peut, d'ailleurs, noter l'existence de tisserands en draps à cette époque (en 1280) dans les paroisses voisines (H. 2819). - Une information faite en 1462 nous fait connaître que les draps et serges apportés au moulin foulon du thème, à Sainte Scolasse, acquittaient certains droits (H. 3035), et l'on voit par une réclamation élevée à ce sujet par le duc de Chesse de Guise que ces moulins foulons avaient cessé d'être en activité au 17^e siècle (H. 3036). -

Les documents relatifs à l'occupation anglaise et à la libération du territoire sous Charles VII, que l'on rencontre dans ces fonds, mériteraient une attention particulière. Aussi en 1448 (H. 2778), on voit disparaître les gens de Longni faire délaissement aux religieux du Val-Dieu, d'un héritage qui leur avait été confié à charge d'une rente qu'ils ne pouvaient plus payer, attendu que par l'effet de la fortune de la guerre et de la famine qui ont eu cours, les uns se sont absentes du pays et les autres ont renoncé à l'héritage qui est demeuré en ruine (H. 2778. Voir également l'art. H. 3033, de l'année 1457, relatif au moulin et au four banal de Sainte Scolasse « tourrés en ruine au temps et alors de la réduction du duché de Normandie »).

A l'article 2760, on trouve un 4^e d'innus des lettres d'abolition accordées par Charles VII, à Guillaume Marnières, de Moubicent, en la châtellenie de Longni, qui, depuis vingt-deux ans que les Anglais étaient maîtres du pays, s'était mis à leur service en qualité de clerc. Depuis huit ans, il s'était même attaché à un capitaine, fameux par ses actes de brigandage, qui, en dernier lieu, commandait au château de Bellême, d'où le duc d'Alençon, Jean II, réussit à l'en chasser. Il se détermina alors à aller faire sa soumission à Charles VII, en la ville de Bayeux, où les officiers du roi reçurent son serment d'être désormais bon et loyal sujet et de vivre et mourir dans la fidélité de son vrai, naturel et souverain seigneur. Les lettres d'abolition qu'il obtint de Charles VII sont datées du mois de mai, à Argentan et marquent le passage du roi dans cette ville à son retour d'Alençon, où il fit un long séjour au printemps, après la conquête de la Haute Normandie, opérée au cours de l'hiver. (Voir mon mémoire intitulé La libération du territoire normand sous Charles VII, par où prirent Jean II, duc d'Alençon - con et les

Val-Dieu - Archives de l'Orne. -

-son et les villes de son duché, Alençon, E. Renaut de Broisse, 1894, in 8°). - Guillaume Masnières fut ainsi rétabli dans ses biens et il obtint même des lettres du duc Jean II pour être remis en possession d'une rente et de biens qu'il avait achetés en 1448 d'un anglais, nommé Nicolas Portier (H. 2760). - Hactenus préface pag. XLVII - LI. -

Le fonds du Val-Dieu analysé sommairement dans ce tome 2 de la série H, comprend les articles H. 2607 à H. 3176 inclusivement, soit 569 articles et va de la page 187 à 210. -

H. 2607 - (Liasse). - 1 cahier, 19 feuillets, papier. - 18^e siècle. - Récollement de l'inventaire des titres du Val-Dieu dans lequel on y reste au 4^e tiroir, à vérifier sur les titres des sacs, jusques et compris le 53^e tiroir. Nota: La première pièce du 1^{er} sac du 7^e tiroir qui est une charte de Jordan, évêque de Lisieux, de l'an 1218, portant don par lui fait à M. M. les chartreux du Val-Dieu d'un demi-muid de franc-salé. - Le 1^{er} sac du 3^e tiroir, 13 pièces touchant le privilège des papes, décimes et dîmes, datées depuis l'an 1180 jusques 1496, manque entièrement. - Le 2^e sac du 3^e tiroir, contenant 14 pièces touchant les dîmes du Boury-neuf depuis 1185 jusqu'à 1634, manque entièrement. - Le 3^e sac du 3^e tiroir, contenant 17 pièces touchant l'exemption de dîme depuis 1230 jusqu'à 1653, manque entièrement excepté une pièce du 9 mars 1406. - Plus on trouve 13 sacs qu'on ne peut vérifier, parce qu'ils ne sont point inventoriés. - Invent. rom. t. 2. pag. 127. -

H. 2608. - (Liasse). - 1 cahier in-folio; 4 feuillets, papier. - 1370-1787. - Suite de l'inventaire du Val-Dieu. - Dénombrement des aveux et sentences, concernant les fiefs et les rentes seigneuriales depuis 1370, la Barillière, la Bousardière, la Ménière, la Foucherie, Philmain, Champuis, Boisjossa, la Roussière, les Brosses, le fief Vallée, le fief Carré, la Badinière, le fief Charpentier, le fief Marteau, le fief Cerades, le fief Girout; les fiefs du Vergier, de la Petrolière, de la Durandière et de la Morinière; le fief de la Verbeue, le fief des Hayes, le fief Bois-Rayer, le fief Oudouin, le fief Guillot Henri, le fief Gaval, le fief Patronard, le fief Rouillou. - Ibidem p. 127.

H. 2609 - (Liasse). - 1 cahier, 23 feuillets. - 18^e siècle. - Petit cahier pour les censives. Au 1^{er} sac du 54^e tiroir, il manque une sentence des plaids du Val-Dieu du 11 déc. 1698

Val-Dieu - Archives de l'Orme. -

Du 11 déc. 1698, qui condamne les tenants de la basse Bigotière à payer 29 années d'arrérages de la rente de 35 sols et 6 sols de cens. - Ibidem p. 127.

H. 2610. - (Liasse). - Registre in-folio, 319 feuillets. - 1714-1789. - Inventaire des titres et papiers, touchant les cens et les rentes seigneuriales et foncières dues à la chartreuse du Val-Dieu en diverses paroisses. - 54^e tiroir, paroisse de Fécings. - 55^e tiroir, Saint-Mars de Reno. - 56^e tiroir, la Chapelle Saint-Victor de Reno, Courgeon, collège de Courgeon, Mauvas, Comblot, Raveillon, Loiséil, Le Pin, Coulimer, Courgeoust, Bazoches. - 57^e tiroir, Loisé, Mortagne, Villiers, Louvraie, Bivilliers. - 58^e tiroir, Lignerolles, Sainte-Cécile, Soligni. - 59^e tiroir, Saint-Evy, Bellême, Longni, Perrenchères, Saint-Martin du Vieux-Bellême, Vaunoise, Ramalard, Bigou, Saint-Germain des Grois, Mouceaux. - 60^e tiroir, Authueil, Malétoble, Moulicent, la Lande, Chartres, Saint-Georges-sur-Eure. - 74^e tiroir, cens et rentes inconnus, pièces du 13^e au 17^e siècle, Courcerault-Courthésie, Saint-Ouen. - 75^e tiroir, titres du 13^e au 17^e siècle. - Ibidem pag. 127. -

H. 2611. - (Liasse). - Registre in-4^e, 126 feuillets, papier. - 1745-1786. - Registre des cens et des rentes seigneuriales, foncières et constituées, de Philmain, y compris quelques rentes en la province de Normandie. États pour paroisses: Cintrai, Manthelon-le-Clerai, Boissi-le-Sec, Saint-Martin-du-Vieil-Vermeuil, la Behardière, la Chapelle-Fortin, Morvillier, Notre-Dame de Poislé, Gaurille, Beauché, le Puisaye, Vermeuil, Saint-Victor-sur-Arre. - Titres dépendant de Philmain, Bail du grand Philmain, pour 6 ou 9 ans, commençant à Noël 1751, à toute moitié, pour 1500 livres. - Ibidem pag. 127. -

H. 2612. - (Liasse). - Registre in-folio, 188 feuillets, papier. - 1769-1786. - Registre pour servir de portatif. - Table des noms des paroisses. Droits de regard de mariage sur les vassaux et arrière-vassaux des fiefs et arrière-fiefs de Soligni, qui doivent, lorsqu'ils se marient, un gâteau d'un boisseau de froment, pétré avec œufs, beurre, safran et épices, un brichat de bœuf, une jambe de porc et un galon de vin ou deux pots. - Droit de potelage, qui est d'avoir le premier pot de vin, de cidre, eau de vie et autres breuvages, qui se vendent tant en gros qu'en détail. - Ibidem pag. 127.

H. 2613. - (Liasse). - Registre in-folio, 200 feuillets, papier. - 1782. - Livre des seigneuries et vassaux de la chartreuse du Val-Dieu, mis sous la seigneurie dont ils relèvent. seigneurie d'Orme

Val-Dieu. Archives de l'Orne.

seigneuries du Val-Dieu, de Soligné, de Boisguillaume, de Bellegarde, fief de Pigeon, alias la Plaine, la chapelle de Poix, de Doucelle, Voré, avec une table alphabétique que des noms employés audit inventaire. - Invent. tom. de l'Orne. t. 2. p. 127. -

H. 2614. - (Liasse). - 1 cahier, 25 feuillets, papier. - 1771-1788. - Cahier où est écrit le nombre des titres et copies qu'on envoie à Mortagne. - Exhibition des contrats d'acquêts: le 19 juin 1786, exhibé un contrat d'acquêt fait par Jacques Verdier, laboureur, de la terre de Boislevé, de M. Mathias Charles Dancieux, chevalier, sieur de Marcillac, demeurant à Moulins-la-Marche, pour 11 600 livres. - Le 17 nov. 1788, exhibé un contrat d'acquêt, fait par Jacques Granger, marchand papier à Mortagne, des héritiers Pierre Ruette, d'un jardin contenant un quart de terre situé derrière les fossés de la ville de Mortagne, pour la somme de 100 livres. - Ibidem pag. 127 et 128. -

H. 2615. - (Liasse). - 95 pièces, papier. - 1714-1715. - Livraisons de bois et lettres de voiture expédiées par les religieux du Val-Dieu. - Ibidem p. 128. -

H. 2616. - (Liasse). - Registre, 112 feuillets, papier. - 1753-1780. - Journal des dépenses de Don Jacques Déjort, commencé le 30 mars 1753. - « Don Jacques Déjort a été nommé coadjuteur des rentes de la chartreuse du Val-Dieu, le 18 mars 1753. »
Dépenses du mois de mai 1753: « J'ai fourni pour l'incendie de Soligné 155 livres avec 600 livres que Don, pieux a données; » - Juin, pour un incendie à Soligné, 6 livres; - juillet, pour un pauvre incendié, 3 livres; - août, au médecin de Mamers, 10 livres; - Janvier 1754, « pour les étrennes des religieux, tant en dragées, oranges et autres, 31 livres; plus pour les gardes, le garçon de Bellegarde, le maître, nos domestiques et les pauvres, 12 livres; » - pour les voyages de la trappe et Randonnai, avec le père abbé, 3 livres 10 sols; - Février, pour habiller deux pauvres, 8 livres; - Mars, pour les gardes de Philmain, tant en poudre que plomb et payer le gibier 3 livres 10 sols; - Mai, « un voyage à la trappe, tant en petits livres, coutaux, crucifix pour moi et les religieux, 10 livres; pour les pauvres et le prédicateur à Mortagne, 6 livres; » - Juin, pour un pauvre incendié, 6 livres; - Août, voyages de Sées, Falaise, Caen, à l'occasion des incendies; - Décembre, pour une pauvre religieuse, 12 livres; pour aider à une personne à entrer en religion, 12 livres; pour les oiseaux, 4 livres; - dépense de l'année 1754, 866 livres; -
Juin 1755

Val-Dieu. - Archives de l'Orne. -

+ Juin 1755, à la prise de possession de notre révérend père, en poudre, coiffes, 6 livres, pour donner au médecin du régiment du roi, 12 livres; - août 1756, pour le voyage de Mortagne avec le féodiste, pour l'arrangement du greffe, 2 livres; - Octobre, pour M. Talquemin, pour l'arrangement des archives, 30 livres; - Janvier 1757, pour les étrennes des officiers de Soligné et de Philmain, en étrennes mignonnes et autres, 8 livres; - mai 1758, pour le rangement des nouveaux titres, 6 livres; - mai 1776, pour optiques, baromètres, thermomètres, lunettes et estampes, 26 livres; - mars 1778, pour une demie bouteille d'eau impériale, 3 livres; - avril 1780, payé au féodiste pour ses déboursés, 16 livres; - octobre, payé à l'homme vivant et mourant, pour M. Portal à Verneuil, 9 livres. - Inv. rom. t. 2 p. 128. -

H. 2617. - (Liasse). - Cahier in-folio, 31 feuillets et 37 pièces, papier. - 1789-1791. - Comptes de la chartreuse du Val-Dieu: montant des fermes, 37'674 livres. Rentes constituées 4'872 livres. Rentes foncières, 505 livres. Produits des bois, 5'868 livres. Ventes du blé et autres denrées, 5'812 livres. Vente de bestiaux 2'977 livres. Total: 57'810 livres. - Ibidem, pag. 128. -

H. 2618. - (Liasse). - 20 pièces, papier. - 1790-1791. - Inventaire des effets confisqués appartenant aux religieux du Val-Dieu. - Affaire concernant l'arrestation d'objets saisis comme appartenant aux religieux. Ibidem p. 128.

H. 2619. - (Liasse). - 10 pièces, papier. - 1755-1786. - Registre des actes de vêtiture, noviciat et profession faits en la communauté du Val-Dieu. - Nomination pour les religieux assemblés capitulairement de la personne de Dom Aimé Deschamps, prieur, comme procureur de la communauté (26 nov. 1755). - Prise d'habit de François Lesleu^{eu}, fils de François Lesleu, notaire à Loches (1726)^{ita}; - de Michel Brunseau, admis à la vêtiture par Dom Christophe-Antoine Gerle, prieur (1786). - f. 128.

H. 2620. - (Liasse). - 33 pièces, papier. - 1757-1788. - Registre de sculpture du couvent du Val-Dieu. - Décis de Dom Thomas Lherminier, ancien sacristain, profès du Val-Dieu (1771); - de Dom Bruno Rensuard, procureur, le dit registre coté par l'édouard Camille Du Chemin de la Chémaye, écuyer, seigneur de la Vallée, Bois-Brou, la Carrière, les Bergeries et autres lieux, conseiller du roi, lieutenant général civil, criminel et de police au bailliage du Perche à Mortagne de l'académie royale d'agriculture d'Alençon (1773); - de frère Ignace Morlon, ^{prieur, prieur.}

Val-Dieu. - Archives de l'Orne. -

~~1170~~ 1170, prêtre, profès, inhumé par Don, Christophe Antoine Guele, prieur (1788). Inv. p. 128.
H. 2621. - (Liasse). - 1 pièce, parchemin; 6 pièces, papier. - 1170-1233. - Copie de la charte de fondation du monastère des chartreux du Val-Dieu, par Rotrou, comte du Perche, assisté de Matille, sa femme, de Gloffroic, son fils, et de Mabile, femme de ce dernier, contenant accession, et désignation des lieux destinés à servir à l'établissement de ces religieux, qu'il avait fait venir, par les conseils de Guillaume archévêque de Sens; avec concession de ses droits sur la forêt de Reno (Reins), permission d'acquiescer des terres dans une circonscription déterminée, droits de pâturage sur ses terres et sur celles de ses barons, sauvegarde pour les allants et venants au dit monastère (1170, 29 juillet); - de la charte de St Louis, contenant confirmation de la charte précédente (1233, août). - Invent. som. série H. t. 2. pag. 128. -

H. 2622. - (Liasse). - 1 pièce, parchemin; 3 pièces, papier. - 1170. - Copie de la charte de fondation du Val-Dieu et de la charte de confirmation de saint Louis; d'un mandement du comte du Perche, à Mathieu de Canunoy, procureur des chartreux du Val-Dieu, contenant un ordre de prendre des ouvriers charpentiers et maçons, pour l'achèvement de la construction de l'infirmerie, qu'il a résolu de faire édifier au monastère du Val-Dieu (1376). - Copie d'une charte de Pierre, comte d'Alençon, donnée à Argentan, le 14 sept. 1406, contenant donation de 160 livres de rente au monastère du Val-Dieu, pour la construction de quatre cellules et pour l'entretien de quatre religieux, pour augmenter le nombre de ceux qui composent la communauté actuelle et qui ne sont au nombre que de huit ou neuf. - Vidomance de Jean de Beaugency, vicomte du Perche, commis par le comte d'Alençon et du Perche sur le fait des franchises et ouvrages acquies, portant amortissement des acquisitions faites par les religieux du Val-Dieu depuis quarante ans (1413). - Déclaration des héritages nouvellement acquis pour les religieux du Val-Dieu (1515). - Ibidem p. 129.

H. 2623. - (Liasse). - 1 volume in-folio; 38 feuillets et 8 pièces, papier (imprimés). - 1184-1663. - Lettres de confirmation de tous les privilèges accordés à l'ordre des chartreux par les papes et les rois de France. - Bulle du pape Lucius donnée à Verne, le 19 des cal. de janvier de l'an 1184. - Arrêt de vérification et d'enregistrement des dites lettres (1663). - Ibidem pag. 129. -

H. 2624. - (Liasse). - 3 pièces, papier. - 1209-1519. - Bulle du pape Innocent
111 en papier

Val Dieu - Archives de l'Orne

111 en faveur de la chartreuse de Val-Dieu (au palais de Latran, le 8 des calendes d'Avril 1209); - du pape Léon X, pour aider le roi François 1^{er} à aller faire la guerre aux infidèles (1519). - Invent. tom. Serie H. t. 2. pag. 129. -

H. 2625. - (Hâte). - 1 pièces, parchemin, 1233-1647. - Forêts. - Copie de la chartre de Saint-Louis, contenant confirmation des privilèges du Val-Dieu et des droits forestiers dont jouissent les religieux (1233, Août); - de la chartre de Charles, fils du roi de France, comte d'Alençon et du Perche, contenant confirmation du droit de chasse dans la forêt de Reno, en faveur des religieux (Donnée à la maison des chartreux, le samedi après la trinité, l'An 1314); - de Charles de Valois, frère du roi, comte d'Alençon et du Perche (à la trappe, le 23 déc. 1337); - d'un jugement de Jean de Beaugency, vicomte du Perche, par lequel une vache prise par égaré dans le district du Val-Dieu, est rendue aux religieux (1412); - de la sentence du bailli de la haute-justice de Val-Dieu, contre Robert Legendre, contumace pour le meurtre commis en la personne de Pierre Bureau, demeurant au lieu du Bourneuf, paroisse de Feings, sur le rapport de Robert Lurgon et de Jean Gratiasse barbier et chirurgien, qui avaient visité le corps du mort, et sur l'avis et conseil des juges royaux et avocats du siège royal de Mortagne, qui condamne ledit contumace à être pendu et étranglé par l'exécuteur des sentences criminelles à un gibet ou potence qui, pour ce faire, sera élevé audit lieu du Bourneuf, à 300 livres de réparation civile, en 50 livres envers les religieux du Val-Dieu, le surplus de ses biens étant demeuré confisqué; et en attendant que ledit contumace soit retrouvé, sera ladite sentence exécutée en effigie en un tableau qui sera mis au gibet par ledit exécuteur (5 mars 1569); - d'une sentence de Charles du Chastel, licencié en droit, bailli des seigneuries du Val-Dieu, contre Jean Bouattier, sur le procès verbal du sieur le Maire, sergent, assisté d'Etienne Marin, et de Sébastien Rousseau, gardes des bois du Val-Dieu, pour délits forestiers commis dans les bois du Val-Dieu (1622); - sentence de même bailli contre Jean Stienne Plessis, coupable d'avoir dérobé des ruches et des mouches à miel dans le jardin des religieux (s. d.); - qui adjuge aux religieux un bidet trouvé attaché à un arbre dans leurs bois (1646); - qui consigne un harnois chargé de bois en fraude (1647). - Invent. tom. Serie H. t. 2. pag. 129. -

H. 2626. -

Val-Dieu - Archives de l'Orne -

H. 2626. - (Liasse). - 14 pièces, papier. - 1654-1669. - Procès-verbal dressé par Emmanuel Gallier, chevalier, seigneur de Sainte-Christine, maître des eaux et forêts du Perche et Réno, sur la séparation des forêts de Réno et du Val-Dieu (1654). - Ordonnance de Jean Brodeau, chevalier, seigneur de Bondé, Vaugrigneuse, conseil leur d'état ordinaire et grand maître des eaux et forêts de France, en faveur de Jacques Renouard, marchand, demeurant à Mortagne, adjudicataire de trois ventes de bois de haut recru en la forêt de Réno, contenant 10 arpents et demi, 8 perches, y compris le grand chemin de Mortagne à Longni, garde de Jean Ruet, sergent, tirage de l'Hôtel Véron, qui lève l'opposition faite à ladite adjudication par les religieux du Val-Dieu, qui prétendaient que dans l'assiette faite pour les ventes ordinaires, avaient été compris quelques bois à eux appartenant (1655). - Procès-verbal d'arpentage du bois de Val-Dieu par Nicolas Ailleboust, sieur de la Boissière, licencié-ès-droits, avocat au parlement, bailli de Val-Dieu (1667). - Sentence de Paul Barillon d'Amencourt, maître des requêtes ordinaires, départi en la généralité de Paris, commissaire député par sa Majesté pour la réformation générale des eaux et forêts au département de l'Ile-de-France, Brû, Perche, Picardie et pays reconquis, qui permet aux religieux d'exploiter en leurs bois chacun au 13 arpents de bois (1667). - Délivrance faite aux religieux par leur bailli de 13 arpents de bois en leur forêt de Val-Dieu (1669). - Invent. dom. série H. t. 2 p. 129 et 130. -

H. 2627. - (Liasse). - 3 pièces, parchemin, 13 pièces, papier. - 1667-1774. - Publication de la sentence de M. Barillon (1667). - Procès-verbal d'arpentage du quart des bois du Val-Dieu (1698). - Sentence rendue par Pierre René Plancher, sieur de la Noe, avocat au parlement et aux sièges royaux de Mortagne, exerçant l'office de bailli, rendue au lieu de la Corroyerie, paroisse de Feings, contre Jacques Hérissez, travaillant à la trifilerie de Brochard, paroisse de Saint-Victor de Réno, une femme et un petit garçon inconnus, pour délits forestiers, commis dans les bois du Val-Dieu. - Ibidem pag. 130. -

H. 2628. - (Liasse). - 8 pièces, parchemin; 2 sceaux. - 1302-1344. - Quit-tance donnée pour Pierre Patoillard, tuteur des enfants de feu Gobier dit Patoillard, de la somme de 9 livres à lui baillée, par le prieur du Val-Dieu (1302). - Déclaration donnée sous le scel de Richard Gautier, prêtre, garde du scel de la chatel. - Levier de Mort

Val-Dieu - Archives de l'Orne -

lonie de Mortagne, par Geoffroi de Meules et Jeanne, sa femme, de la quittance à lui faite par Pierre de la Lande, écuyer, de trois sétiers de froment de rente, que Jean de Pois, écuyer, « et ses flars eschaus » étaient tenus de lui faire (1339). - Procès verbal dressé aux plaids de Mortagne par Guillaume N., vicomte du Perche, d'un accord fait entre Robin Herbekis et Gérard, au sujet de leurs héritages (1330). - Amortissement par Jeanne, veuve de feu Raoul Langlois, par Jean Langlois et Jean Auchier, clercs, d'une rente de cinq sous, moyennant une somme de 50 sous (1337). - Donation par Michel Touchard, aux religieux du Val-Dieu, de tous ses biens, notamment de la métairie du Chemin et de la métairie de la Ferrière, et ratification d'une vente faite à leur profit par son père (1343). - Vente par Jean Bouselin et Philippe, sa femme, aux religieux du Val-Dieu, d'une rente de 6 sous sur les héritages de feu Pierre Bertin (1344); - par Christian B... à Jean de la Fontaine, clerc, d'une rente de 4 sous assise sur ses héritages (1344). - Ibid. p. 130.

H. 2629. - (Liasse). - 6 pièces, parchemin. - 1346-1352. - Donation par Etienne Rivière et Jeanne, sa femme, « pour être participants à biens faiz et prières de l'ostel du Val-Dieu et pour le salut des ames d'eux », au prieur dudit lieu, de la métairie du Chemin et de la métairie de la Fleur (1346, samedi après l'Épiphanie, N. S.). - Vente par Guillaume Chassière et Perrotte, sa femme, pour 17 livres 10 sous, d'une rente de 15 sous, assise sur tous leurs héritages (1346). - Adjudication faite à la requête de Vincent Le Hucher, procureur des religieux du Val-Dieu, des héritages ayant appartenu à Jean de Bonnerie, sur lesquels était assise une rente de 11 sous, due par Colas de Villiers, dont après qu'ils eurent été bannis « par tout de foiz comme coutume de pais, requiert et desire », la saisine de droit fut attribuée au dit procureur en la cour de Madame d'Alençon, à Mortagne (1351). - Transport par lequel Colas de Villiers cède à Jean de Boulay, moyennant une rente de 20 sous, des héritages ayant appartenu à feu Alix de la Houssaye, saisie faite de paiement de la dite rente (1350). - Vente par Jean dou Mynnel et Jeanne, sa femme, à Jean Barbuis et à Agnès, sa femme, pour la somme de 7 livres, d'une rente de 15 sous (1352, dimanche après Reminiscence, N. S.). - obligation reçue par Jean Le Prestre, vicomte du Perche, au profit de Robert Galier, par Vincent Le Hucher, chargé par Jean Rouelle, Jean Bairout et Gilot Retrou, d'une rente de 53 sous.

2

Val-Dieu - Archives de l'Orne. -

5 sous, précédemment souscrite par Jean Herbelin (1358). - Inv. rom. t. 2, p. 130. -

H. 2630. - (Liasse). - 10 pièces, parchemin; 1 sceau. - 1362-1375. - obligation par Jean et Robin Loriel, en leurs noms et au nom de Teame, leur sœur, au profit d'Henneri Le Court, clerc, d'une rente de 36 sous assise sur leurs héritages; - par Jean Le Loriel, écuyer au profit du même d'une rente de la même somme (1363). - Donation par Jean Cheval et par Denise, sa femme, aux religieux du Val-Dieu, pour en jouir après leur décès, de tous leurs biens, meubles et héritages, terres arables, bois, haies, pâturages, vignes, vergers, rentes, cens, piefs et domaines, et pour estre enterré le dit Jean en leur cimetière de leur dite prieuré et aussy y estre enterrée la dite Denise, se les religieux ont privilège de leur chapitre que seuls y puyssent enterrer leurs, et pour leur parfaire tel service à la fin de leur décès comme il est acoustumé à faire en leur ordre. Il fut convenu également qu'au décès du premier des donateurs trépassé, les religieux entreraient en possession de sa part d'héritage, par moitié. Les religieux ne s'engagent nullement à les nourrir, ils pourront conserver ce qu'ils gagneront, mais il leur est interdit de rien aliéner ni vendre sans la permission des religieux, ni faire de testament (1363). -

Obligation par Guillaume Chassière, au profit de Guillaume de la Voie et de Thomas Lucas, d'une rente de 15 sous (1365). - Adjudication, aux religieux du Val-Dieu, des héritages ayant appartenu à Jean de Memoussu, pour ^{non} payement d'une rente de 38 sous (1373). - Obligation reçue par Touquet, vicomte du Perche, au profit de Mathieu Cauvigné, procureur des religieux du Val-Dieu, d'une rente de 3 sous assise sur les héritages de feu Jean de Memoussu (1375). - Inv. rom. 341. H. t. 2, p. 130 et 131.

H. 2631. - (Liasse). - 7 pièces, parchemin; 2 sceaux. - 1381-1394. - transport par Jean Bairel, clerc, et par Alix, sa femme, aux religieux du Val-Dieu, pour 11 livres 10 sous, d'une rente de 20 sous, partie d'une rente de 6 livres 16 sous, à eux due par Jean Rottier, l'ainé (1381, février, n. s.). - Amortissement par Jean Le Sauvage, pour la somme de 70 sous, d'une rente de 7 sous, qu'il devait à Jean La Fontaine, écuyer (1383). - Prise à rente par Jean Pernelle, d'héritages assis en la rivière de Gironde (1383). - Obligation passée devant Jean Le Prestre, vicomte du Perche, par laquelle Naudon Hamen s'engage à payer une rente de 3 deniers aux religieux du Val-Dieu, représentés par Macé de Chauvigné, leur

Val-Dieu - Archives de l'Orne.

- leur procureur (1386). — Sentence de Jean Le Prestre, rendue aux plaids de Mortagne, qui condamne Macé Bertin, à payer à Rocher, une rente de 5 sous 4 deniers, dont 16 deniers à cause des héritages à la Lorte-Goulue et 4 sous à cause de la Musterie (1396^{86?}, janvier, n.s.). — Obligation passée devant le même vicomte par laquelle Theult-Lebois s'engage à payer aux religieux de Val-Dieu, une rente de 5 sous 12 deniers (1394, janvier, n.s.). — Inv. som. Savé H. t. 2. pag. 131.
- H. 2632. — (Liasse). — 9 pièces, parchemin; 2 sceaux. — 1396-1439. — Accord par lequel frère Denis, « humble prieur de Val-Dieu, veuz et regarduz les edifices que a fait Raoul Baillet et considéré aussi le chatel que luy just avoir mis, et il soit aincy que il n'est prins de nous les lieux et choses des clorées, que a trois vies » consent à ce que le dit Raoul et sa femme, tiennent, leur vie durant, les dits biens et leurs enfants aussi, « la vie du plus vivant d'eux tous venus et à venir, procréés et nés du dit Raoul et de Laurence, sa femme, non obstant que le bail ne fasse mention que de trois vies, à ce donné le segont jour d'avit l'an mil CCC IIII^{XX} et XVI » (2 avril 1396). — Obligation d'une rente de 8 sous, au profit des religieux de Val-Dieu par Jean de Bouchigné (1403). — Transport par frère Jacques, « humble prieur de la maison de Nostre-Dame de Parc en Charnie, de l'ordre de Chartreuse » et par le couvent du dit lieu, au prieur et au couvent de Val-Dieu, d'une rente de 9 livres 12 sous 6 deniers, « assise en la conté de Perche, pour la somme de neuf vuis douze livres dix souz » (1413); — par Jean Beloier, seigneur, et par Jeanne, sa femme, à Perrin Voïdie, d'une rente de 10 sous, pour la somme de 100 sous (1416, 6 janvier, n.s.)
- Donation par Guillaume le Mesnager, par Agasse, sa femme, et par Colin Challine, de leur part de l'héritage de Perrot Voïdie, leur frère et oncle, plus d'une créance de 12 livres sur Jean Meraingné; pour être accueillis aux bienfaits et prières des religieux (1439). — Invent. som. Savé H. t. 2. pag. 131.
- H. 2633. — (Liasse). — 18 pièces, parchemin; 4 sceaux. — 1442-1487. — Accord entre Pierre Le Jay, clerc, bourgeois de Mortagne, et Pierre Pignon (1442). — Transport par Drouet Beloier et Laurence, sa femme, au prieur de Val-Dieu, d'une rente de 7 sous, pour le prix de 70 sous, de forte monnaie (1444); — par Jean Guillard à Etienne Plessey, d'une rente de 50 sous pour 25 livres (1453); — par Michel Guillard et par Robin Debreuil, à frère Thomas Guinard, prieur de Val-Dieu, et au couvent dudit

Val-Dieu - Archives de l'Orne -

Dudit lieu, d'une rente héréditaire de 5 sous (1457); - par Robin Blanchard, au prieur et aux religieux du Val-Dieu, d'une rente de 2 sous, pour 30 sous (1479). - Obligation de 70 sous au profit des religieux du Val-Dieu, consentie par Guillaume de la Chesnaye et passée devant Gillet de Mineray, vicomte de Longni (1481). - Prise à rente par Berthault Glenart, bourgeois de Mortagne, des héritages appartenant à Jean Losier, situés dans le comté du Perche, pour une rente de 10 sous, amortissable moyennant paiement d'une somme de 17 livres 10 sous (1487). - Invent. som. Serie H. t. 2. pag. 131. -

H. 2634. - (Liasse). - Cahier in 4^e, 39 feuillets, papier. - 1643-1689. -

Contrats d'acquêts et d'échanges faits par les religieux du Val-Dieu. - Vente par Etienne Richer, aux religieux du Val-Dieu, d'héritages sis au fief et seigneurie de Philmain (1643); - par Catherine Le Bachelier, veuve de Claude Le Marigny, écuyer, sieur de Launay, demeurant à la Chapelle-Monthignon, d'héritages sis en la même paroisse, aux religieux du Val-Dieu (1648); - pour haut et puissions seigneur messire Gabriel de Laval, chevalier, seigneur de Froussac, Frétigny, la Ressure, le Buat, Gournay, demeurant en son château de Gournay, de la seigneurie de Bois-Rahier (1658); - par Charles de Philmain, sieur du Roussier, demeurant à Philmain, paroisse de Boittille-sec, aux religieux du Val-Dieu, d'héritages sis audit lieu (1665); - par Charles Le Compte, écuyer, ^{sieur} seigneur de la Forest, demeurant à Boittille-sec, aux religieux du Val-Dieu, d'héritages sis en la paroisse de Ruail (1674). - Invent. som. Serie H. t. 2. pag. 131. -

H. 2635. - (Liasse). - Cahier in 4^e, 94 feuillets, papier. - 1644-1673. - Copies de contrats d'acquêts et d'échanges faits par les chartreux du Val-Dieu. - Vente par Jacques de Mouthiers, chevalier, seigneur de Boisroger, et par demoiselle Michelle d'Arlandes, son épouse, à Dom Hugues Chapellet, procureur, et aux religieux du Val-Dieu, d'un pré sis à la Mallardière, joignant la rivière de la M^g au Moine, en la paroisse de Feings (1647); - par Rodolphe Bernard, sieur de Haut-Marchais, d'un herbage sis à Feings (1648); - pour Jeanne Hus, veuve de Nicolas Marteau, d'héritages sis en la paroisse d'Authreuil (1644); - par Leonard Vallée, serviteur domestique du couvent du Val-Dieu, aux religieux dudit lieu, d'un lot de terre sis en la paroisse de Saint-Victor de Réno (1649); - par Jean

Val-Dieu - Archives de l'Orne -

Jean Bonhomme, blanchisseur, aux religieux du Val-Dieu, d'un pré sis en la paroisse de Saint-Mard-de-Réno (1653). - Invent. rom. série H. t. 2. pag. 131 et 132. -

H. 2636. - (Liasse). - 1 cahier in-4^e, 52 feuillets, papier. - 1645-1671. - Copies des contrats d'acquets et d'échanges faits par les chartreux du Val-Dieu. - Vente pour ch. P. Gosbert, laboureur, et par Geneviève Proxost, sa femme, à don Hierome Piquet, procureur, et aux religieux du Val-Dieu, d'une maison servant de chambre située à Feings (1646); - par Nicolas André, sieur de Saint-Martin, demeurant à Courville, pays de Beaume à don Bruno Godchout, procureur du Val-Dieu, au nom des autres religieux, d'héritages sis à Bivilliers (1659); - par Eustache Hérodé, tisser en toiles, demeurant au lieu de la Fosse, paroisse de Bivilliers, aux mêmes religieux, d'une pièce de terre sis à Bivilliers (1659); - par Nicolas Pineau, aux religieux du Val-Dieu, procureur, vente pour don Godchout, d'héritages sis dans les paroisses de Villiers et de Feings (1662); - par François Buisson, tisser en toiles, demeurant à Saint-Hilaire-les-Mortagne, à don Macaire Verneuil, procureur, et aux religieux du Val-Dieu d'héritages sis à Bivilliers (1671). - Invent. rom. série H. t. 2. pag. 132. -

H. 2637. - (Liasse). - 1 cahier in-4^e, 26 feuillets, papier. - 1644-1673. - Copies de contrats. - Vente par Célerin Massard, sabotier, aux religieux du Val-Dieu, d'héritages sis en la paroisse de Soligné (1647). - Accord entre Jean Antoine de Gislain, chevalier, seigneur de Bois-Guillaume, Chiray, la Gostine, demeurant au manoir seigneurial du Bois-Guillaume, paroisse de Soligné, en son nom, et au nom de Catherine de Fosse, son épouse, ^{et les} aux religieux du Val-Dieu (1648). - Echange de terres entre les religieux du Val-Dieu et M^e Alexandre Lurgon, sieur de la Bourdinière, avocat en parlement, demeurant à Mortagne (1664). - Invent. rom. série H. t. 2. p. 132. -

H. 2638. - (Liasse). - 1 cahier in-4^e, 6 feuillets, papier. - 1645-1682. - Copies de contrats faits dans les paroisses de Feings et de Saint-Mard-de-Réno. - Vente par François Hallé, maître chirurgien, demeurant à Mortagne, aux religieux du Val-Dieu, d'un pré sis à Saint-Mard-de-Réno (1644); - par Jean Fauchet, gardeur de laine, aux religieux du Val-Dieu, d'héritages sis à Saint-Mard-de-Réno (1649); - par Michelle d'Arlange, veuve de Jean des Moutiers, chevalier, seigneur de Bois-Roger, en son vivant, de lui séparée quant aux biens, à prés ent femme de Nicolas de Grieu, écuyer, seigneur de la Fontaine et d'avec lui séparée par justice, de corps et de biens.

Val-Dieu. Archives de l'Orne. —

et de biens, aux religieux du Val-Dieu, d'un pré sis à Saint-Mard de Réno (1671); — par Marie de Puffroye, veuve de Jean de Gueroest, écuyer, sieur de la Gohière, demeurant à Saint-Mard de Réno, d'héritages sis en ladite paroisse (1674). — Invent. tom. série H. t. 2. pag. 132. —

H. 2639. — (Liasse). — 1 cahier, 12 feuillets, papier. — 1643-1687. — Copie de vente par François Hallot l'aîné, maître chirurgien, et par Jeanne Baron, sa petite-fille, demeurant à Mortagne, et par François Boisnet, marchand, demeurant à Bellême, aux religieux du Val-Dieu, d'une pièce de terre sis en la paroisse de Révillon (1659); — par Mathurin Le Roy, sergent aux armes des comtes et forêts du Perche, aux religieux du Val-Dieu, d'héritages sis à la Chapelle-Moutigeon (1643); — par Gilles de Roscel, écuyer, sieur du Pertuis, en son nom, et au nom de Marguerite Le Maire, son épouse, aux religieux du Val-Dieu, d'une pièce de terre sis à Bois-le-Sac (1667); — Échange entre les religieux du Val-Dieu et Guyrion Roussier, curé de Feings, et les trésoriers de la fabrique de l'église paroissiale de Feings (1687).

H. 2640. — (Liasse). — 6 pièces, parchemin; 2, veaux. — 1284-1416. — Feings. charte de Geoffroi Haquet et d'Hodierne (Hodierne), sa femme, contenant vente à l'église de Feings et à la fabrique de la dite église, d'une rente de 10 sous, monnaie courante au pays, pour la somme de 100 sous (1284, mars, n. s.); — des mêmes, contenant vente aux religieux du Val-Dieu, d'héritages sis à Feings (même date). — Cession par Alips, veuve de Colin Le Maître, aux religieux du Val-Dieu et à Guérin du Pont, trésoriers de Feings, de deux clos et d'une pièce de terre sis à Mémoisse (1385). — Échange consenti par Michel Charel et Guillot Belcier, trésoriers de la fabrique de Feings, autorisés par lettres de l'archidiacre de Corbonnais et par les religieux du Val-Dieu, représentés par ^{leur} Guillaume de l'Escluse, leur procureur, de deux rentes de 10 sous, assignées sur divers héritages sis à Feings (1412, fév. n. s.). — Quitlance donnée devant Jean de Beaugency, vicomte du Perche (1414). —

Accord entre les religieux du Val-Dieu et les doyens et chapitre de l'abbaye de Mortagne, au sujet de deux maisons avec soie, joignant à l'abbaye tendant au presbytère de Feings à Saint-Mard de Réno (1416). Invent. tom. série H. t. 2. pag. 132. —

H. 2641. — (Liasse). — 2 pièces, parchemin; 8 pièces, papier. — 1659-1726. — Testament de Jean du Chastel, sieur du Bourneuf, contenant legs de 6 livres de rente à l'église

Val-Dieu - Archives de l'orne -

à l'église de Feings (1659). - A mortissement de la dite rente consenti par Mathurin Debais, trésorier de la fabrique, et par Thomas Dubois, curé (1720). - Arrêt du parlement de Paris, qui condamne les habitants de Feings et les religieux du Val-Dieu, seigneurs haut-justiciers de Soligni et moyens et bas justiciers de Feings, à faire les réparations nécessaires au chœur, à la tour et au chancel de l'église, à la requête de Thomas Dubois, curé, et de Jean Louis Mastreau, ancien curé (1726).
Desis des réparations. - Invent. som. série H. t. 2. pag. 133. -

H. 2642. - (Liasse). - 2 pièces, parchemin. - 1365-1475. - La Barbinière. - Bail à rente par Jean de Gournay à Geoffroi Cornillet, d'uyver, d'un hébergement avec la maison étant dessus appelé la Barbinière et deux pièces de terre sises dans les paroisses de Feings et de Courouvre (1265[?]) ; - par Colin Blanchard à Thomas Baugard, d'une pièce de terre située « au fous » de la Barbinière (1475).

H. 2643. - (Liasse). - 5 pièces, parchemin ; 4 pièces, papier. - 1405-1772. - La Balocerie. - Obligation par Macé Balocier, au profit des religieux du Val-Dieu, d'une rente de 8 livres (1405, février, n. 3). - Accord entre Robert Raimboust, bourgeois de Mauves, et les prieur et religieux du Val-Dieu, au sujet d'une rente assignée sur certains héritages situés à la Balocerie, en la paroisse de Feings (1412, 15 avril, avant Pâques, n. 3). - Reconnaissance par Gilbert Hucher, laboureur, demeurant à la Balocerie, d'une rente de 2 sous 6 deniers, au profit des religieux du Val-Dieu (1586) ; - par Rodolphe Gohier et Alexandre Lemarié, de la même rente, assise sur le lieu de la Balocerie vulgairement appelée la Boullaye-Richard (1658). - Déclaration pour Joseph Gohier, premier huissier audencier du bailliage du Perche à Mortagne, aîné, et homme de foi du fief et hommage de la Balocerie, mouvant de la seigneurie de Soligni (1772). - Invent. som. série H. t. 2. p. 183. -

H. 2644. - (Liasse). - 3 pièces, parchemin ; 10 pièces, papier. - 1502-1740. - La Bigotière. - Bail pour cent ans par le prieur de Val-Dieu, à Colin Chalme de la terre de la Bigotière sise à Feings (1502, 17 Mars, avant Pâques, n. 3). - Acquisitions faites par les religieux au lieu de la Bigotière (1740). - Ibidem pag. 133. -

H. 2645. - (Liasse). - 2 pièces, parchemin. - 1331-1778. - Moulin-Boirvin. - Vente par Guillaume Le Mornier et par Collette, sa femme, aux prieur et religieux du Val-Dieu, d'une rente de 20 sous assise sur le moulin de Feings (1331). - Bail

Val-Dieu - Archives de l'Orne -

Bail à ferme par Louis Lesasque, prêtre, procureur des religieux du Val-Dieu, à Jacques Le Bailly, du Moulin-Bois en bois à Feings, pour 650 livres (1778) - Ibid. p. 133

H. 2646. - (Liasse). - 6 pièces, parchemin; 1 pièce, papier. - 1480-1643. - Le Bonnetière. - Reconnaissance par Guillaume Bonnetier, de 15 deniers de cens, au profit des religieux du Val-Dieu, à cause d'une pièce de terre sise à Feings, joignant la rivière de Villette (1480); - par Guillot Boutard pour héritages joints avec Nicole Bonnet, prêtre (1516, février, n.s.); - par Nicolas Guérot (1613). - Ibid. p. 133.

H. 2647. - (Liasse). - 6 pièces, parchemin; 3 sceaux. - 1246-1464. - Le Bouleay. - Vidimus d'une charte de Gervais de Prulai, chevalier, contenant confirmation d'une donation faite par Lucie, sa mère, aux religieux du Val-Dieu, pour son anniversaire, d'une somme de 20 sous de monnaie courante au Corbomais, assignée à Montsambert, sur la métairie de Guillaume Crestoit (1246, juin); - de Renaud de Foynard, bourgeois de Mortagne, contenant vente aux religieux du Val-Dieu, d'une rente de 40 sous, monnaie commune du pays, pour la somme de 20 livres, assise sur sa métairie du Bouleay (de Bolet), en la paroisse de Feings (1284); - de Renaud de Foynard, contenant vente à Jean Le Portier, curé de Loiseau (de Loiseau), d'une rente de 12 sous, monnaie courante au pays, assignée sur la métairie de Bouleay (1288); - du même, contenant vente à Innocent Renou, clerc, et à Teame, sa femme, d'une rente de 20 sous, sur la même métairie (1288, en français). - Vente par Pierre du Bouleay et Michielle, sa femme, à Julien du Bouleay, son frère, et à Isabelle, sa femme, de l'hébergement du Bouleay (1330, sans date après les chandeleurs, n.s.); - par Pasquier Le Ferre, aux religieux du Val-Dieu, de trois pièces de terre situées près du chemin de Feings au Bouleay (1404, janvier, n.s.). - Invent. som. série H. t. 2. pag. 133. -

H. 2648. - (Liasse). - 14 pièces, parchemin; 11 pièces, papier. - 1533-1710. - Bail à moitié par les religieux du Val-Dieu, à Guillaume Hucl, pour neuf ans, de la métairie du Bouleay (1533); - par don Maistre Verreult, prêtre, et don Mathias de Calen, procureur, de la même métairie, à François Bunet, laboureur (1682). - Quittance de M. Rousseau, curé de Feings, de la somme de 60 livres, pour son droit de dime sur la terre du Bouleay (1674); - de Louis Micheau, curé (1710). -

H. 2649. - (Liasse). - 14 pièces, parchemin; 3 pièces, papier; 2 sceaux. - 1400-1774. - Le Bourneul

Val-Dieu - Archives de l'Orne. -

Le Bourneuf. - Charte de Hugues de Courgeon, chevalier, contenant donation aux religieux du Val-Dieu, avec le consentement de B., son épouse, et de Robert, son fils aîné, pour son anniversaire et celui de Jean et de N..., ses enfants, de deux gerbes de froment et de la dime de Bourneuf, près la grange de Montfiloux (1233). - Reconnaissance par Michel Gaultier et par Collette, sa femme, au profit de Liot Lournel œuf, ^{écuyer} ~~écuyer~~, d'une rente de 6 sous, à cause d'un clos sis au hameau de Bourneuf, joignant à la bryère des Moulinaux (1400). - Vente par Guillot et Michel Les Ruyjins, frères, au profit du même, d'un clos joignant à la rue de la branchée tendant à Bourneuf (1400). - Prise à rente par Raoul Baillet, de la même terre à lui baillée par Liot Lournel œuf, écuyer (1400). - Donation par Perrette, veuve de feu Liot Lournel œuf, écuyer, et pour être accompagnée de biens faiz, prières et oraisons qui dès ores en avant seront faiz de jour et de nuit en l'église de Notre-Dame du Val-Dieu, de quatre pièces de terre et d'un clos, joignant à la rue de la branchée au Bourneuf, plus d'une rente de 6 sous, après sa mort (1446, 2 avril avant Pâques, n.s.). - Partage fait entre les héritiers Busnel, de biens sis au Bourneuf (1481). - Reconnaissance de rente par B. Louis Busnel, prêtre, et par ses frères, au profit des religieux du Val-Dieu (1500); - par Pierre Beaufile, laboureur, demeurant à l'Hôtel-Veron, paroisse de Saint-Victor de Réno, par Denis Mahault, tailleur d'habits, et par René Hallot, chirurgien, à Montagne (1604). - Ratification de la prise à rente du Bourneuf par Thomas Durand, bordager, moyennant 11 sous 2 deniers (1774). - Invent. n.m. Série H.t. 2. frag. 134. -

H. 2650. - (Diass). - 52 pièces; parchemin. - 1506-1597. - La Brelandière. - Echange fait entre Mathieu Le Saity, prêtre, vicaire de l'église de Saint-Projet de Villiers et Jean Pitart, de pièces de terre sises à Villiers et à Fings (1506, mars, n.s.); - par Guilleume Pitart à Jacques Pitart, son frère, d'un loisseau de terre sis à la Brelandière (1508); - par Marin Rousseau à Jean Pitart, seigneur et écuyer, d'un loisseau de terre, pour 4 livres, avec trois quartiers de foin draps blanchet (1524); - par Marin Pitart à Jean Pitart, son frère, de la cinquième partie d'une ferme de mais ou sivecée à la Brelandière (1529); - Partage entre Pierre Pitart et Jeanne Pitart, sa sœur, du lieu de la Brelandière (1536); - par Thibaut Pitart, son frère, d'un boisseau et demi

Val-Dieu - Archives de l'Orne -

et demi de terre située en la Brelandière (1557, sans l'ord. n. s.); - par Mathurin Pitart à Jean Lucas, sieur de la Brelandière, de deux lotereaux de terre, joignant à la rivière de la Brelandière (1567); - par Louis Pitart à Jean Pitart, de six boiss. de terre, joignant à la rivière de la Brelandière (1576). - Insent. tom. série H. t. 2. p. 134.

H. 2651. - (Liasse). - 2 pièces, parchemin; 10 pièces, papier. - 1706-1735. - Lettre p. de père Bruno Moreau, prieur du Val-Dieu, à Nicolas Pineau, greffier et notaire au Theil, au sujet des dégâts causés par le débordement de l'eau dans le pré de l'Estang (1706). - Quittance de cens dus par Nicolas Pineau, à cause de la Brelandière et autres terres sises à F'cings (1735). - Ibidem pag. 134. -

H. 2652. - (Liasse). - 7 pièces, papier. - 1689-1692. - Le Bois-Brosse. - Sentence rendue aux plaids de la haute-justice de Soligné, par Jacques Le Court, sieur de Mangion, avocat en parlement, bailli, qui condamne les débiteurs du Bois-Brosse, au payement d'une rente de 30 sous, aux religieux du Val-Dieu (1689). - Exécution faite sur les débiteurs dudit bois (1692). - Ibidem pag. 134. -

H. 2653. - (Liasse). - 1 pièce, parchemin. - 1272. - Le Buignon-Grossin. - Charte de Girard Bigot et d'Alice, sa femme, contenant vente aux religieux du Val-Dieu, d'une meule située en la paroisse de F'cings, près des meules des dits religieux et abouées. - sont au douct qui descend du Buignon-Grossin (dow Buignon-Grossin) (1272, mars, n. s.). - Ibidem p. 134. -

H. 2654. - (Liasse). - 2 pièces, parchemin; 4 pièces, papier. - vers 1200-1244. - Charnelles. - copie d'une charte de Gervais Hay et de sa femme, contenant donation de la terre de Charnelles, aux religieux du Val-Dieu, qui lui offrirent à titre gracieux une somme de 30 livres, du consentement de sa belle-sœur et de sa belle-mère et de Galeran des Champs, seigneur du fief, de sa femme et de son fils, en présence de Geoffroi, comte du Perche, et de Robert, prêtre de Saint-Victor, de Raoul Oubier (Oblatarius), de Girard Hongot, de seneschal de Mortagne, de Gervais de Poulai, de Hugues de Courcerault (de Courteberaldi), de Henri Contumier (Telonarius), d'Endes Serbos, de Robert, prêtre de Mortagne, de Raoul de Loriel, de Robert de Saint-Marc, de Guillaume Foucher, d'Adam de Loiselles, de Guerin de Bubestre (vers 1200); - de Hugues de Courgeon, chevalier, contenant donations aux bons hommes du Val-Dieu (bonis hominibus de Valle dei), d'une pièce de terre sise à Charnelles

Val-Dieu - Archives de l'Orne.

charnelles, en échange d'une rente de 5 sous sur son moulin, du boudrai et d'une noa nise à charnelles (1233, mars, n.s.); - de Guillaume Sorin, et d'Odeline, sa femme, contenant donation aux religieux d'un setier de blé à semer et plus, située entre les deux chemins qui conduisent du bois des religieux au lieu de Feings (ad villam de Feings), joignant à la terre que Hugues de Courgeon, chevalier, leur a donnée (1231, janvier, n.s.). - Charte de Guillaume Hay, contenant ratification de la vente faite par lui aux religieux du Val-Dieu, de la terre de Chornelles avec les noës qui en dépendent (1233). - Copie de la charte de Guillaume des Champs Hays, chevalier, contenant donation aux mêmes religieux, d'une rente de 5 sous qu'ils lui devaient à raison des aides raisonnables (aux liis rationabilibus) de la métairie de Chornelles (1236). - Charte de Girard Hay, contenant accord entre lui et le prieur du Val-Dieu, moyennant une somme de 40 sous, à lui donnée par ce dernier, au sujet des biens que sa mère avait vendus à maître Laurent Erneis, qui lui-même les avait rétrocédés aux religieux, et au sujet de la métairie de Chornelles, que Étienne, son père, leur avait vendue (1244, juillet). -

Inscr. tom. Serie H. t. 2. page 134 et 135. -

H. 2655. - (Liasse). - 3 pièces, parchemin; 1 sceau. - 1278-1284. - Chasteillon, - Charte de Mathuri le Forchier et d'Ameline, sa femme, contenant vente à Renaud de Foynard et à Isabelle, sa femme, d'une pièce de terre appelée le Champ-Aline (campus Aline), qu'il avait de son mariage avec la dite Ameline (1278, avril, avant Pâques); - de Renaud de Foynard, de Teame, sa femme, et de Renaud de Foynard, son fils, contenant vente aux religieux du Val-Dieu pour la somme de 40 livres, d'une rente de 4 livres assise sur leur métairie de Chasteillon, comprenant un hébergement, maisons, bois, terres arables et non arables, prés, pâturages, revenus et autres choses (1284, déc.); - de Renaud de Foynard, fils et héritier de Renaud de Foynard, bourgeois de Mortagne, contenant abandon à Renaud, son père, et à Teame, sa femme, de ses droits sur la métairie de Chasteillon, en échange de la métairie de Hael, sise en la paroisse de Bazoches (de Barochis) (1284).

H. 2656. - (Liasse). - 13 pièces, parchemin; 1 pièce, papier; 3 sceaux. - 1321-1710. - Vente par Jaquet de Launay et par Teame, sa femme, aux religieux du Val-Dieu, d'une pièce de terre et d'une pièce de prés sise en la paroisse de Feings (1321, samedi, veille

Val-Dieu - Archives de l'Orne -

le samedi, veille de Pâques fleuries, n. s.). - Saisine baillée par Geoffroi Folillenfant, sergent de Mortagne, à frère Macé B. d'Or, procureur des religieux du Val-Dieu, de la métairie de Chastillon, pour défaut de paiement, par Jaquet de Chastillon et par sa femme, d'une rente de 4 livres assise sur la dite métairie (1328, le samedi, veille des grandes Pâques, n. s.); - par Michel le Racher, vicomte de Mortagne, au profit de Jacques de Fresnay, contre Jacques de Chastillon (1328, samedi devant Pentecôte). - Renonciation, par Jacques de Chastillon, au profit des religieux du Val-Dieu, à toute action sur la métairie de Chastillon (1338). - Echange de terres sises à Chastillon, entre les religieux et le sieur Peigné (1710). - Inventaire som. 4 vol. H. t. 2. pag. 135. -

H. 2657. - (Liane). - 2 pièces, parchemin; 1 pièce, papier. - 1264-1725. - Les Châtelets. - Charte de Guillaume de Sarnay, clerc, et de Guiburge, sa femme, contenant accord avec les religieux du Val-Dieu, par lequel le dit Guillaume concède aux religieux le droit de posséder franchement, sans relief et charaux de service et autres devoirs, les biens qu'ils tiennent de lui dans son fief des Châtelets, et que Hugues Pelicon, leur vassal tient en chef des dits religieux, tout l'héritage qu'il possède dans le dit fief ainsi que son autre tenement des Ponts (1264). - Acquêt par les religieux du Val-Dieu, d'héritages sis aux Châtelets (1725). - Ibidem, pag. 135. -

H. 2658. - (Liane). - 3 pièces, parchemin; 1 pièce, papier. - 1215-1272. - Le fief Chaudruin. - Charte de Guérin, vicier, contenant vente avec l'assentiment d'Odeline sa femme, de Guillaume, son fils aîné, ^{et de ses autres héritiers, aux religieux du Val-Dieu, d'un pré} sis en la paroisse de Frings, joignant au fief de Chaudruin, et à l'eau qui coule entre le dit pré et le pré Guillaume du Bois, chevalier (1215). - Charte de Hugues de Courgeon, contenant confirmation des donations de ses père et mère et donation de Champart de Chaudruin, au fief de la Haiesse. De plus, comme il leur avoit donné, à l'époque de la dédicace de leur église, un setier de seigle sur la métairie de Forges et que le metayer fait ait difficulté de les payer, il leur bailla en échange ses droits sur le moulin de Chaudruin, c'est-à-dire le seizième de la mouture (1263, samedi, n. s.); - d'Etienne Basevent et d'Héloïse, sa femme, contenant accord avec les religieux du Val-Dieu, par lequel ceux-ci reçoivent le dit Etienne, comme leur vassal, à condition que lui et sa femme tiennent d'eux franchement et librement, exempts de tous services et reliefs, les biens à cause desquels les dits religieux étoient tenus en reliefs et services pour les acquisitions qu'ils avaient

Val-Dieu - Archives de l'Orne.

avaient faites de Geoffroi du Pont, de Jean du Pont et de feu Jellais du Pont, frères, de feu Fouboche de Saint-Mard et d'Alise, sa défunte femme, tous leurs aux et frères choux (c'est-à-dire de bursa), plus pour les autres services dus par eux pour les acquisitions qu'ils avaient faites de Girard de Sauvre-Loup, chevalier, et de feu Emeline la Haiesse, de feu Roussel de Frestula et de Hugues de Villers, chefs seigneurs d'autrènement qu'il possédait, sur les quelles terres ils avaient acheté tous les droits féodaux (1272, janvier, n.s.). — In eod. tom., série H. t. 2, p. 135. —

H. 2659. — (Liasse). — 4 pièces, parchemin. — 1248-1280. — Prés de la Commeauche. — Charte de Robert Baignard et de Jean Vaidie, contenant vente aux religieux du Val-Dieu, d'un pré sis sur la rivière de Commeauche (1248, octobre); — de Guillaume Borgoigne et de Marie, sa femme, contenant accord avec les religieux du Val-Dieu au sujet de champart (campartagium), qu'ils percevaient sur la terre de la Borgoignerie, au fief de Guillaume de la Houssaie, écuyer, et d'autres d'un pré, sis sur la Commeauche, appelé le pré du Gué (1272, mars); — des mêmes, contenant échange d'un pré sis entre le pré de Gillot Sauvraige et la rivière de Commeauche (1277); — de Bernard Rogon et de Perronelle, sa femme, contenant échange d'une rente de 30 sous assise sur leur maison appelée la Matorière sise sur la Commeauche, que Guillaume, prieur du Val-Dieu, leur avait baillée à vie, contre une autre rente de 30 sous qu'ils possédaient au fief de Guillaume de la Houssaie (1280, mars, n.s.). — Ibidem, pag. 136. —

H. 2660. — (Liasse). — 2 pièces, parchemin. — 1403-1482. — La Coquinière. — Bail à rente par les religieux du Val-Dieu à Jacques Doucoble, d'une pièce de terre sise en la paroisse de Feings, à la Coquinière (1403). — Donation par Jacques Aubri, aux religieux, de terres sises tant à la métairie de la Coquinière (1482). Ibidem, p. 136.

H. 2661. — (Liasse). — 3 pièces, parchemin; 6 pièces, papier. — 1715-1760. — Cornilleau. — Jugement de la haute justice de Soligné, qui adjuge aux religieux du Val-Dieu, une jument trouvée au hêude Cornilleau, paroisse de Feings à titre de seigneurs de la dite paroisse (1760). — Acquêt par les religieux d'une pièce de terre sise à la Cornillière (1715). — Reconnaissance par Catherine Cotin, d'une rente affectée sur les terres de Cornilleau. — Ibidem, pag. 136. —

H. 2662. — (Liasse). — 11 pièces, parchemin; 26 pièces, papier. — 1637-1741. — Le Cornet.

Val-Dieu - Archives de l'Orme -

Le Cornet. - Vente par Alain Dupont, tailleur d'habits, à la Chapelle-Montignon, à Jean Dupont, sabotier, d'une partie de la terre sise à Cornet (1639). - Ventes faites au Cornet par divers particuliers. - Invent. tom. Série H. t. 2. p. 136. -

H. 2663. - (Liasse). - 2 pièces parchemin; 3 pièces papier. - 1271-1637. - Le Coudrais. - charta de Geoffroi Hodoin et de Jacqueline, sa femme, contenant vente à Guerin Hodoin, et à Julienne, sa femme, pour la somme de 50 sous tournois, d'un pré sis près du gué des Coudrais (1271, mars, n. 1.); - de Renaud Hodoin, et de Jeanne, sa femme, contenant vente aux religieux du Val-Dieu, du même pré sis près du bief du Moulin-Neuf, pour la somme de 70 sous tournois (1282). - Pièces de procédure relatives à une rente due aux religieux sur les Petits-Coudrais. - Enquête au sujet de ces droits (1637). - Ibidem, pag. 136. -

H. 2664. - (Liasse). - 1 pièce parchemin; 12 pièces papier. - 1405-1759. - Eulois el. - Mise à rente par Gillet-Boucher, de la baille des religieux de Saint-Martin de Vicieux-Bellême, de trois pièces de terre et d'une pièce de pré sis à Eulois el (1405). - Déclaration de Jean Cornilleau comme aîné d'un fief de Eulois el, à cause de la seigneurie de la Houssaye, à soi, hommage, rachat, tailles, cheval de service et tous autres droits et devoirs de fiefs, tant pour lui que pour ses boursaux, cohéritiers, et franchaux (1604). - Fiefs boursaux du Perche de 1712. Répartition de la somme de 29 livres, en laquelle est compris le fief de Eulois el, mourantuellement et sans moyen de la haute justice de la lignie (1759). - Ibidem, pag. 136. -

H. 2665. - (Liasse). - 1 pièce parchemin; 10 pièces papier. - 1244-1383. - Doucalles. - Copie d'une charta de Robert de Corjon, chevalier, contenant donation aux religieux du Val-Dieu, du consentement d'Yveline, sa femme, pour le salut de son âme et pour celui de son père et de sa mère, de ses frères et de ses sœurs, d'une rente d'un setier de blé, à prendre sur son petit moulin du Mémil, en blé de la même qualité que celui qui est levé sur ledit moulin (1244); - de Jean de Cham-Hayot, chevalier, contenant permission accordée aux religieux, en souvenir de son père, de sa mère et de son cher fils Jean, défunt, de posséder dans son fief tout ce qu'ils y ont acquis ou qu'ils pourraient y acquérir à l'avenir (1258); - de Luc du Mémil, clerc, contenant vente à André de Parvise et à Agnès, sa femme, de deux pièces de terre dont l'une aboutit à la terre de Robert du Mémil et à la terre de Droère (1259); - d'Ulrad
de Villiers

Val-Dieu - Archives de l'Orne -

de Vilperor et de Bestuce, sa femme, contenant permission accordée aux religieux de posséder francs de tous reliefs, services et aides quelconques les terres qu'ils ont acquises ou qu'ils pourront acquérir dans le fief de Doucelles, soit dans la paroisse de Feings, soit dans celle de Saint-Mard de Réno (1399). - Sentence rendue aux assises de Mortagne par Pierre Hilchenourge, bailli d'Alençon, qui déclare que l'hommage de la terre de Bourgeon, réclamer par le procureur du comte d'Alençon, n'était pas dû au comte (1340). - Quitteance donnée par Jean Lagogue, écuyer, fondé de procuration de dame Nicole de Chanceaux, dame de la Chevalière et de Valarchien, sa mère, à Robert Loguerel, prêtre, secrétaire du comte d'Etampes, de la somme de 25 livres, le franc d'or du coin du roi pour 23 sols, pour cours et de la finance de tous les rachats en quoi il pourrait être tenu, pour raisons des héritages que Guillaume Chaudin avait achetés de Bernard de la Ferté, mouvant des fiefs de Valarchien et de Doucelles (1380); - par Nicole de Chanceaux, veuve de Jean Lagogue, à Liot-Journel eccl., écuyer, de la finance due pour les rachats faits par lui, à cause du fief de Doucelles (1383). - Inv. som. serie H. t. 2. p. 136. 137.

H. 2666. - (Liasse). - 16 pièces, parchemin; 13 ceau. - 1284-1782. - La Fontaine-Thory. - Charte de Jean de Memousse et de Julienne, sa femme, contenant vente au pieux et aux religieux du Val-Dieu, pour 60 sous t. d'une rente de 6 sous, monnaie courante, sur un pré sis à Feings, près de la léproserie de la dite paroisse et de la métairie de Colin de Vileraï, joignant au douet qui coule directement du moulin de Chateillon à la léproserie et au chemin de la Barbinière à Mortagne (1284). - Entassement aux religieux du Val-Dieu d'une pièce de terre mise en crée sous la succession de Jean de Fontaine, écuyer, fils de feu Jean de la Fontaine, écuyer, des héritages ayant appartenu à son père, moyennant une rente d'une mine de blé méteil (1371). - Reconnaissance de la dite rente par Roallis Thory et par Jean et Robert Thory, prêtre (1529); - pour Jean Thory, prêtre, et par Colin Thory, son frère, d'une rente de 40 sous et de 6 fromages, au profit de Jacques Chevalier, notaire et secrétaire du roi (1551); - par René Hérose, teneur (1767); - par Jean Lemoine (1782). - Ibidem p. 137. -

H. 2667. - (Liasse). - 5 pièces, parchemin; 19 pièces, papier. - 1616-1729. - Obligation pour le paiement d'arrérages de rentes par Jean Thory (1616). - Procédure au sujet du paiement des dites rentes contre Marin et François Delaitre (1729). - Ibidem p. 137. -

Val-Dieu - Archives de l'Orne. -

H. 2668. - (Liasse). - 3 pièces, parchemin; 1 pièce, papier. - 1372-1715. - La Foucière
 Bail à rente par les religieux du Val-Dieu, à Michel Houdoin et à Jeanne, sa femme, d'une mesure appelée la Foucière du Bignon (1372); - par les mêmes à Jeanne, veuve Michel Houdoin, de la même métairie (1400, 1^{er} Avril, n.s.). - La Foulerie
 Vente par Michelle Lebouc à Jacques Peigné, charpentier, d'une pièce de terre sise près de la Foulerie (1713). - Retrait féodal, exercé sur Jacques Peigné, par les religieux, à cause de la dite acquisition (1715). - Invent. som. série H. t. 2, pag. 137. -

H. 2669. - (Liasse). - 15 pièces, parchemin; 1 sceau. - 1339-1783. - La Guinardièrre
 - Vente pour Robin Logre et pour Catherine, sa femme, aux religieux du Val-Dieu, d'héritages sis au Bignon de la Guinardièrre (1399); - par Regnault Monchenon, aux mêmes d'une rente assise au même lieu (1399). - Bail à rente par les religieux à Jean Drouin, « thieuclier », de la métairie du Bignon (1405). - Donation aux religieux par André Bennelberry, écuyer, et par Jeanne de Bonnel, sa femme, d'une rente de 13 sous t. que leur et leur frère Colin Logre, « pour estre les dicts Bennelberry et sa dite femme et leurs prédécesseurs et héritiers acueilliz es bienfaiz, messes, prières et oraisons qui j amès seront faiz au dict lieu de Val-Dieu et pour estre iceux mariés mis au matrologe de l'église du dict Val-Dieu » (1446, 8^{es} janv. n.s.). - Reconnaissance par Marin Rousseau, d'une rente de 17 sous assise sur le Bignon de la Guinardièrre (1607). - Titre noir et consenti par Pierre Boucher, sabotier (1783). - Ibidem, p. 137. -

H. 2670. - (Liasse). - 4 pièces, parchemin; 1 sceau. - 1233-1254. - La Guincendière
 Charte de Gervais de Vincent, contenant donation aux religieux du Val-Dieu, d'une pièce de terre qu'il possédait entre le chemin du Boulay (de Bolet) et la terre de feu Galebois (1233); - de Gervais Guincendière, contenant échange avec les religieux du Val-Dieu, du consentement de Robert, son frère aîné, d'une pièce de terre située au chemin allant du Boulay à Feings, et aboutissant à la terre donnée aux religieux par Hugues de Courgeon, chevalier, contre le tiers de l'hébergement de la Bourguinière, qui lui ont donné les dits religieux (1240); - de Girard de Guincendière et de Marguerite, sa femme, contenant vente aux religieux du Val-Dieu, pour 10 livres t. d'une pièce de terre sise entre les fossés des dits religieux et la terre de la Grosse-Boulaye (Bodeta), la dite pièce nommée Noire-Épine, au profit de Guillaume de la Houssaie, avec confirmation des droits des religieux sur la Bourguinière (1254).
 96. 4. p. 137.

Val-Dieu - Archives de l'Orne -

H. 2671. - (Liasse). - 7 pièces, par chemin; 1 sceau. - 1272-1279. - Charte de Geoffroi de Commeauche et de Lejarde, sa femme, contenant vente aux religieux du Val-Dieu, pour la somme de 21 livres et. sur laquelle ils donnerent 2 sous pour la pitance du couvent, de l'héritage qu'ils possédaient au fief de Girard de Guincant, au Perroussot, de la succession de Guiburge, mère du dit seigneur (1272, février, n. 3.); - de Michel Martin et d'Oudeline, sa femme, contenant approbation de la vente faite aux religieux, par Geoffroi de Commeauche, frère de la dite Oudeline (1272); - de Gilles Sauvage, contenant approbation de la même vente (1273); - de Girard de Guincant et de Marguerite, sa femme, contenant vente aux religieux, pour 13 livres et. d'une pièce de terre sise entre les fossés dudit prieur, le champ de Noire-Epine et la dite terre (1276); - des mêmes, contenant vente aux religieux, pour 100 livres et. de l'héritage qu'ils possédaient au fief de Guillaume de la Houssaye, de l'échoite de Gervais de Guincant, père du dit seigneur (1279, ^{fév.} n. 3.); - de l'archidiacre du Corbomais, contenant notice de la renonciation faite aux religieux, par Marguerite, femme de Girard de Guincant, à tous ses droits de dote ou de donaire sur l'héritage de la Guincendière vendu par son mari (1279). ^{Id.} p. 137, 8.

H. 2672. - (Liasse). - 16 pièces, parchemin. - 1531, - 1688. - Bail à moitié pour neuf ans par les religieux du Val-Dieu, à Pierre Debray de la métairie de la Guincendière, Awa en plus le dit premier, 4 boisseaux de blé, un porc moyen et un poinçon de cidre, pris sur la porcherie et sur les cidres des religieux (1531); - par P. Dom Pierre Rivière, prieur du Val-Dieu, à Thomas Mahou, bal auxseur, de la même métairie (1580); - par Dom Macaire Verreul, prieur, à Denis Renier, de la même métairie (1688). - Invent. Som. Serie H. t. 2. pag. 138. -

H. 2673. - (Liasse). - 6 pièces, parchemin. - 1242-1256. - Hayes (Les). - charte de Guieris, Vivien et de Guillaume, son fils, contenant vente, avec le consentement de leurs femmes, Oreline et Héloïse et de leurs héritiers, à Robert de champs (de Campis), d'une pièce de terre sise en la paroisse de champs, joignant au bief du Moulis-Neuf et à la terre de Robert de Corjon et à celle de Gervais Hodoin. Est acte fut en outre ratifié par Guillaume des Hayes, seigneur du fief (1242, nov.); - de Robert des champs et d'Alésia, sa femme, contenant vente aux religieux du Val-Dieu de la même terre (1251, mars, n. 3.); - des mêmes, contenant reconnaissance d'une rente de 60 sous assés. ^{sur}

Val-Dieu - Archives de l'Orne, -

sur les biens situés au fief des Hayes (1256). - Invent. som. série H. t. 2. p. 138, -

H. 2674. - (Liasse). - 4 pièces, parchemin. - 1557-1789. - Hôtel-Chapéron.

P. Bail à rente par Jean Lassière, ^{ère} sieur de Val-Dieu, à Pierre Chastelier, de deux fermes de maisons tout en un tenant, joignant au chemin de l'Étra du Bourg-Neuf aux champs de Mouffiloux (1555). - Reconnaissance par Jean et Jean Gabriel, frères, se portant forts pour Jacques Chevalier, d'une rente de 15 livres, comme tenants d'une ferme de maison et d'un vieux passage au bout (1614); - par Jacqueline Cottin, veuve de Pierre Varenne, de la même rente, à cause de l'implacement d'une maison à présent en mesure, joignant le chemin de l'Hôtel-Chapéron au Bourgneuf (1749); - par Henri Boulay, tailleur d'habits à Saint-Mard de Réno, et par Pierre Baucher, sabotier au Bourg-Neuf, de la même rente assise sur l'Hôtel-Chapéron (1783). - Ibidem pag. 138. -

H. 2675. - (Liasse). - 12 pièces, parchemin, 13 sceaux. - 1279-1507. - Charte de Mathurin Forestier et d'Emeline, sa femme, contenant vente aux religieux du Val-Dieu, pour 20 livres st. d'une rente de 40 sous, monnaie courante, que feu Guillaume de la Housaye et Isabelle, sa femme, père et mère d'Emeline, leur avaient donné en franc mariage, à savoir 33 sous assignés sur la métairie de la Poterie et 7 sous assignés sur le champ de la-Fosse (campus Forca), en la paroisse de Feings, joignant le sentier allant de l'Érarde à Feing. Cette vente fut autorisée par Guillaume de la Housaye, seigneur du fief où est située la dite métairie (1279). - Vente par Jean de la Housaye, écuyer, aux religieux du Val-Dieu, pour le prix de 11 livres st. d'une rente de 22 sous assise sur tous ses héritages (1303, samedi après Pâques, n. d.). - Abonnement par le même à Huet de Sauvelou et à Aubin de Sauvelou, son fils aîné, du droit de rachat de tous les héritages que le dit Huet et ceux qui de lui ont cause, tiennent en fiefs du dit écuyer, tant en fiefs et vassaleries comme en domaines, terres arables et non arables, prés, pâturages, hébergements, vignes, vergers, bois, hayes, pour le prix de 60 sous de rachat (1333). - Sentence de Jean Le Prestre, vicomte du Perche, aux plaids de Montagne, au sujet d'une rente assise sur la Housaye, au profit des religieux (1383). - Bail à rente par les religieux de la métairie de la Merrerie (1497). - Échange fait par Gilles Fleury, de tout ce qu'il possède à la Housaye, avec Jacome, sa mère, ^{veuve}

Val-Dieu - Archives de l'Orne. -

œuvre de Robin Fleury (1507). - Invent. tom. série H. t. 2. pag. 138. -

H. 2676. - (Liasse). - 24 pièces, parchemin; 1 sceau. - 1315-1785. - Vente par Jean de la Houssaye, écuyer, aux religieux du Val-Dieu, pour la somme de 30 livres, d'une rente de 60 sous (1315); - par Colin Roussel et Jeanne, sa femme, à Jean de la Houssaye, écuyer, pour la somme de 40 sous, d'une rente de 25 sous (1318). - Bail à rente par Robert Loquetel, prêtre, chanoine en l'église de Loussaint de Mortagne, à Jean Le Chaisne, dit Le Barbier, d'une pièce de terre sise à Flings (1377). - Reconnaissance par Michel Christophé Pied, tailleur d'habits, et pour ses cohéritiers, propriétaires de la métairie de la Houssaye, d'une rente de 35 sous, au profit des religieux du Val-Dieu (1785). - Invent. tom. série H. t. 2. pag. 138. -

H. 2677. - (Liasse). - 57 pièces, parchemin; 2 sceaux. - 1480-1609. - Titres et acquêts par les religieux du Val-Dieu, de la métairie de la Houssaye, avec les anciens titres de la Merrerie. - Reconnaissance par Raoulin Marays, par Jean Beaudouyn et par Robin Fleury, d'une rente de 10 deniers de cens au profit des religieux du Val-Dieu, pour être exempts des droits de rachat et autres devoirs féodaux (1480). - Transport par Jean Beaudouyn aux religieux de tous les héritages qu'il avait acquis des héritiers de feu Jacques Fleury, en la paroisse de Val-Dieu, en la seigneurie de la Houssaye (1491). - Bail à rente par Jean Guyard à Jean Beaufils, prêtre, d'une grange sise à la Houssaye (1509). - Retrait féodal exercé par les religieux sur Jean Beaufils (1517). - Vente par Rodolphe Faquet, licencié en droits, seigneur de Mauny, lieutenant général au bailliage de Perche à Thomas Bigot, bardelet, d'une pièce de terre sise à la Houssaye (1597); - par Thomas Bigot, aux religieux du Val-Dieu de la même terre (1609). - Invent. tom. série H. t. 2. pag. 138 et 139.

H. 2678. - (Liasse). - 6 pièces, parchemin; 5 pièces, papier. - 1512-1771. - Reconnaissance par Marin Rousseau, d'une rente de 10 deniers de cens à cause d'une mesure appelée l'Étre-Matelin, dépendant de la seigneurie de la Houssaye (1512). - Vente par Jean Rigollet, journalier, aux religieux du Val-Dieu, d'une pièce de terre faisant partie de la baille de la Houssaye (1704). - Bail à ferme, par les religieux, à Henry Bandoire, de la métairie de la Houssaye (1771). - Ibid. p. 139.

H. 2679. - (Liasse). - 14 pièces, parchemin. - 1409-1679. - La Hubbarderie. - Bail à rente par les religieux du Val-Dieu, à Guignard Hubert, de quatre pièces de terre,

Val-Dieu - Archives de l'Orne -

terre, joignant au chemin tendant de l'hébergement du Bourgneuf à la métairie du Centre (1409, 24 mars, n.s.). - Déclaration de la métairie de la Hubardière par Colin Guynard (1550); - par Pierre Beaufile (1629); par Pierre Rousseau, veuve de Robert Rousseau (1679). - Invent. son. série H. t. 2. pag. 139. -

H. 2680. - (Liasse). - 34 pièces, parchemin; 2 pièces, papier. - 1599-1648. - Litres, acquêts et échanges, concernant la Hubardière. - Vente par Françoise Beaufile, veuve de Denis Cornilleau, à Yvon Péroost, lab. ouvrier, d'une ferme de maison « prise es vieilles maisons de boys, » assise au lieu de la Hubardière, joignant au chemin de la Croix-Touenne à Montfrilon, d'autre côté aux communes (1599); - par Jean Moussainet, sergentier, aux religieux du Val-Dieu, d'une pièce de terre de prés ent en herbage assise près le lieu de la Hubardière (1626); - par Yvon Péroost, lab. ouvrier, aux mêmes, des maisons et héritages qu'il possède au lieu de la Hubardière, & près le chemin qui va du Bourgneuf à la Merrerie et de la Merrerie à la croix de la Guincendière (1638); - par Noël Péroost, marchand, demeurant au val de Mortagne, paroisse de Loisé, aux mêmes, de cinq quarts et demi de terre assis dans les noës de la Hubardière, plus d'un prés appelé le Pré au Loup, joignant à la rivière de Villette et d'un lot de prés assis au lieu de la Planchette, joignant au ruisseau coulant de la Mare-Châtillon, au moulin (1662), etc. - Invent. son. série H. t. 2. pag. 139. -

H. 2681. - (Liasse). - 6 pièces, parchemin. - 1646-1783. - Baux de la métairie de la Hubardière; - par dom Hugues Chapellot, religieux du Val-Dieu, procureur général de la maison, à Julien Sorage, sieur de Long, de la dite métairie, p. pour 26 livres (1646). - continuation du bail par dom Anthoine Guédonne, prieur, à Jacques Mary (1683). - titre nouvel d'inscrite de 18 souches sur la Hubardière, consenti par Jacques Fillette (1783). - Ibidem pag. 139. -

H. 2682. - (Liasse). - 1 pièce, parchemin. - 1365. - La Tourandière. - Bail à rente par Bernard de la Ferté, chevalier, à Colin Logre, d'une métairie appelée la Tourandière, joignant à la mesure de Jean Guynard (1365, mardi, 13 février, n.s.)

H. 2683. - (Liasse). - 12 pièces, parchemin; 3 pièces, papier; 11 caes. - 1376-1787. - Le Marchais. - Bail à rente par Robin Olivier et par Marie, sa femme, veuve de Perrot joignant à Jehan Rogot, d'une métairie assise au hameau du Marchais (Marchais)

Val-Dieu - Archives de l'Orne -

(Marchais) (1376); - par les religieux de Val-Dieu, à Guillot et à Thénost Regnoust, de la métairie du Marchais (1226, 6 mars, n.s.). - Déclaration par les religieux des héritages, qu'ils tiennent de Barbe de Servien, baronne de Longni, veuve de Rémalaud, veuve de Pierre de Gruel, chevalier, marquis de la Frette, la Ventouse et autres lieux, conseiller du roi en ses conseils, lieutenant général de ses armées, gouverneur de la ville de Chartres et du pays chartrain, et de la ville et citadelle du Pont-Saint-Esprit, tutrice de ses enfants, pour le fief du Bas-Marchais tenu de la terre noble seigneurie et haute justice de la Ventouse (1665). - Inv. no. 11, t. 2, p. 139.

H. 2684. - (Liane). - 6 pièces, parchemin; 2 sceaux. - 1271-1276. - Memoussu. Charte de Jean Belud et d'Ysabel, sa femme, contenant vente aux religieux de Val-Dieu, pour la somme de 30 livres et de l'héritage qu'ils possèdent au Memoussu (1276, avril); - de Guillaume Borgoigne et de Marie, sa femme, contenant vente aux mêmes, pour 35 sous, d'une pièce de terre devant de la dite dame située entre la terre de Jean de Memoussu et celle de Hugues de Memoussu, aboutissant à la terre de Geoffroi de Commauche (1273, mars, n.s.); - de Hugues de Memoussu, contenant vente, avec le consentement d'Ermenande, sa femme, à Guillaume de Savelou, chevalier, pour 55 sous et de 5 sous, monnaie courante au pays, assignée sur une pièce de terre, joignant à la haye des religieux de Val-Dieu et à la haye des Eschinestes, aboutissant à la terre de Jean de Memoussu et au champ de Perroust (1273); - de Geoffroi de Memoussu et de Teame, sa femme, contenant vente aux religieux de Val-Dieu, pour 9 livres et demi et d'une pièce de terre vis-à-vis au val des Baubelaires, aboutissant à la terre de Girard de Guincant (1274); - de Jean de Memoussu et d'Alice, sa femme, contenant vente aux mêmes, pour 40 sous et d'une pièce de terre appelée les Perrers, située au fief de Robert de Sautz, entre la terre de Robert Le Ferre de Marchainville (Marcheville) et la terre que les religieux ont achetée de Guillaume de Borgoigne et à la terre que Geoffroi de Commaux leur a vendue (1275, avril); - de Teame, fille de feu Ernaud Le Roux, contenant vente, aux mêmes, d'une pièce de terre située près de la terre de Jean de Memoussu, aboutissant aux marnières des religieux (1276, mars, n.s.) Ibid. p. 139, 140.

H. 2685. - (Liane). - 4 pièces, parchemin; 4 sceaux. - 1281-1285. - Charte de Jean, dit Géhois de Memoussu, contenant vente aux religieux de Val-Dieu, pour la somme

Val-Dieu - Archives de l'Orne.

somme de 15 livres et 10 sous, d'une rente de 30 sous assise sur ses héritages (1281, mars, n.s.); - de Guillaume Ernaud et d'Agnès, sa femme, de Jean Ernaud et de Hédile, sa femme, de Johamet et Ernaud et de Teame, sa femme, et d'Alise, leur soeur, fille de feu Ernaud Le Roux, contenant vente à Geoffroide Memouste et à Teame, sa femme, pour la somme de 32 livres, monnaie courante, de son hébergement de la sauragère sis au fief de Guillaume de Reingohier (1282); - de Jean de Memouste et de Julienne, sa femme, contenant vente aux religieux du Val-Dieu, pour la somme de 100 sous, d'une rente de 10 sous, monnaie courante, assise sur un pré et une pièce de terre joignant la Léproserie, entre la terre de Colin de Villerey et le douct coulant de moulin de Châteillon à la dite Léproserie et au chemin de la Barbinière à Mortagne (1284); - de Mathieu de Memouste et de Chrétienne, sa femme, contenant vente aux mêmes, pour 4 livres, d'une pièce de terre et de la moitié d'une noë, indivise entre lui et Guillaume de Memouste, son père, entre la terre de Guillaume Loustelher, aboutissant au chemin de Fings à Auteuil, la dite noë aboutissant au douct de Villete et à la Noë de Jean de Memouste (1285). - Invent. non. série H. t. 2. pag. 120. -

H. 2686. - (Liasse). - 6 pièces, parchemin; 1 sceau. - 1301-1405. - Charte de Jean de Memouste, barbier, et de Julienne, sa femme, contenant vente aux religieux du Val-Dieu, pour 35 sous, de leur part d'un pré situé au-dessous de la Léproserie de Fings et côtoyant le ruisseau coulant de l'étang de Châteillon et les terres de Guillaume Chopin et d'autre part le chemin royal et au pré de Colin de Memouste (1306, mars, n.s.). - Vente par Pasquier de Memouste et par Marie, sa femme, aux mêmes, pour la somme de 135 sous, d'une rente de 10 sous ou de monnaie courante assise sur leurs héritages (1325, n.s.); - par Jean de Memouste et par Héloïse, sa femme, aux mêmes, pour la somme de 100 sous, ou de monnaie courante, assise sur une pièce de terre joignant au vergier de Pasquier de Memouste et aux biefs qui servent au moulin de la Houssaye et au chemin de comte (1325); - par Simon Doublet, aux mêmes, pour la somme de 9 livres, d'une rente de 10 sous et 4 deniers, sur leurs hommes de Memouste (1333); - par Guillaume de Memouste et par Isabelle, sa femme, aux mêmes, pour 10 livres, d'une rente de 20 sous assise sur tous leurs héritages (1336, mercredi après l'Épiphanie). - Reconnaissance par les

Val-Dieu Archives de l'Orne.

par les héritiers de Jean de Memoussée, d'une rente de 15 sous assise sur leurs héritages (1405). — Invent. som. de vic H. 4. 2. pag. 140. —

H. 2687. — (Liasse). — 8 pièces, parchemin; 9 pièces, papier. — 1350-1782². — Adjudication aux religieux du Val-Dieu des héritages de Chrétien Belutel, pour non payement de rente (1350). — Promesse par Simon Lemargueriel de payer aux religieux du Val-Dieu, une rente de 27 sous et de 11 deniers de taille, pour raison d'un hébergement assis à Memoussée, « où souloit demeurer Jehan Belutel », (1395). — Reconnaissance par Jean Gohier, de la dite rente (1782). — Ibidem pag. 140. —

H. 2688. — (Liasse). — 13 pièces, parchemin; 3 pièces, papier. — 1402-1782. — Mise à rente par Colin de Commauche, de la baille des religieux du Val-Dieu, de la moitié d'un hébergement assis à Memoussée, joignant d'un côté au chemin de la maison Germaine Pelléon au chemin de comte et à la sente tendant de Memoussée au Grand-Marchois (1402). — Reconnaissance par Louis Lebailly, d'une rente de 16 sous 6 deniers assise à Memoussée (1782). — Ibidem pag. 140. —

H. 2689. — (Liasse). — 3 pièces, papier. — 1733-1739. — La Meslerie. — Acquêt par les religieux du Val-Dieu, de la terre de la Meslerie, è eux vendue par François Chastel (1733); — par les mêmes, d'une autre terre sise aux Mesleries (1739). — Ibidem, pag. 140. —

H. 2690. — (Liasse). — 2 pièces, parchemin. — 1403-1773. — La Métairie. — Mise à rente par Colin de comte et par Jeanne, sa femme, de la baille des religieux du Val-Dieu, pour une rente de 18 sous, d'une pièce de terre joignant aux terres de la métairie appartenant aux religieux de Saint-Eloi, d'une autre pièce de terre joignant aux près de Saint-Eloi et d'autre bout à la Fontaine de Culois et d'une autre pièce de terre joignant au chemin de Culois et à Plate-Mare (1403). — Bail à ferme pour Don Brunneau Renouard, procureur des religieux du Val-Dieu, à Louis saint-Douard de la terre de la Métairie (1763) etc. — Ibidem pag. 140 et 141. —

H. 2691. — (Liasse). — 18 pièces, parchemin. — 1402-1650. — Montfrilou. — Bail héréditaire, en présence de chambriers de l'évêque de Chartres, par les religieux du Val-Dieu, à Perrin Bourgoigne et à ses deux enfants, à labourage à moitié, de la métairie de Montfrilou (1402). — Bail à ferme perpétuelle par les mêmes, à Jean Guillin, de la métairie de Montfrilou (1566); — par les mêmes, à Pierre et à Jean ^{les Thorys}

Val-Dieu - Archives de l'Orne -

les Thorys, laboureurs de la terre de Montfréoulx (1650). - Inv. tom. Serie H. 1. 2. pag. 141.

H. 2692. - (Liasse). - 18 pièces, parchemin. - 1346-1452. - Les Moulineaux
charte de Guéris, Vivien, contenant vente, du consentement d'Odeline, sa femme,
de Guillaume, son fils aîné, et de tous les autres héritiers, aux religieux du Val-Dieu,
pour la somme de 9 livres et d'une pièce de terre de cinq setiers (minorum) et d'une
moitié située entre la Viviennière et le moulin, de feu Gervais, joignant à la terre de
feu Robert Corven (1346, janvier, n.s.). - Vente par Jean Piquart et par Jeanne, sa
femme, à Guillaume de Memoussé et à Grabal, sa femme, pour la somme de 40
sols, d'une rente de 4 sous assise sur leurs héritages (1384, samedi devant Pâques
fleuries, n.s.); - par Jean Le Camus et par Saincote, sa femme, aux religieux
du Val-Dieu, pour la somme de 4 livres et d'une rente de 8 sous assise sur leurs
héritages (1338). - Reconnaissance par Jean de la Fontaine, curé, d'une
rente de 10 sous assise sur les moulins du Moulineaux (1375, janvier, n.s.). -
Saisine baillée aux religieux du Val-Dieu, du moulin du Val-Dieu, pour défaut
de paiement d'arrérages de rente (1452). - Ibidem pag. 141. -

H. 2693. - (Liasse). - 16 pièces, parchemin; 4 pièces, papier. - 1412-1695. - Prise
à rente par Perrot Legrand, de la baillie des religieux du Val-Dieu, de la moitié
par indivis de la métairie de Moulineaux, joignant à l'eau coulant des Mou-
lineaux au moulin, Regnoust (1412). - Acquit par les religieux de deux bois
sallés de terre aux Moulineaux (1695). - Ibidem pag. 141. -

H. 2694. - (Liasse). - 2 pièces, parchemin; 38 pièces, papier. - 1476-1756. - Copie
d'une prise à rente par Ambroise Pinçon et par Thémote, sa femme, de la baillie
des religieux des hébergements des Moulineaux (1478). - Mémoire des religieux
contre Jacques Gilles Pierre Magné, procureur aux sièges royaux de Mortagne,
propriétaire de la terre des Moulineaux (1754). - Ibidem, pag. 141. -

H. 2695. - (Liasse). - 3 pièces, parchemin; 1 pièce, papier; un sceau brisé. - 1316-1740. -

Les Noës. - Vente par Huot le Barbier et par Milesant, sa femme, par Guil-
laume le Barbier et par Alès, sa femme, aux religieux du Val-Dieu, d'une pièce
de terre assise entre la terre des religieux et la Noë-Ronde (1316, samedi après
la Purification, n.s.). - Cession par Lorenz de Bohigni et par Holois, sa femme, aux
mêmes, d'une pièce de pré, en échange d'une moitié ou hie à Feings (1325). - Acquit
par les

Val-Dieu - Archives de l'Orne.

par les religieux d'un taillis et d'une boissellée de présise aux Noës-Girouard (1733);
d'une pièce de terre sise aux Noës-Rondes (1740). - Invent. som. Serie H. t. 2. pag. 141.

H. 2696. - (Liasse). - 3 pièces, parchemin; 1 sceau. - 1279-1505. - Le Pont. - Charte de Hugues Pelichon, contenant accord au sujet des chemins situés entre ses deux maisons au lieu du Pont, près de la métairie des religieux du Val-Dieu, dont il prétendait interdire l'accès à leurs charrettes et à tous leurs bestiaux, par lequel, de l'avis de prudes hommes, et sur le conseil de ses amis, il leur accorde l'autorisation de circuler sur ce chemin sans aucun empêchement (1279, février, n.s.). - Bail à rente par Robin du Pont, à Adam Baron, et à Catherine, sa femme, de la métairie du Pont (1460). - Arrêt du parlement de Paris obtenu par les religieux, « pour rendre de certaines bores et chossées et autres choses » qu'ils avoient été condamnés à rétablir (1505). - Invent. som. Serie H. t. 2. pag. 141. -

H. 2697. - (Liasse). - 12 pièces, parchemin; 1 pièce, parchemin. - 1528-1672. - Bail par forme de métairie « et moises ou au ferme de grain », pour neuf ans, par les religieux du Val-Dieu, à Denis Baron, de la métairie du Pont assise aux paroisses de Feings et de Villiers (1528); - par les mêmes à Jeanne Baugis (1672). - Ibid. pag. 141.

H. 2698. - (Liasse). - 3 pièces, parchemin. - 1665-1710. - Le Pré-des-Eaux. - Vente par Michel Drouin, tuteur, à Cyprien Rousseau, curé de Feings, d'un lot de terre appelé le Pré-des-Eaux (1665); - par Gilles Pied aux religieux du Val-Dieu, du même pré, comme donateur de Cyprien Rousseau, son oncle (1709); - par le même, aux mêmes, d'un autre prés sis proche le lieu des Friches, provenant d'un échange fait entre les religieux et Cyprien Rousseau (1710). - Ibidem pag. 141. -

H. 2699. - (Liasse). - 1 pièce, parchemin; 2 pièces, papier. - 1713-1718. - La Provière. - Vente par François, Jacques et Nicolas Andrées, frères, à Jacques Vallée, de plusieurs pièces de terre sises à Feings (1713). - Cession par Jacques Vallée, aux religieux du Val-Dieu, exerçant le droit de retrait d'héritages sis à la Provière (1715). - Ibidem pag. 142. -

H. 2700. - (Liasse). - 1 pièce, parchemin; 1 sceau. - 1392. - Fief Rotrou. - Déclaration de Jean Saugeron, aîné, pour le fief Rotrou (1392). - Ibidem pag. 142. -

H. 2701. - (Liasse). - 6 pièces, parchemin; 6 pièces, papier. - 1631-1725. - La Rupinière. - Sentence du présidial de Chartres, obtenue par les religieux du Val-Dieu, contre Alexandre Rousseau, au sujet de l'axe de la Rupinière (1631). - Acquêt par les religieux de six bois
- sours de

Val-Dieu - Archives de l'Orne. -

seaux de taillis au fief de la Ruyinière (1725). - Invent. som. Serie H. t. 2 pag. 162. -

H. 2702. - (Liasse). - 4 pièces, parchemin; 21 caans. - 1273-1285. - Les Sauciez.
Charte de Guillaume de Sauvclou (de Sabvolespo), écuyer, contenant reconnaissance de bail à lui fait à titre hérédital, moyennant une rente de 50 sous t., par H., abbé de la Trappe, par le doyen de Mortagne, par le prieur de Val-Dieu et par le gardien de Saint-Éloi-Mortagne, d'une métairie appelée les Sauciez, sur laquelle feu Girard de Sauvclou leur avait légué des rentes pour son anniversaire (1273); - de Jean, gardien du couvent de Saint-Éloi-Mortagne, ordre de la Trinité des Égyptiens, contenant vente aux chanoines du Val-Dieu, pour 54 sous, d'une rente de 5 sous et 5 deniers, monnaie courante, que feu Girard de Sauvclou, chevalier, avait donnée par testament audit couvent, pour son anniversaire, assise sur une métairie nommée les Sauciez (1275); - de Robert, abbé de la Trappe, contenant vente aux mêmes, pour 10 livres t., d'une rente de 16 sous, que feu Girard de Sauvclou, chevalier, avait donnée à la dite abbaye, pour son anniversaire, assignée sur la métairie des Sauciez (1284); - de J..., doyen du chapitre de l'abbaye de Mortagne, contenant vente aux mêmes, pour 60 sous t., d'une rente de 5 sous et 5 deniers, monnaie courante, que le dit défunt avait donnée, pour son anniversaire, et assignée sur la métairie des Sauciez (1285, mars, n.s.). - Invent. som. Serie H. t. 2 pag. 142. -

H. 2703. - (Liasse). - 16 pièces, papier. - 1594-1770. - La Sauronerie. - Vente pour la terre de la Sauronerie, par Jean Rousseau, rendu à Olivier Bigot, aîné (1594); - par Pierre Bouchet, aîné, rendu aux religieux (1625); - par Jacques Poisson, sieur des Nuisements (1686); - par Renée Thérèse Marguerite Baril, aînée et femme de foi, au lieu et place de Nicolas René Baril, écuyer, seigneur et patron de Feings, son père (1770).
n.s. f. 162.

H. 2704. - (Liasse). - 7 pièces, papier. - 1478-1711. - La Sauvagerie. - Copie d'une prise à rente, par Pierre Sauvage, de la bailliée des religieux de Val-Dieu, d'une pièce de terre située au lieu de la Fontaine (1478, janvier, n.s.). - Procédure soutenue par les religieux pour obtenir paiement d'arriérés de rente assise sur la Sauvagerie (1711). - Ibid. f. 162.

H. 2705. - (Liasse). - 9 pièces, parchemin. - 1527-1782. - Vente par Jean Gohier et par Simonne, sa femme, à Louis Gaignon, prêtre, « d'un bouge de maison ou quel il y a une cheminée » joignant à la chambre d'Immaculée, fille de Jean Tausselet, plus d'un petit loteracau de terre planté d'arbres fruitiers, joignant d'un côté à la dite Immaculée et d'autre

et d'autre à la commune de la Sauvagerie (1527). - Reconnaissance par Mathurin Poissier, sabotier, d'une rente pour héritages sis au lieu des Perriers de la Sauvagerie (1782). - Ibid. p. 142.

H. 2706. - (Liasse). - 6 pièces, parchemin; 2 sceaux. - 1266-1299. - Sauveloup. - Chartre de Guillaume de Sauveloup (de Salvulupo), chevalier, contenant cession, avec le consentement de Guillaume de Sauveloup, son fils, à Robert Tagant, de deux pièces de terre et d'un pré qu'il avait acquis de feu Odeline la Formesne, pour 60 sous de monnaie courante et une douzaine de poulets (1266); - du ministre et des frères de la maison de Saint-Eloi de Montagne, contenant cession aux religieux du Val-Dieu, de legs fait à la dite maison, par Gérard de Sauveloup (1277, mercredi après Noël, n.s.); - de Guillaume de Sauveloup, écuyer, contenant accord avec le prieur du Val-Dieu, au sujet des héritages qu'il avait achetés de Girard de Sauveloup, chevalier, son oncle, et de Guillaume Sauveloup, chevalier, son père, dans son fief du Pont et dans le fief du Breuil, en censive, en fief et en domaine, par lequel il reconnaît qu'il est tenu de leur garantir la possession des dits héritages et qu'il ne peut faire passer les hommages et les corvées attachés aux dites terres en autres mains, à la charge de leur payer seulement 3 deniers de monnaie du pays, à la mort de l'homme de foi, qu'ils sont tenus de lui donner (1279); - du même et de Mabile, sa femme, contenant vente aux religieux du Val-Dieu, pour 50 sous, d'une rente de 5 sous, monnaie du pays, acquise par feu Guillaume de Sauveloup, chevalier, son père, de Hugues de Memoussu, aboutissant à la terre de Teay, de Memoussu et au champ de Perrouset (1284). - Donation par Geoffroi de Sauveloup, aux religieux du Val-Dieu, d'une mesure de froment à la mesure de Corbonnais, « six deniers moins que l'ité », de rente annuelle (ita). Inv. rom. t. 2, p. 9. 142-43.

H. 2707. - (Liasse). - 9 pièces, parchemin; 1 sceau. - 1340-1365. - Vente par Jean de Bellegarde, à Lubin de Sauveloup et à Clémence, sa femme, d'une rente de 4 livres (1340, février, n.s.); - par les mêmes, aux religieux du Val-Dieu de la même rente (1340). - Ensisinement au profit des religieux, exécuté par Gaultier de Meulles, sergent de madame d'Alençon, des héritages appartenant à la veuve de Lubin de Sauveloup, tutrice de ses enfants sous-âgés, à Guillaume de Sauveloup et à Tcamme, sa sœur, veuve de Jean Potier (1362). - Donation par Guillaume de Sauveloup, Perrot de Sauveloup, clerc, et Tcamme, fille dudit Guillaume, et par Laurent, fils de la dite Tcamme, aux religieux du Val-Dieu, de tous leurs biens meubles et héritages pour être assés

Val-Dieu - Archives de l'Orne. -

être associés de leur vivant aux bienfaits des dits religieux et avoir leur sépulture dans leur maison après leur mort (1365). - Invent. som. Serie H. t. 2 pag. 143. -

H. 2708. - (Liasse). - 16 pièces, parchemin. - 1407-1587. - Avec rendu à très noble et puissante dame, madame Isabel de Montgichan, jadis femme de monsieur messire Nicolas, seigneur de Longni, chevalier, dame de la Beurrière et de la Housaye, au regard de la terre de la Beurrière, ayant la garde de ses enfants mineurs, par les prieurs et le couvent du Val-Dieu, à foi, hommage, rachat, tailles et cheval de service abonnées à la somme de 60 sous ti, par feu Jean de la Housaye, seigneur du dit lieu pour une métairie appelée le Bas-Sauvelou (1407). - Donation par Noël le Sauvage, aux religieux du Val-Dieu, de ses droits sur la métairie du Haut-Sauvelou (1488). - Acquis par les religieux du Val-Dieu, d'héritages sis à Sauvelou (1587). - Ibid. p. 143.

H. 2709. - (Liasse). - 15 pièces, parchemin; 5 pièces, papier. - 1498-1682. - Bail à ferme par les religieux du Val-Dieu à Philippot Hutin, de la métairie de Sauvelou (1492); - par les mêmes à Jacques Deshayes, de la même terre (1682). - Ibidem pag. 143.

H. 2710. - (Liasse). - 1 pièce, parchemin; 2 pièces, papier. - 1716-1739. - Mourant de Soligni. - Acquis par les religieux du Val-Dieu, d'une pièce de terre sise au fief de Goujardière, mourant de haute-justice de Soligni (1716); - d'une pièce de terre sise aux Longrais; joignant les terres du Boullay aux Abolettes, relevant en roture de la seigneurie de Soligni (1733). - Ibidem pag. 143. -

H. 2711. - (Liasse). - 1 pièce, parchemin; 11 eau. - 1248. - Les Touchettes. - Charte de Nicolas Bocher, de saint-Mard de Reno, contenant vente à Guillaume, prieur du Val-Dieu, du consentement d'Alexis, sa femme, d'une pièce de terre que la dite dame avait eue en mariage (1248. J. univ. v. m. s.). - Ibidem pag. 143. -

H. 2712. - (Liasse). - 1 pièce, parchemin. - 1775. - La Sourrière. - Bail à ferme par les religieux du Val-Dieu, à Jacques Guimont, laboureur, de la terre et métairie de la Sourrière (1775). - Ibidem pag. 143. -

H. 2713. - (Liasse). - 1 pièce, parchemin. - 1500-1782. - Le Cartré. - Déclaration par Guillaume Chastel des héritages qu'il tient des religieux du Val-Dieu, au fief de Doucellas (1500). - Cession par les religieux au même, d'une partie des dits héritages sis près des communes du Cartré, par lui précédemment vendus à faculté de retrait pour 18 livres ti, à Jean Beaudoin et retirés par les religieux par puissance de fief.

Val-Dieu - Archives de l'Orne. -

H. 2713. - (Liasse). - Déclaration de Jean Chastel, marchand, Jean Roger, comme tenant héritage de la Charité de Louvrière, Guillaume Cernay, trésorier de la fabrique de l'église de Feings, pour la métairie du Lartre (1653); - par Jacques Beaumont, potier en terre, pour héritages sis au lieu du Lartre (1782). - Invent. som. série H. t. 2 pag. 143. -

H. 2714. - (Liasse). - 3 pièces, parchemin; 2 pièces, papier. - 1679-1772. - La Thuilerie. - Quittance de rente assise sur la Thuilerie (1679). - Acquêt par les religieux du Val-Dieu, d'héritages sis à la Thuilerie-Crochet (1715). - Vente par Marin Moustin, à Jean Bourlier, d'héritages sis à la Thuilerie (1772). - Ibidem, pag. 143. -

H. 2715. - (Liasse). - 5 pièces, parchemin. - 1667-1787. - La Vallée. - Vente par Gyprien Roussau, curé de Feings, à Michel Dupont, d'un lot de terre situé à la Vallée des Noyers (1667). - La Vigne. - Bail à ferme par les religieux de Val-Dieu, à René Hervé, d'une maison et dépendances sises au lieu de la Vigne (1775); - par les mêmes à Roch Leudière, garde-chasse de la chartreuse, de la même maison (1787). - Ibidem pag. 143. -

H. 2716. - (Liasse). - 5 pièces, parchemin; 3 pièces, papier; 1 sceau. - 1651-1634. - Propriétés sises au bourg de Feings. - Bail à loyer par les religieux du Val-Dieu à Perrin Migniez et à sa femme, d'une place de maison assise en la ville de Feings (1651). - Déclaration de Jean Debray et de Mathurin, tisserand en toile, pour une maison sise au bourg de Feings (1634). - Invent. som. série H. t. 2 pag. 143 et 144. -

H. 2717. - (Liasse). - 5 pièces, parchemin; 2 sceaux. - 1283-1345. - Titres de rentes. - Charte de Guillaume Le Roi et de Richende, sa femme, contenant vente à Geoffroi Le Roi et à Aceline, sa femme, de tout l'héritage qu'ils possèdent à Feings (1283). - Vente par Gilot Le Bigot et par Sédile, sa femme, aux Religieux du Val-Dieu, d'une mine de seigle et d'une mine de froment, mesure de Corbonnais, « ses deniers moins que le lité le setier », de rente annuelle, assise sur tous leurs héritages (1316, samedi avant la Chandeleur). - par Gervais Roussel et par Alix, sa femme, aux mêmes d'une rente de 6 sous (1344); - par Eudin Louzé et par Thomas, sa femme, contenant vente aux mêmes d'une rente de 12 sous (1345); - par Richard Le Bouléer, aux mêmes, d'une rente de 35 sous (1365). -

H. 2718. - (Liasse). - 1 pièce, parchemin. - 1385-1414. - Prise à rente par Robert Bigot, d'un passage de maison sis à Feings (1385). - Vente par Robert Tollis à Mathieu de Couvigné, d'une rente de 14 sous assise à Feings (1385). - Cession par les religieux du Val-Dieu, aux mêmes de certains héritages qu'ils avaient pris de Colis de Couflant (1387). -

Val-Dieu - Archives de l'Orne -

1387, 7 Avril). - Accord fait en présence de Jean Le Prestre, vicomte du Perche, par Theust Lebois, qui gagea faire et payer par chacun an aux religieux du Val-Dieu une rente de 53 sous (1394, j'ansier). - Bail à trois vies passé en présence du chambrier de l'évêque de Chartres par les religieux, à Colin Bigot et à Colette, sa femme, de tous les héritages que les religieux possèdent à Feings, pour 271 sous de rente (1399). - Vente par Perrot Voydie aux religieux, d'une rente de 103 sous, à lui précédemment vendue par Gervais de Commauche (1401). - Promesse par Jean Badin, d'une rente de 25 sous (1405); - par le même à frère Guillaume de l'Écluse, procureur des religieux, d'une rente de 12 deniers (1414). - In un. rom. série H. t. 2, pag. 144. -

H. 2719. - (Liasse). - 12 pièces, parchemin; 13 caou. - 1416-1560. - Bail à rente perpétuelle par Jean de Somel, écuyer, à Colin Guynard, d'un clos que s'alloit tenir Colin Logre (1416). - Insaisissement accordé aux plaids de Mortagne tenus par Mele Guy, licencié es lois, vicomte du Perche, à Jean Perrière, des héritages de feu Noël Triboueil (1455). - Promesse par Jean Badin de faire aux religieux une rente de 25 sous (1482). - Sentence rendue aux plaids tenus par Jean Abot, écuyer, licencié es lois, bailli, contre Jean Bigot (1560). - Ibidem pag. 144. -

H. 2720. - (Liasse). - 48 pièces, parchemin; 3 pièces, papier. - 1505-1656. - Acquêts divers faits à Feings. - Vente par Jean Regnoust, fils et héritier en cinquième partie de feu Guillot Regnoust, à Simon Baron et à Belote, sa femme, sœur du vendeur, de sa part de 51 sous de rente, sur Jean Colin (1565); - par François Loustain, sieur de la Fontaine, marchand, à Galleran Gobilon, sieur de la Fargettaye, de la terre de l'Énot (1615). - Prise de possession par Jean Coussat, marchand, d'héritages par lui acquis en la paroisse de Feings, près le moulin Boivin (1656). Ibidem pag. 144.

H. 2721. - (Liasse). - 78 pièces, parchemin; 1 pièce, papier. - 1511-1639. - Accord entre les religieux du Val-Dieu et Guillaume Chastel, par lequel ce dernier ~~est~~ par voie de retrait et puissance de fief un boisseau de terre sis à Feings, à lui vendu par Colin Guynard (1511). - Vente par Marine, veuve de Jean Guynard, à Guillemain Debray, laboureur et marchand, de quatre boisseaux de terre assés en la paroisse de Feings (1519, 23 mars, n.s.). - Échange entre les religieux et Jean Gaignon, prêtre, demeurant à Authueil (1550). - Rectification par Denis Filmer et par Marine Boucher, sa femme, de la donation par eux faite aux religieux, de tou-
leurs

Val-Dieu - Archives de l'Orne -

leurs bien après leur mort (1572). - Acquêt par les religieux de Denis Mahaut, tailleur d'habits, d'héritages sis à Feings (1639). - Invent. som. serie H. t. 2. pag. 144. -

H. 2722. - (Liasse). - 9 pièces, parchemin; 14 pièces, papier. - 1567-1663. - Sentence par Jean Abot, lieutenant du vicomte du Perche, au profit des religieux du Val-Dieu, contre Pierre Baron - la Chapellière, pour arrérages de rentes dus par lui à cause de la métairie de la Bergenterie (1567). - Reconnaissance par Gilles Sauvage, prêtre, demeurant à Mortagne, paroisse Saint-Jean, et par Mathieu Paigné, laboureur, de rentes assises sur la Goujarderie et la Foucauderie (1600). - Poursuites exercées contre les religieux pour obtenir paiement d'arrérages de rente (1663). - Ibidem pag. 144. -

H. 2723. - (Liasse). - 25 pièces, parchemin; 17 pièces, papier. - 1574-1619. - Vente par Jean Boucher et pour Charlotte, sa femme, à Pierre Breton, de deux boisseaux de terre assis au Bourgneuf, paroisse de Feings (1574). - Contrat de mariage de Jacques de Gousselin, écuyer, sieur de Vauguermou, avec Léonarde de Surmont, fille mineure de Jean Galloran de Surmont, écuyer, sieur des Noës, et de Madeleine de Borville (1592). - Bail par autorité de justice, fait par ordre de ^{R.} Rodolphe Faguet, licencié en-droits, lieutenant général du bailli du Perche, au profit de dame Léonarde de Surmont, saisie-soute contre Denis Mahaut et René Montambroeu, saisi et (1619). - Ibidem pag. 144.

H. 2724. - (Liasse). - 61 pièces, parchemin. - 1587-1677. - Bail à ferme par les religieux du Val-Dieu, à Pierre Douet, charpentier, d'un lot de terre sis à Feings (1587); - par les mêmes, à Nicolas Hayot, du pré des Marges sis en la même paroisse (1677). - Invent. som. serie H. t. 2. pag. 145. -

H. 2725. - (Liasse). - 67 pièces, parchemin; 16 pièces, papier. - 1644-1745. - Échange de terres entre les religieux du Val-Dieu et Pierre TucherEAU, sieur des Moulinaux (1644). - Accord fait au château de Longni entre les religieux et haute et puissante Dame Barbe de Serrière, Dame de la Frette, baronne de Longni, veuve de Pierre de Guel, chevalier, marquis de la Frette, conseiller du roi en ses conseils, lieutenant général de ses armées, gouverneur de la ville de Chartres, pays Chartrain, et de la ville et citadelle du Saint-Esprit, tuteur de ses enfants, au sujet du cours de la rivière de Commeauche (1657). - Échange entre les mêmes et Gyprien Rousseau, curé de Feings (1654); - entre les mêmes et la fabrique de l'église de Feings, représentée par Gyprien Rousseau, curé, et par les trésoriers (1669); - entre les mêmes

Val-Dieu - Archives de l'Orne -

Les mêmes et Cyprien Rousseau, curé (1673). - Testament de Gabriel Rousseau, marchand, demeurant en la maison du Val-Dieu, contenant legs au couvent dudit lieu (1685). - Vente du Pré-au-Loup ou de la Maladrerie, par Nicolas Bidelle, marchand, et pour Louise Martin, sa femme, aux religieux (1745). 56 p. (145)

H. 2726. - (Liasse). - 5 pièces, parchemin; 1 sceau. - 1232² - 1400. - Auteuil. - Charte de Guillaume Le Duc, contenant donation en pure aumône, avec le consentement de Cécile, sa femme, et de Geoffroi, son fils, aux religieux du Val-Dieu, d'une pièce de pré, joignant la rivière de Commeauche (de Comasche); le donateur déclare que les religieux lui ont donné 13 livres et demie en argent et un setier deavoine. Cette donation fut, en outre, confirmée par Girard de la Lande, dans le sief duquel était la dite aumône (1232); - de Girard de Savelou, contenant vente, du consentement de Guillaume de Savelou, chevalier, son frère, aux religieux du Val-Dieu, d'une pièce de terre sise en la paroisse d'Auteuil, dans le sief dudit chevalier, apud Booletes Bernerü (1245). - Vente par Gervais de Commeauche, paroissien d'Auteuil, à Perrot Voidie, paroissien de Feings, d'une rente de 10 sous assise sur ses héritages (1600, samedi avant Pâques, n. s.). - Invent. som. de c. H. t. 2. p. 145.

H. 2727. - (Liasse). - 17 pièces, parchemin; 5 pièces, papier. - 1479 - 1756. - Bail à rente par les religieux du Val-Dieu, à Jean Manger, de quatre boissiaux de terre sis à Auteuil (1479). - Vente par Gilles Cheuxin, pelletier, demeurant à Ménil-Hubert, pays de Normandie, et par Perrin Charpentier, d'Auteuil, aux religieux, d'une rente de 3 sous 4 deniers (1600). - Constitution par Nicolas Loiseau, au profit des religieux, d'une rente de 85 sous assise sur la Duguerie, paroisse d'Auteuil (1634). - Bail à ferme par les religieux, à Jean Marolle, du pré au Doux situé à Auteuil (1756). - Invent. som. de c. H. t. 2. pag. 145.

H. 2728. - (Liasse). - 3 pièces, parchemin; 10 pièces, papier. - 1381 - 1780. - Bazoches-sur-Hoene. - Bail à rente par Jehan Legendre et Colleta, sa femme, à Jean Crestot, d'un boisseau de terre sis en la paroisse de Bazoches (1381). - Vente pour Thomas Bonhomme, à Guillaume de la Rivière, écuyer, seigneur de Poix, d'une rente de 6 sous et deux pouds, à raison d'un clos sis à Bazoches (1483). Sommaire des titres et aveux des sief du Bardon. Acte de foi et hommage rendu pour le dit sief, par Étienne Crestot aîné, à cause de sa femme, à Alexandre de la Rivière.

Rosière, conseiller du roi, seigneur de Poix, More, le Plessis (1537); - par Marie de Benoit, veuve de Gilles de la Roche, seigneur du lieu et de Vaufrogar (1567); - à Henry Tubert, seigneur de Brecourt, le Plessis et Poix, à cause de Claude de la Rosière, son épouse (1612). - Mémoire concernant les deux fiefs de Basdon. - Déclaration des maisons et héritages qui composent le fief de Basdon assis aux paroisses de Bazoches et Saint-Hilaire, relevant directement de la seigneurie du Plessis-Poix située en la paroisse de Sainte-Céromie, rendue aux religieux du Val-Dieu (1780). - Invent. som. t. 2, p. 145.

H. 2729. - (Liasse). - 41 pièces, papier. - 1690-1751. - Procédure soulevée par les religieux du Val-Dieu, devant le bailli de la seigneurie du Plessis-Poix, touchant la saisie féodale des fiefs de la Roche et des Boullais, paroisse de Bazoches (1690). - Déclaration rendue aux religieux par Jacques-Georges de Launay, chevalier, seigneur de Cohardon, la Brière, Bois-Cherrenil, présentateur et haut justicier en partie de Bazoches, demeurant en son château de la Brière, paroisse de Ferrière, en qualité d'ainé et d'homme de foi du fief de la haute et basse Roches, comme donataire de feu Marie Duguey, veuve de Pierre du Buat, chevalier, seigneur en partie de Bazoches, ses aïeul et aïeule maternels, suivant acte de donation du 26 avril 1739 (1751). - Invent. som. série H. t. 2. pag. 145. -

H. 2730. - (Liasse). - 1 pièce, parchemin; 8 pièces, papier. - 13^e siècle - 1709. - Beaumont-sur-Sarthe. - Charte de Lucie, vicomtesse de Beaumont, contenant donation, du consentement de vicomte R... son fils, aux religieux du Val-Dieu, pour le salut de son âme, de R... son mari, et de ses ancêtres et successeurs, de sept sommes de vin, in prisonnières mais de Bellomonte, à prendre tous les ans (s.d.). - Bord'Huis. - Lettre de M. David de la Gastine, au prieur du Val-Dieu, au sujet des fruits du fief de Beauvais saisis par les religieux en 1704, faute d'aveu (1709). - Invent. som. série H. t. 2. pag. 145 et 146. -

H. 2731. - (Liasse). - 2 pièces, parchemin; 1 veau. - 1389-1401. - Bivilliers. - Bail à rente par Colin Pillatre et par Thomas, sa femme, à Robert Hiboust, d'un hébergement assis au front de Hibout, en la paroisse de Bivilliers (1389). - Extrait du testament de Thomas, naguère femme de Colin Pillatre, contenant legs aux religieux du Val-Dieu, aux curés d'Auteuil et de Bivilliers et à la fabrique de Maison-Maugis, sa paroisse, assignés sur la métairie que tient Robert de Hiboust, à Bivilliers (1401). - Ibidem pag. 146.

H. 2732. - (Liasse). - 3 pièces, parchemin; 1 veau. - 1397-1463. - Donation par Philippe courtois

Val-Dieu - Archives de l'Orne -

Courtoys, prêtre, à la décharge de feu Vincent Courtoys, son père, pour prier Dieu pour les
aux religieux du Val-Dieu, d'une rente de 5 sous que Pasquier Le Pelletier était tenu de
lui faire (1397). - Reconnaissance de la dite rente par Pasquier Le Pelletier, assignée
sur diverses pièces de terre dont l'une « bote au Clos Henry de Hiboust », et au chène de
Marchés et dont une autre jointe l'étang de Conflant (1397); - par Belot Pelisson, de la
même rente (1463). - Invent. som. série H. t. 2. pag. 146. -

H. 2733. - (Liasse). - 8 pièces, parchemin; 9 pièces, papier; 1 sceau. - 1480-1698. - Prise à
rente par Robin Beaufile, de la bailliée des religieux du Val-Dieu, d'une pièce de terre sise
à Bivilliers, joignant au fief de Marchais (1480). - Vente par Jean Doreigne et par Gillette
sa femme, aux religieux, d'une rente de 72 sous assise sur leurs héritages (1490). - Quit-
tance donnée par Jacques Gadoys, de Bivilliers, de la somme de 45 livres à lui payée par
son, Richard Bernard, religieux et procureur du Val-Dieu, pour remboursement d'un prêt
fait par Jacques Gadoys, son père (1617). - Délat de tenure soutenu par les religieux, au
sujet du fief de la Fosse ou du Petit-Aveu sis à Bivilliers (1675). - Saisie du fief de
l'étang de Thoriel sur Claude Hasley (1692). - Vente par François Gentil, veuve de Nicolas
Duteil, aux religieux du Val-Dieu, d'héritages sis à Bivilliers (1698). - Ibidem pag. 146.

H. 2734. - (Liasse). - 7 pièces, papier. - 1492-1748. - Aveu rendu par Jean Dupont,
aux religieux du Val-Dieu, pour le fief du Coudray-Sablaine (1492); - par Michel Le Gendre
(1748). - Invent. som. série H. t. 2. pag. 146. -

H. 2735. - (Liasse). - 14 pièces, parchemin; 1 pièce, papier; 5 sceaux. - 1282-1509. -

Bigoa. - Charte de Gervais Beset, écuyer, contenant ^{abandonnement} ~~abandonnement~~ des services de
la métairie de Vientais, consenti pour lui au profit d'Arno et le sieur, bourgeois de Lougny,
qui avait acheté la dite métairie d'Humeri de la Fosse, moyennant une somme de
20 sous, monnaie courante (1282). - Déclaration de Richard Le Boucheur, sergent en la verge
de Montiers, qui témoigne par serment que le 15 juin 1372, il avait baillé au procureur
des religieux du Val-Dieu, saisine et possession de la métairie du Petit-Vientais (1372). -
Mémoire d'un aveu rendu devant Jean de Meulles, lieutenant de Jean Le Prestre, vi-
comte du Perche, par les religieux du Val-Dieu à Jean du la Bessetière (1400). - Aveu
rendu par Jean Huet, à Jean Coudray, écuyer, seigneur de la Bessetière, à cause de la
seigneurie de Vientais (1406). - Ratification du dit abandonnement par les religieux du
Val-Dieu, seigneurs de Vientais, en faveur de Jean Huet (1408). - Foi et hommage rendu

par Robert

Val-Dieu - Archives de l'Orne.

par Robert le Bourdais, licencié en lois, sieur de la Moysière, aux religieux du Val-Dieu, à cause du Petit-Vientais (1509). - Invent. som. série H. t. 2. pag. 126. -

H. 2736. - (Liane). - 13 pièces, parchemin; 1 sceau. - 1372-1529. - Memorial baillé au procureur des religieux du Val-Dieu, sergent de la verge de Montiers, du bannissement de la métairie de Grand-Vientais (1372). - Acre rendu par frère Jean, prieur de Val-Dieu, à Pierre le Fourmier, écuyer, seigneur de Merambert, pour le Grand-Vientais (1400, janvier, n. s.). - par le prieur de Val-Dieu, à Jean Chauv, écuyer, seigneur de Merambert (1455, 9 avril); - par le même, à Philippin de Chenay, écuyer, seigneur de Merambert, à cause de demoiselle Renée Gicquel, sa femme (1469). - Sentence du bailliage de Chartres, au profit des religieux, contre les détenteurs des terres et seigneuries de Vientais (1528). - Ibidem, pag. 146.

H. 2737. - (Liane). - 14 pièces, parchemin; 4 pièces, papier. - 1405-1786. - Promesse par Jean Chauv, écuyer, seigneur de Mempot, de servir aux religieux du Val-Dieu, une rente de 8 sous, à raison de la moitié d'un étang sis près de la métairie de Vientais (1405). - Sentence rendue aux plaids de la vicomté de Rémalard, concernant la métairie de Poitremoul (1477). - Prise de possession par les religieux du Val-Dieu de la métairie ou mesure de Poytremoul (1478). - Bail à rente par Denis Bouillon, prieur de Val-Dieu, à Jean Fabre, praticien en cour laïc, demeurant en la ville de Rémalard, de la métairie de Poytremoul, pour 60 sous et 6 fromages bons et suffisant, par an (1507). - Reconnaissance par Michel Louis François de Suhard, d'une rente de 8 sous payable aux religieux du Val-Dieu, pour raison de la moitié de l'étang de Poitremoul (1786) qu'il tient de la succession de feu Michel Jean de Suhard, son père (1786). - Invent. som. série H. t. 2 pag. 146 et 147. -

H. 2738. - (Liane). - 3 pièces, parchemin; 1 sceau. - 1461-1486. - Bail à rente par Guillaume Le Boullieur, écuyer, seigneur de Broz, en son nom et comme tuteur des enfants de lui et de feu Jehanne de Hural, dite la Picarde, à Perrin Rochard, boucher, bourgeois de Longni, et à Perrette, sa femme, d'une métairie ou mesure 119 a 1 ouloit tenir feu Lucette la Blondelle et depuis feu Marc Gougin >> (1461, 15 mars, n. s.). - Sentence des maîtres des requêtes du palais, à Paris, qui condamne Jeanne, veuve de Jehan Chrétien, à payer aux religieux les arrérages de la rente assignée sur ladite métairie (1486). - Ibid. p. 147.

H. 2739. - (Liane). - 1 cahier, 23 feuillets, papier. - 1215-1533. - Boisni-le-Sac. - Copie des chartes et titres concernant Boisni-le-Sac; - d'une charte de Renaud, évêque de Chartres contenant confirmation à Gué, abbé, et au chapitre de Saint-Père de Chartres, des droits de patronage.

Val-Dieu - Archives de l'Orne -

patronage et autres bénéfices qu'ils possèdent dans son diocèse (1215, septembre). - Prise à ferme par Jean Phillemain, marchand, demeurant à Phillemain, des dîmes de Boissi-le-Sec (1533). - Invent. som. série H. t. 2. pag. 147. -

H. 2740. - (Liasse). - 8 pièces, parchemin. - 1263-1514. - charte de l'official de Chartres qui déclare que l'écuyer de Malstable (de Malo stabulo), prêtre, à pris en ferme viagère de l'abbé et du couvent de Saint-Père de Chartres, le manoir des dits abbé et religieux sis à Boissi-le-Sec, avec les terres et les dîmes, grosses et menues, les dîmes des novales et deux parts des oblations, excepté l'oblation de la messe paroissiale, pour la somme de 60 livres, monnaie courante (1263, janvier, n.s.). - Pris à ferme pour trois ans, par Guillaume Pijon, chanoine prébendé de l'église de Chartres et curé de Boissi-le-Sec, des dîmes de la dite paroisse, à lui baillées par Robert Lemoyne, prieur claustral de Saint-Père de Chartres, et par les autres religieux du dit monastère y dénommés, pour la somme annuelle de 26 écus d'or (1475); - par Pierre de Lormoye, chapelain, desservant l'église paroissiale de Boissi-le-Sec, des dîmes prèdiales de Boissi, à lui baillées par frère Jean de Bonnair, dit Marin, prêtre, religieux et cuisinier de Saint-Père de Chartres (1490); - par le même et par Valentin Gaudreau, prêtre, des mêmes dîmes (1514). - Invent. som. série H. t. 2. pag. 147. -

H. 2741. - (Liasse). - 9 pièces, parchemin; 5 pièces, papier. - 1517-1713. - Sentence du bailliage de Chartres, contre les abbé et religieux de Saint-Père de Chartres, au sujet de la dime de plusieurs héritages sis à Boissi-le-Sec et à Saint-Victor sur Arre (1517); Bail à ferme par les religieux de Saint-Père de Chartres, à Jean Phillemain, marchand et laboureur, demeurant à Phillemain, paroisse de Boissi-le-Sec, des grosses dîmes de la dite paroisse (1523). - Acquisition faite par les religieux de Val-Dieu des dîmes de Boissi pour 632 livres, à la suite d'un procès au sujet des dîmes de Phillemain (1713).

H. 2742. - (Liasse). - 6 pièces, parchemin; 27 pièces, papier. - 1565-1573. - Sentence du bailliage de Chartres obtenue par Jean Phillemain, fermier des dîmes de Boissi-le-Sec, contre les religieux de Saint-Père de Chartres (1565); - de l'official de Sens, nommé juge sur le dit procès (1573). - Invent. som. série H. t. 2. pag. 147. -

H. 2743. - (Liasse). - 8 pièces, parchemin; 12 pièces, papier. - 1615-1782. - Avenez endes par Jacques Gaspier, aux religieux de Val-Dieu, pour la seigneurie de Phillemain (1615); - par les trésoriers de la fabrique de Boissi-le-Sec (1634). - Procès intenté par les religieux contre leur

Val-Dieu - Archives de l'Orme. -

contre leur fermier de Phillemain, pour dégradations par lui commises (1731). - Mémoires des cens et rentes, droits de lods et ventes de la seigneurie de Phillemain (1782). - Ib. p. 147.

H. 2744. - (Liasse). - 33 pièces, papier. - 1663-1720. - Procédures faites par les religieux du Val-Dieu pour les réparations des bâtiments de la métairie de la Chalottière, relevant de la seigneurie de Phillemain, (1663). - Débat de tenure élevé par le duc de Saint-Simon, pair de France, seigneur de la Ferté-Arnauld, au sujet du fief de la Grillière, contre Marie-Anne Vialard, épouse séparée de Charles de Karnel, seigneur de la Grillière et de Meray, et contre Michel Gauthier d'Indreville, seigneur de Feings, auxquels intervenent les religieux (1720). - Lettres et mémoires de M. d'Indreville. Inv. som. série H. t. 2, p. 147.

H. 2745. - (Liasse). - 2 pièces, parchemin; 7 pièces, papier. - 1647-1685. - Titres de la rente que les religieux du Val-Dieu avaient à prendre sur les sieurs de la Forêt et de la Gohière, son gendre, amortie par suite d'une transaction passée avec le duc de Saint-Simon. - Invent. som. série H. t. 2, pag. 147. -

H. 2746. - (Liasse). - 9 pièces, parchemin; 3 pièces, papier. - 1521-1783. - Boissi-Maugis. Bail à rente par Odard de Voiré à Maurice Debray et à Simonne, sa femme, d'héritages sis à Boissi-Maugis (1521). - Déclaration rendue par les religieux du Val-Dieu, à François de Villaray de Riant, conseiller du roi en son conseil d'Etat et privé, maître des requêtes de son hôtel, seigneur d'Houdengeau et de Voré, pour héritages tenus dans la seigneurie de Feuillet (1630). - Procuration donnée par les religieux pour rendre aveu à Charles de Riant, conseiller au parlement de Rouen, seigneur de Houdengeau et de Voré (1646). - Baux à ferme par les religieux d'héritages sis à Boissi-Maugis (1783). - Invent. som. série H. t. 2, pag. 148. -

H. 2747. - (Liasse). - 1 pièce, parchemin; 1 pièce, papier. - 1297-1786. - Bubartré. - Charte de Guillaume Corleyer et d'Amart, sa femme, contenant reconnaissance d'une rente de 20 sous, au profit de Colin du Beut, assise en la paroisse de Bubartré (1297, latin, n. s., en français). - Bail à ferme par les religieux, du clos de la Houllière sis à Bubartré, moyennant une somme de 5 livres (1786). - Ibidem pag. 148. -

H. 2748. - (Liasse). - 1 pièce, parchemin. - 1686. - La Chapelle-Fortin. - Transport par Michel de Bouchet, écuyer, sieur de la Gohière, et par Martine Leconte, sa femme, aux religieux du Val-Dieu, d'une somme de 500 livres restant de celle de mille livres et intérêts, à prendre sur Adrien de Fontaine, écuyer, seigneur de la Barbérie, et à Henriette Gauthier.

Val-Dieu. Archives d'Orne. —

Gaucher, son épouse, et sur Mathieu de Gueroust, écuyer, sieur de la Gibourière, et Mademoiselle Marie Gaucher, sa femme, héritiers de feu Jacques Gaucher, écuyer, sieur de Bois-Tosse et Marie Guinart, sa femme (1686). — Invent. som. série H. t. 2. pag. 148. —

H. 2749. — (liasse). — 9 pièces, parchemin; 7 pièces, papier; 2 sceaux. — 1236-1778. — Chapelle-Moutligéon. — charte de Guérin, (Garinus), chevalier, prévôt de Mortagne, contenant donation aux religieux du Val-Dieu, d'une rente d'un setier de froment assise sur son domaine de Valarchain (1236). — Sentence de Pierre Abot, lieutenant général du vicomte du Perche, portant appréciation d'une rente de 81 boisseaux de blé froment, due par les tenants de la métairie de Valarchain, aux religieux du Val-Dieu (1542). — Reconnaissance de la dite rente. — Déclaration rendue par René Vallet, garde de la forêt de Reno, aux religieux du Val-Dieu, pour le fief de Valarchain (1778). — Invent. som. série H. t. 2. pag. 148. —

H. 2750. — (liasse). — 1 pièce, parchemin; 1 cahier, 12 feuillets, papier. — 1226-1505. — Copie d'une charte de Guérin, prévôt de Mortagne, chevalier, contenant donation aux religieux du Val-Dieu, pour son anniversaire, d'une rente d'un setier de froment, assise sur son domaine de Valarchain (1226); — d'André de Peccou, contenant vente, avec consentement d'Agnès, sa femme, et de ses héritiers, à N... prévôt de Val-Dieu, pour 12 livres st., d'une rente de 15 sous, monnaie courante au Corbomais, assise sur un pré au près de son hébergement de Peccou, entre Villetta et le chemin de Feings à Mauves. Cette vente fut confirmée par Guérard de Villaperoz, seigneur du fief (1246, février, n.s.). — Sentence de Jean Le Pastre, vicomte du Perche, pour faire payer aux religieux les arrérages de la dite rente (1387). — Quittance de la somme de 13 livres donnée par don Jean Brisclance, procureur et receveur des religieux du Val-Dieu, à Stienne Guérin, demeurant à la Chapelle-Moutligéon, au nom de Catherine, sa femme, fille et héritière de Jean Le Pastre, en son vivant, dame de Valarchain (1505, janvier, n.s.). — Invent. som. série H. t. 2. pag. 148. —

H. 2751. — (liasse). — 3 pièces, parchemin; 16 pièces, papier. — 1455-1621. — Titres du fief de Valarchain. — Donation de la seigneurie de Valarchain, par Jean de Poillé, écuyer, seigneur du dit lieu, à Catherine de Poillé, sa sœur, veuve de Jean, écuyer (1455). — Déclaration de la seigneurie de Valarchain, rendue en due d'Alençon par Jean de Valarchain, écuyer (1492); — par Pierre Guérin (1540). — Composition avec les officiers du duc

92 Du duc d'Alençon, par Pierre Rivière, sieur du Val-Dieu, du rachat de Valarchain, donné au dit couvent par les héritiers Guérin (1577). - Saisie du fief de Valarchain (1681). - Invent. som. Serie H. t. 2. pag. 148. -

H. 2752. - (Liasse). - 5 pièces, parchemin; 9 pièces, papier. - 1455-1784. - Bail à rente par Robin Louet et par Catherine, sa femme, à Eudin Boullay, d'une mesure appelée la Flourerie assise à Montligeon (1455, mars, n.s.). - Bail par les religieux de la dite métairie (1714). - Procédure entre les religieux et Jacques Daniel de Guenterville, sieur, sieur d'Occaigne, seigneur de la Frette, Guery, Planches et la Ventrouze, au sujet de la métairie (1731). -

H. 2753. - (Liasse). - 5 pièces, parchemin; 1 pièce, papier. - 1473-1785. - Litres d'une rente à prendre sur le lieu de Pipé. - Bail à rente par Guillemette, veuve de Renauld Le Mesnager, à Jean Plessis et à Eudin Boullay, d'un emplacement assis à la Flourerie, ayant appartenu à Guillot Pipé, père de ladite Guillemette (1473). - Déclaration par Denis Gouin, prêtre, curé de Montlondon, et par ses cohéritiers aux religieux du Val-Dieu, pour le lieu de Pipé (1785). - Invent. som. Serie H. t. 2. pag. 148 et 149.

H. 2754. - (Liasse). - 18 pièces, parchemin; 8 pièces, papier; 3 sceaux. - 1387-1710. - Promesse par Robert Lemaître, aux religieux du Val-Dieu, d'une rente de 40 sous assise sur les héritages de Jean Perrin Lemaître, son oncle (1387, mars, n.s.). - Extrait du testament de Jean Guillaume Roussel, curé de la Chapelle-Montligeon, contenant legs aux religieux d'une rente de 7 sous et 7 d. obole, pour être associée à leurs prières et bienfaits (1434). - Quittance donnée par Jean Letendre, prêtre, à Robin Louet, paroissien de la Chapelle-Montligeon, de la somme de 50 sous t., pour arrérages de rentes (1451). - Aveu rendu aux religieux par Jean Chauvin, aîné, du fief de Villette (1587). - Quittance d'une rente en blé faite par les religieux au trésor de la Chapelle-Montligeon (1710). - Invent. som. Serie H. t. 2. pag. 149. -

H. 2755. - (Liasse). - 9 pièces, parchemin; 10 pièces, papier. - 1521-1777. - Chartres. - Vente par Matry Le Roy, vigneron, demeurant à Chartres, aux religieux du Val-Dieu, de trois quarts de vigne assis au Clos-Roscheguy, en la censière du diocèse de Chartres, chargée de trois mailles t. de cens (1521, janvier, n.s.). - Reconnaissance par Louis Bertrand, vigneron, demeurant à Chartres, d'une rente foncière assise sur trois quarts de vigne en la paroisse de Sainte Foi (1777). - Ibid. p. 149.

Val-Dieu - Archives de l'Orne.

H. 2756. - (Liasse). - 9 pièces, parchemin; 14 pièces, papier. - 1551 - 1782. - Reconnaissance rendue par les religieux du Val-Dieu aux religieux de Saint-Jean en Vallée, d'héritages qu'ils tiennent en censive en la paroisse de Saint-Maurice, au faubourg de Chartres (1571). - Bail à ferme par dom Baptiste le Barbier, de Vaucelle, coadjuteur de la chartreuse du Val-Dieu, à Jean Durand, vigneron et à Barbe Cibois, sa femme, de sept quarts de vigne sis aux vignobles de Saint-Maurice de Chartres, pour 25 livres (1749); - par dom Augustin Asselin, coadjuteur des bois et rentes du Val-Dieu, à Marie Anne Remoine, demeurant à Chartres, rue du Ciel-Salé, paroisse Saint-Saturnin, de onze minots de terre labourable, situés au terroir de Dollermont, paroisse Saint-George-sur-Iure, de sept quarts de vigne sis à Saint-Maurice-les-Chartres et de 22 sous de rente dus par Pierre Bertrand, vigneron, au faubourg de Saint-Jean, paroisse Sainte-Foi, pour 120 livres (1782). - Invent. som. Série H. t. 2. pag. 149. -

H. 2757. - (Liasse). - 1 pièce, parchemin. - 1459. - Condé-sur-Huisne. - Accord consenti par les religieux du Val-Dieu, avec Guillaume le Bouilleur, écuyer, par lequel ils lui cèdent la seigneurie de Condé, en échange d'autres rentes assises à Longni, Moulicent et Mortagne (1459). - Ibidem, pag. 149. -

H. 2758. - (Liasse). - 3 pièces, parchemin. - 1396 - 1408. - Corbon. - Promesse par Jean Brevière, paroissien de Corbon, de faire aux religieux du Val-Dieu une rente de 22 deniers mille de cens (1396). - Prise à rente par Germain Giroust de Corbon, de la baillie des religieux, d'un hébergement sis en la dite paroisse (1408, 24 mars, n. s.). - Invent. som. Série H. t. 2. p. 149. -

H. 2759. - (Liasse). - 1 pièce, parchemin. - 1233. - Courcerault. - Charte de Gautier Hay, contenant vente, avec le consentement d'Auberée, son épouse, à Germain de Courcerault (Coursarant), d'une pièce de terre sise au Val-sous-Hunai (in Valle sub Alnato) joignant à la terre du prieur de Courcerault (1233). - Ibidem pag. 149. -

H. 2760. - (Liasse). - 11 pièces, parchemin; 2 pièces, papier. - 1251 - 1742. - Courgeon. - Copie de la chartre de Jean de Champ-Haier, chevalier, contenant donation aux religieux du Val-Dieu, d'une pièce de terre joignant à celle que ceux-ci tiennent des libéralités de Laurent Arnès et, d'autre part, au ruisseau de Villatte qui fait mouvoir le moulin appartenant au seigneur de Courgeon (Courjon). En récompense les religieux

Val-Dieu - Archives de l'Orne -

religieux lui donnèrent 4 livres t. (1251, février, n.s.) « celle en cre verte, sur double queue où est marquée un écu sur chargé de six anneaux » - Vidimus des lettres d'abolition accordées par le roi Charles VII, à Guillaume Marnière, qui avait suivi Mathurin, Gonth, capitaine anglais, et depuis avait fait sa soumission au roi en la ville de Bayeux (Donné à Argentan, au mois de mai 1450); - des lettres de Jean II, duc d'Alençon, qui remettent Guillaume Marnière en possession d'une rente de 20 sous t. due par Jacques Schier et du tiers de la métairie de Collohier par lui acquis de Thomas Portier, anglais, et de Jacqueline de la Brosse, sa femme, par acte du 6 juillet 1448. « Et combien que le dit suppliant ait esté restitué par monseigneur le roy à tous ses biens et héritages, par abolition particulière faicte et donnée à la reddition de Bayeux, notre procureur au comté du Perche et Jehan de Blais, notre serviteur, aiant don de nous des héritages dudit Portier et sa femme, ont empêché audit suppliant le jouissement et possession des dits XX s. t. de rente et la tierce partie de la dicte métairie » (Donné à Alençon, le 26 avril 1454). - Vente par Guillaume Marnière, prêtre, aux religieux du Val-Dieu, du tiers de la métairie de Colloyard, en la paroisse de Courgeon, ayant appartenu à feu Pierre de la Brosse, père de Jacqueline, femme de Thomas Portier (1462, 10 mars, n.s.). - Amortissement par Jean Paibon, de Bazoches, d'une rente de 40 sous assise sur la métairie de Collohier, en la paroisse de Courgeon (1486, février, n.s.); - par Jean Marie Barrier, bourgeois de Châteaudun, aux religieux du Val-Dieu, de la terre de la Vallée située en Courgeon (1742). - Invent. 800. Marie H. t. 2. pag. 149 et 150. -

H. 2761. - (Liasse). - 11 pièces, parchemin; 1 sceau. - 1440-1782. - Courgeout. - Lots et partages faits entre Denis de Villars, de Nogent-le-Rotrou, et Colin de Hucher, son père de mère, de rentes en argent, en poules et en fromages, assises à Courgeout (1440, janvier, n.s.). - Donation par Colin Le Hucher, aux religieux du Val-Dieu, de 8 livres de rente, avec tel nombre de poulaillies et de fromages, comme Guillin Debroy et sa femme, de la paroisse de Courgeout, lui étaient tenus de faire par chacun an, à cause d'une métairie appelée la Vianderie, assise en ladite paroisse (1440, janvier, n.s.). - Bail à rente pour 4 livres par les religieux de la métairie de la Vianderie à Richard de Chiray, natif de La Mesnière (1468). - Reconnaissance d'une rente seigneuriale de 50 sous, sur le Pissot, par Louis Lasser (1782)

Val-Dieu - Archives de l'Orne -

H. 2762. - (Liasse). - 1 pièce, parchemin. - 1680. - La Ferté-Vidame. - Accord par lequel Jean de Vendôme, vidame de Chartres, prince de Chabennes, seigneur de Langy, Pouzauges, Liffauges, Mellay et la Ferté-Ernault, consent à recevoir des religieux du Val-Dieu deux hommes « qui dorénavant seront tenus, pour et au nom, des dits prieur et couvent, faire les foy et hommage, baiser et serment de feaulté et payer pour et au nom d'eulx tous devoirs »; en raison des fiefs et arrière-fiefs, par eux acquis d'Anne de Villeraay et de Perrette Goherye, dame des Vergiers, en la seigneurie de la Ferté et aussi à la charge de faire célébrer toutes les semaines une messe conventuelle et solennelle de Saint-Michel et, après Vêpres, de dire une antienne de Notre-Dame, sa vie durant, après son mort de faire dire une messe des trépassés et un libera, avec une oraison, le tout sous réserve du consentement du chapitre général ou du visiteur ou ministre de l'ordre (1680). - Invent. chon. Serie H. t. 2. pag. 150. -

H. 2763. - (Liasse). - 4 pièces, parchemin; 1 pièce, papier. - 1464-1770. - L'Hôme-Chamondot. - Bail à rente pour les religieux du Val-Dieu, à Jean Pinguet, de la paroisse de L'Hôme (Lousme), d'un pré aboutant au chemin Chartrains (1464). - Extrait du testament de Thomas, veuve de Pasquier Bigot, contenant legs aux religieux d'une mince de terre en la paroisse de L'Hôme (1469). - Accord entre les religieux et messire Guy-François, comte de la Porte, marquis de Riants, seigneur châtelain de la Motte d'Yversay, seigneur haut-justicier de Courouvre, Bubertré, chevalier de Saint-Louis, ancien guidon des gardarmes écossais, demeurant en son château de Courouvre, par lequel ce dernier reconnaît que les religieux sont propriétaires d'une haie située au lieu des chauffetères, paroisse de L'Hôme (1770). - Ibidem pag. 150. -

H. 2764. - (Liasse). - 2 pièces, papier. - 1682-1684. - Lignerolles. - Constitution par les religieux du Val-Dieu, au profit d'Antoine Legueret, prêtre, demeurant à Lignerolles, d'une rente de 130 livres, au capital de 2600 livres (1682). - Amortissement de ladite rente pour la même somme (1684). - Ibidem pag. 150. -

H. 2765. - (Liasse). - 8 pièces, parchemin; 1 sceau. - 1370-1517. - Loisail. - Bail à rente par Étienne de Remes à Martin dit Coudras, de tous les héritages qu'il a eus par desaveu des hoirs Jean Robin Herbelin en la paroisse de Loisail (de Louaisail), les dits héritages appelés les Coudras (1370, janvier, n.s.). - Reconnaissance par Thomas Cresté, bourgeois de Montagne, héritier de Nicolas de Meulles, au profit

profit des religieux du Val-Dieu, d'une rente de 189 livres 12 sous, assise sur la métairie des Coudrats (1517). - Invent. som. Serie H. t. 2, pag. 150. -

H. 2766. - (Liasse). - 13 pièces, parchemin; 2 pièces, papier. - 1409-1679. - Reconnaissance par Colin Duchesne, de Loissail (Loissail), au profit de Noël de Meulles, fils de Nicolas de Meulles, d'une rente de 22 sous (1409, février, n.s.). - Vente passée par devant Jean Denisot, lieutenant général de Loys Labbé, écuyer, sieur de Bouchaton, conseiller et chambellan du roi, bailli du Perche et capitaine de Mortagne, à Michel Gouhier et à sa femme, fille de feu Erceys Guillaume, cousine germaine du vendeur, et à Michel Le Métayer, son cousin germain, demeurant à Loissail (Loissail), pour la somme de 10 livres et une paire de chausses de prix de 15 sous, la dite somme de 10 livres payée en 6 écus d'or « du coin du roy notre sire, valant 6 livres 10 sous, et l'outre plus en monnoye blanche de dix deniers pièce », de toutes les rentes qu'il posséde (1473). - Reconnaissance par les religieuses hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Mortagne, comme représentant par acquiet Mathurin Barré et dame Ambroise Ruffe, d'une rente de 26 sous sur le bois de Champailleme sis à Loissail (1679). - Invent. som. Serie H. t. 2, pag. 150. -

H. 2767. - (Liasse). - 6 pièces, parchemin. - 1286-1376. - Loisé. - Reconnaissance passée sous le scel de Jean Richard, vicomte de Mortagne, par lequel Gilebert de Prulai, écuyer, et Ysabel, sa femme, promettent à noble homme Pierre de Cornoel, chevalier, et à sa femme et à leurs héritiers en la maison de Cornoel, une rente de 32 livres de cire au poids de Troyes, en raison de la cession faite par ce dernier, à Gilebert de Prulai, de sa part de moulin du Pré, assis en la paroisse de Loisé, en échange de l'héritage que celui-ci avait en la ville de Cornoel (1286, en français). - Acte de la même reconnaissance passé sous le scel de l'official d'Evreux (1286). - Transaction par laquelle Pierre Tousse, de Mortagne, promet de payer la même rente à M. de Blainville qui, de son côté, lui cède tous les droits de seigneurie qu'il avait sur le moulin du Pré (1376, le vendredi de Crois courée, 11^e jour de avril, n.s.). - Invent. som. Serie H. t. 2, pag. 150 et 151. -

H. 2768. - (Liasse). - 16 pièces, parchemin; 1 sceau. - 1459-1765. - Transaction par laquelle Jean d'Estouterville, chevalier, seigneur de Corcy, Blainville et Cornoel, conseiller et chambellan du roi, maître des arbalétriers de France, remet à Guillaume

Val-Dieu - Archives de l'Orne

Guillaume Tousse les arrérages de la rente de 32 livres de cire qu'il lui devait et pour laquelle ce dernier s'oblige à rétablir le moulin de Pré (1459). - Fondation pour le même, pour que lui, sa femme et ses prédécesseurs et successeurs soient « accueillis aux messes et bienfaits, prières et oraisons qui, pour le temps advenir, seront faits, dits et célébrés en la maison et église des chartreux de Notre Dame de la Rose, près de Rouessa, contenant dou de la dite rente en cire (1482, signature autographe de donateur). - Transport de la dite rente pour les chartreux de Notre Dame de la Rose, aux religieux du Val-Dieu (1482); - par Colin Tousse, aux mêmes, d'une rente de 10 sous, qu'il avait droit de prendre sur la métairie de Saint-Marcel, pour demeurer quitte des arrérages de la dite rente en cire (1485). Reconnaissance par Jean Liencourt, sieur du Mémil Neuf, demeurant à Mortagne et autres, comme détenteurs d'un moulin du Pré, de la rente de cire due aux religieux (1568); - par François Lambert, contrôleur du grenier et magasin à sel d'Alençon, se faisant fort de Michelle de Liencourt, sa femme, de la même rente (1612); - par Claude François d'Escoches, chevalier, seigneur de Beuzelin, ancien capitaine d'infanterie au régiment de la Marche, chevalier de Saint-Louis, et Marguerite Baril, dame de Loisé et la Tremblaye, son épouse, de la même rente (1765). - Invent. tom. Serie H. t. 2. pag. 151. -

H. 2769. - (Liasse). - 7 pièces, parchemin; 61 pièces, papier. - 1459-1681. - Titres de la rente de 32 livres de cire. - Copie de la transaction consentie par Jean d'Estouteville (1459). - Sentence rendue aux plaids de Mortagne, au profit des religieux contre Noël Charron, meunier du moulin du Pré (1681). - Ibidem pag. 151. -

H. 2770. - (Liasse). - 9 pièces, parchemin; 3 sceaux. - 1351-1369. - Vente par Jehan Bruyère, de la paroisse Saint-Langis, aux religieux du Val-Dieu, de tous les héritages qu'il possède en la paroisse de Loisé, devant Mont-Talain, joignant aux hérits de feu Guillaume de Mont-Talain (1351); - par Jean Galois et Pasquière, sa femme, aux mêmes, d'une pièce de terre assise en la paroisse de Loisé, joignant à la Vallée aux Bourdins (1353); - par Jean ^{Doussel} Molin et Colette, sa femme, aux mêmes, des droits d'héritages qu'ils avaient sur l'hébergement de la Cher allerie, en la paroisse de Loisé (1353); - par Jean du Molin et Thénote, sa femme, aux mêmes, de leurs droits de la métairie de la Bruyère (1358)

Val-Dieu - Archives de l'Orne.

(1358); - Bail à rente par les religieux du Val-Dieu, à Guillaume Hodebaut et à Mabile, sa femme, de deux setiers de tondre s'ensuivre en la paroisse de Loisé, entre la terre de la Maison-Dieu de Mortagne et celle des dits religieux (1360, mars, n.s.)
Échange entre les mêmes et Regnault Rogier, de pièces de terres sises à Loisé (1365, mars, n.s.); - par les mêmes avec Jean Le Mercier dit Potier, de rentes assises à Loisé (1369). - Invent. rom. série H. t. 2, pag. 151. -

H. 2771. - (Liasse). - 11 pièces, parchemin. - 1381-1536. - Accord entre les doyens et chapitre de Loassaint de Mortagne et les religieux du Val-Dieu, au sujet de leur mesure de Mont-Talain et d'une rente de 20 sous que les chanoines possédaient à Memoussu, à prendre sur Jean de Memoussu, contenant échange des dits biens (1381, vendredi après Pâques, n.s.). - Échanges d'héritages sises à Loisé entre Colin de Conflant, de Saint-Hilaire et Macé Lebloucier (1381). - Reconnaissance par Michel Bigot, prêtre, demeurant à Saint-Germain de Loisé, de 8 d. de rente héréditaire, au profit des religieux du Val-Dieu, sur une maison assise au bourg et village de Loisé (1536). - Ibidem pag. 151. -

H. 2772. - (Liasse). - 10 pièces, parchemin; 7 pièces, papier. - 1466-1782. - Bailée par Jean Hubin, de Nogent, à Michel Hugot, de la moitié d'un hébergement, appelé la Thuilerie, sises à Loisé (1465, 15 mars, n.s.). - Reconnaissance par Guillaume Michel, marchand, sieur de la Morlière, mineur de vingt-9 années, émancipé d'âge par lettre du prince, procédant sous l'autorité de Michel Collet, écuyer, capitaine d'infanterie, chevalier de Saint-Louis, son ^{curateur} tuteur, pour la pièce de la Thuilerie tenue des religieux du Val-Dieu (1782). - Bail à ferme par les religieux du Val-Dieu à Nicolas Barthélemy Riart, de cinq boissaux de terre sises à la Croix-Fontanelle (1789).^{va} - Ibidem pag. 151. -

H. 2773. - (Liasse). - 5 pièces, parchemin. - 1292-1513. - Longni. - Copie du testament d'Agnes, femme d'Amoul Le Secour (butoris), par lequel elle dispose de la somme de 150 livres t. pour sa part des biens communs entre elle et son mari et lègue à la fabrique de Saint-Martin de Longni (de Loigniac), 30 sous, au prêtre de la dite paroisse, 30 sous, à son compagnon, 50 sous, au clerc, 2 sous et divers dons à plusieurs autres églises, notamment à la léproserie de Longni (1292). - Testament d'Amoul Le Secour, contenant legs à la fabrique de l'église de Longni d'une somme
- me 750

Val-Dieu - Archives de l'Orne -

Somme de 50 sous, au prieur 40 sous, à son compagnon 10 sous, au clerc 2 sous, au sacriste 12 deniers, à l'église Notre-Dame de Chartres 5 livres et divers dons à plusieurs autres églises (1296). - Codicille du dit testament (1297). - Donation par Jean Marmé, vicaire de Longny, aux religieux de Val-Dieu, d'une maison assise « en la ville de dit Longny, qu'il tient à rente de Guillaume Poignant, esquier, sur la rue tendant du correfoury dudit Longny à l'église, le plessaige de laquelle maison et jardins et appartenances deunct maître Guillaume Poignant, en son vivant esquier, bailla de pièces à rente à Michaud Grillon, marchand, le 7 jour de décembre 1490, lequel plessaige le dit Michel Grillon, vendit et transporta quies à deunct maître Pierre Pinogot, lors curé de Moulucent » (1513, j. ann. ier, n. s.). - Invent. som. Série H. t. 2. p. 151 et 152.

H. 2774. - (Liane). - 8 pièces, pour chemin. - 1344-1384. - Rentes. - Vente par Robin Lalochre aux religieux de Val-Dieu, d'une rente de 10 sous assise sur tous leurs héritages (1344). - Bailée par Denis Paguegant à Robert Thouse, moyennant une rente de 12 sous, d'une pièce de terre sise à Longny (1361). - Transport passé devant Nicolas, sire de Longny, ches alior, v. comte de Remalard, par Jean Leboger et par Robine, sa femme, aux religieux de Val-Dieu, de la dite rente (1384). - Ibidem pag. 152.

H. 2775. - (Liane). - 11 pièces, parchemin. - 1383-1413. - Echange entre Martin Le Piquant, clerc, et les religieux de Val-Dieu de rentes assises à Longny, en la Grant Rue (1383, 11 mars, n. s.). - Bailée par Jean Le Doux, demourant à Messis, en la châtellenie d'Argentan, à Gaillot Voidie, de tous les héritages qu'il possède en la châtellenie de Longny (1352). - Constitution par Colin Couet et par Agnès, sa femme, à Jean Le Roy, bourgeois de Longny, d'une rente de 4 livres au capital de 40 livres (1413). - Ibid. p. 152.

H. 2776. - (Liane). - 10 pièces, parchemin. - 1416-1502. - Bailée par les religieux de Val-Dieu, à Perrin Leroul, d'une pièce de terre sise à Longny, moyennant une rente de 15 deniers t. (1416). - Procuration donnée par Jeanne, veuve de Jean Chrétien, à Laurent Guyart et à Pierre Chrétien, pour la poursuite d'un procès relatif à des paiements de diverses rentes assises dans les paroisses de Bigou et de Longny (1466). - Bailée par Jean Bourdon et Noelle, sa femme, à Pierre Bourdon, leurs fils, d'un appendis « assis audict Longny, près de l'ostel des Lailleurs, s'aignant d'un costé au chemin tendant des halles d'audit Longny au Pont-Syrtier », à charge d'une rente de 2 sous 6 deniers de rente (1502). - Invent. som. Série H. t. 2. pag. 152.

Val-Dieu - Archives de l'Orne. -

H. 2777. - (liasse). - 13 pièces, papier. - 1512-1621^{re}. - Bail à rente par les religieux du Val-Dieu, à Michel Emoulin, d'un passage à faire maison, assis en la ville de Lougny, sur la rue de Lougny au Pont-Septier (1512). - Déclaration par Jean Renouard, sergent, pour une maison assise en la rue de la Sablonnière, au bourg de Lougny, tenue des religieux du Val-Dieu, à charge de rentes (1612); - par Pierre Harcunier, marchand cabaretier, à Lougny (1621). - Sentence de Nicolas Legendre, bailli de Lougny, qui condamne Nouvelle Rouelle, veuve de Louis Huet, au paiement d'une rente de 22 sols due aux religieux du Val-Dieu (1745^{re}). - 96. p. 152.

H. 2778. - (liasse). - 4 pièces, parchemin; 2 sceaux. - 1448-1627. - L'Aunai. - Délaissement fait aux religieux du Val-Dieu, d'un pré sis sur la rivière de Tambée, joignant « à un aulnay appelé l'Aulnay » pour son paiement, par les héritiers de feu Maillé Robert, des arérages de la rente moyennant laquelle la dite terre lui avoit été fiée, attendu que par l'effet « de la fortune de la guerre et de la famine qui ont eu cours, les héritiers d'iceluy feu Robert s'estoient absentez du pays et les autres avoient remoué à iceluy héritage, et que par tant iceluy pré est demeuré en ruine et non vallable » (1448). - Beauxvieux. - Sentence du bailliage de Chartres, qui condamne les religieux à passer reconnaissance à Jean Truble et à lui payer 70 sous de rente pour la métairie de Beauxvieux (1521).

- La Bigottière. - Vente par Andrie, fille de feu Jean Le Seicheur, aux religieux du Val-Dieu, de tout ce qu'elle possède à la Bigottière (1482). - Le Bois Boullay. - Vente par Marguerite Alié, à Nicolas Loysseau, papetier, demeurant à Saint-Victor de Réno, de trois boissaux de terre labourable, en nature de taillis et de pâture, dépendant des bois Boullay (1627). - Invent. tom. 8. v. 1. 2. p. 152.

H. 2779. - (liasse). - 16 pièces, parchemin; 4 pièces, papier. - 1489-1673. - Étang de Bressin. - Vente par René de Chateaubriant, chevalier, baron de Lougny, vicomte de Rémalard, à Jean Richier, praticien, demeurant à Lougny, du grand Étang de Bressin (1492, 20 mars, n.s.); par Salomon de la Bretonnière, écuyer, et par dame Felice Le Rahyer, son épouse, demeurant au lieu seigneurial de la Bretonnière, paroisse de Nocé, aux religieux du Val-Dieu, de la moitié de l'étang de Bressin, à lui échue par la mort de noble Jean Rahyer, seigneur de Maison-Maugis, bailli de Lougny, son beau-père (1599); - par René de Gruel, chevalier.

Val-Dieu - Archives de l'Orne.

chevalier, comte de Longue, Feuillet et autres lieux, demeurant au château de Feuillet, de la seconde moitié de l'étang de Breffin (1673). - Invent. som. série H. t. 2. pag. 152-53.

H. 2780. - (Liasse). - 5 pièces, parchemin; 1 sceau. - 1259-1340. - Moulin de Brochart. - Charte de Christian Potier et de Richende, sa femme, contenant vente à Michel Chauvin et à Isabelle, sa femme, pour 106 sous, d'une pièce de terre située près de l'hébergement de Girard Brocard, au fief de Geoffroi Perches, prêtre (1259). - Vente par Germain Le Huchier, aux religieux du Val-Dieu, d'un pré sis « au fief au sire de Loigny, joint d'un costé au pré Guérin de la Charmaine et d'autre costé au pré Etienne Le Huchier, et aboute d'un bout au biez qui vient au Moulin - Brochart et d'autre à la morte ve » (1331); - Par Pierre, sire de Loigny, chevalier, aux religieux, pour le prix de 12vingts livres t. du moulin dit Brochart, avec toutes ses dépendances, à charge de devoirs féodaux, « sauf et réservé audit sire sa haute justice et basse et moyenne à dix lieues et sauf le bail de trois années que ledit sire a fait à Germain Le Huchier, pour 22 livres de rente par chacun an » (1340). - Invent. som. série H. t. 2. pag. 153. -

H. 2781. - (Liasse). - 1 cahier, 8 feuillets, parchemin. - 1360-1477. - Copie des contrats concernant le moulin de Brochart. - Abornement fait en 1377, par Nicolas, sire de Longue, de tout ce que les religieux du Val-Dieu tiennent de lui. - Sentence des requêtes du palais à Paris, contre René de Chateaubriant, écuyer, sire de Longue, qui fait connaître que les habitants sont libres d'aller et venir faire de leur blé farine au moulin de Brochart (1473). - Invent. som. série H. t. 2. pag. 153. -

H. 2782. - (Liasse). - 7 pièces, parchemin; 1 pièce, papier. - 1365-1481. - Bail à titre héréditaire par Robert Potier, à Guillet Bourgoigne et à Agathe, sa femme, de la moitié d'une pièce de pré, joignant les biefs du moulin de Brochart (1365, 20 mars, m. s.). - Échange fait par Guillaume Bourgoigne, de la paroisse d'Auteuil, avec les religieux du Val-Dieu, d'un pré sis près du moulin de Brochart et de terres sises à Auteuil (1373); - par Pierre Crestot, aux religieux du Val-Dieu, de tous les héritages qu'il possède près le moulin de Brochart (1481). - Ibidem pag. 153. -

H. 2783. - (Liasse). - 26 pièces, parchemin; 14 pièces, papier; 1 sceau. - 1457-1558. - transaction entre noble et puissante demoiselle Jeanne, comtesse, dame de Cremlay, noble et puissant seigneur, messire Thibault de Chateaubriant, chevalier, dame et seigneur

Val-Dieu - Archives de l'Orne.

seigneur de Longni, et leurs sujets, manants et habitants de la chatellenie de Longni, touchant certaines franchises et libertés, qu'ils désiraient avoir pour les moulins à blé et à drap et pour le four à bas de Longni, notamment pour avoir le droit de faire mouire leur blé à l'un des quatre moulins de la dite chatellenie. (1457)

- Déclaration de plusieurs habitants de Longni, touchant la possession du moulin de Brochart par les religieux du Val-Dieu (1515). - Sentence qui ordonne la démolition du moulin au Valois, bâti par le seigneur de Longni (1531); - contre le duc de Longueville, comte de Dunois (1535). - Bail à ferme par les religieux à Jean Brothe, du moulin de Brochart, avec retenue de toute la pêche et de la rivière de Coumeauche (1558). - Invent. tom. série H. t. 2. pag. 153. -

H. 2784. - (Liasse). - 5 pièces, parchemin; 7 pièces, papier. - 1340-1617. - Pièces d'un procès soutenu par les religieux du Val-Dieu, au sujet du moulin de Brochart (1340). - Sentence des requêtes du palais obtenue par les religieux contre les habitants de Moulucient et messire François d'Orléans, comte de Saint-Paul, par laquelle ^{laquelle} les dits habitants sont condamnés à aller mouire leurs grains au moulin de Brochart (1617). -

H. 2785. - (Liasse). - 22 pièces, parchemin; 9 pièces, papier. - 1578-1676. - Bail à ferme du moulin de Brochart, pour 10 boisseaux de blé mouture (1578); - du même moulin et dépendances, pour 300 livres (1676). - Invent. tom. série H. t. 2. p. 153. -

H. 2786. - (Liasse). - 1 pièce, parchemin; 11 pièces, papier. - 1673-1782. - Procès soutenu par les religieux, contre les sujets de leur moulin de Brochart (1673). - Lettre du procureur fiscal de la Baronnie de Longni au sujet de l'assise d'icelle par les religieux pour le moulin de Brochart, converti en tréfilerie (1782). - Ibidem pag. 153. -

H. 2787. - (Liasse). - 15 pièces, parchemin; 11 pièces, papier. - 1389-1773. - La Broudière, vente par Ysabel, veuve de Robert Courmeueuf, à Ernault de Rouille, pour le prix de 10 francs d'or, d'une rente de 20 sous assise sur certains héritages, désignés depuis sous le nom de la Broudière (1389). - Transport par Ernault Rouille, à Perrinet de Memoussu, écuyer, d'une rente de 45 sous (1391, 10 mars). - Promesse par Guillaume Le Large, de payer la dite rente aux religieux du Val-Dieu, ayant la cause d'Ernault de Rouille (1406). Déclaration de Simon-Loussaint Gouillard, notaire royal et contrôleur des actes à Longni, pour le bordage de la Broudière (1773). - p. 153. -

H. 2788. - (Liasse). - 6 pièces, parchemin. - 1404-1783. - Les Clousaies. - Bail à rente par H

Val-Dieu - Archives de l'Orne -

rente par les religieux du Val-Dieu, à Gillot Godefroy et Perrotte, sa femme, d'une pièce de terre appelée les Clousais, joignant au chemin de Verdard à Longni (1464). - Reconnaissance de la dite rente par Pierre Martin, roturier (1783). - ⁽¹⁵⁶⁴⁾

H. 2789. - (Liasse). - 6 pièces, parchemin. - 1473-1783. - Hôtel-Quelot. - Bail à rente par les religieux du Val-Dieu, à Jean Cotin, d'une pièce de terre, joignant à la rivière de Commeauche et au chemin de Longni au moulin de Brochard, et d'un boisseau de terre en bois et bruyères, joignant aux bruyères de la Chermoye (1473). - Reconnaissance de la dite rente par François Commeauche (1638); - par Félix Hue, faiseur d'œuvres blanches, demeurant au village de Brochart, de la même rente assise sur l'Hôtel-Quelot (1673); - par Nicolas Chalumeau, fondeur et teinturier, demeurant à Bluteau, paroisse de Bossi-Maugis, de la même rente (1748). - Libre nouveau, par Jacques Brequid, sabotier, demeurant au village de Brochart (1783).

H. 2790. - (Liasse). - 6 pièces, parchemin. - 1416-1461. - Libras Lochard. - Rente par Macé Boullay à Robin Lochard, d'une rente de 4 sous t. pour le prix de 40 sous (1416, 15 mars, n.s.). - Transport par Perrin Aris, Martin Laurent, Robine et Isabelle, leurs femmes, filles de Pierre Lochard, à Jean Lochard, leur père et beau-père, d'une rente de 15 livres (1429). - Extrait du testament de Jehannin Lochard, boucher à Longni, contenant legs à Pierre Lochard, son père, d'une rente héréditaire de 60 sous (1438). - Vente par Guillaume le Boullier, seigneur de Montgandry, aux religieux du Val-Dieu, d'une rente de 50 sous, que lui était tenu faire Perrin Lochard, bourgeois de Longni (1461). - Invent. souv. série H. t. 2. pag. 154. -

H. 2791. - (Liasse). - 11 pièces, parchemin; 4 pièces, papier. - 1453-1753. - La Louverie. - Bail à rente héréditaire, par Pierre Le Roux, à Gillot Bruncau et à Denise, sa femme, des métairies de la Louverie et de la Bellomière (1453, février, n.s.). - Cession par homête fils Jean Le Bloy, demeurant à Nogent-le-Rotrou, à Guillaume Bruncau, prêtre, demeurant à Longni, d'une rente de 25 sous assise sur les métairies de la Louverie et de la Bellomière (1551, 11 Avril, après Pâques). - Donation par Guillaume Bruncau, prêtre, à la fabrique et messe des Brepassis fondée en l'église de Saint-Martin de Longni, d'une rente de 60 sous t. aux religieux du Val-Dieu, assise sur les métairies de la Louverie et de la Bellomière (1561). - Reconnaissance de la dite rente de 50 sous par Jean Gravette, élu en l'élection de Longni

Longny, et pour Louis Brunseau, drapier (1606); - par Louis Colinet, procureur au bailliage de Longny, Louis Patten, avocat en parlement, ayant la garde des deux filles mineures issues de lui et de feu Marie-Madeleine de Gravelle, son épouse, et autres cohéritiers (1753). - Invent. nom. série H. t. 2. page 156. -

H. 2792. - (Liasse). - 16 pièces, parchemin; 3 pièces, papier. - 1387-1772. - La Mahaudière. - Transport par Mascot de Moulicent à Robin Bigot, d'une rente de 20 sous assise à la Mahaudière (1387). - Bailée à rente par Robin Bigot, à Simon de la Forge, d'une maison et d'une grange assises à la Mahaudière «joignant au chemin tendant de Longny au moulin Brossart et d'autre côté à la rivière de Commeauche» (1389); - par Simon de la Forge, à Liger Leste, boucher, d'heritages sis à la Mahaudière (1394, 26 mars). - Déclaration par François Mouton et par ses cohéritiers de rentes foncières assises sur la Mahaudière, au profit des religieux du Val-Dieu (1772).

H. 2793. - (Liasse). - 13 pièces, parchemin; 17 pièces, papier. - 1397-1777. - Les Massières. - Donation par Nicolas, seigneur de Longny, aux religieux du Val-Dieu, d'une rente de 40 sous (1397); - par le même et par Ysabeau de Montjouen, sa femme, aux mêmes, d'une rente de 60 sous (1399). - Reconnaissance par Noël et Colin Millet, d'une rente de 40 sous assise sur la métairie des Massières (1532). - Sentence de la châtellenie de Longny, qui adjuge la dite rente aux religieux (1777). - Ibid. p. 156.

H. 2794. - (Liasse). - 10 pièces, parchemin. - 1492-1782. - La Noë-Jouanne. - Bailée par Guillaume de la Chesnaye à Thianot Léan, d'une noë assise au hameau de Longny, près la Planche-Mabille (1492). - Donation par Guillaume de la Chesnaye, aux religieux du Val-Dieu, d'une rente de 12 sous à prendre sur Thianot Léan (1517). Reconnaissance de la dite rente par Robin Léan (1534); - par Macé Bourdier, marchand, demeurant à Longny, comme détenteur de la Noë-Jouanne (1619); - par Louis de Gravelle, écuyer, sieur de la Magière, bailli de Feuillet, au nom Nouvelle Bourdier, sa femme (1645). - Titre nouvel par Joseph Fossard, huissier à cheval au Châtelet de Paris, demeurant à Longny, comme détenteur de la Noë-Jouanne (1782). - Invent. nom. série H. t. 2. pag. 156. -

H. 2795. - (Liasse). - 6 pièces, parchemin; 2 pièces, papier; 1 sceau. - 1461-1646. - Bail à rente par les religieux du Val-Dieu, à Jean Huet le jeune, d'une mesure située au lieu de la Potrye «que souloit tenir feu Jehan le Carche des Hayes, assise au Gué de Valloys»

Val-Dieu - Archives de l'Orne -

de Valloys aboutant à la rivière de Commeauche » (1461). - Reconnaissance de la dite rente par Denis Gouhier et par ses cohéritiers (1560); - par Robert Lohé (1646).
- Les Petits-Pâtis. - Sentence du bailli, des justices et seigneuries du Val-Dieu, au profit des religieux, contre les détenteurs des Petits-Pâtis (1646). - Invent. som. série H. t. 2. p. 154, 155.

H. 2796. - (Liasse). - 23 pièces, parchemin. - 1472-1578. - Les Pousselières. - Donation par Isabelle, veuve de Jean Hamart, fille de feu Agnès, femme de feu Chienot Chouris, à Colin Michel, de tous ses droits successifs à l'héritage de ses père et mère (1472). - Bail à rente par les religieux du Val-Dieu, à Robin Léan, du lieu des Pousselières (1534); - par les mêmes à Julien et à Pierre Grosset, de la même terre (1578). - Invent. som. série H. t. 2. pag. 155. -

H. 2797. - (Liasse). - 10 pièces, parchemin; 1 pièce, papier. - 1435-1782. - Les Rougeteries. - Vidimus d'une vente faite par Germaine Huet et par ses cohéritiers à Martin Deloup, des droits qu'ils avaient sur la métairie des Rougeteries (1435, sans dat. m. s.) Reconnaissance par Marie Jeanne Darreau, veuve de Jacques Rousseville, marchand, demeurant à Longni, d'une rente due au Val-Dieu, à cause des héritages qu'il possède dépendant de la ferme de la Rouchetière (1782). - Ibidem p. 155. -

H. 2798. - (Liasse). - 7 pièces, parchemin; 1 sceau. - 1474-1767. - Le Bouchet. - Bail à rente pour les religieux du Val-Dieu, à Michel Marie, d'une pièce de terre en laquelle est une mesure appelée le Bouchet, sise sur le chemin de Malétabelle (Morastable) à Monceaux, joignant le chemin par où l'on va à la fontaine de Bellefosse (1474)¹⁴⁷⁴. - Reconnaissance de la dite rente par Marie Lechon (1767). p. 155.

H. 2799. - (Liasse). - 5 pièces, parchemin; 3 pièces, papier. - 1447-1751. - La Thibaudière. - Reconnaissance par François Giroast, d'une rente de 710 s., au profit des religieux du Val-Dieu, assise sur la Thibaudière (1447); - par Pierre Prevost, marchand boucher à Longni (1680); - par Noël Sangleboeuf, ourvier en laine, demeurant à Longni (1751). - Inventaire des titres concernant la Thibaudière. -

Le hemb lai. - Décret de la métairie du hemb lai au profit du Val-Dieu (1447). -

H. 2800. - (Liasse). - 13 pièces, parchemin; 2 pièces, papier; 1 sceau. - 1317-1782. -
Donation par Alix la Moutardière, aux religieux du Val-Dieu, d'une rente de 203 s. assise sur une maison de la ville de Longni et d'une rente de 5 s. assise à Moulicent (1317). - Vente par Martin Giroast, aux mêmes, d'une rente de 17 s. assise sur

Val-Dieu - Archives de l'Orme. -

Due par Jean Le Saicher, de Longni (1466, janvier, n.s.). - Bail à rente par les religieux à Jean Godard, d'un plossage et d'un jardin assis à Longni, rue des Prez (1515). - Lettre nouvel d'une rente reconnue par Pierre Gilles Bourdin, grenetier au grenier à sel de Raimalord, demeurant à Longni (1782). - Invent. som. Liétt. t. 2. pag. 155. -

H. 2801. - (Liasse). - 12 pièces, parchemin; 64 pièces, papier. - 1553-1671. - Pièces de procédures concernant les diverses possessions des religieux du Val-Dieu. - Quitance par Jean Le Bloy à Guillaume Bruncau, prêtre, demeurant à Longni, de la somme de 10 livres, restant de celle de 18 livres en quatre pistoles, pour 64 sous pièce, de la rente à laquelle il était tenu (1553). - Sentence de Claude Petit, sieur de la Gérardière, avocat et procureur en la châtellenie de Longni, chargé d'expédier les affaires, attendu le départ volontaire de M. Le Bailly, au profit des religieux, contre Claude de Mezières, conseiller de feu son Altesse le prince de Condé (1691). - Ibidem p. 155.

H. 2802. - (Liasse). - 2 pièces, parchemin; 2 pièces, papier. - 1571-1739. - Acquets divers faits par les religieux du Val-Dieu: - d'un pré sis sur la rivière de Commeauche, à eux vendu par Pierre l'hory et par Robert Bonhomme (1571); - d'un pré sis près de la fontaine des Frasolles et de la rivière de Commeauche (1739). - Ibid. pag. 155.

H. 2803. - (Liasse). - 3 pièces, parchemin; 13 pièces, papier. - 1632. - Sentence du bailliage de Chartres, au profit des religieux, contre Jean Mallet, avocat à Longni, et Jean Guérin, géolier et gardien des prisons de ladite ville, pour payement d'une obligation sous cote par le dit Mallet (1632). - Invent. som. Liétt. t. 2 p. 155.

H. 2804. - (Liasse). - 3 pièces, parchemin; 21 pièces, papier. - 1636-1639. - Pièces d'une procédure entre François Commeauche et Jean Berthe, au sujet de la jouissance d'un jardin sis à Longni, dans lequel sont intervenus les religieux du Val-Dieu. -

H. 2805. - (Liasse). - 1 pièce, parchemin. - 1509. - La Madeleine Bourcel. - Condition de réméré accordée par les religieux du Val-Dieu à Jean Gouhy et dit Potier, pour héritages sis en la paroisse de la Magdelaine Notre-Dame (1509). - Ibidem p. 155.

H. 2806. - (Liasse). - 3 pièces, parchemin; 1 pièce, papier. - 1335-1635. - Maison-Maugis. - Charte d'Herbert de la Porte, prêtre de la léproserie de Maison-Maugis (de Donnemais) et des lépreux du dit lieu, contenant bail à ferme pour 3 sous de monnaie courante, avec le consentement de Robert de Surrie (de Sorrie), prieur de Maison-Maugis, de Roger Frontin, vicairé perpétuel, et de tous les paroissiens de l'église de H.N. 1060

Val-Dieu - Archives de l'Orne -

Saint-Nicolas de Maison-Maugis, à Thibaut Baron, de la terre de la Porte, qu'il avait
donnée à titre d'aumône aux dits religieux. Ledit Thibaut, par le même acte, donna
à la même maison 12 deniers pour son anniversaire et celui de sa femme sur la
maison de Henri de Puisot (1235). - Copie de l'aveu rendu par Robert Taurier, avocat
au bailliage de Longny, et Barbe Bossel, sa femme, aînée et femme de foi de la moitié
des terre et seigneurie de Franxillier, sise en la paroisse de Maison-Maugis, indivi-
sée avec François du Crochet, chevalier, seigneur de Maison-Maugis, propriétaire
de l'autre moitié, tenue nueement de seigneur de la Ventrouze (1635). - Ibid. p. 155 et 156.

H. 2807. - (Liasse). - 3 pièces, parchemin; 2 sceaux. - 1395-1468. - Maléttable. - Donat-
ion par Julien, loger et Perrote, sa femme, aux religieux de Val-Dieu, de tout ce qu'ils pos-
sèdent en la paroisse saint-Laurent de Maléttable, à l'exception d'une pièce de terre
contenant trois boisseaux, joignant à la terre de Colin Chevalier et d'un bout de au cloys
au sire de Maléttable, » que les donateurs ont aumonné à l'église de saint-Laurent
de Maléttable. « Les diz religieux et leurs successeurs sont et seront tenus querir et
administrer aux dits conjoints leur vie durant, sains et malades, leur vivre de boire,
manger et chauffer seulement, et ils se querront vesture, tant en lit comme dehors,
lesquels conjoints auront pour leur livrée de pain par chacune semaine deux pains
de coqueret, un rade et deux pains à maçon, et se epituleront les dits conjoints de
oefs et de fromaiges qui seront en la grange où ils demourront et d'un porc qui
nourriront en la dite grange, et auront de cire à boire selon l'usage qui sera à
l'ostel, et auront les dits conjoints du vin le jour de Noël, de Pasque et de la Penthe-
côte, es quatrez trois jours ledit Julien recevra son salvein. Et seront tenus les
diz conjoints prendre en bonne patience ce que par les diz religieux leur sera fait
sans eulz plaindre ne murmurer, et au terrain, en la fin de leurs jours, les diz
conjoints seront enterrez ou cymetère ou dit hostel de Val-Dieu et auront service
et messe en coqueret, comme il est acoustumé en l'ordre et comme ils ont acoustu-
mé à faire à personne de leur estat » (1395, 3 mars, n. s.). - Bail à rente par les reli-
gieux à Jean Miché, fils de Garraise Miché, de tous les héritages qu'ils possèdent
en la châtellenie de Longny, pour la somme annuelle de 30 sous (1396). - Accord
au suj et des arriérages de la dite rente, entre Jehan Delahaye, représentant les héritiers
de Jean Miché et don, Thomas Guynart, procureur des religieux (1468). - Ibid. p. 156.

Val-Dieu - Archives de l'Orne.

H. 2808. - (Liasse). - 1 pièce, parchemin; 3 pièces, papier, dont 1 imprimée. - 1478-1728. - Le Bois-Choisme. - Bail à rente par les religieux du Val-Dieu, à Perrin Michel, de Malétalle (Malétalle), de deux prés sis en la dite paroisse en la rivière de Commauche, joignant à Jean Choisme (1478). - Vente par Louis Durand, aux religieux du Val-Dieu, de trois boissaux de terre en taillis situés au Bois-Choisme (1696); - par Mathurin Creste, aux mêmes, de quatre boissaux de terre en taillis situés dans les mêmes bois (1699). - Lettres patentes accordées à l'ordre des chanoines, pour user et disposer librement de leurs bois (1728). - Invent. som. série H. t. 2 pag. 156. -

H. 2809. - (Liasse). - 6 pièces, parchemin, - 1401-1656. - La Bourdonnière. - Vente par Jean Geffroy et Guillemette, sa femme, à Gilles La Sacher, d'un pré sis à Malétalle (Malétalle), au profit du seigneur (1401). - Reconnaissance par Jean Choisme, prêtre, curé de Bros, se portant fort de Louise Choisme, sa femme, d'une rente de 2 sous, au profit des religieux, assise au lieu de la Bourdonnière (1617); - par Marc Choisme, de la même rente (1650). - Ibidem pag. 156. -

H. 2810. - (Liasse). - 11 pièces, parchemin; 1 sceau. - 1473-1780. - Reconnaissance par Jean Huet et le Petit d'une obole de cens assise sur trois boissaux de terre (1473); - par Françoise Lherminier, pour héritages sis à la Bourdonnière (1780).

H. 2811. - (Liasse). - 3 pièces, parchemin. - 1361-1453. - La Duquerie. - Procès-verbal donné aux plaids de Malétalle tenus par Martin Le Piquart, bailli de Malétalle, sur un procès entre Pierre de la Doude, écuyer, fils de Guillaume de la Lande, seigneur dudit lieu, et Guillaume de Savelou, au sujet des foi, hommage et rachat de la motte de feu Lebien de Savelou, par lequel Colin Belay, sergent, déclara qu'il s'est transporté sur les lieux avec Laurent Collet et que les heirs de feu Lebien n'ont voulu ni prêter ni garantir au dit Guillaume de Savelou, il conclut que la dite terre du dit de Savelou demeure dans le district dudit seigneur (1361). - Invent. som. série H. t. 2 pag. 156. -

H. 2812. - (Liasse). - 13 pièces, parchemin; 2 pièces, papier; 2 sceaux. - 1453-1726. - La Gerbonnière. - Délaissement par Guillaume Leloup et Colin Bulière, aux religieux du Val-Dieu, d'une mine de terre assise à la Gerbonnière, aboutant aux terres des Poignant et des Maché (1453). - Décret de l'ordre de la Gerbonnière (1469, j. au verso, n. 13). - Reconnaissance pour Guillaume des Roches, écuyer, seigneur de Malétalle, maître d'hôtel

Val-Dieu - Archives de l'Orne -

D'hôtel de la maison du roi, gouverneur de la ville et château de Dreux, maître des eaux et forêts du dit lieu, d'une rente de 50 sous, comme d'étant de la pièce de la Gerbonnière (1615). - Vente aux religieux du Val-Dieu de la pièce du Goutier, qui descend à Montferray (1699). - Reconnaissance par Michel Renault Jaquet, écuyer, seigneur de Hecurtaumont et de Malétable, fils aîné de Renault Jaquet, écuyer, seigneur de Hecurtaumont et de Malétable, et de Jeanne Languerny (1726). - Invent. som. série H. t. 2. pag. 156 et 157. -

H. 2813. - (Liasse). - 11 pièces, parchemin; 11 pièces, papier. - 1617-1624. - Procédure soutenue par les religieux du Val-Dieu, saisissant la métairie de Malétable sur Charlotte le Boullé, veuve de Guillaume Lhiboust, sieur de la Boullaye, faute de paiement de la somme de 111 livres. - Ibidem, pag. 157. -

H. 2814. - (Liasse). - 9 pièces, parchemin; 6 pièces, papier. - 1460-1775. - La Plicaterie. - Bail à rente par les religieux du Val-Dieu à Noël Le Sauvage, d'une mesure assise au moulin de Ermost (1460). - Reconnaissance par René Mésange, régisseur des grosses forges de la Frette, représentant M^e François Alexis Caligel, curé de Courouvre, pour la Plicaterie (1775). - Invent. som. série H. t. 2. pag. 157. -

H. 2815. - (Liasse). - 8 pièces, parchemin. - 1481-1780. - La Traillaire. - Promesse par Thoinot Chatel, de payer aux religieux du Val-Dieu, une rente de 2 sous, à cause de deux boisseaux de terre assis à Malétable (1481). - Reconnaissance par Thomas Bigot, pour le lieu de la Traillaire (1780). - Ibidem, pag. 157. -

H. 2816. - (Liasse). - 7 pièces, parchemin; 14 pièces, papier. - 1618-1620. - Procédure commencée en 1618 par les religieux du Val-Dieu pour avoir délivrance des legs de 600 livres à eux fait par Guillaume des Roches, sieur de Malétable, par son testament en date du 1^{er} octobre 1616, contre Jean de Courcelles, sieur de Rouvray, son exécuteur testamentaire. - Ibidem, pag. 157. -

H. 2817. - (Liasse). - 6 pièces, parchemin; 1 pièce, papier. - 1555-1654. - Lites de rente de 12 deniers de cens et de 12 sous de rente sur deux pièces de terres sises à Malétable. - Reconnaissance de la dite rente par Jean Ryant (1555); - par Marie Choisine (1654). - Ibidem, pag. 157. -

H. 2818. - (Liasse). - 1 pièce, parchemin; 1 pièce, papier. - 1624. - Manthelon. - Quittance à toujours donnée par les religieux du Val-Dieu à Siméon et Louis Gouhier

Val-Dieu - Archives de l'Orne -

Gouhier, frères, de la paroisse de Mantuelon, en la comté de Damville, d'une rente de 12 boisseaux (1624). - Invent. som. serie H. t. 2, pag. 157. -

H. 2819. - (Liasse). - 8 pièces, parchemin. - 1470-1623. - Marchainville. - Reconnaissance par Pierre Fayel et Simone, sa femme, au profit de Berthault Morart, d'une rente de 9 sous, à cause de sa femme, assise sur 14 boisseaux de terre, joignant à la builerie et à la Ruetière (1470). - Accord par lequel Jean Richet, tisserand en draps, promet payer à Robin Brimont, une rente de 10 sous, moyennant quoi ce dernier délaisse au dit Richet tout le bois qu'il lui a délivré sur une place à faire maison située à Marchainville, qu'il lui avait baillée précédemment pour une rente de 5 sous (1480). - Donation faite aux religieux du Val-Dieu, par Jean Marnière, prêtre, demeurant à Longni, de tiers d'une maison, pressoir et jardins en plant assis à Marchainville, contenant quatre boisseaux ou environ, joignant à la rue tendant de la porte Colas à Belouet et d'un bout à l'étang des Forges, d'autres héritages et rentes assis au même lieu et d'une maison sise à Longni (1532). - Ratification de cette donation par Jean et Thomas Guillepin (1539). - Donation aux religieux par Philaule Gassot, laboureur, d'héritages sis à la Fortinière (1623). - Ibid. p. 157.

H. 2820. - (Liasse). - 10 pièces, parchemin; 3 pièces, papier. - 1578-1773. - Sentence des requêtes du Palais à Paris, qui condamne Lyot lortuél, à payer à Jean Abot, sieur du Buat, lieutenant général au vicomté du Perche, à Mortagne, et maître des requêtes de Monsieur, frère du roi, une rente de 35 sous assise sur le lieu de la Goubinière (1578). - Reconnaissance par Mathieu Godart, maître menuisier demeurant à la Ferté-Vidame, et par ses cohéritiers, comme détenteurs du lieu de la Goubinière, d'une rente de 35 sous au profit des religieux du Val-Dieu, ayant les droits à eux cédés par acquit de feu sieur de Brouhauxville (1773). - p. 157.

H. 2821. - (Liasse). - 2 pièces, parchemin. - 1399-1436. - La Ménière. - Bail pour une rente de 3 sous, par les religieux du Val-Dieu, à Jeanne, veuve de Pasquier Dehaud dit du Tarricay, son fils, de deux pièces de terre sises en la paroisse de la Ménière (1399, février, n. s.); - par les mêmes à Pasquier du Tarricay, des mêmes pièces de terre, pour une rente de 3 sous (1436). - Ibidem, pag. 157. -

H. 2822. - (Liasse). - 1 pièce, parchemin. - 1291. - Les Menus. - Charte d'aveu, prêtre de Montiers au Perche, contenant notice d'une rente faite en sa présence par Germain Sversai

Val-Dieu - Archives de l'Orme

D'Iversai (de Greccio), écuyer, seigneur de la Motte, à Colin de Saint Coronne (de Sancto Coronno), sergent du roi de France en la province du Perche, et à Eudèlece, sa femme, de la métairie de la Noire-Noie (de Nigra-Noa), située en la paroisse de Manes (de Manillis) (1291, octobre). - Invent. tom. Serie H. 7. 2. p. 158. -

H. 2823. - (Liane). - 11 pièces, parchemin. - 1365-1518. - Monceaux. - Copie de l'aveu rendu pour Etienne de la Broce, à Denis, sieur de Vaunoise et des Monceaux, pour la terre appelée la Broce, autrement la Pointe, Item, la double de l'aveu Renault de la Broce, de Robin, do uail, seigneur de Monceaux, à cause de Tonne, sa femme (1365). - Accord entre Thomas Gagnart, frère et procureur des religieux du Val-Dieu, et noble homme Etienne de la Clergerie, écuyer, procureur de demoiselle Marie de Champagne, des rochats dus pour raisons de la métairie de la Pointe (1477). - Bail pour échange pour Jean de la Haye, l'aîné, écuyer, seigneur de la Brousse et de la Pointe, se faisant fort pour demoiselle Estaire, sa femme, à Jean Benise et à Guillaume de la Roche, écuyer, des fiefs de la Pointe et de la Brousse. De leur côté, les dits Benise et de la Roche baillent au dit de la Brousse diverses rentes assises aux paroisses des Laitiers, Notre-Dame-du-Bois et Louquettes (1484, janvier, n.s.); - par Guillaume de la Roche, fils de feu Jean de la Roche, et Catherine Benise, sa femme, et Jean Daillon, paroissien de Bazoches, de la métairie de la Pointe, contre l'hébergement de la Vertresse (1488, 15 mars, n.s.). - Sentence de Pierre Abot, écuyer, lieutenant général du vicomte du Perche, contre Jacques Le Sueur, prêtre, au sujet de l'hommage dû aux religieux du Val-Dieu, à cause du fief de la Pointe (1518). ^(p. 158)

H. 2824. - (Liane). - 16 pièces, parchemin; 2 sceaux brisés. - 1401-1774. - Vidimus donné en 1473 d'un bail héréditaire, par Pierre Le Roux, de Longni, à Jean Le Roux, son fils aîné, de la métairie de la Pointe, assise à Monceaux, « comme le souloit tenir feu Pierre de la Brosse, excepté un gaing et une pièce de terre qui tient à présent Perrin Hemery » et d'un setier de terre appelé le setier de Perron qui demeure aux bailleurs et qui faisait partie de cette métairie, en récompense de quoi le bailleur leur cède un gaing et une pièce de terre contenant demi arpent joignant à la rivière de Tambée et au chemin de Longni à Monceaux (1401, 19 avril, après Pâques). - Testament de Robert Butet, de Longni, contenant legs d'une somme de 5 sous

Val-Dieu - Archives de l'Orne -

de 5 sous à Notre-Dame de Chartres, de la même somme à Notre-Dame de Monceaux
à la chartreuse du Val-Dieu 10 sous et autres legs (1465). - Cession par les reli-
gieux à Guillaume de la Touche, écuyer, et à Guillaume de la Haye, écuyer, d'une
rente de 5 sous sur la métairie de la Pointe (1485). - Accord entre les religieux et
Jean Daibon, seigneur de la Fie, au sujet de la même rente (1490). - Bail de
la métairie de la Pointe par les religieux, moyennant une rente de 110 sous et
6 fromages (1495, mars, n.s.). - Vente par Marguerite, femme de Guillaume
Bouvier, bourgeois d'Argentan, aux religieux, d'une rente de 10 sous et 6
fromages assise sur la métairie de la Pointe (1498, 18 mars, n.s.). - Ratification
de la prise à rente de la Pointe, par Nicolas Le Boullieur, seigneur de Gué,
garde du corps du roi, demeurant à Longni (1778). - Invent. som. Serie H. t. 2, p. 158.

H. 2825. - (Liasse). - 3 pièces, parchemin. - 1227-1250. - Mortagne. - Charte
d'Etienne, prévôt de Mortagne, contenant donation, du consentement de Sibille,
sa femme, aux religieux du Val-Dieu, de ses droits sur la terre que tient de
lui Eude le Jongleur (le Juglier), près de la maison de Robert Hoïr (Herodis)
P. (1227); - de frère Nicolas, prieur du Val-Dieu, contenant concession à perpétui-
té à Jean Engenout, d'un emplacement sis à Mortagne, aboutissant à l'étal
de Guillaume Engenout, joignant à la maison et au perrin (perrigno) de
feu Brice Boudin, moyennant une rente de 5 sous, monnaie de Corbomais, paya-
ble à Pâques fleuries (1250); - de Jean Engenout, contenant acceptation des
dites conditions (même date). - Invent. som. Serie H. t. 2, pag. 158. -

H. 2826. - (Liasse). - 6 pièces, parchemin. - 1330-1407. - Paroisse Notre-Dame.
Marché fait par Eudin de Montrimon et par Guillaume Turquet, à Damien de
Piffaut et à Robert Logrel, pour 28 livres t. de « tout le merrien d'une maison hé-
bergier en la paroisse Notre-Dame de Mortagne, avec les soliers devant seles
chascune atache de XIII pieds de long et de plain pié de face par terre et l'eson
à la value o très sommiers poinçon de quatre toyses et entre las » (1330). -
Prise à rente par Jean Cruchet et Isabelle, sa femme, d'une place de maison
assise en la paroisse Notre-Dame (1365). - Vente par Richard Colombel et
Marion, sa femme, aux religieux du Val-Dieu, d'une rente de 50 sous, dont Pierre
P. Jean et Jean Cruchet leur étaient tenus (1370). - Charte de frère Pierre, prieur du
Val-Dieu

Val-Dieu - Archives de l'Orne -

Val-Dieu, contenant bail à rente à Colin Mallet, d'une place de maïs on située en la paroisse de Notre-Dame, moyennant une assiette Tomée sur Jehan Chervier (1467). - Inventaire tom. Serie H. t. 2. pag. 158. -

H. 2827. - (Liasse). - 11 pièces, parchemin; 3 sceaux. - 1484-1500. - Bail à rente pour Denis Saugeron, à Michel Delaunay, Boulanger, demeurant à Mortagne, d'une maison appelée Foicil, avec le jardin, à prendre depuis la rue qui tend de l'Hôtel-Dieu à la Croix-de-Pierre jusques aux fossés de la ville, en la paroisse Notre-Dame (1484); - par Jean Le Roux, à Michel Delaunay, de la moitié d'un grand jardin qui fut anciennement à feu Maillé Saugeron, s'étant en la paroisse Notre-Dame, portissant avec Denis Saugeron, joignant au champ des Poulies (1489). - Amortissement par Gillet Boyvin, meunier, demeurant au Moulin-Neuf en la paroisse de Loiséal, de la même rente (1495, janvier, n.s.). - Vente par Michel Delaunay à Guillaume Saffaugeraiz, bourgeois de Mortagne, d'une rente de 20 sous (1498); - par la même à Emery Crestot, bourgeois de Mortagne, d'une rente de 20 sous (1498); - par Denis Saugeron, aux religieux du Val-Dieu, d'une rente de 13 sous 6 deniers, sur une maison appelée Fournel, s'étant en la rue Saint-Nicolas, en la ville de Mortagne (1560). - Ib. idem pag. 159. -

H. 2828. - (Liasse). 10 pièces, parchemin; 1 sceau. - 1501-1520. - Vente par Robinet de Guermes et Jeanne, sa femme, ayant le droit à titre de prise de Michel Delaunay, Boulanger, aux religieuses du Val-Dieu, d'une maison située à Mortagne, en la paroisse Notre-Dame, joignant d'un côté au chemin tendant de la chapelle St-Nicolas à la Croix-de-Pierre, d'un bout à l'héritage de Denis Saugeron, avec la moitié du jardin étant derrière (1501, 30 janvier, n.s.); - pour Michel Delaunay, Boulanger, aux mêmes, de la moitié d'une maison avec fournil et jardin derrière, située en la paroisse Notre-Dame, joignant au chemin tendant de la chapelle St-Nicolas à la Croix-de-Pierre, d'un bout au champ des Poulies (1501, 13 mars, n.s.) - par Emery Crestot, d'une rente de 20 sous sur la même maison (1505, 8 mars, n.s.); - Amortissement d'une rente de 42 sous, sur la dite maison par Michel Couflant (1506, 20 mars, n.s.). - Accord entre les religieuses et Michelle, veuve de Jean Pivost, par lequel celle-ci consent que les religieuses puissent avoir issue de la cour de leur maison par une venelle située entre leurs

leur jardins et leur cour par-dessus les fossés de la ville, moyennant une somme de 45 sous t. et que lesdits religieux et procureur a sollicité et priée en charité et en amorce pour subvenir et aider à lad. veuve à marier une si jeune fille qu'elle désiroit estre fiancée» (1513, 10 janvier, n. 3.). - Amortissement par Jehan Guillin, Pierre Delivet et Jehan Delong, bourgeois de Mortagne, comme trésoriers de la fabrique et église paroissiale de Saint-Jacques, par l'avis, délibération et consentement des paroissiens, d'une rente de 30 sous sur la même maison (1520, 29 mars, avant Pâques, n. d.). - Invent. tom. Série H. t. 2. pag. 159. -

H. 2829. - (Liassé). - 10 pièces, parchemin; 6 pièces, papier; 3 sceaux. - 1455-1662. - Bailliée pour Guillaume Le Bouilleur, écuyer, garde de ses enfants, à Jehan de Genardes, moyennant une rente de 30 sous, d'une maison en la ville de Mortagne, en la rue de la Barberie, joignant aux hoirs feu Appellart et aux héritages des religieux de Chartrage, tenue par Jehan Houdebaut (1455). - Reconnaissance de la dite rente donnée aux religieux du Val-Dieu, représentant Guillaume Le Bouilleur, pour raison de la même maison assise au fort de Mortagne (1470). - Accord entre les religieux et les héritiers de feu Guillaume Le Bouilleur, sieur de Montgandry au sujet de la dite rente assise sur une place où de présent il y a une maison édifiée depuis la bailliée, qu'il en avait faite aux religieux (1476). - Sentence du bailliage de Mortagne, au profit des religieux, contre Guillaume Le Roy et demoiselle M. Bouessel, veuve de noble homme Galleran du Fay, sieur de Saint-Denis, pour payement de la dite rente (1581). - Reconnaissance de la dite rente par Guillaume Le Roy, sergent, demeurant au bourg de la Chapelle-Montligeon (1596). - Sentence du bailliage de Perche qui condamne Mauduyt, receveur du domaine au comté de Perche, au payement de la dite rente pour l'acquêt fait par sa Majesté de la même maison (1607). - Requête des religieux au bailli de Perche pour être payés, de la dite rente assise sur une maison réunie au domaine et pour croistre les prisons de cette ville de Mortagne» (1653). - Jugement du bailliage de Mortagne qui condamne Jacques Tucheran, sieur de Monthimot, fermier du domaine, Bernard Pottier, pour le sieur de Biancourt, engagiste, au payement de la même rente (1653); - contre demoiselle Madeleine Pottier, légataire universelle du dit seigneur. - Invent. tom. Série H. t. 2. p. 159. -

Val-Dieu - Archives de l'Orne -

H. 2830. - (Liasse). - 10 pièces, parchemin; 1 pièce, papier; 1 sceau. - 1545-1586. - Bail à ferme par les religieux du Val-Dieu, à Robert Briday, boulanger, le bourgeois de Mortagne, d'une maison, cour et jardin, assise en la paroisse Notre-Dame, près des galeries joignant à la rue tendant de la Croix-de-Saint-Pierre à la grande halle (1545). - Donation aux religieux par Machine Renée, veuve de Michel Morel, demeurant à Mortagne, paroisse Notre-Dame, de tous ses biens meubles et immeubles (1586). - Invent. som. Serie H. t. 2. pag. 159. -

H. 2831. - (Liasse). - 5 pièces, parchemin. - 1368-1522. - Le Fort de Mortagne. Bail à rente par Pierre Cointrel, vicomte du Perche, « pour le bien et accroissement de la forteresse nouvellement edifiée à Mortagne », à Germaine Matrist d'une place assise au nord au fort de Mortagne « contenant XXX piés de long et XVI piés de large, joignant d'un costé au s'chier que tint jadis André Le Piquart et d'autre au chemin qui va à la porte », pour 10 sous de rente à payer au receveur des domaines à Mortagne (1368); - par Denis Prodhomme dit de Megrignon, écuyer, seigneur de Biez, à Laurent Maulerault, avocat à Mortagne, d'un passage de maison assise en la rue de la Barberie, au fort de Mortagne (1470). - Donation par Louis Le Huen, demeurant à Chênebrun, et par Jean Menier, demeurant à Longni, aux religieux du Val-Dieu, d'une place de maison située sur la porte de la Bouchevieille joignant d'un bout au chemin tendant de la dite porte à la halle dudit fort, d'autre bout aux murs de ville (1482). - Bail à rente par Don Jean Martin, prieur du Val-Dieu, à Vincent Charpentier, bourgeois de Mortagne, d'un passage à faire maison située au fort de Mortagne (1522). - Invent. som. Serie H. t. 2. pag. 159 et 160.

H. 2832. - (Liasse). - 27 pièces, papier. - 1633-1719. - Permission donnée par Jacques Camus, évêque de Sées, aux religieux du Val-Dieu, à la suite du procès-verbal de visite faite par M^e Auschme Chevalier, licencié-ès-droits, doyen de l'Université, officiel au siège de Mortagne, de la chapelle nouvellement construite dans une maison sise rue Saint-Nicolas, paroisse Notre-Dame, d'y dire la messe dans la dite chapelle, quand l'un d'eux se trouvera à Mortagne (1633). - Quitance donnée aux religieux par les trésoriers de l'église Notre-Dame de Mortagne, d'une rente de 40 sous (1693). - Ibidem pag. 160. -

H. 2833. - (Liasse). - 6 pièces, parchemin; 3 pièces, papier. - 1608-1781. - Sainte-Croix, Promesse

Val-Dieu - Archives de l'Orne.

Promesse par Jeanne, veuve de Philippot Coku, fille de feu Colin Frémy, aux religieux du Val-Dieu, comme ayant le droit de Saint-Eloi, d'une rente de 5 sous, moitié d'une rente de 10 sous, jadis constituée par Guillaume Frémy, au profit des dits religieux, au mois d'avril 1235 (1408). - Transport par Jean Losier, bourgeois de Mortagne, aux religieux du Val-Dieu, d'une rente de 10 sous à prendre sur Berthault Gloverart, bourgeois de Mortagne (1491). - Quitance donnée aux religieux par les trésoriers de l'église Sainte-Croix de Mortagne d'une rente de 25 livres assise sur la terre de Chaillon (1709). - Bail à ferme pour les religieux à Pierre Rhodes, boucher, d'une maison située au faubourg des Capucins, paroisse St-Croix, succursale de Saint-Germain de Loisé (1775); - par les mêmes à Pierre Raimbourt, marquant, de la même maison (1781). - Invent. som. Serie H. t. 2. page 160. -

H. 2834. - (Liasse). - 5 pièces, parchemin; 1 sceau. - 1260-1410. - Paroisse St-Jean, charte de maître Philippe de Fontaines (de Fontibus), contenant donation aux religieux du Val-Dieu, d'une rente de 16 sous assignée sur une maison ayant appartenu à feu Gathon Sireboud, en la paroisse Saint-Jean de Mortagne, qu'il avait acquise de Beatrice, veuve de Girard Foucher, et de Laurent, son fils, plus d'une rente de 6 deniers de cens sur la maison de Martin Cloet, en la même paroisse (1260, avril, n.s.). - Acte rendu par les religieux du Val-Dieu, à Hugues Bachelier, de l'hébergement où demeurait Jean Lestérou (1407). - Accord entre les religieux et Hugues Bachelier, par lequel celui-ci reconnaît être tenu envers eux en une rente de 10 sous assise en la paroisse Saint-Jean de Mortagne, joignant d'un côté à la rue tendant du champ Gouffier à la Boucherie, d'autre à la maison Jean Petit (1409, 28 décembre). - Cession par Hugues Bachelier et par Jeanne, sa femme, demeurant à Chartres, à Hémeri Le Court, d'une maison appelée parrin, appartenant derrière avec le vergier assis en la ville et bourgeoisie de Mortagne, tenant à l'héritage de Jean Petit et à celui de Guillemin Lelouet et tenant par devant au chemin pour où l'on va de la Boucherie à dit lieu à la porte de Normandie et tenant d'autre costé au chemin qui va de la maison Lorenz Boudin à la dite porte de Normandie chargés de cinquante sols tournois de rente d'auz, est assavoir au doy en le chapitre de Mortaigne quarante sols tournois, et aux religieux de l'audier dix sols tournois. En contre-échange Hémeri Le Court transporte à Hugues Bachelier, une rente de 53 sous

Val-Dieu - Archives de l'Orne -

de 53 sous l. d. t. i, moitié à héritage perpétuel, moitié viagère, partie de 8 livres que Jean Lestroust avait vendue aux religieux de la Trappe, dont le dit Hémercy avait pris la cause (1410). - Invent. som. série H. t. 2. pag. 160. -

H. 2835. - (Liasse). - 7 pièces, parchemin; 1 pièce, papier. - 1429-1657. - Bail hérité par les religieux du Val-Dieu à Hémercy Mallet, bourgeois de Mortagne, de deux passages de maison situés près de la boucherie, dont l'un était tenu précédemment par Macé Le Normand et l'autre par l'héritier de la Motte, devant les chartreux de Notre Dame du Parc, moyennant une rente de 30 sous (1429). - Reconnaissance de la dite rente par Charles Martin (1568). - Vente par Alexandre Foubreau, procureur du roi au bailliage de Mortagne, à Pierre Rocher, d'une maison sise en la paroisse Saint-Jean de Mortagne, à la charge de 15 sous de rente, au profit du Val-Dieu (1620). - Reconnaissance passée par Pierre Crestot, vicomte des Isles, vicomte du Perche, et par Jacques Sauvage, comme délégué d'une maison sise en la paroisse Saint-Jean, joignant par le devant à la rue tendant de l'Étape-aux-Vins, au carrefour de la Corne-de-Cerf (1657). - Invent. som. série H. t. 2. pag. 160. -

H. 2836. - (Liasse). - 16 pièces, parchemin; 1 pièce, papier; 2 sceaux. - 1450-1529. -

1^{re}. Délaissement par Denis Gillebert et par Marion, sa femme, à Jean Tollef, prévôt du Val-Dieu, pour 60 écus d'or, de deux passages de maison situés en la paroisse Saint-Jean, joignant au chemin tendant de Saint-Langis à la Boucherie de Mortagne et au chemin tendant de Saint-Éloi à la maison de feu Perrin Lejay, aux hoirs feu Jean Lestroust. Les dits emplacements d'ous lesquels il avait fait une maison à lui baillés précédemment par les religieux, moyennant une rente de 30 sous (1450, 30 juin). - Procès-verbal dressé aux plaids de Mortagne, tenus par Guillaume Le Courtier, lieutenant de Nicole Guy, vicomte du Perche, du désaveu et quittance fait aux religieux du Val-Dieu, par Colin Bachelier, d'un « perrin » et d'un jardin assis à Mortagne, ayant appartenu à Jean Lestroust (1452). - Désistement par Don Robert Lavolle, prêtre, procureur des religieux de la Trappe, de l'opposition par lui faite à la saisine de droit, requise par les religieux du Val-Dieu, d'un « perrin » et jardin ayant appartenu à Jean Lestroust, en la paroisse Saint-Jean (1453). -

1^{re}. Bail à rente par Don Jean Tollef, prévôt, à Denis Le Court, bourgeois de Mortagne

1^{re}. d'un bout de maison avec la cave dessous (1467). - Transport par Don Guillaume

Val-Dieu - Archives de l'Orne -

Vaudouyn, prieur du Val-Dieu, à Jean Tuffengerai^z le jeune, de sa, d'une rente de 35 sous t., moyennant une rente de 35 liv. t. ¹¹/₁₂, au cession des droits des religieux sur les tenants des héritages de feu Macé Saugeron et de ce qu'ils pourraient avoir sur la succession de feu Jean Tuffengerai^z et de sa femme, aïeul et aïeule du preneur, par le moyen de Nouvelle Tuffengerai^z, fille du dit défunt (1476). - Lettres de relief accordées par le roi Louis XI aux religieux, au sujet d'un procès contre Guillaume le Boullieur, défendeur, et Jean de Germades, au sujet d'une place vide baillée par le père du défendeur, aux religieux du Val-Dieu, pour 30 sous de rente, en échange d'autres héritages (Paris, le 12 oct. 1478). - Sentence rendue aux plaids de Mortagne, qui condamne Michel Mallet à payer aux religieux les arrérages d'une rente assise sur une maison située en la paroisse Saint-Jean, joignant au carrefour « où soloient être les halles » (1529). - Invent. som. série H. t. 2, pag. 161. -

H. 2837. - (Liasse). - 6 pièces, parchemin; 9 pièces, papier. - 1500-1771. - Donation d'une rente de 35 sous par Guillaume Tuffengerai^z et par Marion, sa femme, au trésor de saint-Jean de Mortagne (1500). - Donation par Jeanne Mesnager, demeurant au lieu de la Basse-Bigottière, paroisse de Fréings, aux religieux du Val-Dieu, de tout ce qu'elle possède en la ville de Mortagne, de la succession de feu Marc Mesnager, son oncle (1584). - Reconnaissance par Jean Loyseau, papetier, demeurant au moulin à papier du Val-Dieu, en la paroisse de Saint-Victor de Reno, d'une rente de 3 sous assise sur une maison tenant à la rue de la corne, en la paroisse de Saint-Jean (1622). - Quittançe d'une rente de 8 livres donnée pour l'abbé Barrat, cecré de saint-Jean de Mortagne, aux religieux du Val-Dieu (1706). - Acquisition par les religieux de pièces de terre situées en la paroisse Saint-Jean, près les murs de la ville (1859). (p. 161)

H. 2838. - (Liasse). - 8 pièces, parchemin; 41 pièces, papier. - 1642-1659. - Reconnaissance par M. du Chastel, d'une rente de 45 livres, au profit du Val-Dieu (1642). - Quittançe donnée par Pierre Mauduit, écuyer, sieur de Saint-Simon, lieutenant de robe courte au bailliage de Mortagne, concessionnaire de Mathurin du Chastel, et de Claire Charpentier, son épouse, à M^e Robert Canivet, sieur de la Chêrefinière, au nom des religieux du Val-Dieu, de la somme de 300 livres, pour arrérages de rente (1659), p. 161.

H. 2839. - (Liasse). - 6 pièces, parchemin; 2 recaux. - 1329-1442. - Paroisse de saint-Malo. - Bail héréditaire par Gerwaise Frerot et par Jeanne, sa femme, à Guillaume Debray et à Catherine

Val-Dieu - Archives de l'Orne.

et à Catherine, sa femme, pour une rente de 3 sous, d'un courtil assis au val de Mortagne, en la paroisse de Saint-Malo, joignant à la terre feu Mabile la Camuse et d'un bout au prénotre sire le comte et d'autre au chemin de notre sire le comte (1329, le mercredi après la Chandeleur, n.s.); - par Jean de la Coude, chanoine en l'église de Loussaint, à Guillaume de Villetta et à Jeanne, sa femme, d'une place de maison avec le courtil qui lui appartient et que s'ouloient tenir feu Jean Larue et feu Bourguine, sa femme, du père du baillieur, lequel la s'ouloit tenir du d'écuyer et chapelain de saint Jehan de Nogent-le-Rotrou, assise en la paroisse de Saint-Malo (1368). - Adjudication par Mallé Piffeler, commis au gouvernement de la vicomté du Perche, à Henri Forest, de la saisine d'une tenancie avec ses appartenances assise en la paroisse de Saint-Malo (1441). - Vidimus donné en 1462 d'un accord par lequel Jean Faict, paroissien de la Mesme, et Isabelle, sa femme, cèdent à Jean Lignoy, demeurant à Mortagne, et à Robine, sa femme, moyennant une rente de 10 sous, une « tenancie » assise en la paroisse de Saint-Malo, qui fut à feu Guillot de Villetta, avec ses dépendances, en clos, arbres, maisons et autres choses, joignant d'un côté Jean Chiffre d'autre au pré du comte et d'autre bout à la Longue-Rue, de leur côté. Les dits Lignoy et sa femme renoncent à une rente de 2 sous 6 deniers, à cause de deux pièces de terre, dont l'une est assise en la paroisse de Loisé, l'autre en celle de Thésal (1395). - Invent. som. sire H. II. pag. 164. -

H. 2840. - (Liasse). - 43 pièces, papier. - 1633-1643. - Loussaint de Mortagne. - Quittances d'arrerages de rentes faites par les religieux du Val-Dieu au chapitre de Loussaint de Mortagne. - Ibidem, pag. 162. -

H. 2841. - (Liasse). - 6 pièces, parchemin; 1 sceau. - 1328-1344. - Litres de rentes divers assis à Mortagne. - Donation par Étienne de Lille, prêtre, chanoine de Loussaint, à Étienne Touchart et à sa femme, de tous les héritages qui furent au dit Étienne Touchart, de quelques conditions qu'ils soient (1328). - Vente par Simon Fromont et par Jeanne, sa femme, aux religieux du Val-Dieu, d'une rente de 30 sous (1344); - par Guillaume Le Fèvre, dit Menest, et par Colette, sa femme, aux mêmes, d'une rente de 10 sous (1344); - par Guillaume Goumi et Jeanne, sa femme, aux mêmes, d'une rente de 5 sous (1344). - 96 id. p. 162.

Val-Dieu - Archives de l'Orne

H. 2842. - (Liasse). - 10 pièces, parchemin. - 1403 - 1536. - Procuration donnée sous le scel de Jean Chartier, prévôt d'Etampes, par Manon, fille de feu Colin Toussé, âgée d'environ quinze ans, par le conseil de Jean des Poy et de Mahet Delaunay, ses oncles, bourgeois d'Etampes, à Guillemin Toussé, son frère, Colin Alain, Jean Lecourt et Pasquier de Bourgogne (1403). - Promesse par Perrrot Amiard, aux religieux du Val-Dieu, d'une rente de 8 sous assise sur une pièce de terre, jointant Jean Piquart (1404). - Vente par Simon Baron, à Collas Mallot, bourgeois de Mortagne, d'une rente de 11 sous assise sur tous ses héritages (1443); - par Henry Marcadé et par Bertine, sa femme, fille de Jean Escouart, ~~bourgeois~~ ^{à Mathurin} Escouart, de la succession de Jean Escouart, leur père (1438); - par Michel Bigot, prêtre, aux religieux du Val-Dieu, d'une rente de 6 sous assise sur les héritages de feu Mathurin Escouart (1536) - p. 162.

H. 2843. - (Liasse). - 25 pièces, papier, dont 1 imprimée; 1 pièce, par chemin. - 1452 - 1607. Tabellionage de Mortagne. - Commission donnée par Guillaume Le Courtis, lieutenant à Mortagne, de Nicole Guy, licencié-ès-lois, vicomte du Perche, à Pasquier Follenfant, sergent en la châtellenie de Mortagne pour l'exercice dudit office, à ses périls et fortune (1452). - copie des titres du tabellionage de Mortagne, dont les chartes aux étoient engagistes depuis 1635 et dont ils furent remboursés en 1680, à cause une perte notable, de grands frais, de fortes et fâcheuses sollicitations; ce qui doit apprendre de ne jamais acheter du bien du domaine du roi, ni même autant qu'on peut ce qui relève de lui. - Sentence du bailliage de Perche, faisant défense à Jacques Corbière, notaire royal pour les paroisses de Soligni, Champ et autres circonvoisines de passer aucun acte appartenant à passer aux notaires du pays de Perche (1546). - Copie du bail de la ferme du trépas de Mortagne, Soligni et le Pont-d'Huques, pour deux ans, à Georget Berthon, marchand, demeurant à Mortagne, pour 132 livres 10 sols par an (1540); - du bail pour trois ans de la ferme de l'écriture, grosse et minate du tabellionage de la ville et châtellenie de Mortagne, à la charge toutefois qu'en ladite châtellenie y aura seulement douze clercs tabellions, gens de bien, capables et suffisants, savoir six en ladite ville de Mortagne, hors icelle ville six; qu'ils seront demeurant es lieux plus convenables pour l'exercice dudit état, et n'y seront plus grand nombre, suivant le règlement par cy devant

Val-Dieu - Archives de l'Orme -

par ay devant» (1550). - Reception de Cléridus Desjoug, en qualité de tabellion de Soligné, sur la présentation de Pierre Mallet, fermier du tabellioné de la châtellenie de Mortagne (1554). - Adjudication des fermes muables du domaine de la châtellenie de Mortagne (1554). - Bail à ferme du tabellioné de Mortagne (1598). - Vente à Léonard Bart, pour 147 livres du tabellionage de Mortagne (1603). - Arrêt du parlement en faveur de Léonard Bart, sieur des Boulais, contre Michel Chesailles, fermier de la châtellenie de la Perrière (1607). - Inv. som. série H. t. 2. p. 162.

H. 2844. - (Liasse). - 4 pièces, parchemin; 37 pièces, papier, dont 5 imprimées. - 1613 - 1643. - Arrêt du parlement de Paris qui, sur la requête de Léonard Bart, sieur des Boulais, notaire et tabellion royal, propriétaire et héritier de la châtellenie de Mortagne, fait défense au tabellion de la baronnie de Longny de passer aucun acte des sujets de Mortagne (1613). - Engagement du tabellionage de Mortagne à Félix Aubert, pour 660 livres (1618); - à Gilles Rivet pour 770 livres (1623); - à Claude Chapellet, marchand libraire, bourgeois de Paris, pour 1325 livres (1632). - aux religieux du Val-Dieu, pour 1200 livres (1637). - Arrêt du conseil d'Etat portant défense d'établir aucun notaire, tabellion et garde-notes aux sièges et juridictions subalternes (1643). - Invent. som. série H. t. 2. pag. 162. -

H. 2845. - (Liasse). - 6 pièces, parchemin; 34 pièces, papier, dont 1 imprimée. - 1643 - 1651. - Continuation du tabellionage de Mortagne, passée aux religieux du Val-Dieu (1643). - Arrêt du conseil d'Etat, portant suppression de l'office de notaire royal de la ville de Mortagne (1643). - Bail à ferme par les religieux du Val-Dieu à Louis Liberge, greffier, des notifications de la châtellenie de Mortagne, et à René Bordin, sieur des Vergers, des offices de tabellion, garde-notes et contrôleur dudit tabellionage, pour 600 livres (1648). - Consuetamment donné par les religieux, à ce que René Bordin et Ambroise Guille, veuve de Louis Liberge, continuent à percevoir les émoluments du tabellionage de Mortagne, bien que le bail soit expiré, à la charge de remettre les registres et minutes de dit tabellionage (1651). - Invent. som. série H. t. 2. pag. 162 et 163. -

* H. 2846. - (Liasse). - 3 pièces, papier, dont 3 imprimées. - 1675 - 1680. - Bail à ferme par les religieux du Val-Dieu, à René Chortrais, sieur de la Taille, notaire royal à Révillon, du tabellionage de Mortagne, pour 1300 livres (1675). - Requêtes

Requête des religieux du Val-dieu, au conseil d'Etat (1678). - Remboursement du tabellionage de Mortagne aux religieux, réglé à 1897 livres (1678). - Arrêt du conseil qui ordonne que les sieurs Doublet et Guillemin, de la Moitié, receveurs généraux des généralités de Caen et d'Alençon, soient contraints de payer aux religieux la somme de 2130 livres, qui leur a été expédiée pour remboursement du tabellionage de Mortagne, suivant l'ordonnance du 16 sept. 1679. - Ibid. p. 163.

H. 2846. - (Liasse). 64 pièces, parchemin; 38 pièces, papier, dont 6 imprimées. - 1633-1673. Quitance donnée par Claude Chappelat, fermier du tabellionage de Mortagne, par le trésorier aux parties casuelles pour les terres ordinaires (1633). - Arrêt notable du parlement de Paris portant règlement entre les notaires royaux et subalternes (1657). - Procès donné par les commissaires généraux, députés en la chambre souveraine du terrier du domaine, à Talgues et à Mathurin Barré, notaires et tabellions royaux du bailliage de Perche, de recevoir, à l'exclusion de tous autres les déclarations, à faire au dit terrier (1658). - Lettres de confiscation des offices de notaires de Mortagne (1664). - Ordonnance du bureau des finances de la généralité d'Alençon (1668). - Requête des religieux du Val-dieu, à Colbert, intendant de la généralité d'Alençon (1673). - Ibid. p. 163.

H. 2848. - (Liasse). - 1 pièce, parchemin; 1 sceau. - 1307-1504. - Moulicent. Lites de diverses rentes héréditaires assises à Moulicent. - Vente par Guillot Baudouin et Aalis, sa femme, pour 4 livres de monnaie courante, d'une rente de 10 sous, assise sur une pièce de terre, en la paroisse de Moulicent (Molacenti) au sieur de Galé de Loigni, chevalier, vicomte de Rémalard (1307); - par noble homme Pierre de la Lande, chevalier, à Jean Mahé de Moulicent, de tout le droit qu'il pourrait avoir sur les héritages de feu Guillot Hubert (1369). - Bail à deux vies par les religieux du Val-dieu, à Jean Frounel, clerc, et à Gillet, son fils, moyennant une rente de 2 sous, d'une pièce de terre contenant une mine (1393). - Bail héréditaire de la même terre par dom Guillaume Baudouy, prieur du Val-dieu, pour une rente de 2 sous 6 deniers (1475, février, n. s.); - par dom Michel Cardel, procureur du couvent du Val-dieu, et par les autres religieux, à Jean Godfroy le jeune et à Simon Godfroy, son frère, demeurant à la Poterie, paroisse de Moulicent, d'une boissalée de terre joignant aux terres de Lucquière

Val-Dieu - Archives de l'Orne -

de Lucquetière et au chemin de la Poterie à la Mellière (1504). - Inv. som. t. 2. p. 163, H. 2849. - (Liasse). - 8 pièces, parchemin. - 1475-1493. - Beauvois. - Vente par Jean Gastel le jeune, à noble homme Gilles de Myneray, écuyer, élu et vicomte de Longni, d'une rente de 80 sous, monnaie de roi, assise sur tous ses héritages (1475); - par le même, écuyer, fils de feu Guillaume Gastel, et de ^{pas?} de Diechelle, sa femme, à noble homme Jean Drieux, écuyer, demeurant au Moustier, pour 17 livres 10 sous, d'une rente de 35 sous, sur la tierce partie de la métairie de Beauvois, s'étendant sur les paroisses de Longni et de Moulécant, avec la moitié de certaine terre, que le vendeur et feu Guillaume Gastel, son père, tenaient de la femme de Thomas de Fontenay, jadis femme de feu Thomas Viel, à la condition qu'il ne pourra vendre, ni muelles, bestes, aumailles ne barchins, qu'il ne soit tenu en appointes avecques le dit Jean Gastel, (1486, 12 avril, après Pâques). - Échange par lequel noble et puissant seigneur René de Chateaubriand, chevalier, baron et seigneur de Longni, transporte à noble homme Jean Drieux et à demoiselle Anne Delat, sa femme, des arrérages d'une rente de 18 sous et deux chapons assise sur Jean Gastel, pour raison d'héritages sis aux environs de Beauvois. En retour, Jean Drieux baille au dit seigneur une rente de 20 sous, 2 chapons et 2 boisseaux de grosses noix, assise sur deux madras nommés la Raguynière (1490, 26 mars, n.l.). - Bail à ferme pour dix ans par Jean Gastel le jeune à Jean Cruble, marchand boucher, demeurant à Longni, de la métairie de Beauvois, moyennant une somme annuelle de 8 livres 10 sous (1490). - Transport par Gilles Myneray, vicomte et élu de Longni, à Jean Cruble, d'une rente de 80 sous assise sur Jean Gastel (1490). - Échange entre Guillaume Le Large et Regnault de la Garde, de rentes assises à Moulécant (1493). - Transport par Jean Drieux, écuyer, à Regnault de la Garde, d'une rente de 70 sous assise sur la métairie de Beauvois (1493). - Inv. som. t. 9. pag. 103.

H. 2850. - (Liasse). - 10 pièces, parchemin; 2 pièces, papier. - 1494-1515. - Échange de rentes assises à Moulécant, entre Jean Cruble, boucher, et Jean Drieux, écuyer (1494). - Vente par Laurent Hucou, praticien en cour laïc, demeurant à Longni, et Jeanne Brossart, son épouse, ayant le droit de feu Jean Gastel, aux religieux de Val-Dieu, de 26 arpents de terre labourable, dépendant de la métairie

Val-Dieu - Archives de l'Orne -

de la métairie de Beauvois (1519). - Transaction par laquelle demoiselle Charlotte Gastel, veuve de Noël d'Avergnny, en son vivant sieur de la Houssaye, par laquelle celle-ci se désiste au profit du Val-Dieu, de tous les deniers qu'elle pourrait prétendre en la moitié du fief de Beauvois, à la charge de participer aux prières et bonnes œuvres des religieux (1515). - Sentence du bailli de Chartres qui maintient les religieux en possession de la moitié de la métairie de Beauvois (1515). - Inv. som. t. 2 p. 163 et 164.

H. 2851. - (Liasse). - 10 pièces, parchemin; 3 pièces, papier. - 1517-1522. - Lettres de relief accordées par François I^{er} aux religieux du Val-Dieu, pour appeler au bailli de Chartres d'une sentence du bailli de Longny, concernant la métairie de Beauvois (à Paris, 15 déc. 1517). - Somination faite à Gilles Croableois, procureur de la sergenterie de Longny, et à Antoine du Lyon, seigneur de la Chambre, d'avois à acquitter les religieux envers les seigneurs de Longny des rachats et profits de fief pour raison de 24 arpents de terre, dépendant de la métairie de Beauvois (1519). - Déclaration des terres de la métairie de Beauvois (1519). - Appointements de bailliage de Chartres, pour les religieux, contre Jean Oruble (1520). - Transaction par laquelle Jean Oruble se désiste de sa prétention (1521). - Bail pour 6 ans par les religieux du Val-Dieu, de la terre de Beauvois, pour 120 boisseaux de blé (1522).

H. 2852. - (Liasse). - 13 pièces, parchemin; 2 pièces, papier. - 1522-1559. - Quittançe donnée par Pierre Brulart, receveur de Longny, de la finance payée par les religieux du Val-Dieu, pour le rachat de la métairie de Beauvois (1522). - Transaction par laquelle Jeanne Brossart, veuve de Laurent Hurcau, délaïsse aux religieux deux arpents de pré dépendant de la métairie de Beauvois (1523, 17 mars, n. d.). - Finance payée par les religieux à Pierre Brulart, procureur et receveur de madame Jeanne, duchesse de Longueville, marquise de Routhelin, comtesse de Dunois et dame de Longny, à cause de sa baronnie de Longny, de deux arpents de pré dépendant de la métairie de Beauvois et présentation de la pers onne de Jean Hurcau, comme homme de foi (même date). - Partage de la métairie de Beauvois (1525). - Sentence rendue aux assises de Longny, contre Renauld Drieu, écuyer, seigneur de la Fresnaye, au sujet de la métairie de Beauvois (1544, février, n. d.). - Quittançe donnée aux religieux de la taxe à laquelle ils sont cotés pour la déclaration du fief de Beauvois (1559). - Inv. som. série H. t. 2. pag. 164. -

Val-Dieu - Archives de l'Orne -

H. 2853. - (Liasse). - 11 pièces, parchemin. - 1564-1660. - Bail à ferme pour trois ans par les religieux du Val-Dieu, à Germain Poiteamol, de leur métairie de Beauvais, pour 108 boisseaux de blé, un gâteau d'un boisseau de farine de blé froment, « paintry aux œufs, beurre, espièces et saffran, et au premier jour de l'an un couple de chapons bons et suffisants » (1564); - par les mêmes, à Roby Breton, de la même métairie (1660). - Invent. som. série H. t. 2. pag. 164. -

H. 2854. - (Liasse). - 4 pièces, parchemin. - 1371-1437. - La Bertinière. - Bail à rente par Laurence, veuve de Perrin Tournebeuf, à Jean Thiboust, de la métairie de la Bertinière (1388). - Accord entre les religieux du Val-Dieu et Isabelle Deniau, au sujet d'arrérages de rente assise sur la Bertinière (1437).

- Champ-Rond. - Bail à rente par Robin Bouvet et Jean de Mercant à Jean Thiboust, d'une maison et d'un clos sis à Champ-Rond, joignant au chemin par où l'on va de Champ-Rond à Malétouille et au chemin de Champ-Rond aux Aubuey (1371); - par Geoffroy Deshayes, clerc, au même, d'un clos sis au même lieu (1371). - Invent. som. série H. t. 2. pag. 164. -

H. 2855. - (Liasse). - 4 pièces, parchemin. - 1452-1480. - Prise à rente par une maison seulement par Jean Lecog et Thomine, sa femme, de la bailliée de Guillaume Le Boullier, écuyer, ayant la garde des enfants de lui et de Herval la Picarde, sa femme, pour 100 sous et 2 chapons, de la métairie de l'Épine, contenant 15 setiers de terre et de vens près joignant aux Alnoiz de la Poulinière, d'un bout au pré de la Bretache et d'autre à l'eau morte des Isles (1452, 26 mars, n.d.); - par le même, de la bailliée des religieux du Val-Dieu, repris tant Guillaume Le Boullier (1462); - par Colin Moreau, de Longm, de la bailliée de Guillaume Le Boullier, écuyer, seigneur de Broz, de la mesure de Breffuelle (1475). - Accord entre don Guillaume Baudouyn, prieur du Val-Dieu, et Eolas Le Boullier, contenant échange d'héritages sis à Moulicent (1480). - Invent. som. série H. t. 2. pag. 164. -

H. 2856. - (Liasse). - 4 pièces, parchemin; 46 pièces, papier. - 1481-1669. - La Gaudinière. - Prise à rente par Pierre Fayard, laboureur, et Simone, sa femme, demeurant à Moulicent, de la bailliée de Robin Brémont, demeurant en la ville de Marchainville, de plusieurs pièces de terre sis en ladite paroisse et en celle de Moulicent (1481). - Accord à ce sujet consenti par Pierre Fayard, au profit de Pierre Maurine

Val-Dieu - Archives de l'Orne -

Marnière, bourgeois de Longni (1494). - Transport d'arrérages de rentes assises à Moulécant, par Collette, veuve de Pierre Marnière, à Jean Marnière, prêtre, son fils, demeurant à Longni (1515); - par Robert de Durcet, seigneur de Bransonville, demeurant à Saint-Jacques d'Éliers, au lieu seigneurial de Bransonville, en son nom et au nom de Jeanne Abot, son épouse, aux religieux du Val-Dieu, de rentes foncières et constituées, de la succession de feu Denis Abot, écuyer, sieur de Bosschet, père de la dite dame, assises notamment sur la Gerboaudière au Moulécant et sur divers héritages nés dans les paroisses de Marcheville, Comblot et Le Pin (1622). - Sentence sur une saisie des fruits et l'exercés de la Gerboaudière, pour cause de non-paiement d'une rente annuelle de 50 livres (1663). - Juris. dom. de la H. t. 2 p. 164 et 165.

H. 2857. - (Liasse). - 4 pièces, parchemin. - 1324-1467. - La Groussinière. - Reconnaissance par Guillaume Groussin, d'une rente de 4 sous, au profit des religieux du Val-Dieu, à cause d'une terre liée à Moulécant, le boutant d'un bout à la terre d'Émerol Groussin, joignant le chemin de la Groussinière à Moulécant (1324, vendredi après Pâques fleuries, n. s.); - par Guillaume Brémont, Jeanne, sa femme, héritières de Guillaume Groussin, de la même rente (1460); - par Richard Poytremol, pour une pièce de terre joignant aux clos du Bugnon de la Groussinière « et d'autre côté au larriz de la Groussinière » (1467). - Ibidem pag. 165. -

H. 2858. - (Liasse). - 6 pièces, parchemin; 4 pièces, papier. - 1367-1646. - La Raguière. - Bail héréditaire par Sainot Belot et par Jeanne, sa femme, à Guillot de la Gravelle, d'un courtif avec une pièce de bois et deux pièces de terre au laperois de Moulécant, moyennant une rente de 20 sous (1367, janvier, n. s.). - Reconnaissance par Jean Groussin et Alix, sa femme, d'une rente de 5 sous aux religieux du Val-Dieu (1390); - par Simon Brémont, d'une rente de 16 sous, au profit de Pierre Abot, lieutenant général au vicomté du Perche (1520); - par Luter Aubert, alias Brémont, de la même rente (1578); - par Nicolas Regnouard, sieur de la Ribottière, avocat en parlement, procureur du roi en l'élection de Longni, de la même rente, en raison d'une pièce de terre appelée la Bertinière, alias la Raguière, proche le village des Épassés de Moulécant (1646). - Ibidem p. 165. -

H. 2859. - (Liasse). - 10 pièces, parchemin; 6 pièces, papier. - 1578-1673. - Reconnaissance par Thomin Pinagot et par ses cohéritiers, à Jean Poignant, comme détenteur de la metairie

- Val-Dieu - Archives de l'Orne -

de la métairie de la Roguinière, contenant 12 setiers ou environ, en terres, prés, pâtis, pâturages, bois et hauts buissons, d'une rente de 25 sous, à raison de la baillée faite à Denis et Véron, sa femme, par noble homme Pierre Poignant l'aîné, par contrat passé devant Pierre Marçayère, prêtre, tabellion, sous les sceaux de Longui, l'an 1667, le 12 mars (1578); - par Louis Gravelle, sieur de la Moysière, bailli de Feillet, aux religieux du Val-Dieu, ayant le droit de Pierre Abot (1667); - par Jean Chastel, sieur de la Grotière, bailli de Feillet, procureur de François de Fontenay, écuyer, à cause de Barbe du Crochet, sa femme, héritière de feu François du Crochet, seigneur de Maison-Maugis, Jacques Escouard, sieur de la Pelleterie, et Françoise Escouard, sa fille, Maugis Subtil, cardeur de laine, à cause d'Amé Pinagot, sa femme, demeurant à Moulicent et autres cohéritiers (1672). - Invent. tom. Paris H. t. 2. pag. 165.

H. 2860. - (Liasse). - 7 pièces, papier. - 1664-1784. - Nogent-le-Rotrou. - Requête présentée au bailli de Nogent-le-Béthune, aux religieux du Val-Dieu, par Guereant des Chabotières, contre le sieur D'ashayes, marchand ferblantier et seauillier, demeurant en cette ville, place du marché, paroisse Saint-Hilaire, débiteur d'une somme de 310 livres, pour marchandises de bois à ouvrages de ^{de} skilles. - Nouans. - Testament de Rodolphe de Tremblay, curé de Nouans, par lequel il déclare qu'il desirera être inhumé dans le chœur, que son corps soit revêtu d'une aube, d'un tonne et chasuble qui seront mis dans son cercueil; il donne aux religieux du Val-Dieu six calice d'argent et 4 chasubles; à son neveu, René de Beauvois, écuyer, sieur de Tremblay, six milliers d'argent et vingt aunes de serge d'Alençon, couleur d'olive (1664). - Délivrance dudit legs aux religieux du Val-Dieu (1664). - Ibid. pag. 165.

H. 2861. - (Liasse). - 4 pièces, parchemin. - 1710. - Orléans. - Constitution par Dom Just Auray, coadjuteur de la chapelle d'Orléans, au nom des chanoines du Val-Dieu, d'une rente de 96 livres 18 sous, au capital de 2000 livres, au profit de Guillaume Sinson, avocat, demeurant à Orléans, paroisse Sainte-Catherine, représenté par dame Marie Boguenault, sa mère, veuve de Guillaume Sinson, bourgeois d'Orléans. (1710); - par la même, d'une rente de 166 livres 13 sous 6 deniers, rachetable par 6000 livres, au profit de Paul-François Puroult, sieur de Beauregard, demeurant à Orléans, paroisse Saint-Germain; - par la même, d'une rente de 192 livres 18 sous, rachetable par 6200 livres, au profit de dame Marie Guesfou, veuve de
Jean Grinot

Val-Dieu - Archives de l'Orne -

Jean Grinoalt, bourgeois d'Orléans, y demeurant au docteur du Crucifix Saint-Aignan; - par les mêmes, d'une rente de 50 livres rachetable par 1200 livres, au profit de demoiselle Marie Lestronguant, demeurant à Orléans, paroisse Saint-Éloi, (n. 165.)

H. 2862. - (Liasse). - 10 pièces, parchemin; 5 pièces, papier. - 1604-1639. - Paris. - Constitution par dom Jacques Le Masson, prieur du Val-Dieu, d'une rente de 75 livres, au capital de 1500 livres, au profit des pauvres écoliers natifs d'Écosse qui étudieront en l'Université de Paris, représentée par dom Bernard Vassail, prieur des chartreux de Notre-Dame de Vauvert-Ces-Paris, ayant la direction des biens et revenus des dits écoliers (1604). - Procuration donnée par les PP. Minimes de Paris, pour le rachat de cette rente (1604). - Amortissement de la dite rente par dom Michel Bernard, religieux et procureur du Val-Dieu, en présence de Maître Lumédan, écossais, procureur des dits écoliers (1609). - Constitution par le même prieur d'une rente de 150 livres au capital de 3000 livres, au profit de Pierre Gillet, doyen de Saint-Germain l'Auxerrois (1610); - par dom Simon Regnault, religieux et procureur du Val-Dieu, d'une rente de 87 livres 10 sous, au profit de Claude Boucher, marchand boucher, bourgeois de Paris, y demeurant, paroisse Saint-Étienne (1622); - par dom Joseph Rousseau, religieux et procureur du Val-Dieu, d'une rente de 600 livres, au profit de dame Marie de l'Isle, veuve de noble homme Étienne Comtesse, avocat au parlement, demeurant à Paris, rue de Bièvre, paroisse Saint-Étienne du Mont (1622); - par le même, au profit d'Antoine Martin, sous-pénitencier en l'église de Paris, demeurant au collège de Sorbonne, d'une rente de 333 livres 6 sous 8 deniers, au profit de dame Anne de Cœcil, veuve d'Antoine Doublet, bourgeois de Paris, y demeurant, rue Saint-Denis, paroisse Saint-Jacques de la Boucherie (1632). - Invent. som. f. 2, pag. 166.

H. 2863. - (Liasse). - 9 pièces, parchemin; 9 pièces, papier. - 1634-1786. - Amortissement de la rente constituée pour les religieux du Val-Dieu, au profit des pauvres écoliers écossais, représentés par Alexandre Pordrie, prêtre, leur procureur (1634). - Constitution par les religieux du Val-Dieu, au profit d'Anne Bernard, veuve de Pierre de Lannay, chevalier, seigneur et baron d'Ernes, d'Anglie et autres lieux, demeurant à Paris, rue des Petit-Musc, paroisse Saint-Paul, d'une rente de 600 livres (1662); - par les mêmes, d'une rente de 727 livres, au profit de Nicolas Petit, sieur d'Orval, demeurant rue du Grand-Chantier, paroisse Saint-Nicolas des Champs (1682); - sur les aides et gabelles, à 6 pour cent (1786). - Ib. f. 166.

Val-Dieu - Archives de l'Orne.

H. 2864. - (Liasse). - 10 pièces, parchemin. - 1472-1789. - Perrenchères. - Bail à rente par les religieux du Val-Dieu, à Jean Dasie, écuyer, de la métairie de la Montelière, sise en la paroisse de Perrenchères, qu'ils possèdent au moyen de demoiselle Jeanne des Touys, veuve de maître Robert Thiboust, fille de feu Jean des Touys (1482). - Jugement rendu aux plaids du vicomte du Perche, qui condamne Marin de Pillereau, écuyer, tuteur des enfants de Jacques Dasie, écuyer, au payement de la même rente (1568). - Reconnaissance de la dite rente par Catherine Dasie, veuve de Charles de Morlent, écuyer, sieur de Vaussoumoy, demeurant au lieu de la Montelière (1595); - par Martin de Parnault, écuyer, sieur de la Fontaine, et par Catherine Dasie, sa femme (1616); - par François de Gislain, écuyer, sieur de la Gardinière, capitaine et maître des eaux et forêts du Perche, à Bellême, fils aîné de feu Richard de Gislain, écuyer, son père (1701); - par Marie de Lavye, veuve de Jacques Auguste Moimet, écuyer, sieur de la Métévinière, demeurant à Alençon, fille et héritière de Madeleine Jaqueline de Gislain, sa mère, qui l'était de feu Richard de Gislain, écuyer, sieur de la Sardinière (1742); - par Pierre Nicolas Le Conte, sieur de la Verrerie, ancien maire d'Alençon, y demeurant rue de la Tuverie (1789). - Invent. som. Marie H. t. 2 pag. 166. -

H. 2865. - (Liasse). - 5 pièces, parchemin. - 1360-1516. - Le Pin-la-Garenne. - Reconnaissance par Guillet Durand, paroissien du Pin, d'une rente de 7 sous et 6 deniers de rente, au profit des religieux du Val-Dieu, à titre de legs de feu Michèle, fille de feu Guillet Rohart (1360). - Bail héréditaire par les religieux du Val-Dieu, à Perrin Germe, paroissien du Pin, et à Jaquette, sa femme, pour une rente de 13 sous, de 24 arpents de terre, joignant à l'héritage Gillot de Bœulieu et au chemin tendant du Pin à la maison Rohart, plus d'une autre pièce de terre et d'une noë (1459). - Permutation par laquelle Michel Quellain, prêtre, trésorier de l'église de Mortagne, cède à Robert Durand, prêtre, demeurant en la paroisse de Pin, une rente de 12 sous, à prendre sur la veuve de Colin Ramboust. En contre-échange, Robert Durand, baille à M^e Quellain une rente de 20 sous à prendre sur les héritiers de Colin Bourdon, de la paroisse de Reveillon (1515). - Testament de Robert Durand, vicaire du Pin, par lequel il lègue à chacune des trois confréries générales et ordinaires du Pin, une somme de 10 deniers t., à la fabrique dudit lieu et à la messe des défunts une rente de 5 sous à prendre sur les héritiers de Loumeau Chapelles, de Saint-Tulien sur Sarthe; à la même église d'une rente

Val-Dieu - Archives de l'Orme -

de 7 sous et demi pour le pain et le vin de Pâques, à la même église de planches désignée, à l'auroise, pour servir à la fourniture du vin de messe; à ceux qui porteront les voies à son inhumation, 2 sous et demi; au couvent du Val-Dieu, une rente de 6 sous t. sur les hérits de Colin Ramboust; aux deux confréries de Saint-Barthélémy^{mi} et de Notre Dame fondées dans l'église du Pûs, une rente de 2 sous et demi, sur une maison du bourg du Pûs, que tient la veuve de Jean Demyau, forgeron; au curé du Pûs, diverses rentes, à charges d'anniversaires; à tous les prêtres de la paroisse une somme de 5 sous t.; à la confrérie des prêtres de l'archidiaconé de Bellême, une somme de 100 sous et 8 boisseaux de blé; à la confrérie des prêtres de l'archidiaconé du Corbonnais, la même somme; à Jean Hubert, prêtre, son cousin, son cheval couleur de fleur de pêcher, qui lui servirait de monture; à Jean Hubert, clerc, son cousin, un sou d'or; à Jeanne, veuve de Jean Le Bourneur, sa cousine, qui demeure avec lui, 10 livres, pour lui aider à construire une maison, à la dite Jeanne et à Mathieu Durand, son frère, le pré de Grosse Fontaine; divers legs à ses autres parents, à Denise, fille de Gervais Durand, un lit garni de quatre draps (panni) et une arche fermant à clé, plus 10 livres pour lui aider à se marier; à sa nièce, femme de Michel Louyn, une somme de 100 sous; à la fille de Mathurin Le Marié, qui n'est pas encore mariée, une somme de 100 sous; à chacun de ses filleuls et filleules, 5 sous; à Jeanne, fille de Guillemine, veuve de Guillaume Le Moigne, un lit garni, une arche fermant à clé et 100 sous t. pour lui aider à se marier; à Jean Moigne, clerc, une maison hie au bourg du Pûs; au même, 100 sous pour lui aider à se faire prêtre, un lit garni avec un coffre fermant à clé, quatre écuelles et un plat (discum) d'étain, 1 grande tunique fourrée d'agneau blanc, ses bréviaires d'imité temporel et ses autres livres; à Pierre, à Gilles et Céron, fils de Guillemine, une denier d'or, une écuelle, un plat, un pot, une pinte et une chopine (copimum), le tout d'étain, une table garnie de tapis avec un banc (scammum), plus un lit garni d'une coite (coctaspondra) et d'une couverture, avec une denier d'or, une écuelle de draps de lit et une litière (lectica); aux cordeliers (cordigeris) de béas, 6 boisseaux de blé. Le même testateur remet à tous ses débiteurs pauvres toutes leurs dettes, afin qu'ils prient Dieu pour lui, et à ceux qui sont à leur aise, le tiers. Il veut qu'un anniversaire soit fait pour lui dans l'église du Pûs et qu'il y soit enterré et que tout le reste de ses biens meubles et immeubles, même la grande maison, où il demeure

Val-Dieu. Archives de l'Orne. —

où il demeure, son fournil (pastallason), ses étables, son pressoir et ses jardins soient vendus et que le prix en soit converti à des usages pieux. Il nomme pour exécuteurs, maître Michel Quelain, trésorier de l'église de Loussaint, Jean Hubert, prêtre, Marin du Fay, écuyer, seigneur de Saint-Denis-sur-Huiné (1516, 3 nov.). — Inv. tom. t. 2. p. 166 et 167.

H. 2866. — (Liasse). — 6 pièces, parchemin; 2 pièces, papier. — 1535-1773. — Trans action par laquelle Simon Le Marie, Michel Gamaudée et sa femme, et autres cohéritiers, cédant aux religieux du Val-Dieu, 6 sous de rente, faisant moitié de la rente due par la veuve et les héritiers de Colin Raimboust (1535). — Reconnaissance par Louis Hubert, prêtre, demeurant en la paroisse du Pû, de 12 sous de rente sur 6 boisseaux de terre sis au Pû (1580); — par le même (1623); — par Laigre Hubert, menuisier, demeurant à Yerrais, au nom de Jean Hubert, son fils, étudiant en théologie, au collège de Clermont à Paris, donataire de M^e Louis Hubert, prêtre (1657); — par François Camus, prêtre, demeurant au Pû, comme titulaire de la prestimonie léguée par M. Louis Hubert, prêtre (1689); par M^e Pierre Gards, prêtre, comme titulaire de la même prestimonie (1731); — par Pierre Colin, prêtre habitué de la paroisse du Pû, titulaire de la même prestimonie (1773). — Invent. tom. Liasse H. t. 2. pag. 167. —

H. 2867. — (Liasse). — 1 pièce, parchemin. — 1596. — Poislé (Notre Dame de). — Sentence rendue aux assises de Verneuil par Jacques de Saint-Ethuis, écuyer, conseiller du roi, lieutenant général au bailliage et vicomté de Verneuil et ressort français de la Cour grise au profit des religieux du Val-Dieu, contre Jean Plesis, Michel Belin, receveur des aides et tailles, pour payement d'une rente assise à Notre-Dame de Poislé (1596). — Ibid. p. 167.

H. 2868. — (Liasse). — 2 pièces, parchemin. — 1393. — Randonnai. — Acte passé sous le scel de Jehan de la Sauxaie, clerc, garde des sceaux de la vicomté de Verneuil, par devant Jehan des Atelles, clerc, à ce commis, sous Jehan Le Tailleur, prêtre, tabellion juré au siège de Laigle, par lequel Jean de la Porte, de la paroisse de Saint-Malo de Randonnai, cède à Guillot Fillon, la place d'un hebergement avec dépendances, tenant « aus ravaillours de Bonnefoy, d'autre costé aus Burées, d'un bout à la rivière d'Avre, d'autre bout par où l'on va d'icelui lieu à Mortagne, d'autre bout à la forêt du Perche ». — En échange Guillot Fillon, leur cède six journeaux de terre assis en la dite paroisse, joutant la Haye-Gruel et aux noës de la Botelière, à la charge de payer « un porce de cens au seigneur de Bellanvilliers, sauf les deniers d'usage à la coutume

la coutume du Perche» (1396). - Invent. tom. série H. t. 2. pag. 167. -

H. 2869. - (Liasse). - 3 pièces, parchemin. - 1366-1463. - Reveillon. - Vidimus donné le 2 juillet 1366, par Jean Bernier, garde la prévôté de Paris, d'une obligation par laquelle noble homme Bernard de la Brette, chevalier, seigneur de Doucelles, reconnaît devoir à M^{re} Robert Logrel, pasteur, la somme de 60 florins d'or francs du coin de roi, pour cause de prêt à lui fait à son très grand besoin (1366, mercredi 15 Avril). Procès-verbal dressé par Gautier de Melilles, sergent, du délaissement au profit de M^{re} Robert Logrel, de la métairie de la Betonnière, sise à Reveillon, pour défaut de paiement de ladite métairie par Robin Logrel, à Guillaume de de la Mare (1377). Reconnaissance de rente par Guillaume de la Mare et Ymbart de la Mare, écuyers, enfants de feu Jean de la Mare, d'une rente de 40 sous assise sur la Betonnière, au profit des religieux du Val-Dieu (1463). - Invent. tom. série H. t. 2. pag. 167 et 168. -

H. 2870. - (Liasse). - 7 pièces, parchemin. - 1509-1776. - Sentence rendue aux plaids du vicomte du Perche à Mortagne, qui condamne Robinet Brassart, comme détenteur de la métairie de la Betonnière, au paiement d'une rente de 40 sous aux religieux du Val-Dieu (1509). - Reconnaissance de ladite rente par André Gislain, pilotier, demeurant au lieu de la Brosse, paroisse de Reveillon, pour la même rente (1776). - Invent. tom. série H. t. 2. pag. 168. -

H. 2871. - (Liasse). - 3 pièces, parchemin. - 1616-1677. - Reconnaissance par Léonard Forest, tisserand en toile, et François Forest, laboureur, de 15 sous de rente sur la métairie du Certre, en la paroisse de Reveillon (1616). - Sentence du bailli du Perche, qui condamne Blaise Hays, détenteur de la métairie du Certre, au paiement de la même rente (1677). - Ibidem, pag. 168. -

H. 2872. - (Liasse). - 1 pièce, parchemin; 7 pièces, papier. - 1675-1700. - Rohair. (Eure). - Fief fait par les religieux du Val-Dieu, à Jean Le Frossind, de six journaux de terre sis à Rohair, sous le fief de la Marchière, dépendant de la seigneurie de Philmain (1675). - Mémoires sur les droits seigneuriaux dus pour l'acquisition des terres de Pertuis et de la Guillière, sur lesquels le duc de saint-simon a la bonté de faire la remise de cinq douzièmes. - Procuration donnée par Innocent Le Lellier, prieur de Val-Dieu, et par les religieux dudit couvent pour terminer le procès intenté par dame Anne Valard, femme civilement séparée de son seigneur de Carnel, chevalier, au sujet des fiefs de la Morin-
-ière et pour

Val-Dieu - Archives de l'Orne -

n. 168.

ière et pour composer avec le duc de Saint-Simon; signeur de la Ferté-Vidame (1700).

H. 2873. - (Liasse). - 4 pièces, parchemin; 3 pièces, papier. - 1671-1673. - Rouen. - Constitution par les religieux du Val-Dieu, au profit des religieux trinitaires de Rouen, d'une rente de 256 livres, au capital de 5000 livres (1671). - Haut port pour les religieux trinitaires de Rouen, pour Catherine de Foy, veuve de Pierre le Boulanger, avocat, et la cour, tutrice de ses enfants, demeurant rue Saint-Godard, pour être les fonds provenant de ce transport employés à la construction d'une chapelle et d'une maison sur leurs fonds, à raison que l'ancien bâtiment, sis rue de Flandre, paroisse Saint-Nicolas, tombe en ruines (1671). - Quittance donnée par les religieux trinitaires, aux religieux du Val-Dieu, du remboursement d'une somme de 3000 livres (1673).

H. 2874. - (Liasse). - 12 pièces, papier. - 1735-1736. - Ruil. (Eure). - Echange entre Léon Mallard, chevalier, seigneur de la Parande, et Anne Gabrielle de Laval, son épouse, et Pierre et Eustache Avenel, marchands, ^{sic. (de Rouen?)} sises à Ruil et nommées Le Plessis et Le Chalanges (1735). - Requête des sieurs Avenel, présentée aux trésoriers de France au bureau des finances et chambre des domaines de la généralité d'Alençon, contre les religieux du Val-Dieu, seigneurs de Philmaris, et Jean Charles de Bernard, écuyer, seigneur de la Beslière, Montlandry et autres lieux, capitaine d'infanterie, demeurant au château de Montbaudry, paroisse de Saint-Martin du Vieux-Vernueil, M^{re} de Buguel, sieur de Bellemare et autres (1736). - Inv. n. 2. p. 168.

H. 2875. - (Liasse). - 5 pièces, parchemin. - 1469-1526. - Saint-Aubin de Courteraie. - Bail à rente pour Jean Denisot, écuyer, à Vincent Poursel, d'un hébergement assis à Saint-Aubin de Courteraie, joignant au chemin de la Bretonnière à Mortagne (1469, février, n. s.). - obligation pour Jean Lebaige, d'une rente de 10 sous, au profit des religieux du Val-Dieu, représentant la personne de Jean Denisot le jeune (1470). - Quittance donnée à Thomas Graste, bourgeois de Mortagne, tuteur des enfants mineurs de Robert Brocé, et de Simonne de Moulins, fille de Jean de Moulins le jeune, de la somme de 6 livres 8 deniers par lui payée aux religieux du Val-Dieu, pour une rente assise sur la métairie du Coudrais et du Goss-Bois, dans les paroisses de Loësil et de Courtraye (1528). - Reconnaissance pour Jean Lebaige, d'une rente de 10 sous, au profit des religieux du Val-Dieu (1526). - Inv. n. 2. p. 168.

H. 2876. - (Liasse). - 3 pièces, parchemin; 1 pièce, papier. - 1237-1512. - Saint-Cyr la Rosière. - charte

Val-Dieu - Archives de l'Orne -

Charte d'Hamari, chevalier, seigneur de Clinchamps, contenant donation aux religieux du Val-Dieu, d'un setier de froment, à prendre sur la dime de Saint-Gyr, en sa grange sise en la dite paroisse (1227, octobre). - Transaction par laquelle François de Cissé, écuyer, seigneur de Vauxineux, héritier en partie de la maison de Clinchamps, s'oblige à payer la moitié de 8 boisseaux de froment, à prendre dans la grange de Saint-Gyr (1512). - Invent. tom. série H. t. 2. pag. 168. -

H. 2877. - (Liasse). - 13 pièces, parchemin; 10 pièces, papier. - 1531-1774. - Sentence rendue aux plaids de la Perrière, par Blaise Dany, lieutenant particulier du vicomte du Perche qui condamne François de Cissé, seigneur de Clinchamps, au paiement d'une rente d'un setier de blé, à prendre sur la dime de Saint-Gyr, au profit des religieux du Val-Dieu (1531). - Accord au sujet de cette rente entre les religieux du Val-Dieu et François Le Roy, chevalier, conseiller du roi en ses conseils d'état et privé, comte de Clinchamps, seigneur de Chauvigni et de Vauxineux, gouverneur des villes et château de Chinon (1606). - Sentence des requêtes du palais, qui condamne Guillaume Millet, tuteur onéraire des enfants de feu Jacques Le Roy, comte de Clinchamps, au paiement de la même rente (1630). - Reconnaissance de la dite rente par Louis Martin, sieur des Gastines, procureur fiscal du comte de Clinchamps, demeurant au château de Cherequime^{de}, ayant charge de messire François de Nogué, écuyer, secrétaire du roi, seigneur de L'évignac et du comté de Clinchamps, en partie de la baronnie de Montgautri, de Chereperine^{de}, Soissi, Toré et autres lieux (1774). - Ibidem pag. 169.

H. 2878. - (Liasse). - 20 pièces, parchemin; 1 sceau. - 1324-1530. - Sainte-Céronne. - Délaissement par Thomas de Poix à Geoffroy de Meulos et à Tcoime, sa femme, d'une pièce de terre aboutant à la métairie de Guillaume Renier et d'une autre pièce de terre « qui ha nom le champ dou Buisson, aboutant d'un costé à la métairie Tohan Gouhier, du champ dou Neuf-Moulin et du champ de Crapau, du champ dessus la Roe, du champ devant la Porte, du champ Bale-Agnès, de la mine Capron, du Chaillois, de la maison feu Berouet, du champ Morin » (1324). - Bail à rente par Perrot Tousse, à Jean Tousse et à Guillemette, sa femme, des héritages de feu Lorent Prestot (1375); - par Jean de Valproger, écuyer, à Guillaume Frogier, de trois closages, joignant au bois Guillaume Faill et d'un bout au bois aux Poulains (1383); - par Robert de Beaumont, écuyer, à Laurant Le Moenerel et à Jean Benoist, de tous les

Val-Dieu - Archives de l'Orne -

tous les héritages que le dit écuyer a eus comme seigneur de fief, par défaut de paiement de ses devoirs féodaux (1410); + par Jean Dalloy, procureur de noble Jean Ernoust et de demoiselle Guillemette, héritiers du sieur de Vauproger, à Colin Conflant, paroissien de sainte Céronne (sainte-Cerompne), d'héritages jadis baillés à rente par Jean de Vauproger (1469). - transport par Jacques Dalloy, à Jean Prestot, d'une rente de 6 sous, en échange d'autres rentes assises à sainte Céronne (1530). - Invent. som. série H. t. 2. pag. 169. -

H. 2879. - (Liasse). - 2 pièces, parchemin; 2 pièces, papier. - 1395-1782. - L'Aistre-aux-Lairs. - Reconnaisance par François Carron et Marion Lair et consorts, d'une rente de 27 sous, au profit de Jean de la Vore, conseiller au parlement de Paris, sieur de Poix et du Plessis (1560); - par Marc Marcade, en son nom et au nom de Marie Lair, sa femme, et pour Jean Baudry, au profit d'Henri Tubert, écuyer, sieur de Brécourt (1604); - par Léon et Gilles Bouhomme et consorts pour la même rente (1782). - Invent. som. série H. t. 2. pag. 169. -

H. 2880. - (Liasse). - 12 pièces, parchemin. - 1395-1782. - Beauroussel. - Procuration donnée par demoiselle Ysabel de saint Étienne, veuve de Jean Gouffier, écuyer, à Simon du Masnil, Robinet de Gandouilliers, son fils, Perrinet de Crozilles et André de Crozilles, pour vendre tout ce qu'elle possède à Beauroussel, en la châtellenie de Mortagne, de la succession de son mari (1395, 10 janvier, n. d.). - Déclaration au sujet de la métairie de Beauroussel sise à sainte Céronne (1561). - La Billardière. - Reconnaisance par Jean Hayot, Jean Ganivet et consorts, de 8 sous 6 deniers de rente, au profit de Henri Tubert, écuyer, sieur de Brécourt et de Poix, à cause de demoiselle Claude de la Rosière, son épouse (1594); - par Jean Ganivet et consorts, de la même rente, au profit de Jean Tubert, chevalier, seigneur de Brécourt, Douans, Chailly, Cahainne, Senancourt, Poix, le Plessis dont est à présent jouissant Amédée Brécourt, chevalier, son fils, pour le lieu de la Billardière (1656); - par Michel Repaisse et consorts, de la même rente, au profit des religieux du Val-Dieu (1782). - Invent. som. série H. t. 2. pag. 169. -

H. 2881. - (Liasse). - 10 pièces, parchemin; 1 pièce, papier. - 1470-1750. - Le Bois-Hinoust. - Vente par Jean Le Repaisse à noble homme Guillaume de la Rosière, écuyer, d'une rente de 6 sous, assise à sainte Céronne (1470). - Reconnaisance de la même rente.

Val-Dieu - Archives de l'Orne -

rente par Marion, veuve de Jean Repaisse, au profit de Jean de la Rosière, seigneur de Poix, conseiller au parlement de Paris (1568); - par Jacques Repaisse, pour le Bois-Hinoust, paroisse de Sainte-Céronne (1613); - par Michel Franette (1750) - p. 169.

H. 2882. - (Liasse). - 7 pièces, parchemin. - 1554 - 1663. - Le Boullay. - Rente par Florent Chauvin, demeurant à Mortagne, et par François Chauvin, demeurant en la paroisse de Champé, à Michel Provost, de Sainte-Céronne, d'une rente de 10 sous (1554); - par Laurent Provost à Jean Le Grand, d'un boisseau de terre, joignant d'un côté Michel Provost et d'autre la métairie du Boullay (1555). - Le Boullay. - Rente - naissance par Pierre Provost de 5 sous de rente, au profit de noble homme Jean de la Rosière, vicier du lieu (1568); - par Jacques Lahoral et André Massart, d'héritages sis au Boullay et au Certre (1635); - par Nicolas Fosse (1663). - Invent. som. série H. t. 2. p. 159 et 170.

H. 2883. - (Liasse). - 8 pièces, parchemin; 4 pièces, papier. - 1621 - 1671. - Déclaration rendue aux religieux du Val-Dieu, pour le Boullay, par Hélène de Gislain, veuve de Jacques de Heroust, écuyer, vicier des Essarts, pour la taxe des rachats et des profits de fiefs dus, tant par la mort de Marguerite de Gislain, que par la démission faite du dit lieu à la dite dame par Jean de Gislain, écuyer, vicier du Houssay, son père (1621); - par Charles de Valois, vicier de Costé, tant pour lui que pour Hélène de Gislain, sa femme (1625); - par Jacques Sauvage, aîné et homme de foi du fief du Grand-Boullay, par l'acquêt qu'il en a fait de Charles de Valois (1640); - par Antoine Bernier, fondé de procuration de Renée Bernier, à devant veuve de Jacques Sauvage, à présent femme de Rodolphe du Portail, écuyer (1671). - Ibidem, pag. 170. -

H. 2884. - (Liasse). - 10 pièces, parchemin; 32 pièces, papier. - 1640 - 1683. - Procès-verbal de visite du Grand-Boullay (1640). - Procès-verbaux de vicies et d'affiches de la saisie réelle du Grand-Boullay (1683). - Invent. som. série H. t. 2. pag. 170. -

H. 2885. - (Liasse). - 2 pièces, papier. - 1575 - 1767. - Le Buat. - Copie de la vente par Jean le Saisy à noble homme Guillaume de la Rosière et à demoiselle Jeanne Malvault, sa femme, du fief du Petit-Buat, dont M^e Laurent Malvault est homme, à cause de la métairie de More (1575). - Déclaration des maisons et héritages qui composent le fief du Petit-Buat, appartenant aux religieux du Val-Dieu (1767). - Ibidem, p. 170.

H. 2886. - (Liasse). - 7 pièces, papier. - 1690 - 1786. - La Cailletière. - Déclaration rendue aux religieux du Val-Dieu, par Jean Millet pour l'aînesse et hommage de la Cailletière - lettre à

Val-Dieu - Archives de l'Orne -

- lettre à cause du décès de Jean Mallet, son père (1690); - par Marin Noury (1784).
 H. 2887. - (Liasse). - 1 pièce, parchemin; 7 pièces, papier. - 1468 - 1780. - La Carrelière.
 Déclaration rendue aux religieux du Val-Dieu, par Robert Barban, pour la Carrelière
 (1579). - La Cassotière. - Acte rendu à Nicolas Creste, écuyer, seigneur de Poix par
 Marin, Paris, pour le fief et hommage de la Cassotière (1468); - par Nicolas Bonhon-
 me, aux religieux du Val-Dieu, pour le même fief (1769). - Chirai. - Déclaration
 du fief noble de Chirai, relevant de Poix, rendue aux religieux du Val-Dieu, par Marie
 Françoise du Merle, veuve de François-Philippe-Augustin du Moulin, chevalier,
 seigneur d'Occaigne, dame de la haute justice du Bois-Guillaume et de moyennes
 et basses justices de Chirai, la Berre, Hiéville, patronne de la première portion de
 la cure de Soligné, héritière de feu Léonor Antoine du Merle, son frère (1780). - p. 170.
 H. 2888. - (Liasse). - 7 pièces, papier. - 1617 - 1767. - Clinchamp. - Déclaration
 rendue aux religieux du Val-Dieu, par Nicolas Séguet, aîné et homme de foi du
 fief et hommage de Clinchamp (1617); - par Noël Séguet (1767). - Inv. dom. t. 2, p. 170.
 H. 2889. - (Liasse). - 16 pièces, papier. - 1587 - 1769. - Coullière. - Déclaration
 rendue aux religieux du Val-Dieu, par Jean Chauvin, pour le fief et hommage de
 Coullière, racheté de la seigneurie du Plessis (1769); - par Louis-François Charpentier,
 marchand (1769). - La Durandière. - Déclaration rendue à Henri Tubert, écuyer,
 sieur de Brécourt, à cause de demoiselle Claude de la Rozière, son épouse, comme
 aîné du fief de la Durandière, par Jean Luthière (1587); - aux religieux du Val-Dieu
 comme seigneurs de Soligné, par Marie Françoise du Merle, veuve de François-Philippe
 du Moulin, chevalier, seigneur d'Occaigne, dame de Bois-Guillaume, aîné du dit
 fief (1779). - Invent. dom. Marie H. t. 2, pag. 170. -
 H. 2890. - (Liasse). - 8 pièces, parchemin; 8 pièces, papier. - 1391 - 1784. - La Frémondière.
 Bail à rente par Simon Droet, à Jean Frémont, de l'hébergement de la Frémondière
 (1391, janvier, n. s.). - Reconnaissance par Gervais Busnel, d'une rente de 6 deniers, pour
 une maison sise à la Frémondière, au profit de la seigneurie de Poix (1594); -
 par Madeline Le Marchand, veuve de M. de Preval, président en l'élection de Fa-
 laise, et Françoise Le Marchand, veuve de Gilles-Jacques Abot, seigneur de Champes,
 ancien capitaine des grenadiers royaux, chevalier de saint-Louis, héritiers de Fran-
 çoise Madeline Giltais, veuve de Thomas Le Marchand, greffier en chef de l'élec-
 tion de Ni-

Val-Dieu - Archives de l'Orne -

-tion de Mortagne, comme propriétaire d'une maison sise à La Frémondrière, au profit des religieux du Val-Dieu (1784). - Invent. som. série H. t. 2. pag. 170. -

H. 2891. - (liasse). - 9 pièces, papier. - 1316-1711. - Fresnay. - Aveu rendu à noble, sage et discret M^e Robert de Meulles, licencié-ès-lois, au regard de la terre de Poix, par Nicole Bonhomme, prêtre, tant pour lui comme pour ses freres et cousins en la paroisse de Sainte-Céronne; premièrement l'hébergement de Fresnay (1316); - à noble homme Nicolas Creste, seigneur de Poix, par Jean Bonhomme (1472); - à Pierre Denis, écuyer, seigneur de Chirai, patron de la grande portion de la cure de Soligné, de la chapelle de saint-Pierre, de la Sourière et la Championnière, par Robert de Chatel (1603); - à Jean Tubest, chevalier, seigneur de Brécourt, de Poix et du Plessis, par Jean Barbaz, sieur du Bois-Boulay, conseiller en l'élection de Mortagne, aîné de cénésie de Fresnay (1638); - aux religieux du Val-Dieu, par Denis Lirmand, conseiller en la chambre des comptes, aîné du fief de Fresnay (1688); - aux mêmes par M^e Pierre Giltais, prêtre, chapelain perpétuel en l'église collégiale de Loussaint de Mortagne (1711). Ibid. p. 170 et 171.

H. 2892. - (liasse). - 1 pièce, parchemin; 4 pièces, papier. - 1647-1776. - La Gemarde. - Aveu du fief de la Gemarde, arrière-fief de Soligné, à cause de la seigneurie de Poix, rendu à Jean Tubest, sieur de Brécourt, par Denis Tardis, aîné du dit fief (1647); - aux religieux du Val-Dieu, par Louis Ganivet, marchand (1776). - Ibidem pag. 171. -

H. 2893. - (liasse). - 1 pièce, parchemin; 14 pièces, papier. - 1586-1783. - La Gilberdière. - Aveu rendu par Jean Gillais, écuyer, seigneur de Saint-Mars, l'Épinay et la Touche, aux religieux du Val-Dieu, pour le fief de la Gilberdière (1586). - Déclaration rendue par Léon Maillard, notaire en la châtellenie de Mortagne, comme aîné de la Gilberdière, aux religieux du Val-Dieu (1634); - par Robert Maillard, prêtre, comme aîné du dit fief (1661); - par Pierre Denis Bouvier, marchand tanneur (1783). Ibid. p. 171.

H. 2894. - (liasse). - 9 pièces, parchemin; 2 pièces, papier. - 1503-1691. - La Guymondière. - Déclaration rendue aux plaids de Soligné par Guilleot Legendre, de 12 deniers de cens, pour foi et hommage, rachat, taille et cheval de service, à cause d'une pièce de terre assise à la Guymondière (1503); - par Gervais Legendre, aux religieux du Val-Dieu, du même cens (1507); - par Jean Gouhier, prêtre, curé de Saint-Mars de Coulombes, et par Louis Le Viguer, prêtre, demeurant à la Tuée, paroisse de Sainte-Céronne, de cens dus aux religieux du Val-Dieu, à cause de la Guymondière (1648); - par claire

Val-Dieu - Archives de l'Orne -

par Claude de Gillain, chevalier, seigneur de Saint-Mars (1648); par Louis Mead-
-ier, prêtre, chapelain de l'abbaye de Mortagne, et par demoiselle Marie Nicole
de Guespin, épouse de Gilles de Vigneux, écuyer, sieur du Tremblai, ancien garde
du roi (1691). - Invent. tom. série H. t. 2. pag. 171. -

H. 2895. - (Liasse). - 11 pièces, papier. - 1604-1783. - La Havaridière. - Décla-
-ration rendue par Jean Pévost aîné du fief de la Havaridière, à Henri Tubert, écuyer,
seigneur de Brécourt (1604); - par René Bouhomme, comme aîné du même
fief, aux religieux du Val-Dieu (1783). - Invent. tom. série H. t. 2. p. 171. -

H. 2896. - (Liasse). - 15 pièces, papier. - 1405-1748. - Fief Molet. - Acte du
fief Molet, rendu aux religieux du Val-Dieu, par Julien Mollet, Jeanne,
sa femme, au regard de la seigneurie de Soligné (1405); - par Robert Four-
-bot, aîné du dit fief (1604); - par Thomas Garsou aîné (1627); - par Paul
Garson (1661); - par Alexandre Follet, représentant Louis Garson (1748). - p. 171.

H. 2897. - (Liasse). - 14 pièces, parchemin; 2 pièces, papier. - 1564-1680. -
Mongenson. - Acte de foi et hommage pour François Gillain, seigneur de Bois-
-guillaume, au sieur du Val-Dieu, pour le fief de Mongenson, étant en
paroisses de Soligné et Sainte-Cécile, duquel fief souloit être homme
feu noble François Gillain, seigneur de Bois-Guillaume (1564); - par Jacques
Sauvage aîné, par l'aiguët qu'il a fait de demoiselle Hélène de Gillain, veuve
de Charles du Valois (1640); - par Marie Charlotte Sauvage, fille de feu Jac-
-ques Sauvage, marchand, et de demoiselle Renée Bernier, à présent femme de Pierre
de Fontenay, écuyer, sieur de la Chastellenie (1680). - Ibidem, pag. 171. -

H. 2898. - (Liasse). - 9 pièces, parchemin; 3 pièces, papier. - 1536-1650. - More. -
Bail pour 6 ans par cléricades de la Rozière, sieur de Poix et de More, à Ambroise
Hullot, de la métairie de More (1536); - par Geneviève de Boislevyque, veuve en
premières nocces de feu Jean de la Rozière, maître des requêtes de l'hôtel du roi, à
Thomas Massard, de la même métairie (1577); - par Henri Tubert, seigneur de
Brécourt, et par demoiselle Claude de la Rozière, son épouse, à Guillaume Legendre
(1589). - Vente par Pierre de Fontenay et par Marie Charlotte Sauvage, son épouse,
aux religieux du Val-Dieu, d'heritages sis entre More et Guimont (1650). - Ibid. p. 171.

H. 2899. - (Liasse). - 15 pièces, parchemin. - 1513-1694. - Le Moulin-Neuf. - Vente
par Robert

Val-Dieu - Archives de l'Orne -

par Robin Fay au de Sainte-Céronne, à Denis Massard, d'une rente de 30 sous annuellement sur la place du Moulin, (1573). - Bail pour neuf ans, pour Cléridus de la Rouërie, à Germain Legrand, du Moulin, neuf, pour 90 boisseaux de blé mouture et 36 livres en argent (1557, février, n.s.); - par les religieux du Val-Dieu, à Alexandre Sangeron, du même moulin, pour 150 livres (1683); - par les mêmes, à François Portant, pour 110 livres (1694). - Ibid. p. 171 et 172.

H. 2900. - (Liasse). - 6 pièces, parchemin; 2 pièces, papier. - 1601-1776. - Les Pendants. - Reconnaissance par Jean Barban, commis au greffe de la vicomté du Perche, à Mortagne, au profit des religieux du Val-Dieu, d'une rente de 12 sous 6 deniers, sur une pièce de terre nommée les Pendants (1601); - par Jacques Chaltier, receveur du grenier à sel de Mortagne, représentant par arguët demoiselle Périer de Villiers, épouse de feu Pierre Richard de Fontenay, écuyer, comme propriétaire d'une pièce de terre en taillis, contenant 30 boisseaux, nommée les Pendants, à charge d'une rente de 12 sous 6 deniers en argent et 4 poules bonnes etUFFISANTES, au profit des religieux (1776).

H. 2901. - (Liasse). - 5 pièces, parchemin; 3 pièces, papier. - 1475-1749. - Le Plessis. - Bail à rente par les abbé et couvent de la Trappe, à Collas Tossé, d'une pièce de terre de 9 boisseaux aboutant au chemin de Ronnel à la Pinpernelière (1475). - Reconnaissance par François et Michel Tossé, au profit des religieux du Val-Dieu, d'une rente de 10 sous sur les fiefs de la Haye et de la Fauvelière, à cause de la seigneurie du Plessis (1684). - Assignation donnée à Pierre Geslain pour paiement de la dite rente (1749). - p. 172.

H. 2902. - (Liasse). - 9 pièces, parchemin. - 1316-1537. - Poix. - Vente par Jean Drouet et Agnès sa femme, à Jean, Aucher et Agnès, sa femme, de deux parties d'une pièce de terre assise en Sainte-Céronne, en la Courmaille-Pardessus, « aboutant à la voie qui va de Poix à Sainte-Céronne, d'un côté à la terre de la Longue raye de l'autre et aboute au chemin qui va de Poix à la Pinpernelière et Jacques la tierce partie d'une autre pièce de terre assise en la dite paroisse, en la Courmaille-Bessous, entre la voie pour où l'on va de la maison au seigneur de Poix à Sainte-Céronne » (1316). - Bail à rente par Denis Denisot et par Jean Denisot, son fils, au nom de demoiselle Jacquette de Poix, sa mère, à Jean Legendre, d'une pièce de terre peuplée de bois, à présent en taillis, joignant au chemin de Poix à la Carrelie et d'un bout à la haute tasse de bois de Poix et d'autre du chemin tendant du Val à Guyent (1469, janvier, n.s.). - Déclaration de noble homme François du Douet, comme propriétaire tenant, du

Val-Dieu - Archives de l'Orne -

tenant, du lieu terre et seigneurie de Courthéon, situé en la paroisse de Coulmer,
le dit lieu sujet en 66 deniers t. de rente sur un noble homme et sage Clericus de
la Rosière, seigneur du lieu de Poix et More, conseiller en la cour des aides à Paris
(1537). - Invent. som. série H. t. 2. pag. 172. -

H. 2903. - (liasse). - 15 pièces, parchemin; 3 pièces, papier. - 1537-1666. - Bail à
ferme pour six ans par Clericus de la Rosière à Colin Guissent, de la terre de Poix,
moyennant 80 boisseaux ^{de blé} de blé froment et le surplus de blé méteil (1537); -
par Anne Tubert, seigneur de Brécourt, des terres de Poix et de la Chapardière,
pour 825 livres (1666). - Invent. som. série H. t. 2. pag. 172. -

H. 2904. - (liasse). - 10 pièces, parchemin; 22 pièces, papier. - 1562-1684. - Ex-
trait de la déclaration des héritages acquis par M. de la Rosière, maître des requê-
tes ordinaire et réunis au domaine des terres de Poix, de More et la Chapardière, de
1562; - de b. aux à ferme fait dans la seigneurie de Poix depuis 1571. - Aveu rendu
par Vincent Guernet à Henri Tubert, écuyer, seigneur de Brécourt, et à Claude de la
Rosière, son épouse, pour les fiefs de Croc et de la Lande (1599); - obligation d'une
somme de 700 livres souscrite par Gilles de Guerus, sieur de la Guenille, demeurant à Mou-
lins-la-Marche, au profit d'Anne Tubert, seigneur de Brécourt (1660). - Recon-
naissance de la même obligation par Renée de Guerus, fille de feu Gilles de Guerus
et de Françoise Sorrette, sa mère (1660). - constitution par les religieux
du Val-Dieu, au profit des religieux de la chapelle de Bellary, d'une rente de 300
livres au capital de 7200 livres, assésée sur la fief et seigneurie de Poix (1684), p. 177.

H. 2905. - (liasse). - 7 pièces, parchemin; 8 pièces, papier. - 1618-1679. - Procédure
touchant les saisies féodales, du temporel de la chapelle de Poix, faites par les reli-
gieux du Val-Dieu contre les chapelains, faute de devoirs rendus. - Assignation
donnée à la requête des religieux, à Nicole Bonhomme, prêtre, titulaire de la
chapelle de Poix (1618). Sentence de Nicolas Ailleboust, lieutenant la seigneurie
de Saligny, qui condamne Jacques de la Brosse, titulaire de la chapelle saint-
Jean de Poix, à souffrir la saisie de son temporel (1650); - du même, contre le
fermier de la dite chapelle (1679). - Invent. som. série H. t. 2. pag. 172. -

H. 2906. - (liasse). - 4 pièces, parchemin; 12 pièces, papier. - 1620-1775. - Actes de
foi et hommage aux religieux du Val-Dieu pour la chapelle de Notre-Dame de
Poix, pour

Val-Dieu - Archives de l'Orne -

Pois, par René de Lugerie, chapelain, écolier, étudiant de l'Université de Paris, y demeurant au collège de la Marche (1620); - par Claude Hurriot, prêtre, docteur en théologie, demeurant en la maison de Sorbonne, titulaire de la chapelle de saint Jean de Poix (1637); - par Jacques de la Brosse, maître ès arts en l'université de Paris, y demeurant maison de Sorbonne, comme titulaire de la même chapelle (1643); - par Philippe Regnard, maître ès arts, demeurant à Saint-Dizier, paroisse Saint-Martin, en Champagne, comme titulaire de la même chapelle (1652); - par Michel Le Flamant, prêtre, demeurant à Martinvilliers, diocèse de Chartres, titulaire de la même chapelle (1663); - par Pierre de Saint-Amand, prêtre, curé de Barbray, titulaire de la même chapelle (1680); - par Mathurin Hayet, au nom de Louis Blavie, titulaire du dit prieuré, demeurant à Paris, paroisse Saint-Germain l'Auxerrois (1691); - par François Leonard Le Flamant, clerc tonsuré, demeurant en la paroisse de Garmoy, proche Dreux (1699); - par Claude Duval, licencié de Sorbonne, censuel de la vénérable nation de Normandie, demeurant au collège de Harcourt, rue de la Harpe, pourvu de la même chapelle (1707). - Bail à ferme par les religieux du Val-Dieu, à Jean et à Jacques Nicolas Friquet, du temporel de la chapelle de Poix; - par les mêmes, à Jacques Bonhomme, du même temporel (1775). - Ibid. p. 172 (c. 173).

H. 2907. - (liasse). - 3 pièces, parchemin; 5 pièces, papier. - 1569-1698. - Le Pont. - Reconnaissance pour François Tardis, et consorts, au profit du seigneur de la Rosière, d'une rente de 60 sous, 2 boisseaux et demi d'avoine et 2 poulets, sur le lieu du Pont (1568); - par Louis Le Vigneux, prêtre, curé de Sainte-Erme, tant en son nom que se faisant fort de Gilles Le Vigneux, écuyer, sieur de Remblay, son père, garde du roi (1686). - Vente par Guillaume Maillard, aux religieux du Val-Dieu, du tiers de la terre de Pont (1698). - Invent. tom. Marie H. t. 2 pag. 173.

H. 2908. - (liasse). - 7 pièces, parchemin. - 1333-1785. - Romignie. - Vente par Jean de Puley, écuyer, autrement dit de Saint-Marcel, Thomas de Sorvie et Rasnel de Saint-Marcel, son fils, à Jean Aucler et Huguès, sa femme, d'une rente viagère à trois rics assise sur Colis Clével, à cause du moulin de Romignie et sur la métairie de l'Orner (1333, le mardi après Misericordia domini, 21 Avril). - Bail à rente par Perrat Touce à Jean Crestot et à Collette, sa femme, d'une pièce de terre avec la maison, étant dedans, y ajoutant le lieu du moulin de Romille et d'autre bout au chef

Val-Dieu - Archives de l'Orne

chef de presbitaire de Sainte-Céromine, (1368, 6 mars, n. s.) - Bail du moulin de Romigné, par les religieux du Val-Dieu, à Jacques Pinard (1758); - par les mêmes, à René Pinard (1781). - Invent. som. série H. t. 2. pag. 173. -

H. 2909. - (Liasse). - 10 pièces, parchemin; 1 pièce, papier; 1 sceau. - 1390-1765. - Saint-Marcel. - Bail à rente par Pierre Fousse, à Simon Chauvel, demeurant à la Belle-Fillière, en la paroisse de Saint-Hilouère, de la métairie de Saint-Marcel, à charge de payer deux setiers de froment tous les ans l'un à l'abbé de la Trappe, l'autre au prieur de Chartrage (1390, 1 janvier). - Reconnaisance par Guillemette, veuve de Pasques Bonhomme, d'une rente de 500 us au profit des religieux du Val-Dieu, assise sur ses héritages (1471); - par Michel Gilles Follet, sieur de la Gilleberdière, avocat en parlement et aux sièges royaux de Mortagne, de la même rente assise en loc. coutures de Saint-Marcel (1745) - p. 173.

H. 2910. - (Liasse). - 10 pièces, parchemin; 4 pièces, papier. - 1591-1783. - Reconnaisance par Jeanne Barban, veuve Collet-Ruffre, d'une rente d'un boisseau d'avoine dû à Jean de la Rosière, à cause de trois fermes de maïs ou sèves à Saint-Marcel, joignant la commune de Saint-Marcel et le chemin de Poix à Romigné (1594); - par Gabriel Molpasse, de la même rente, au profit des religieux du Val-Dieu (1783). - Invent. som. série H. t. 2. pag. 173. -

H. 2911. - (Liasse). - 4 pièces, papier. - 16^e siècle - 1749. - Le Cartre. - Acte de M^e Thomas Desjourns, pour héritages nés à Sainte-Céromine, au regard de la seigneurie de Soligné, notamment six boisseaux de terre appelés Mont-Cacune, joignant aux terres de la métairie de Saint-Marcel (s. d.). - Déclaration des maisons et héritages dépendant du fief et hommage du Cartre racheté de la seigneurie du Plessis par noble homme Alexandre Foustean, sieur du Puy, aîné du dit fief par l'acquêt qu'il en a fait d'Abraham Tarry et Marguerite Geoffroy, sa femme (1645); - par Pierre Amoulin, aîné, par l'acquêt qu'il a fait du dit fief de M^e Perrier, sieur de Villiers, et de dame Foustean, son épouse, fille de Gilles Foustean, sieur de Bonmara, avocat (1749). - Ibidem pag. 173. -

H. 2912. - (Liasse). - 4 pièces, parchemin; 3 pièces, papier. - 1645-1785. - Le Breuil. - Reconnaisance par Pierre Morière, menuisier, garde de ses enfants, douairier de feu Damien Leunay, curé de Saint-Mars de Coulonges, d'une rente d'un boisseau et demi

Val-Dieu - Archives de l'Orne -

-seau et demi d'avoine et une poule, au profit de Jean Tubert, sieur de Bréacourt, à cause de la seigneurie de Poix, pour la terre du Tremblai (1645). - Énumérement des héritages qui composent le fief et hommages du Tremblai, relevant directement et sans moyen de la basse justice du Plessis de Poix, appartenant aux religieux du Val-Dieu, par Augustin Bonaventure de Garault, seigneur de Blainville, hôte justicier, capitaine au régiment de la Fièvre, chevalier de Saint-Louis et de Marie Marguerite Catherine de l'Étang, son épouse (1785). - Ibid. p. 173 et 174. -

H. 2913. - (Liasse). - 18 pièces, parchemin; 6 pièces, papier. - 1478-1776. - La Lucé. - Bail à rente par Julien Le Comte, bourgeois de Verneuil, au nom de M^{re} Antoine d'Arveluz, chevalier, seigneur de dit lieu, de quatre pièces de terre assises à la Lucé, en la paroisse de Sainte-Céronne (1478, 29 mars, après Pâques). - Abonnement fait entre les religieux du Val-Dieu, Robert et Jean Le Prévost, Guillaume Le Gendre, Étienne Dugré et consorts, des héritages composant la métairie de la Lucé (1493, 11 janvier, n. s.). - Reconnaissance rendue par Jean Hachette, aux religieux du Val-Dieu, comme tenants de la Lucé (1776). - Invent. som. Série H. t. 2. pag. 174. -

H. 2914. - (Liasse). - 1 pièce, parchemin; 3 pièces, papier. - 1672-1674. - Pièces de procédure entre Nicolas Bonhomme et François Fontaine, contre Gilles Le Vignier et dame Marie de Guespin, son épouse, au sujet d'une barrière que le seigneur du Tremblai avait fait placer près de sa maison au lieu de la Lucé et attachée à un chêne sur le bord du grand chemin du Val au Moulin-Neuf. - Ibid. p. 174. -

H. 2915. - (Liasse). - 2 pièces, papier. - 1749-1768. - Le Val. - Déclaration du fief du Val rendue par Louis Touault, au bailli de Soligné et de Poix (1749). - Vauvoisè. - Aveu rendu par Jacques Crépiéd, pour le fief de Vauvoisè, aux religieux du Val-Dieu (1768). - Invent. som. Série H. t. 2. pag. 174. -

H. 2916. - (Liasse). - 22 pièces, parchemin; 12 pièces, papier. - 1658-1746. - Copie des actes d'acquets faits par les religieux du Val-Dieu, de divers héritages sis à Sainte-Céronne, depuis 1658. - Ibidem page 174. -

H. 2917. - (Liasse). - 2 pièces, parchemin. - 1589-1622. - Saint-Étienne-sur-Sarthe. - Vente par Julien Regnauld, aux religieux du Val-Dieu, d'une pièce de terre sise à Saint-Étienne-sur-Sarthe, contenant deux boissellées (1589). - Bail à ferme de cette terre par les religieux à Henri Drouet, sieur de Martigné (1622). - p. 174. -

Val-Dieu - Archives de l'Orne -

H. 2918. - (Liasse). - 10 pièces, parchemin; 4 pièces, papier. - 1489-1680. - Saint-Germain-des-Grès-sur-Eure. - Bail à rente pour 57 ans, par les religieux du Val-Dieu, à Simon et à Michael Montaudouyn, son frère, dit Crédays, de deux setiers de terre sis au terroir de Dolmont (1489). - Bail à ferme pour trois ans, par les mêmes, à Pierre Borchet, de la même terre (1680). - Invent. som. série H. t. 2, page 174. -

H. 2919. - (Liasse). - 5 pièces, parchemin. - 1497-1678. - Saint-Germain-des-Grès. - Bail à rente par les religieux du Val-Dieu à Jean Bersil, d'un clos et d'une pièce de terre nommés le Clos-Gabél (1497). - Reconnaissance par Urbain de Collet, curé de Condouau, René Fierosé, vicaire de Condé, Jacques Thibault, greffier de Villeraï, trésorier de la fabrique de Condouau et par les trois curés de la fabrique de Saint-Germain-des-Grès, de la même pièce de terre (1678). - Ibidem page 174. -

H. 2920. - (Liasse). - 10 pièces, parchemin; 1 sceau. - 1311-1552. - Saint-Hilaire-les-Mortagne. - Vente par Michel Richard à Colis Prunier et à Jehenne, sa femme, de deux pièces de terre qui furent baillées par jurés de bonnes gens par la justice nostre seigneur le comte, l'une entre le chemin de comte et les terres Habert Hainot et les hoirs feu Marguerite de Barville (1311). - Bail à rente par les religieux du Val-Dieu, à Robert Geslain et Thominel, sa femme, de trois pièces de terre, joignant l'aumône de Saint-Hilaire (1395). - Reconnaissance par Geron Hayot et Michel Bonhomme, au profit des religieux, d'une rente de 12 sous 6 deniers sur trois pièces de terre assises à Saint-Hilaire (1552). - Invent. som. série H. t. 2, p. 174. -

H. 2921. - (Liasse). - 10 pièces, parchemin; 4 pièces, papier; 3 sceaux. - 1382-1784. - Bedon. - Bail à rente pour les religieux du Val-Dieu, à Jehan Lemas un certain Pasquier et Robine, sa femme, d'un clos joignant au chemin de Coubertru à Bedon (1382); - par les mêmes, à Jehan Guilloys, de trois pièces de terre joignant au chemin de l'Ormeteau de Bedon à Prémarais (1473). - Aven rendu à Teou, Tebert, seigneur de Brécourt, pour le fief de Bedon, par Marin Chauchis, aîné dudit fief (1630). - Reconnaissance par Thimoléon François Sarrande de la Charpenterie du Fresnay, écuyer, chevalier de St-Louis, ancien chef de bataillon de Brasse, d'une pièce de terre sis au fief de Bedon, au profit des religieux du Val-Dieu (1784). - Ibidem page 174. -

H. 2922. - (Liasse). - 5 pièces, parchemin; 1 pièce, papier. - 1585-1782. - Les Grès. - Sentence de la Couronne de Soligné, qui condamne Geron Bonhomme, comme tenant

Val-Dieu - Archives de l'Orne. -

tenant 24 boissaux assés en la paroisse de Saint-Hilaire, au payement d'une rente de 12 sous 6 deniers (1585). - Reconnaissance de ladite rente (1586); - par Antoine Legay (1782). - Reconnaissance des maisons et héritages composant le fief et seigneurie de Pigeon, rendue aux religieux du Val-Dieu, par Jacques Louis Robert du Breuil, écuyer, seigneur de Saint-Ouen de la Cour, Bures, Le Chesne, Bois-Orées, Saint-Hilaire, Pigeon, La Plaine, Boisgarchies, représentant Jean Alexandre du Breuil, écuyer, son père, qui représentait Louis Pierre Daniel Le Petit, chevalier, seigneur et capitaine honoraire de Serans (1780). - 96 p. 174 et 175.

H. 2923. - (Liane). - 30 pièces, parchemin; 3 pièces, papier. - 1478 - 1784. - Saint-Jouin de Blavou. - La Bachelierie. - Aveu rendu par Robin Poictevin, pour le fief de la Bachelierie (1478); - par Jean François Deshayes, pilotier, aux mêmes, pour les fiefs et hommage de la Bachelierie et de la Coustinière (1784). - 96. dem pag. 175.

H. 2924. - (Liane). - 2 pièces, parchemin; 24 pièces, papier. - 1584 - 1779. - Explot fait en vertu d'une commission obtenue par les religieux du Val-Dieu, contre les détenteurs du Petit-Breuil (1584). - Déclaration des maisons et héritages, composant le Petit-Breuil, par Jacques Proust, aîné du dit fief, rendue aux religieux du Val-Dieu (1634); - par Jean Marie Michel Le Gouët, officier, écuyer chez M. le duc d'Orléans, demeurant à Mayenne, pour le même fief (1779). - Ibid. pag. 175.

H. 2925. - (Liane). - 32 pièces, papier. - 1362 - 1687. - Condé. - Sentence de Pierre Cointrel, vicomte du Perche, qui maintient les religieux du Val-Dieu en possession des fief et hommage, rachat et autres devoirs féodaux dus à cause d'un hébergement, sit à Coulimes, dépendant des fiefs de Condé et tenus par Jean Pichonnel, contre les religieux de l'abbaye de la Couture jointe le Mans (1362, 17 mars, n.s.). - Aveu rendu par Jean de Condé, écuyer, tant pour lui que pour ses bourgeois, procureurs et vassaux, aux religieux du Val-Dieu, pour le lieu de Condé, le manoir de Condé, la métairie de la Corbinière et celle de la Toussinière (1406, 12 avril, après Pâques). - Offre faite par Guillaume Poignant, écuyer, de payer aux religieux le rachat du lieu et seigneurie de Condé, faite à cause de la mort de feu Guillaume Le Bouleux (1478). - Aveu rendu à Alexandre de la Voie, écuyer, sieur de Courouvre, capitaine et enseigne de cent hommes d'armes des ordres du roi, comme ayant la garde noble des enfants issus de lui et de demoiselle Rossant Le Lieuvre, son épouse, par Pierre

- Val-Dieu - Archives de l'Orne -

par Pierre Proust, aîné du fief de la Courroye, pour héritages sis à Saint-Jouin de Blavou et dépendant de Condé (1525). - Sentence par Jean Baron, bailli des seigneuries du Val-Dieu, qui condamne Étienne Guineau et Denise de la Barre, veuve de Jean d'Estoutaville, chevalier, seigneur de Villabon, jointe avec lui, à payer aux religieux du Val-Dieu sept vingt écus d'or sol et de baillier avec de la seigneurie de Condé (1582). - Offre faite par Étienne Guineau, fermier de la métairie de Condé, comme procureur de haute et puissante dame Françoise de Courteury, veuve de haut et puissant seigneur Antoine de Linière, vicomte de Bridiers, héritière de Denise de la Borne, pour le fief de Condé, au manoir seigneurial de Congaundré, en Saint-Mars de Rans (1584). - Vente par Antoine de Château-Choulon, chevalier, et par Charlotte de Barat, son épouse, à Louis de Barat, écuyer, seigneur de Monceaux, de la terre de Chauceaux et de Condé, échu à la dite dame par le décès de Denise de la Barre (1603). - Déclaration du fief de Condé rendu aux religieux du Val-Dieu, par Pierre de Rochefort, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, capitaine du régiment du duc de Montpensier, seigneur de Salvart, la Roche-Guilbault et par dame Rose de Linière, son épouse (1605). - Sentence du bailli du Val-Dieu, au profit des religieux, contre dame Rose de Linière, veuve de Pierre de Rochefort (1619). - Bail à ferme de la terre de Condé, par René de Barat, seigneur de Saint-Germain (1621). - Transaction entre les religieux et Rose de Linière, au sujet du fief de Condé (1622). - Foi et hommage du fief de Congaundré, par Galois de Barat (1632); - ^{ita} entre les religieux et Louis d'Angennes de Rochefort, de Salvart, marquis de Maintenon, conseiller d'État, bailli et capitaine de la ville de Chartres, demeurant ordinairement au château de Maintenon, de présent à Paris, hors et proche la porte Saint-Michel, en la maison où est pour enseigne le Roi François, donataire et créancier de Françoise de Rochefort de Salvart, dame de Maintenon, et Jean de Barat, seigneur de Saint-Germain, Saint-Aubin, demeurant au dit lieu pays du Maine, fils et héritier de feu Jacques de Barat (1648). - Offre faite au manoir seigneurial de Congaundré, par René de Grenier, chevalier, baron d'Oléron, seigneur de la Pellonnière, le Pin, Saint-Jouin de Blavou, Ballavilliers en partie, pour le fief de Condé (1650). - Extrait des hommages généraux rendus au lieu de la Butte, lieu seigneurial de Congaundré, pour le fief de Condé (1670). - Acte du fief de Condé par N... grous séparée quant aux biens
de N. de Grenier

Val-Dieu - Archives de l'Orne -

de N. de Grenier, chevalier, pour le fief de Condé (1687). - Invent. som. série H. t. 2. pag. 175.

H. 2926. - (Liasse). - 14 pièces, parchemin, 1 sceau. - 1470-1784. - La Tourinière.

Bail à rente par Guillaume Le Boullieur, seigneur de Montgandry, de Condé, de la Rousselière et du Moulin-Neuf, à ^{3 Jean?} Jeanne Renoud et à Guillemette, sa femme, de la métairie de la Tourinière (1470). - Transport par Guillaume Le Boullieur, aux religieux du Val-Dieu, d'une rente de 4 livres 7 sous et 6 deniers et 4 poules assise sur la Tourinière (1471). - Adjudication aux religieux de la métairie de la Tourinière, fautive de paiement de la même rente (1484). - Reconnaissance de ladite rente par Robert Le Bouyer, écuyer, sieur de Margu, et par Jacqueline Pinagot, sa femme et par Jean Neveu, président au grenier à sel de Ballême (1691); - par Robert Le Bouyer, écuyer, sieur de Saint-Gervais (1727); - par Gilles Louis René de Gueust de Frenville, chevalier, ancien mousquetaire de roi, ayant épousé Marie Madeleine Baril de Loisé, et Claude François d'Escoches, chevalier, ancien capitaine d'infanterie au régiment de la Marche-Provence, chevalier de Saint-Louis, comme tuteur de l'enfant issue de lui et de feu noble dame Marguerite Baril de Loisé (1784). - Invent. som. série H. t. 2. pag. 175 et 176. -

H. 2927. - (Liasse). - 18 pièces, papier. - 1541-1681. - La Rousselière. - Déclaration des héritages que Jacques Le Lièvre, écuyer, fils aîné de noble homme Jacques Le Lièvre, sieur de Beauvoir, et de feu Yolande Monchet, son épouse, tient des religieux du Val-Dieu, à savoir le fief de la Rousselière (1541). - Aveu rendu à Marie de Liboté, par Jacques de Graffart de Montambert, pour la Hugotière, tenant au chemin de la Chapelle-Montligeon à Montagne et relevant en arrière du fief de la Rousselière (s.d.); - à Guillaume Le Boullieur, écuyer, seigneur de Montgandry et de la Rousselière, par Jean Coudray, prêtre, chanoine de Chartres (1574); - à Claude d'Arrot, chevalier des ordres du roi, baron de la Popelinière, seigneur de la Rousselière, à cause de Marguerite d'Aillières, son épouse, par Marie de Liboutot, épouse de Louis d'Angouvi, chevalier, seigneur de Burest, Landignon, Saint-Arbelet, conseiller au grand conseil, d'avec lui séparée quant aux biens, aînée et femme de foi du fief de la Buffetière, situé en la paroisse de Corbon, par le décès de Françoise de Grual, sa mère, pour le fief de la Rousselière (1650). - Aveu rendu au nom de Thérèse Charron, veuve de René Elisée d'Arrot, marquis de la Popelinière.

Val-Dieu - Archives de l'Orne -

Populinière, la Bruère, la Roussellière (1676). - Devoirs fîods aux randus aux plaids de la Roussellière, Conde et le Moulin-Nouf, à Alexandre de la Vore, sieur de Louvre et de Plessis, seigneur par moitié des dits fiefs, à cens des Yoland Le Lièvre, sa femme (1678). - Aveu rendu par Terquès Claude d'Arrot, marquis d'Oirault, pour la Roussellière (1681). - Invent. som. série H. t. 2. pag. 176. -

H. 2928. - (Liasse). - 15 pièces, parchemin. - 1357-1506. - Saint-Langis. - Bail à rente par Guillot de Milevaie à Jean de Milevaie, de deux pièces de terre assises à Saint-Langis, allouant au chemin par lequel on va au Moulin-Gautier (1357); - par Jean Maignet à Jean Leslier, sergent, du quart d'une métairie assise à Saint-Langis, autrefois baillée par les prieur et couvent de Chartrage (1506). - Ibid. p. 176.

H. 2929. - (Liasse). - 2 pièces, parchemin. 1469-1471. - Saint-Mard de Coulonges. - Bail à rente par Denis Denis et par demoiselle Troume de Poix, sa femme, se faisant fort de demoiselle Marguerite de Poix, à Pasquier Duqué et à Jean Durand de la métairie des Bois-Écroust, assise en la paroisse de Saint-Mard de Coulonges (1469). - Reconnaissance de la même rente par Pasquier Duqué et Jean Durand, au profit des religieux du Val-Dieu (1471). - Ibidem pag. 176. -

H. 2930. - (Liasse). - 5 pièces, parchemin; 5 sceaux. - 1224-1296. - Saint-Mard de Reno. - Charte de Mathilde, dame de Saint-Mard de Reno (de Rainou), contenant donation à Guillaume de la Brayère (Brueria), chevalier, de la bourgeoisie (burgensia) que Raoul Bourée tenait de lui en la dite paroisse (1224); - contenant concession, moyennant une rente de 3 sous, à Ysabelle, sa soeur, et à Girard Faïel, mari de cette dernière, d'une bourgeoisie sise à Saint-Mard-de-Reno, ou demeure Robert Chauvins, d'un journal de terre, près du chemin par où l'on va de Saint-Mard au Pont-Chartrais (Pontem Chartem) et d'une oûche de terre sise près de la terre d'Inde de celle appelée l'Oûche de Frogant, le tout tenu d'elle en censive, moyennant 7 sous et 26 deniers, plus le champart du fief de Feuglets (de Feugeratus) tenu en vavassorie. Cette concession fut faite avec l'autorisation de Thomas de Longaundré (de Longaundrea), chevalier, chef seigneur du dit fief (1226, janvier, n. s.); - de Guillaume Brochart et d'Alessie, sa femme, contenant vente à Michel Chauvin à Ysabelle, sa femme, de leur héritage sur lequel ils avaient exercé le droit de retrait et sur Guillaume Landrie (1272, novembre); - de Robert d'Aundi, clerc, contenant donation aux religieux

Val-Dieu - Archives de l'Orne.

religieux du Val-Dieu, pour son anniversaire, d'une rente de 5 sous, monnaie courante au pays, sur une pièce de terre de la paroisse de Saint-Mard-de-Reno, joignant au chemin de Saint-Mard à Longué, tenue de lui par Robert Leulier (Regularis) moyennant une rente de 13 sous (1295, août, le lundi, fête St Pierre-aux-Liens); - de Girard Le Barun et de Mabile, sa femme, contenant vente à Jean et à Raoul Le Cherreuil, frères, d'une rente de 3 sous, monnaie courante, pour 30 sous t., assise à Saint-Mard de Reno et à Maison-Maugis (1296, le samedi, fête de Saint Laurent). - Ib. dom. p. 176.

H. 2931. - (Liasse). - 6 pièces, parchemin. - 1300-1324. - Vente passée devant Anfray le Gaigner, « chevalier juré et établi en lettres le conte passier à Montagne », par Guillot de l'Humay, aux religieux du Val-Dieu, pour 40 sous t., d'une rente de 4 sous assise sur tout l'héritage que tient Jean Leulier (1300, le samedi devant la saint Denis, « ou mois d'octobre »); - par Jean Cherreuil, aux mêmes, pour 4 livres t., d'une rente de 8 sous t. (1305, samedi après Misericordia Domini, n.s.); - charte de Béatrice la Cherreule, contenant vente à Colin Secart et Perrote, sa femme, pour 26 sous t. d'une rente de 15 sous mansais (1311, samedi après les Cendres, au mois de février, n.s.). - Vente passée sous le sceau de Pierre Honnoré, bailli d'Alençon et du Perche, par Jean Le Mercier et par Margot, sa femme, à Colin Roger et à Teame, sa femme, pour 56 sous t., d'une rente de 5 sous (1311, le samedi avant la trinité d'été); - par Colin Regnard, aux religieux du Val-Dieu, d'une rente de 6 sous t., que Béatrice La Cherreule, lui était tenu faire (1319); - par Robin du Masnil, aux mêmes, d'une rente de 25 sous assise sur tous ses héritages (1324, le jeudi, jour de St Lucie, vierge). - Ib. p. 177.

H. 2932. - (Liasse). - 9 pièces, parchemin; 2 sceaux. - 1321-1339. - Vente par Jean des Molineaux et Jeanne, sa femme, à Blais et Grebert et Gillette, sa femme, de l'héritage qu'ils avaient pris à rente, de Jean Landri et de Collette, sa mère (1325); - par Jean Landri et Collette, fille de feu Macé Ernault, aux religieux du Val-Dieu, de la même rente (1329); - par Jehanin Gautier et Alix, sa femme, aux mêmes, d'une rente de 5 sous (1337, samedi après la Purification, n.s.); - par Jean de Boyre le jeune et Denise, sa femme, aux mêmes, d'une rente de 30 sous (1339); - par Robin Tailon et Collette, sa femme, à Huet Hubert et Denise, sa femme, d'une rente de 5 sous, le samedi après la fête du saint sacrement (1339). - Invent. dom. saix H. t. v. pag. 177.

H. 2933. - (Liasse). - 9 pièces, parchemin; 3 sceaux. - 1340-1362. - Reconnaissance par Robin Herb. 6

Val-Dieu - Archives de l'Orne -

Robin Herbelin, au profit de Gervaise Clément, d'une rente de 30 sous assise sur tous ses héritages (1340). - Vente par Jean et Colin Herbelin, à Jean Clouet, d'une rente de 100 sous assise sur Lucas de Saines, mouvant des héritages de Jean Herbelin, leur frère, moine de la Sainte Trinité de Lyron, et donnés par les dits religieux, à Jean Clouet, leur clerc, pour son bon et loy al service (1342); - par Jacques de Fresnay et Jeanne, sa femme, aux religieux du Val-Dieu, d'une rente de 61 sous (1343); - par Macé Bertin et Robin Le Roy à Huet Hubert et à Dyonise, sa femme, d'une pièce de terre joignant aux terres du Val-Dieu, au chemin du Conette et aux Matalons (1349); - Échange de terres sises à Saint-Mard-de-Reno, près des pièces du sire de Doucelles, entre les religieux et Blaisot Grabert (1352). - Prise à rente par Richard Mesnil, de tous ses héritages qu'Étienne Mesnil, tient en Saint-Mard de Reno (1362, 9 mars); - par Guillot Gohin et Gaste, sa femme, aux religieux du Val-Dieu, d'une rente de 4 sous (1444). - Invent. som. série H. t. 2. pag. 177. -

H. 2934. - (Liasse). - 8 pièces, parchemin; 2 sceaux. - 1364-1395. - Saisine d'héritages sis à Saint-Mard de Reno, adjugée par Pierre Cointerel, vicomte du Perche, tenant les plaids de Montagne, sur Gervaise Boucher, faute de payement des droits de rachat (1364). - Bail à rente par Mathéri de Cauvigné, à Gervaise Mesnil et à Marguerite, sa femme, d'une pièce de terre sise à Saint-Mard de Reno, joignant à la terre aux hoirs feu Robin d'Olivet (1367, janvier, n.s.). - Échange entre Jean Thiercelin, Jeanne, sa femme, et Laurence, soeur de la dite femme, hoirs de Bourguine, jadis femme de feu Guillaume Le Mestre, et les religieux du Val-Dieu, de rentes assises à Saint-Mard-de-Reno et à Moutligon (1368, juillet). - Obligation par Étienne de Droin, au profit de Nicolas de Meulles et de Marion, sa femme, d'une rente de 18 sous (1380). - Vente par Jean Liacelin à Macé Hubin et à Nouvelle, sa femme, d'une rente de 19 sous, pour 9 livres 10 sous (1384, 14 mars). - Bail à rente par Macé Hubin à Nouvelle Turbouyel et à Perrote, sa femme (1395). - Ibidem, pag. 177. -

H. 2935. - (Liasse). - 12 pièces, parchemin; 4 sceaux. - 1316-1405. - Vente par Guillaume Lorel et Margot, sa femme, à Jean Le Chevrel et à Ysabel, sa femme, pour une somme de 60 sous, d'une rente de 6 sous assise à Saint-Mars de Reno (1316). - Reconnaissance de la dite rente par Jean Dubreuil, seigneur, et par Jeanne, sa femme (1405). - Extrait du testament de feu Mater de Cauvigné, paroissien de Saint-Malo du Montagne.

Val-Dieu - Archives de l'Orne -

de Mortagne, contenant legs de rentes aux religieux du Val-Dieu (1400, 16 mars, n. 11)
Donation aux religieux du Val-Dieu par Perrote, veuve de Marc Leeur, de tous ses
meubles avec trois pièces de terre pour être accueillie aux bienfaits du dit couvent,
y avoir boire, manger, s'étir, coucher, chauffer et chausser et avoir chaque semaine,
un pain maison, un pain bis et un pain de couvent et être inhumé^{ée} dans l'église
(1405). - Invent. som. Maria H. t. 2. pag. 177. -

H. 2936. - (Liasse). - 11 pièces, parchemin; 1 sceau. - 1398-1428. - Vidimus d'une obli-
-gation par laquelle Richard Mesnil reconnaît avoir pris à rente, de la baillée de
Jeanne, femme de Jean Leeur, une pièce de terre sise sur le chemin de Feings à
Mamers (1398). - Transport par les religieux de Val-Dieu à Perrot Rihierst à Collette,
sa femme, du droit et action de feu Jean et Robert Les Chevreux, à savoir d'une rente
de 87 sous (1406, le samedi 26 avril, après Pâques, n. 1.). - Vente par Raoul Baillet, aux
religieux du Val-Dieu, d'une rente de 8 sous pour 4 livres st. (1409). - Échange de rentes
P. entre Gerwaise Mesnil et Jean Tolif, prieur du Val-Dieu (1428). - Ibidem pag. 178. -

H. 2937. - (Liasse). - 10 pièces, parchemin. - 1451-1455. - Vente par Pierre Boytard
aux religieux du Val-Dieu, d'une rente de 40 sous due par les hoirs de feu Robert
de Regnouart (1451, septembre). - Procuration donnée par Pierre Boytard, marchand,
demeurant en la ville de la Rochelle, à Jehannis Boytard, chaussetier, demeurant
à Juigny-sur-Orne, son frère, pour le règlement de ses affaires au comté de
Perche (1451, octobre). - Donation par Guillaume de Boulléux, en son nom, et au
nom de ses enfants, issus de son mariage avec feu Jeanne, aux religieux du Val-
-Dieu, d'une rente de 18 sous (1455). - Saisine obtenue par les religieux d'héritages
sisis à Saint-Mars-de-Reno pour paiement d'arrérages de rente (1455). - Ibid. p. 178.

H. 2938. - (Liasse). - 21 pièces, parchemin; 1 sceau. - 1474-1521. - Saisine ob-
-tenue par les religieux du Val-Dieu des héritages de feu Robert Mesnil, pour défaut
P. de paiement de rentes foncières (1474). - Échange d'héritages entre Guillaume Baldouin,
prieur du Val-Dieu, et Vincent Le Huchier, demeurant à Mortagne, pour 5 livres
10 sous, d'une vente de 12 sous 6 deniers (1518). - Donation mutuelle entre Jean
Bigot et Jeanne, sa femme (1522). - Extrait du testament de Jean Bigot, reçu
par Guillaume Lambert, curé de Saint-Mars-de-Reno (1525, février, n. 1.). - Transport
entre Nicolas Bignon et André Bigot, au sujet de succession de Jean Bigot (1525, février)
1528

Val-Dieu - Archives de l'Orne -

1528). - Ratification par Denise, fille de Jacques Ripault, d'une rente faite par Mathae, veuve de Pierre Ripault, aux religieux du Val-Dieu (1538). - Transport par Gastineau aux religieux d'une rente de 7 sous, à prendre sur les héritages de Michel Le Large, moyennant une somme de 70 sous t. (1561). - Invent. som. série H, t. 2, p. 178.

H. 2939. - (Liasse). - 20 pièces, parchemin; 3 pièces, papier. - 1545-1738. - Vente par Jeanne Robine aux religieux du Val-Dieu, d'un lotreau de terre assis en la paroisse de Saint-Mard-de-Reno, au chef du Val-Dieu (1545). - Ordonnance de l'intendant d'Alençon, qui accorde aux religieux décharge d'une somme de 100 livres pour le huitième denier d'une prétendue acquisition, par eux faite des religieux de Saint-François de Mortagne, d'un arpent de terre sis à Saint-Mard-de-Reno, quoique cette acquisition ne soit proprement qu'un retrait d'héritages originellement aliénés par le Val-Dieu (1677). - Compte arrêté entre les religieux et Madame Pichon, veuve de Gilles Nicolas Pichon, greffier en chef des eaux et forêts de Mortagne, des livraisons faites par le dit couvent à savoir 4 milliers de lattes, à 18 livres le millier, 3 milliers de bordsaux, à 10 livres le millier, 225 soliveaux de 6 à 7 pocees d'écarrie, à raison de 4 sous 8 deniers le pied, 4 toises 16 pieds de limandes, une toise de carreau d'un pouce et une toise de carreau d'un pouce et demi (1738). - Ibidem, p. 178.

H. 2940. - (Liasse). - 1 pièce, parchemin; 4 pièces, papier. - 1541-1713. - Le trésor de Saint-Mard-de-Reno. - Vente par Jean Ruet, Pierre Laboureaux et autres cohéritiers, aux religieux du Val-Dieu, de deux parts de deux lotreaux de pré, sis entre les deux rivières mortes, au dessus du moulin de Longandré (1541). - Quittanca des trésoriers de la fabrique de Saint-Mard-de-Reno, de la rente de 7 livres 15 sous due par les religieux du Val-Dieu (1713). - Ibidem, pag. 178.

H. 2941. - (Liasse). - 3 pièces, parchemin; 1 pièce, papier. - 1634-1702. - Charité de Saint-Mard-de-Reno. - Constitution par Jean-René Marchand, au profit de la charité de Saint-Mard-de-Reno, représentée par ses officiers, d'une rente de 100 sous t. (1634). - Quittanca de la somme de 60 livres, payée par les religieux du Val-Dieu, pour l'amortissement de la dite rente (1664). - Accord entre les religieux et les échevins de la charité de Saint-Mard, pour l'amortissement de trois portions de rente foncière (1685). - quittanca donnée par les preu et

Val-Dieu - Archives de l'Orne -

prévôt de la Charité de Saint-Mard aux religieux du Val-Dieu, d'une rente de 100 sous (1702). - Invent. somm. Série H. t. 2. pag. 178. -

H. 2942. - (Liasse). - 12 pièces, parchemin; 1 sceau. - 1368-1782. - Le Bourg. - Donation par Gérard Le Cheurcau, de tous ses biens meubles et immeubles, pour être logé, nourri et entretenu au couvent du Val-Dieu (1368). - Ins aisinement fait aux religieux du Val-Dieu, de deux maisons ou masures assises en la vallée de Saint-Mard de Reno, aboutissant à l'héritage de Lucas Rouelle (1475). - Échange par lequel Colin Baugis et sa femme cèdent à Guillaume Clouet, demeurant à la Ferté-Bernard, 13 sous de rente, à prendre sur Jean Lecheurcau, de Saint-Mard de Reno; en contre échange, le dit Clouet lui baille tout le droit qu'il a eu certaines bêtes amailles et bêtes à laine, de présent en la métairie de la Bourgerie (1475). - Délaissement fait aux religieux par Jean Lothereau, de 20 sous de rente sur Lucas Rouelle, à cause d'une maison sise près l'église de Saint-Mard, due par Jean Lecheurcau et Thénote, sa femme (1478, 8 avril, après Pâques). - Bail à rente de la dite maison par les religieux à Philippe Cochart et à Pierre Regnouart (1482). - Reconnaissance de la dite rente par François Cottier, marchand (1782). - Invent. somm. Série H. t. 2. pag. 178 et 179. -

H. 2943. - (Liasse). - 9 pièces, parchemin; 1 pièce, papier. - 1351-1784. - Bail à rente par Guillot Blondelet et Sainte, sa femme, à Lucas Drost et à Denise, sa femme, d'une maison « s'aitant en la ville de Saint-Mars de Raignou, joignant d'un bout au cimetière de Saint-Mars de Raignou » (1351); - par Thénote, l'adit femme par Robert Gueris, à Lucas Rouelle, « d'un plessage de maison joignant au chemin tendant de Saint-Mars à la Poterie et d'un bout au cimetière de la dite paroisse » (1395). - Reconnaissance par Gillet Geney, aux religieux du Val-Dieu, de la somme de 40 sous pour deux années d'arrérages d'une rente de 20 sous, comme tenancier d'une maison, cour et jardins assis au bourg de Saint-Mard, laquelle fut à feu Jean Renouart, prêtre, joignant au cimetière (1530); - par Ch. Simon, Delaitre, bordager, de la dite rente (1784). - Ibidem pag. 179. -

H. 2944. - (Liasse). - 8 pièces, parchemin, 1 sceau. - 1405-1788. - Bail à rente par les religieux du Val-Dieu à Jacques Gaultier et à Perrette, sa femme, d'une maison avec le clos y joignant, assis en la ville de Saint-Mard, joignant au chemin.

Val-Dieu - Archives de l'Orne -

chemin du comte (1405); - par les mêmes à Jeanne, veuve d'Etienne Michel, de trois pièces de terre sises près le chemin de l'église de Saint-Mard, à la tuilerie de Congaundré et sur le chemin de Longni à Mortagne, aboutissant à la Maladrerie (1479). - Reconnaissance de rente au profit des religieux du Val-Dieu par Jean Leducière, marchand, demeurant à la Noë, paroisse de Saint-Victor-de-Reno, pour les mêmes terres (1788). - Invent. som. série H. t. 2 pag. 179. -

H. 2945. - (Liasse). - 8 pièces, parchemin. - 1498^{va} - 1768. - Déclaration des héritages que Denis de Renouart, cordonnier, tient des religieux du Val-Dieu, pour une maison sise en la ville de Saint-Mard-de-Reno, joignant à l'Hôtel-Dieu et au chemin de Mortagne à Longni (1498^{va}). - Reconnaissance par Marie Nicolle, veuve Jacques Fontaine, sa femme, de deux deniers de cens sur une maison sise au bourg de Saint-Mard (1768). - Ibidem pag. 179. -

H. 2946. - (Liasse). - 10 pièces, parchemin. - 1577 - 1784. - Sentence du bailliage de Mortagne, qui adjuge aux religieux du Val-Dieu une rente de 40 sous et une de 25 sous sur Pierre Le Seignereux, comme détenteur d'une maison sise au bourg de ^{Saint} Mard (1577). - Reconnaissance de la dite rente par J. B. René Petit, sieur de la Chartre, tuteur établi par justice aux enfants mineurs de feu Jean Claude Grosset et de Marguerite Le François (1784). - p. 179.

H. 2947. - (Liasse). - 14 pièces, parchemin; 1 pièce, papier. - 1453 - 1785. - Assises. - Insaisissement fait aux religieux du Val-Dieu de la métairie d'Assistes (1453, 1^{er} février, n. s.). - Reconnaissance de rentes assises sur la métairie d'Assistes, par Médard Cottin, marchand, demeurant à la Drouinière, paroisse de Saint-Mard (1785). - Invent. som. série H. t. 2 pag. 179. -

H. 2948. - (Liasse). - 12 pièces, parchemin; 13 pièces, papier; 2 sceaux. - 1346 - 1787. - Les Aunais. - Bail à rente par Guillot Edont et Denise, sa femme, à Jean Clément et à Colette, sa femme, d'un hébergement joignant au chemin de l'Aunai à Congaundré et au moulin, et de l'autre à l'eau de Villatte, d'autre bout au chemin de derrière la roue du moulin (1346, 1^{er} mars, n. s.); - par Gertrude de Merain - bri à Richard Fureur de tous les héritages qu'il possède « au hamel de l'Aunays » (1399, 8 Avril). - Reconnaissance par Armand Louis, marquis de Serent, pair de Bretagne, président né de l'ordre de la noblesse de cette province, baron de Malet -

- trait et de

Val-Dieu - Archives de l'Orne -

- troit et de Baillies, seigneur de la Frette et de la Ventrouse, gouverneur de leurs altesses royales les ducs d'Angoulême et de Berry, et par les tenanciers de la métairie de l'Aunay, d'une rente de 3 livres 4 sous au profit des religieux du Val-Dieu (1787). - Invent. som. Serie H. t. 2. pag. 179. -

H. 2949. - (Liasse). - 5 pièces, parchemin; 2 pièces, papier. - 1526-1693. - La Behardière. - Vente par Guillaume Planche et Jehenne, sa femme, à Louis Debarre, d'une terre sise aux lieux de la Behardière, en la paroisse de Saint-Mand-de-Reno (1526); - par François Plessis, sabotier, et Michelle, sa femme, à honnête homme Blanchet de Bubertré, cuisinier du seigneur de la Frette, de l'étang de la Behardière (1619); - par Pierre Grisot et Catherine Oue, sa femme, aux religieux du Val-Dieu, d'un lot de terre sis à la Behardière (1648); - par Nicolas Grisot et sa femme, aux mêmes, de tous leurs droits sur les coupes et essorts de l'étang de la Behardière (1650); - par Thomas Grenet, marchand, demeurant au Pont-Feuistille, paroisse de Longny, et par Anne Bubertré, sa femme, aux mêmes, d'un lot de terre en nature d'aunay, sis à la Behardière (1693). - Invent. som. Serie H. t. 2. pag. 179. -

H. 2950. - (Liasse). - 11 pièces, parchemin; 3 sceaux. - 1452-1555. - La Bréhonnière. - Délaissement par Perrin les Aunays, aux religieux du Val-Dieu, de la métairie de la Bréhonnière, pour être quitte envers eux d'une rente héréditaire de 40 sous (1452). - Décret prononcé aux plaids de Mortagne tenus par Guillaume Le Courtier, lieutenant de Nicole Guy, licencié en lois, & iconte du Perche, qui adjuge aux religieux du Val-Dieu, la métairie de la Bréhonnière et celle de la Brémondrière, sur les héritiers de Robin de Regnouart, faute de paiement d'une rente de 40 sous (1452). - Bail à rente par les religieux à Robin de Regnouart, de la métairie de la Bréhonnière, pour 40 sous (1457, 26 mars, n.s.); - par les mêmes à Jean de Regnouart, de la même métairie pour 40 sous, 200 œufs et deux pots de beurre (1470). - Délaissement de la métairie aux religieux par Jean Regnouart (1497). - Vente par Jean Regnouart, aux mêmes, d'une rente de 2 sous sur la Bréhonnière (1502, 12 mars, avant Pâques, n.s.). - Quittance donnée par les mêmes à Vincent de Carnay l'aîné, de la somme de 40 sous t. 200 œufs et deux pots de beurre, pour arrérages de rente assise sur la Bréhonnière, plus de 25 sous t. pour le lieu de la Bréaudière et 12 sous t. pour la vendition de Jean Regnouart (1535). - Ibidem, pag. 179 et 180. - H. 2951.

Val-Dieu - Archives de l'Orne -

H. 2951. - (Liasse). - 18 pièces, parchemin; 21 pièces, papier; 1 sceau. - 1468-1777. -
 Aven rendu aux assises du bailliage de Longni, tenu par Jean des Fengerai, écuyer,
 licencié en loi, bailli de Longni, à noble homme et puissant seigneur Chéault de
 Chateaubriant, seigneur de Longni, par les religieux du Val-Dieu, pour une mesure
 appelée la Bréhonnière, joignant d'une part aux terres des doyens et chapitre de
 Loussaint et d'autre à la métairie d'Ausnois, un ruisseau entre deux, mouvant de la
 seigneurie de Beauvoir, à foi, hommage, rachat, cheval de service et tous autres
 devoirs de fief (1468); - par Vincent de Cernay, de la même terre, des religieux,
 à foi, hommage, le ais et serment de fidélité sous la seigneurie de Longni,
 (1527); - par Simon de Cernay, prêtre, de la paroisse de Saint-Mard-de-Reno (1574);
 - par Nicolas Bouillie, élu en l'élection de Mortagne (1755); - par Nicolas Bouillie,
 marchand, en son nom et au nom de Nicole Bouillie, son frère, curé de Nouvilliers
 (1777). - Invent. som. série H. t. 2. pag. 180. -

H. 2952. - (Liasse). - 4 pièces, parchemin; 2 pièces, papier. - 1565-1624. - Les Brosses.
 Bail à rente par Guillaume Gestbert et Denise Plessis, sa femme, à Guillaume Clouet
 de deux boissaux de terre sis au champ des Brosses (1565). - Vente par Jean Ma-
 hay, aux religieux du Val-Dieu, du taillis des Brosses, en Saint-Mard-de-Reno (1578);
 - par Etienne Borré, aux mêmes, d'une partie du taillis des Brosses (1624). - N. p. 180.

H. 2953. - (Liasse). - 12 pièces, parchemin; 2 sceaux. - 1389-1484. - Les Bruyères.
 Bail à rente par les religieux du Val-Dieu à Robert Hutin, Robine, sa femme, Perres et
 Johan, leurs enfants, et le vic^{de} du plus vivant d'eux trois, d'une maison assise envi-
 ron les Fengerai, joignant au chemin de Saint-Mard à la Poterie (1389, jant.
 n. s.); - par les mêmes à Denis Le Charron, d'une pièce de terre joignant à la
 métairie des Ausnois et à la métairie de l'Esculerie (1410); - par les mêmes à
 Jean des Fengerai, d'une pièce de terre sur le chemin du Masnil à Loysel (1413);
 - par les mêmes à Philippot et Jean Hutin, frères, et à Bédille, leur sœur, veuve
 de Hamery Adam, de la métairie des Bruyères, joignant à l'héritage des Fenge-
 rai, au chemin des Roches au Masnil et à la sente tendant des Freux à Saint
 Mard (1484). - Invent. som. série H. t. 2. pag. 180. -

H. 2954. - (Liasse). - 13 pièces, parchemin; 2 pièces, papier. - 1488-1554. - Vente
 par Pierre de Regnouart à Denis Regnouart, son frère, d'une rente héréditaire de
 10 sous

Val-dieu - Archives de l'Orne -

10 sous assise à Saint-Mard-de-Reno (1488). - Échange consenti par Guillaume Hutin, d'héritage sis aux Bruyères (1554). - Invent. som. série H. t. 2. pag. 180. -

H. 2955. - (Liasse). - 18 pièces, parchemin; 10 pièces, papier. - 1508-1782. - Vente par Jean Rencourt, aux religieux du Val-dieu, d'une rente de 11 sous assis sur tous les héritages de Jean Choppin (1508, 12 mars, n.s.). - Reconnaissance par les heirs Hutin, d'une rente de 32 sous et de 22 deniers de cens sur la métairie des Bruyères (1544, février, n.s.); - par Nicolas Rouelle et autres cohéritiers (1612); - par François Leroy, laboureur. (1782). - Invent. som. série H. t. 2. pag. 180. -

H. 2956. - (Liasse). - 17 pièces, parchemin; 1 pièce, papier. - 1464-1783. - Cernay. - Vente par Jacques du Plessys, demeurant à Longni, à Jacques Hubin, bourgeois de Nogent-le-Rotrou, d'une rente de 16 sous, que lui était tenu faire Jean Le Gondoux, son frère maternel (1464, 11 mars, n.s.). - Défaut donné aux plaids de Congandré, par Jean Naveu, licencié ès-lois, expédiant les causes pour l'absence de M. le bailli du dit lieu, qui condamne Denis Esnault, prêtre, Médard etcolas les Cernay, François Plessis, redevables de rentes appartenant aux religieux du Val-dieu (1557); - Sentence de Joan Abot, écuyer, licencié ès-lois, bailli de Congandré, qui condamne les tenants du lieu d'Olivet et du Petit-Cernay au paiement d'arrérages de rentes dues aux religieux (1558). - Appointement donné par Jacques Courtin, seigneur de Cissy, bailli de Mortagne, sur le dit procès (1559). - Reconnaissance par Jean André François de Gueroust, écuyer, sieur de la Golière, ancien mousquetaire de la garde du roi, seigneur de Porchef, d'une rente de 100 sous au profit des religieux du Val-dieu, assise sur le Petit-Cernay (1783). - Invent. som. série H. t. 2. pag. 180 et 181. -

H. 2957. - (Liasse). - 26 pièces, parchemin. - 1602-1649. - Le Chailloüé. - Vente par Jean Le Pelletier, prêtre, et Jean Poyvret, marchand, demeurant à Loiseauil, à noble homme Charles Feillet, sieur du Chailloüé, demeurant à Mortagne, d'un lot de terre assise à Saint-Mard-de-Reno, au lieu de la Curelière (1602); - par Mathury Blondeau, laboureur, au^{la} mêmes, de cinq lots de terre assis au lieu du Chailloüé (1611); - par Pierre Bry, manouvrier, au même, d'héritages sis au même lieu, à lui échus de la succession de Gilles Bry et de Perrine Chauvris, sa femme, joignant au village du Couillées et de la Moinerie (1623); - par François

Val-Dieu - Archives de l'Orne -

par François Poyvet à André de Gueroust, écuyer, sieur d'Erénées, d'un lot de terre sis au champ Crochard (1649). - Invent. som. série H. t. 2. pag. 181. -

H. 2958. - (Liasse). - 15 pièces, parchemin; 10 pièces, papier. - 1659 - 1781. - Constitution par Rodolphe Marchand, sieur du Chailloüé, procureur de dame Françoise Feillet, veuve de Pierre Marchand, sieur de Valangelier, et de dame Marguerite Feillet, veuve de Charles Vicques et de Jean Marchand, à demoiselle Marie Buggy, veuve de J.-B. Lafebre, écuyer, sieur de Vaugermains, conseiller et secrétaire du roi, d'une rente de 100 livres au principal de 1800 livres assise sur le Chailloüé (1659). - Vente par Jean Robion, tisserand en toiles, à Jean Marchand, sieur de Valangelier, demeurant à Mortagne, de deux portions de jardins sis au Chailloüé (1662). - Lots et partages entre Jean Marchand, sieur de Valangelier, Rodolphe Marchand, sieur de Chailloüé, et Michel Marchand, sieur de la Pichardière, enfants de feu Pierre Marchand et de dame Françoise Feillet (1663). - Vente par Rodolphe Foustean, lieutenant aux eaux et forêts en la maîtrise de Mortagne, procureur de Louise Marchand, majeure, demeurant à Paris, paroisse Saint-Eustache, à Galleran Nicolas Pichon, contrôleur général des eaux et forêts en la généralité d'Alençon, de la métairie de Chailloüé sis dans les paroisses de Saint-Mard de Reno et de Courgeon, pour 4500 livres (1715). - Amortissement de la rente de 100 livres consentie par Elisabeth Camu, épouse de feu Paul-François Buggy, chevalier, commandeur des ordres des saints Maurice et Lazare, demeurant à Rome par permission de sa Majesté (1659). - Vente par Françoise Le Roy, veuve de Galleran-Nicolas Pichon, élu en l'élection de Mortagne, aux religieux du Val-Dieu, d'une partie de la terre du Chailloüé (1735). - Bail à ferme de la dite terre par les religieux (1781). - Invent. som. série H. t. 2. p. 181. -

H. 2959. - (Liasse). - 4 pièces, parchemin. - 1523 - 1676. - Champ-Bordel. - Vente par Jean de Sourmont, écuyer, sieur de Courticoust, avocat du Paroisse, aux religieux du Val-Dieu, d'une rente de 3 sous 4 deniers, que Jean Deshayes lui était tenu faire et dont les religieux s'étaient chargés en devenant acquéreurs des héritages du dit Deshayes (1553). - Reconnaissance par Pierre Grisset, d'une rente de 10 sous 6 deniers et d'une poule assise sur le Champ-Bordel (1600); - par Mathurin Faucher, d'une rente assise sur la même terre (1676). - Ibid. pag. 181.

Val-Dieu - Archives de l'Orne -

H. 2960. - (Liasse). - 7 pièces, parchemin. - 1492-1785. - Champfleur. -
Transaction par laquelle les religieux du Val-Dieu consentent à ce que Jean Guillin,
jouisse d'une pièce de terre appelée Champfleuri, moyennant 2 sous 6 deniers
de cens en exemption de tous autres devoirs de fief (1492). - Reconnaissance
de la dite rente par Gilles Louis René de Guéroust, chevalier, seigneur de Fréville
ancien mousquetaire du roi (1785); - par Pierre Esnault, d'une rente de 14 sous
sur le pré de la Chaussée (1750). - Invent. som. Serie H. t. 2. pag. 181. -

H. 2961. - (Liasse). - 15 pièces, parchemin; 6 pièces, papier; 13 can. - 1418-1783. -
La Charonnerie. - Aveu aux religieux du Val-Dieu par Denis Charron, pour
une pièce de terre joignant au chemin tendant de la maison Macé Hubin à Mor-
tagne et pour autres héritages joignant à la métairie des Aunis (1418, le 28 [ob.
m. s.]); - par Jean Pierre, aux mêmes pour l'hébergement de la Charonnerie (1476);
- par Thomas Homme-Margautier, marchand tanneur, demeurant à Sées, paroisse
Saint Pierre, ayaut épousé Marie opportune Chambay, aînée et femme de soi de fief
et hommage de la Charonnerie (1783). - Ibidem, pag. 181. -

H. 2962. - (Liasse). - 8 pièces, parchemin; 16 pièces, papier. - 1401-1779. - La
Chauvinière. - Déclaration à noble homme et puissant Louis Tournebeuf,
écuyer, sieur de Doucelles, par Jeannot Bouscel, de l'hébergement de la Chau-
vinière (1401). - Vente par Jean Bigot à Michel Feillard, marchand, d'une
pièce de terre sise à la Chauvinière (1651). - Accord entre Pierre Baril, tiers
référendaire et modérateur de depens aux sièges royaux de Mortagne, dans l'ad-
ministration générale des affaires messire de Clément Catinat, prêtre, docteur
de Sorbonne, abbé de Saint-Julien de Tours, Nicolas Catinat chevalier, maré-
chal des camps et armées du roi, gouverneur de Casal, Guillaume Catinat,
seigneur de Croisil, ci-devant capitaine au régiment des gardes françaises,
et Michel Feillard, ~~part~~ ^{au} sujet du compte des fermages et jouissance que
celui-ci a eu de la terre de la Chauvinière située en la paroisse de Maus et
depuis 1651, à raison de 990 livres de fermes par chacun an, sur quoi le dit
Feillard a payé 16403 livres 6 sols, pour payement desquels fermages les dits
seigneurs Catinat avaient fait saisir le lieu de la Chauvinière (1682). - Déclaration du
fief de la Chauvinière, rendue aux religieux du Val-Dieu par François Bernier (1779).

Val-Dieu - Archives de l'Orne -

H. 2963. - (Liasse). - 14 pièces, parchemin; 3 sceaux. - 1329-1652. - La Chellerie. - Bail à rente par Guérin de Soere et Marguerite, sa femme, à Lucas Droyn et Agnès, sa femme, d'un hébergement, « or es que la meson qui i est que nous avons en la paroisse de saint-Martin de Ragnou, or es que trois pièces de terre et un larrig et une pièce de pré, assis le hébergement à la Chellerie, joignant au hébergement aux d'iz pieurs d'une part et de l'autre à la terre au sire de Doucelles. Donné le samedi, jour saint Mathias, apôtre, l'an mil CCC et vingt et neuf ». - Vente par Guérin Droyn, aux religieux du Val-Dieu, d'une rente de 16 sous assise sur une pièce de terre, au fief du sire de Doucelles « laquelle joint d'un costé à l'eau qui est au moulin, dou Mesnil et d'autre costé aux biens feu Guérin de Soere » (1345, le samedi fête de saint-Barnabé, apôtre). - Délaissement fait aux religieux par les hoirs de Guérin Droyn, de la terre de la Chellerie, faute de paiement d'arrérages de rente (1451, novembre). - Reconnaissance par Alexandre Bonhomme, praticien à Mortagne, au nom de dame Gabrielle Catinat, épouse de Valeran de Chamillard, chevalier, seigneur châtelain d'Aurevilly et des Sommeray, d'une rente de 40 sous, au profit des religieux, à cause de la Chellerie (1652). - Ibid. p. 182.

H. 2964. - (Liasse). - 24 pièces, parchemin; 7 pièces, papier. - 1331-1784. - Aveu rendu par André Hubin, à Gué de Doucelles, chevalier, pour le fief de la « Chellerie » (1331, le dimanche après la Nativité de Notre-Dame); - par Robert le Paige à Alist Courne-bueil, pour divers es terres mouvant de son fief (1402, dimanche de Quasimodo, en avril); - par Florent Renouard, aux religieux du Val-Dieu, comme aîné du fief le Paige, alias la Chellerie (1654). - Bail à ferme par les religieux à Jacques Peltier, tisserand, du bordage de la Chellerie (1784). - Invent. som. série H. t. 2. pag. 182. -

H. 2965. - (Liasse). - 11 pièces, parchemin. - 1453-1750. - La Chersomnière. - Bail à rente par les religieux du Val-Dieu, à Michel Cernay, de la métairie de la Chersomnière (1453, février, n. s.). - Transport par Guillaume Le Boullant, écuyer, aux religieux, de droit qu'il avait sur la quatrième partie de la rente de 7 livres sur la Chersomnière (1460, mars, n. s.). - Déclaration du lieu de la Chersomnière rendue aux religieux par Macé Cernay (1498, 1^{er} mars, n. s.). - Reconnaissance de rente sur la terre de la Chersomnière par René Louis de Guéroust et par ses prairarchaux (1750). - Ibid. p. 182. -

H. 2966. - (Liasse). - 9 pièces, parchemin. - 1270-1514. - Longaillé. - Charte de Jean de Perthou et de Philippe, sa femme, contenant retrait lignager d'une pièce de terre, sur la

Val-Dieu - Archives de l'Orne -

terre, sur laquelle une rente de 15 sous, avait été assise par Giraud de Congaundré (Congaundré) dit le Noir (Heres) et Marie, sa femme, au profit des religieux du Val-Dieu, sur le chemin de Congaundré à Saint-Mard-de-Reno (1270). - Vente par Pierre de Renouart à Denis de Renouart, son frère, demeurant à Saint-Mard-de-Reno, d'une rente de 5 sous (1514). - Invent. som. série H. t. 2. pag. 182. -

H. 2967. - (Liasse). - 12 pièces, parchemin. - 1517-1583. - Vente par Jean Laboureau à Jean Marchand, de deux pièces de terre assises à Saint-Mard-de-Reno, sur le chemin de Hommeray à Congaundré (1517); - par Pierre Pautonnier, aux religieux du Val-Dieu, d'un lot de terre joignant d'un côté à la rivière de Pillette, d'autre au chemin de Congaundré au moulin, du dit lieu (1528); - par François Languanier, aux mêmes, d'une pièce de terre et d'un pré joignant au moulin de Congaundré (1583).

H. 2968. - (Liasse). - 18 pièces, parchemin. - 1607-1645. - Bail à ferme par les religieux du Val-Dieu à François Vaulx, d'une maison et deux clos situés à Congaundré (1607). - par les mêmes à Jean Cernay, de deux prés sis au dit lieu (1645). - Ibidem pag. 182.

H. 2969. - (Liasse). - 1 pièce, parchemin; 73 pièces, papier. - 1647-1673. - Production des religieux sur un procès relatif à la saisie féodale des seigns de la Moustière, de la Charpenterie de Pont-Chartrain, du Petit-Coulhier, du Puit, de la Poubinière du Petit-Bressil, du Bas-Champailorme, de la Cherounerie, de Champboredel, de l'Aunai, du Haut-Messnil, de la Haute-Bretomière, de la Bachelierie de Condé, mourant de la seigneurie de Congaundré. - Ibidem pag. 182. -

H. 2970. - (Liasse). - 12 pièces, parchemin; 1 pièce, papier. - 1500-1785. - Bail à rente par Jean Mesnard et Noelle, sa femme, à Christophe Robion et à Catherine, sa femme, de la moitié d'une maison sise à Congaundré (1500, 13 mars, n.d.). - Reconnaissance par Jean Duteil d'une rente de 12 sous assise sur la dite maison (1750). - Bail à ferme pour trois ans par les religieux du Val-Dieu à Louis et François Lirauteuiliers, de la tuilerie de Congaundré, halles, fours aux et autres choses en dépendant (1785). - Invent. som. série H. t. 2. pag. 182 et 183. -

H. 2971. - (Liasse). - 18 pièces, parchemin; 3 pièces, papier; 1 sceau. - 1302-1781. - Le Coudrain. - Charte de Michel Chère et d'Herembert, sa femme, contenant obligation d'une rente de 16 livres, au profit de Huce de Pilleperous, « par la raison de la métairie des Coudrain, laquelle il lor a baillée, o prez, o pastures et o toute autre chose, »

Val-Dieu - Archives de l'Orne -

chouse, le boys et les plesses et les coutures estrangers et la vairie, et doit les dy mestaiers faire les tay les doue fyé aux chiers seignors d'oufyé quant il i adven-
-dront de droit et en fait deux setiers de blé de rente à la trappe et à Chate-
-raye par égale portion, tel comme il est des» (1302, juillet). - Vente par Jean
de Gornay, écuyer, à Robert-Journebruf, clerc, et à Ysabelle, sa femme, d'une
rente de 100 sous (1345, 5 mars, n.s.). - Bail à rente par Pierre Coudrail, vicomte
du Perche, au nom de la comtesse d'Alençon, du Perche et d'Etampes, et Robert
Journebruf, écuyer, à Guillaume Dufuit et à Germaine, sa femme, de la
métairie du Coudrail (1373, 19 mars, n.s.); - par les religieux du Val-Dieu à Jean
Loris, écuyer, et à l'homme, sa femme, de deux passages ou quel seuloit estre
un moulin appelé le moulin du Coudrail» (1390, janvier, n.s.); - par les mêmes
à Colin, Jean et Pasquier Guillis, frères, de la métairie des Coudrail, char-
-gée envers le duc d'Orléans, comte du Perche, d'une rente de 60 sous t. (1451,
31 mars, n.s.). - Reconnaissance de rente sur les Coudrail, par le tuteur de Noël
Pésiné Perrier, écuyer, fils unique et mineur de messire Gilles Perrier, chevalier,
seigneur de Villiers, ancien capitaine d'infanterie au régiment Dauphin, chevalier
de Saint-Louis, et de Marie Catherine Sibot (1781). - Jurisom. Série H. t. 2. pag. 183.

H. 2972. - (Liasse). - 2 pièces, parchemin; 1 pièce, papier. - 1620-1719. - La Court.
Cession par les religieux du Val-Dieu et Pierre Aubry, en échange du pré de la
Court (1620). - La Croix-Manguet. - Vente par Françoise Halé, femme
civillement séparée d'Alexandre Bernier, marchand, d'une pièce de terre sise
à la Croix-Manguet (1719). - Ibidem pag. 183. -

H. 2973. - (Liasse). - 3 pièces, parchemin. - 1262-1273. - L'Écluse. - Charte
de Guillaume de Tailleiz et d'Alij, sa femme, contenant vente à Hugues et à
Robert de Commeauche, frères, de ses droits, sur l'hébergement de feu Girard
de l'Écluse (1262, octobre); - de Robert de l'Écluse (de l'Écluse), contenant vente,
avec le consentement d'Amelotte, sa femme, aux mêmes, pour une somme
de 60 sous t., d'une rente de 8 sous assise sur son hébergement de l'Écluse
(1263, février, n.s.); - de Barthelomy de Paris, contenant accord avec les religieux
du Val-Dieu, au sujet d'une rente de 7 sous, qu'il leur devrait pour sa part
d'un pré qu'il tenait à rée, sis sur l'eau de Villotte, derrière l'hébergement
de Gilbert

Val-Dieu - Archives de l'Orne -

de Gilbert de Pijon et de Marguerite, sa femme, lequel hébergement est appelé l'Écluse. Les religieux lui ont remise de ladite rente, et lui leur cède les droits de vicairie et autres qu'il pourait avoir (1273, octobre). - Ibid. p. 183. -

H. 2974. - (Liasse). - 26 pièces, parchemin. - 1399-1773. - Promesse par Huet Frérot, aux religieux du Val-Dieu, d'une rente de 6 sous 7 deniers sur certains héritages assis en la paroisse de Saint-Mard (1399). - Reconnaissance de la même rente assise sur ladite métairie de l'Écluse par le même (1400, 2 mars, m.s.). - Bail à ferme pour 6 ans par Huet Frérot, de la métairie de l'Écluse à Robert Toly (1400, 2 mars, m.s.). - Reconnaissance par Marie Nicolle et autres cohéritiers, au profit des religieux, de 14 deniers de cens à cause de la métairie de l'Écluse, alias l'Hôtel Toly (1773). - Invent. som. Serie H. t. 2. pag. 183. -

H. 2975. - (Liasse). - 16 pièces, parchemin; 8 pièces, papier. - 1377-1774. - L'Éculerie. - Promesse par Guéris d'Olivet de payer à Hébert Dubreuil et à sa femme une rente de 5 sous (1377). - Transport de la dite rente par Richard Dubreuil aux religieux du Val-Dieu (1413). - Bail à rente par Guillaume Lemernaiger à Guéris d'Olivet, de trois pièces de terre sises à Saint-Mard-de-Reno, joignant la Massuyère (1486). - Aven rendu aux religieux pour Guillaume Bonnemère, pour le fief de l'Éculerie (1494); - pour Médard Giroust (1550). - Reconnaissance par Antoine Le Saisy par Léonarde Ruette, veuve d'Innocent Bertré, demeurant à Mortagne, paroisse de Notre-Dame, au profit des religieux du Val-Dieu, de cinq boisseaux de terre faisant partie de l'hommage de l'Éculerie (1615). - Déclaration des terres qui composent le fief de l'Éculerie (1774). 26 p. 183.

H. 2976. - (Liasse). - 9 pièces, parchemin; 13 ceau. - 1405-1780. - L'Épine. - Promesse par Tcenne, veuve de Robin Le Charpentier, d'une rente de 5 sous sur une pièce de terre appelée l'Épine, sur le chemin de Saint-Mard au Pont-Chartrain (1405). - Reconnaissance par Denis Cochart, de la même rente (1471); - par frère André Bougirard, prêtre, prieur de Chartrage (1750); - par frère Pierre Leonière, prêtre, prieur de Chartrage (1780). - Invent. som. Serie H. t. 2. pag. 183. -

H. 2977. - (Liasse). - 9 pièces, parchemin; 1 pièce, papier. - 1460-1673. - L'Érable. - Bail à rente par Denis Emault à Teon Vallée, d'une pièce de terre nommée les trois septiers de l'Érable (1460). - Vente par Teon Bolomer, aux religieux du Val-Dieu, d'une rente

Val-Dieu - Archives de l'Orne -

D'une rente de 22 sous assise sur ladite terre (1499). - Reconnaissance de la dite rente par Marguerite Feillet, veuve de Charles Dignot, sieur de la Davière (1673).

- L'Egrillon. - Bail à ferme par les religieux du Val-Dieu, à Germain Vaux, prêtre, demeurant à Saint-Mard-de-Reno, du pré des Egrillons (1641). - Invent. som. t. 2, p. 184.

H. 2978. - (Liasse). - 4 pièces, parchemin. - 1512-1527. - L'Esnaudière. - Quittance donnée par Robine, veuve de Jean Toucheray, par Thomas Toucheray et autres, à Jean Bigot, de la somme de 10 livres, prix de vente de la terre de l'Esnaudière (1512). - Vente par André Bigot de Combléau à Denis Bertrand, de la même terre (1527, mars, v. s.). - Invent. som, série H. t. 2, pag. 184. -

H. 2979. - (Liasse). - 4 pièces, parchemin; 5 pièces, papier. - 1342-1767. - Le Feu. - Vente par Jacques Durand, sabotier, demeurant à l'hôtel Toï, d'une pièce de terre sise à l'hôtel au Feu (1727). - Fegerets. - charte de Gilbert et d'Ysabel, sa femme, contenant prise à rente de la terre des Fegerais, à eux baillée par Odé Valoris et Aliz, sa femme (1342). - Aveu rendu aux religieux du Val-Dieu, par Jean Hatin, aîné du fief des Fegerais (1523); - par André Branchard, laboureur (1767).

H. 2980. - (Liasse). - 2 pièces, papier. - 1606-1616. - La Fosse. - Bail à ferme par les religieux du Val-Dieu, à François Dupont, cordonnier, demeurant au Ménil, paroisse de Saint-Mard-de-Reno, du pré de la Fosse (1606); par les mêmes à Léonard Prévê, tisserand en toiles, d'une pièce de terre nommée la Fosse au-Vif (1616). - Invent. som. série H. t. 2, pag. 184. -

H. 2981. - (Liasse). - 12 pièces, parchemin; 6 pièces, papier. - 1160-1774. - Les Freux. - charte de Guillaume Godet et d'Agnes la Godete, contenant vente à Dragon de Paris et à Agnès, sa femme, d'une pièce de terre appelée le Freux (Frachium), joignant le ruisseau des Lépreux (1260). - Aveu rendu à Liet Courmebois, écuyer, seigneur de Doecelles, par Guillaume Dupuis, pour la métairie des Freux (1408); aux religieux du Val-Dieu par Guillaume Bonmerie (1454); - par Jean Lherminier (1774). - Invent. som. série H. t. 2, pag. 184. -

H. 2982. - (Liasse). - 7 pièces, parchemin. - 1497-1780. - La Fromagerie. - Vente par Colin du Chesnay, clerc, et Guillaume Lenglais, héritiers de M^e Denis Duchesnay, prêtre, leur frère et beau-frère, aux religieux du Val-Dieu, d'une rente de 7 sous 6 deniers pour assise sur la me^{aire} de la Fromagerie (1497). - Reconnaissance de rente

Val-Dieu - Archives de l'Orne -

de rente, au profit des religieux, par Jacques Cottin, tisserand, à cause de la Fromagerie (1782). - Invent. som. Serie H. pag. 2 p. 184. -

H. 2983. - (Liasse). - 4 pièces, parchemin; 12 pièces, papier; 11 caxx. - 1300 - 1750. -

La Guardièrre. - Copie d'une charte d'Etienne d'Aunai, écuyer, contenant accord entre lui et les religieux du Val-Dieu, au sujet de l'hommage des terres de la Persignière sises au fief de Mathieu Pasaz, chevalier, vicomte de Saint-Mard, par lequel il renonce à ses droits féodaux sur les dites terres (1300, février, n.s.). - Acte rendu aux religieux du Val-Dieu par Humery Le Huchier, pour la métairie de la Guardièrre (1518); - par François Le Huchier, sieur de la Motte, pour la même métairie (s.d.). - Déclaration du dit fief par Jean Gohier, laboureur (1751). - Les Grand-Prés. - Vente par Teame Boulinet veuve de Claude Franchet, aux religieux du Val-Dieu, d'un pré sis aux Grand-Prés (1631).

- Les Guez. - Donation par Guillaume de Louvoy, aux religieux du Val-Dieu, d'une rente de 1010 us, sur une pièce de terre au fief des Guez (1365, n.s.). - Ibidem pag. 184.

H. 2984. - (Liasse). - 3 pièces, parchemin. - 1254 - 1604. - Le Grand-Hommerai. - Extrait donné par le prêtre de Saint-Pierre de Mauves, de testament de feu Etienne de Hommerai, contenant legs aux religieux du Val-Dieu, d'une noë sise près de la terre du testateur. Martin de Valangelier et Etienne du Breuil (de Brolio) sont désignés comme exécuteurs testamentaires (1254). - Charta de Philippe Herbalin et d'Ysabelle, sa femme, contenant donation à Jean Chereuil et à Ysabelle, sa femme, d'une chambre, d'un clos et d'une pièce de terre en la paroisse de Saint-Mard-de-Reno, entre l'hébergement de Colin de Hommerai et celui d'André Herbalin (1316). - Bail à rente par Perrin Procin, à Jean Blanchard, d'un hébergement sis au clos de Hommerai, (1605, février). - Invent. som. Serie H. t. 2 pag. 184. -

H. 2985. - (Liasse). - 16 pièces, parchemin, 16 pièces, papier. - 1588 - 1660. - Cession par René Godard, tailleur d'habits à Coulonges, pays de Normandie, à Julien Le Gendre, sieur de Meray, demeurant à Bazoches, d'un boisseau de terre appelée l'ainesse de Reuvré, tenue de la seigneurie de la Mesnière. En échange, le dit Godard lui cède quatre boisseaux de terre en taillis, sis en la même paroisse (1588). - Quittance donnée à noble homme Denis Foustaun, procureur du roi au bailliage du Perche, par Jean Crestot, marchand, demeurant à Mortagne, de la somme de 16 écus faisant le reste du prix de la vente de la terre du Hommerai (1600). - Échange fait par les religieux

Val-Dieu - Archives de l'Orne

les religieux du Val Dieu, du moulin de Pont-du-Chêne, paroisse de Sainte Scolastique, contre le Hommerai, à eux cédé par Gilles du Portail, écuyer, sieur de la Binardière, et demoiselle Renée Fousteau, son épouse (1637). - Bail à ferme de la terre du Hommerai par les religieux (1660). - Invent. dom. sieur H. t. 2. pag. 184 et 185. -

H. 2986. - (Liasse). - 24 pièces, parchemin; 48 pièces, papier. - 1630-1719. - Lettres concernant l'acquisition de la terre du Hommerai. - Constitution par G. alleray, Desmoulins, marchand, et Françoise Mallet, sa femme, aux religieux du Val-Dieu, d'une rente de 37 livres (1630); - par Nicolas Olivier, sieur de la Rousselière, marchand, et Marguerite Lavier, sa femme, à la fabrique de Saint-Jean de Mortagne, se acceptant par M^e Michel Lavier, sieur de la Belonerie, greffier héréditaire de l'élection, l'un des trésoriers, d'une rente de 22 livres, moyennant une somme de 400 livres (1658). - Quitance par René de Puisaye, chevalier, seigneur de la Mesnière, Lormoye, Beaumont, président et lieutenant général, civil et criminel et commissaire examinateur au bailliage du Perche, Claude Lion, sieur de Chau-Fresneau, élu en l'élection de Mortagne, Vespasien Baroux, marchand, trésorier de la paroisse Notre-Dame de Mortagne, à Louise Catinat, veuve de Pierre Abot, chevalier, seigneur du Bouchet, de la somme de 100 livres, pour l'extinction d'une rente de 111 sous 2 deniers, léguée au dit trésor, par feu Targueline Fagnat, veuve de noble homme Guillaume Catinat, et transport de la dite rente à Gaspard Le Blond, procureur en l'élection de Mortagne, et à Françoise Lavier, sa femme (1659). -

Vente par Michel Lavier, aux religieux du Val-Dieu, de la terre du Hommerai (1665). - Accord entre les trésoriers de Saint-Jean de Mortagne et Michel Lavier (1678). - Compte contre Denis Bouillie, maître perruquier à Nogent-le-Rotrou, ayant épousé en secondes noces dame Charlotte Ambroise de Boyères, fille de Thomas de Boyères, sieur de Coercessain, ancien officier de la duchesse d'Orléans, héritier en partie de G. alleray, François Choiseau, greffier du bailliage de Caroube, commissaire de Falgues et Louis de Boyères, espiers et Michel Lavier (1716). - Vente par Pierre Olivier, écuyer, sieur de Méré, garde du roi, et Charles Edet, assesseur en la marchandise du Perche, donataires universels de Michel Lavier, de la métairie du Hommerai (1719). - Ibidem pag. 185. -

H. 2987. - (Liasse). - 5 pièces, parchemin; 2 pièces, papier. - 1640-1780. - La Hu
- binère.

Val-Dieu - Archives de l'Orne -

pr - binrière. - Bail à rente par don Jean Solif, prieur du Val-Dieu, à binos, Mesnil, d'une mesure contenant quatre setiers, joignant à l'héritage de Jean Hubin, à la charge d'y faire édifier une maison, bonne et suffisante, du prix de 10 livres st., tenir et maintenir icelle en bon état, et moyennant une rente de 20 sous t. (1444). - Reconnaissance de la dite rente par Jacques Durand, domestique, demeurant en la ville de Mortagne, et par ses cohéritiers (1780). Ibid. p. 185.

H. 2988. - (Liasse). - 16 pièces, parchemin. - 1410-1781. - La Huettière. - Déclaration rendue aux religieux du Val-Dieu par Jean Huet, d'une rente de 20 sous assise sur l'hébergement où demeure Paquet Goude (1410, mars, n. s.). - Réception par les religieux de l'hommage à eux rendu par Matry Mesnager, pour le fief de la Huettière (1573). - Arveu de François Bouhomme, sabotier, aîné et homme de foi du dit fief (1781). - Invent. som. série H. t. 2. pag. 185.

H. 2989. - (Liasse). - 2 pièces, parchemin; 19 pièces, papier; 1 sceau. - 1340-1781. - Les Maffais. - Bail à rente par Gervaise Le Hucher et Sainte, sa femme, aux religieux du Val-Dieu, de la métairie de la Brumandière, appelée les Maffais (1340, février, n. s.); - par les religieux du Val-Dieu à Richard de Renouard, de la même métairie (1448). - Arveu rendu aux religieux par Florent Charpentier, pour la métairie des Maffais (1480). - Requête adressée par les religieux au bailli de la moyenne et basse justice de Congardé, pour obtenir une reconnaissance des tenants du fief des Maffais, à l'occasion de la mort de François Vindras aîné (1781). - Ibidem pag. 185.

H. 2990. - (Liasse). - 1 pièce, parchemin. - 1344. - La Maignerie. - Bail à rente par Guillaume Pasquier et Colette, sa femme, à Jean du Renouard, et à Tuliez, sa femme, de la mesure de la Maignerie, située en la paroisse de Saint-Mard-de-Reno (1344). - Invent. som. série H. t. 2. pag. 185.

H. 2991. - (Liasse). - 2 pièces, parchemin; 1 sceau brisé. - 1305-1346. - La Maladrerie. - Charte de Laurence de Chesreole et de Beatrice de Chesreole, sa fille, contenant vente à Colin Séguart et à Perrote, sa femme, d'une rente de 4 sous, assise sur une pièce de terre « aboutant à la Maladrerie de Saint-Mard-de-Reno » (1305). - Bail à rente par les religieux du Val-Dieu, à Gervaise Reffuçon et à Teanne, sa femme, d'une maison et d'une pièce de terre joignant la maison de Colin Chesrel et aboutant à la terre de la Maladrerie de Saint-Mard (1346, vendredi après la

Val-Dieu - Archives de l'Orme.

après la Chandeleur, n. s.). - Invent. som. serie H. t. 2. pag. 185 et 186. -

H. 2992. - (Liasse). - 2 pièces, parchemin; 17 pièces, papier. - 1397-1779. - La Malottière. - Bail à rente par Simon Lestancant, charolier, à Jean Liereclin, paroissien de Saint-Mard-de-Reno, de la métairie de la Malottière (1397, avril). - Aveu rendu aux religieux du Val-Dieu, par René Ruette, pour la métairie de la Malottière (1520). - Déclaration du seigneur de la Malottière par Marie Bourdon, marchand (1779). - p. 186.

H. 2993. - (Liasse). - 2 pièces, parchemin; 6 pièces, papier. - 1260-1780. - La Masnière. - Charte de Guillaume Richelin, et de Raoul Richard, qui, de consentement d'Agathe et d'Adèle, leurs femmes, vendent à Guillaume Chairus, et à Odeline, sa femme, une rente de 4 sous, assise sur la terre de la Masnière (Marneria), qu'ils tiennent de la personne de Saint-Mard-de-Reno (1260, janvier, n. s.). - Bail à rente par les religieux du Val-Dieu, à Jean Franchart, de l'être appelé la Masnière (1476). - Reconnaissance par Antoine Girard, d'une rente seigneuriale de 24 sous assise sur la Masnière (1780). - Invent. som. serie H. t. 2. pag. 186. -

H. 2994. - (Liasse). - 10 pièces, parchemin; 1 pièce, papier; 8 sceaux. - 1300-1488. - Le Mesnil. - Charte de Guéris des Champs et de Jeanne, sa femme, contenant donation à Robin du Mesnil et à Clemence, sa femme, de cinq lots de terre, trois de terre arable et deux de pré, à eux venus par le mort de Jehanin du Mesnil (1300). - Vente par Robert du Mesnil à Robert de la Coude, d'une rente de 6 sous, assise à Saint-Mard-de-Reno (1303). - A été passé par devant Guillaume Le Petit, prêtre, chanoine de l'église de Mortagne, garde du scel de la terre du Perche, contenant vente par Robert du Mesnil, au même, d'une rente de 10 sous sur un héritage accolant à la terre Michel de Mesnil (1310, mercredi après la Trisfaine). - Vente par Robin du Mesnil à Jean de la Coude et à Colette, sa femme, d'une rente de 3 sous (1318). - Transport par le même, aux religieux du Val-Dieu, d'une rente de 10 sous (1323, samedi après la Trisfaine); - par le même, aux mêmes, d'une rente de 10 sous (1324, mercredi après les Grands Pâques). - Bail à rente par Gervais Le Potier, à Gervais Mesnil et à Margot, sa femme, d'une pièce de terre accolant la rue du Mesnil (1363, lesamedis, 4 mars, n. s.). - Echange fait entre Torquin Hubin et les religieux du Val-Dieu, d'une rente assise sur la terre du Mesnil (1451, février, n. s.). - Vente par Jaquin Hubin, marchand, demeurant à Nogent-le-Rotrou, aux mêmes

Val-Dieu - Archives de l'Orne -

- nant & ente par Jean Apillaut, à Berthault Guichart et Martine, sa femme, d'une rente de 6 sous tournois, que lui était tenue faire Gillet Rotou (1429, 14 mars, n. d.); - sous le scel de Jean Martin, clerc, à présent commis à la garde du scel de la châtellenie de Longny, contenant transport de la rente susdite par Berthault Guichart et Martine, sa femme, aux religieux du Val-Dieu (1431, 10^{ta} janvier). - Acte rendu aux religieux du Val-Dieu par Denis Emarult, pour une pièce de terre où s'alloit avoir un hébergement assis à Mouguimber, (1489). - Reconnaissance de rente au profit des religieux, par Madeleine Guillaume, veuve de Jean Le Saisy, sieur de Rosel, représentant feu Germain Guillemeau, sieur de la Pajerie, son père, à cause de la métairie de Mouguimber (1604); - par Charlotte Charpentier, veuve de Pierre Phard, écuyer, sieur de la Hugotière, héritiers de Louise Le Saisy, veuve de Nicolas Charpentier, sieur de la Garenne, élu en l'élection de Mortagne, sa mère (1756); - par Jacques Louis de la Bousardière, écuyer, seigneur de la Hugotière, la Poterie et autres lieux, demeurant à la Hugotière, paroisse de Saint-Mard-de-Reno (1788). - Invent. som. série H. t. 2. pag. 186 et 187.

H. 3000. - (Liane). - 10 pièces, papier. - 16^e siècle - 1769. - La Motte. - Copie d'un acte rendu aux religieux du Val-Dieu, par Guillot Le Thiculier, aîné, pour héritages sis à Saint-Mard-de-Reno (s. d.); - par Robert Dupont, aîné du fief de la Motte, à cause de la terre noble de Congaundré (1626). - Déclaration du fief de la Motte alias Le Thiculier (1769). - Ibidem pag. 187. -

H. 3001. - (Liane). - 12 pièces, parchemin; 3 pièces, papier. - 1448 - 1780. - Le Moulin de Congaundré. - Bail à rente par les religieux du Val-Dieu, à Perrin Renouard, d'héritages assis au Moulin de Congaundré (1448, 16 mars, n. d.); - par les mêmes, à Denis et Jean Renouard et consorts, d'une pièce de terre située au dit lieu, cédée au Val-Dieu par Jacques Mesnil prêtre (1498). - Déclaration par François Le Roy, des héritages qu'il possède au Moulin de Congaundré (1780). - Ibidem pag. 187. -

H. 3002. - (Liane). - 16 pièces, parchemin. - 1574 - 1787. - Le Moulin-Doucelle. - Lots et partages de Guillaume et Nicolas Clouet (1574). - Vente par la veuve Nicolas Clouet, aux religieux du Val-Dieu, d'un bûisson de terre sis au Moulin-Doucelle. - Bail à ferme par les religieux du Val-Dieu, à Jacques Filleul, meunier du Moulin de Doucelle, vulgairement appelé Clouet (1787). - Ibidem pag. 187. -

H. 3003. - (Liane). - 5 pièces, parchemin. - 1645 - 1673. - Olivet. - Vente par François Hallot aîné

Val-Dieu - Archives de l'Orne -

Hallet l'aîné et François Hallet le jeune, maîtres chirurgiens à Mortagne, à Jean Saisy, marchand, demeurant à Mortagne, d'une pièce de terre sise au lieu d'Olivet (1645). -

Bail à ferme par les religieux du Val-Dieu à Salomon Fauvillard, maçon, du pré d'Olivet (1645); - par les mêmes, à Jean d'Olivet, laboureur, du même pré (1658); - par les mêmes, à Thomas d'Olivet, d'un pré sis au lieu d'Olivet (1673). - Inv. som. Série H. t. 2. p. 187. -

H. 3004. - (Liane). - 2 pièces, parchemin. - 1628. - L'Osier. - Vente par Denis Laloy, mercenaire, et Renée Gratetac, sa femme, aux religieux du Val-Dieu, du pré de l'Osier. - Bail à ferme du dit pré. - Inv. som. Série H. t. 2. pag. 187. -

H. 3005. - (Liane). - 21 pièces, papier. - 1653-1661. - Le Parc. - Procédure en retrait féodal, notamment par les religieux du Val-Dieu, contre Michel Larye, sieur de la Breznerie, pour héritages situés au lieu du Parc. - Ibidem pag. 187. -

H. 3006. - (Liane). - 2 pièces, parchemin; 1 sceau brisé. - 1319-1323. - Le Pastis. - Vente par Robert de Masnil, aux religieux du Val-Dieu, d'une rente de 10 sous assise sur un pré appelé le Pastis (1319); - par Robin de Masnil, à Judis de Perrin et à Agnès, sa femme, d'une rente de 4 sous assise sur une pièce de terre appelée le Pastis (1323). - Ib. p. 187. -

H. 3007. - (Liane). - 4 pièces, parchemin; 4 pièces, papier; 1 sceau. - 1677-1726. - La Patrie. - Acre rendue à Marie de Chiboust, veuve de Louis d'Angeray, chevalier, seigneur de Durcet, Sainte-Opportune, Saint-Aubert, Cambré et autres lieux, conseiller au grand conseil, dame de la Mare-le-Comte, Saint-Maurice-sur-l'Arve et de la terre de Beuffière, par Pierre le Bert, aîné d'icel de la Patrie (1677); - par Pierre Marchand, sieur de la Pignotière (1685); - à Pierre Antoine de Fontenay, chevalier, seigneur de Maison-Naugis, Fransilliers, la Buvetière, Puzot, Nauné et autres lieux (1713). - Vente par Marguerite Chamboy, veuve de Pierre Marchand, sieur de la Pignotière, aux religieux du Val-Dieu de la métairie de la Patrie (1726). - Ibidem pag. 187. -

H. 3008. - (Liane). - 12 pièces, parchemin; 4 sceaux. - 1352-1364. - La Petaillière. - Bail à rente par Colin Hubert, à Jean Herbelin, de la métairie de la Petaillière (1352). - Quitteance donnée par Jacques Féron, Anglais, demeurant pour le temps au fort d'Eschaufour à Jean de Beaumont, de la somme de 60 francs d'or et de tous pourproints de comocàs, au prix de 42 sous d'or, lesquels pourproints et la dite somme d'or, le dit Beaumont devoit au dit Anglais pour monsieur Robert Pery, chevalier, et comme plige d'icelui chevalier, comme le dit Beaumont devoit et le dit Anglais, et vaques ce le dit Anglais cognot et confessa

Val-Dieu - Archives de l'Orne.

et confessa au vicar et receu dou dit Beaumont dix francs d'or et une selle, pour le dédomager de l'effaut de paiement des dites choses non payées au dit Englays, au terme ou le dit Beaumont, ou nous, du dit chevalier luy av oit promis payer >> (1364, 17 janv. id., m. s.).

- Sentence de Pierre Cointreel, v. comte du Perche, qui autorise Jean de Beaumont à faire vendre l'héritage de Robert Pezay, chevalier, pour être remboursé de la somme de 60 francs d'or et trois pourpoints de camocas, qu'il a payé pour lui à Jaquet Ferron, anglais (1364, 19 janv. id., m. s.). - Procès-verbal dressé par Étienne du Mireray, sergent de madame d'Alençon, de l'adjudication faite à Jean Mauchereve, d'une métairie appelée la Pataillière, pour la somme de 100 francs d'or, à la requête de Jean de Beaumont (1364, juin). - Invent. som. Série H. t. 2. pag. 187 et 188. -

H. 3009. - (Liane). - 1 cahier, 32 feuillets, papier. - 1364-1547. - Copie des pièces analysées dans la liasse précédente. - Aumônes et legs faits par Robert de Beaumont, écuyer, seigneur des Planches et de Fresnay, aux religieux du Val-Dieu, d'une rente de 10 livres, faisant partie de celle de 12 livres, assise sur la métairie de la Pataillière (1420, janvier, n. s.). - Bail à rente par les religieux, à Colin Gatineau, de la moitié de la métairie de la Pataillière (1453). - Reconnaissance par André Gatineau, d'une rente assise sur la dite métairie, au profit des religieux du Val-Dieu (1547). - Ib. p. 188.

H. 3010. - (Liane). - 11 pièces, parchemin; 18 pièces, papier. - 1370-1611. - Vente pour Johannette, veuve de Jean de Beaumont, écuyer, à Robinet de Beaumont et à ses heirs, de ses droits sur la métairie de la Pataillière, pour la somme de 15 francs d'or, dont 10 francs ont été payés à Matha de Blazou, écuyer, et 5 sols d'or à Vincent le Huchier (1370). - Délai de trois ans accordé par Hamerit et l'assise, sa femme, à Robert de Beaumont, écuyer, seigneur des fiefs des Planches et du Val-au-Fou, pour pouvoir rentrer en possession de la métairie de la Pataillière qu'il a vendue pour 100 livres (1414). - Saisie de la terre de la Pataillière faite au nom des religieux du Val-Dieu, pour deniers f. d'aux non payés (1559). - Procédure soutenue par les religieux contre Julien, seigneur, détenteur de la Pataillière, pour avoir de lui une reconnaissance des rentes assises sur la dite terre (1611). - Ibidem pag. 188. -

H. 3011. - (Liane). - 21 pièces, parchemin; 3 pièces, papier. - 1384-1780. - Bail à rente pour Robert de Beaumont, écuyer, à Gilles Gatineau, de la moitié de la Pataillière (1453). - Reconnaissance de rente assise sur la dite métairie par Jacques de Guéroust, écuyer, seigneur de Brunière

Val-Bien - Archives de l'Orne -

sieur d'Erinées et par ses cohéritiers (1614); - par André de Guéroust (1671); - par Nicolas Charpentier, grenetier au grenier à sel de Montagne (1695); - par Charlotte Charpentier, veuve de Pierre Plard, écuyer, sieur de la Lingotière, et par Gilles Jacques Abot, chevalier de Saint-Louis, représentant Marguerite Plard, sa mère (1780) - Ibid. pag. 188.

H. 3012. - (Liasse). - 15 pièces, parchemin; 4 pièces, papier. - 1659-1785. - Bail à rente par les religieux du Val-Bien, à Pasquier Guillin, de la quartie partie de la métairie de la Pétailière (1659). - Reconnaissance de la dite rente par Jean André François de Guéroust, écuyer, seigneur de la Gohière, ancien mousquetaire de la garde ordinaire du roi, seigneur de Parchet, Boulicent et autres lieux, Pierre Gilles Abot, écuyer, et autres cohéritiers détenteurs de la quatrième partie de la Pétailière (1785).

H. 3013. - (Liasse). - 15 pièces, parchemin; 3 pièces, papier. - 1538-1778. - Reconnaissance par Jean Le Mesnager, prêtre, Clément Cernay et autres cohéritiers, comme tenants d'une portion de la Pétailière, d'une rente de 68 sous et 3 boisseaux de blé (1538); - par Marie Jeanne Pignon et par ses cohéritiers, d'une rente de 38 sous, comme détenteurs dans la portion de la métairie de la Pétailière (1772) - Ibid. p. 188.

H. 3014. - (Liasse). - 19 pièces, parchemin. - 1545-1658. - Vente par Hgathe, veuve de Blais Robion, aux religieux du Val-Bien, d'un lotircau de pré assis à la Pétailière (1545). - Bail à ferme pour neuf ans, par les religieux, de la métairie de la Pétailière à Vincent Griset (1569); - par les mêmes, à Jean Chereau, du pré dépendant de la Pétailière (1658). - Invent. souv. série H. t. 2. pag. 188.

H. 3015. - (Liasse). - 10 pièces, parchemin; 1 sceau. - 1333-1780. - La Pillardière. Transaction par laquelle Robert Laignel et Agnès, sa femme, se désiste de l'action intentée par eux à Margot de l'Estant pour obtenir de lui foi, hommage et rachat, à cause du fief de la Gouterie (1333, vendredi fête de Saint-Vincent, n. s.). - Reconnaissance par Michel Rustte, comme tenant le lieu de la Pillardière, d'une rente de 10 sous et 15 deniers de cens, au profit des religieux du Val-Bien (1278); - par Jacques Christophe Saisy, tisserand, demeurant au lieu de la Routherie paroisse de Saint-Mard-de-Reno, comme propriétaire de la baille de la Gouterie, alias la basse Pillardière (1780). - Invent. souv. série H. t. 2. pag. 188.

H. 3016. - (Liasse). - 13 pièces, parchemin. - 1399-1768. - Bail à trois rieds par les religieux du Val-Bien, à Raoul Baillet, à Laurence, sa femme, et à Guillot leur fils, d'un héritage

4
f

Val-Dieu - Archives de l'Orne -

D'un hébergement appelé la Pillardière (1399). - Reconnaissance par Jeanne Drouin, veuve de Renaud Robion, de 11 sous 3 deniers de rente seigneuriale sur la Pillardière (1768) (p. 189)
 H. 3017. - (Liasse). - 23 pièces, parchemin. - 1390-1775. - La Planche. - Aven rendu aux religieux du Val-Dieu par Perrin Penier, à cause de sa femme pour l'hébergement de la Planche (1390); - par Denis de Regnouard dit du Moulin, aîné du fief de la Planche (1562). - Trans action entre les religieux et Martin Deshayes, portant nouvelle obligation de 37 sous 8 deniers de rente, sur la métairie de la Planche (1555). - Bail à ferme par les mêmes, à Denis Bignon, laboureur (1775). - Inventaire som. Série H. t. 2. pag. 189. -

H. 3018. - (Liasse). - 9 pièces, parchemin. - 1525-1662. - Le Pont-Chartrain. - Vente par Jeanne, fille de Christophe Robion, à Claude Charauchée, de la moitié d'une pièce de terre sise sur le chemin de Saint-Mard au Pont-Chartrain (1525). - Échange par lequel François Durand cède aux religieux du Val-Dieu, une pièce de terre dépendant du fief de Pont-Chartrain (1662). - Vente par René Grosset, marchand filoteur, aux religieux, d'une pièce de terre sise au Pont-Chartrain. - Ibidem pag. 189. -

H. 3019. - (Liasse). - 7 pièces, papier. - 1478-1618. - La Poulinière. - Aven rendu aux religieux du Val-Dieu, par Jean Chereau, de l'hébergement de la Poulinière, à cause de la seigneurie de Congandré (1478); - par Vincent Le Huchier (1578); - par Pierre Creste (1586); - par Jean Creste (1618). - Ibidem pag. 189. -

H. 3020. - (Liasse). - 9 pièces, papier. - 1533-1765. - La Poussinière. - Copie d'un aven rendu aux religieux du Val-Dieu par Christophe Regnouard, aîné du fief de la Poussinière, à cause de la seigneurie de Congandré (1533); - par Jean Gilbert, au droit de Simone Regnouard, sa femme (1595); - par Jacques Gilbert (1616). - Copie de la vente par Mathurin de Rubertel, chevalier de l'ordre du roi, maître d'hôtel de la reine, seigneur de Mandatour et de Choisy, demeurant à Paris, cloître de Saint-Benoît, à Mathurin du Castel, sieur de Chesnay, et à Jeanne du Baril, sa femme, demeurant à Mortagne, de la terre de la Poussinière (1623). - Déclaration du fief de la Poussinière, par François Desmoulins, aîné (1648); - par Françoise Nicole, veuve de Jean Dutilleul (1765). - Invent. som. Série H. t. 2. pag. 189. -

H. 3021. - (Liasse). - 1 pièce, parchemin. - 1314. - La Remmière. - Bail à vie par Jean Choumel et Jeanne, sa femme, à Guillaume Bitout, d'une pièce de terre sise à la Remmière (1314). - Ibidem pag. 189. -

H. 3022. - (Liane). - 8 pièces, parchemin. - 1410-1787. - Les Rieux. - Reconnaissance par Guillot Séné, au profit des religieux du Val-Dieu, de 6 deniers de cens à cause de terres sises à Saint-Mard-de-Reno (1410). - Reconnaissance par Simon de la Rue, prêtre, de 3 deniers de cens (1563, 5 mars, m. b.); - par Anne Rieu, de 2 deniers de cens, à cause d'une pièce de terre appelée les Rieux (1612). - Titre nouvel passé par Gilles Renaut, seigneur en bois, de 3 deniers de cens, pour une pièce de terre nommée l'enclos des Rieux (1787). - Invent. son. Série H. t. 2. pag. 189. -

H. 3023. - (Liane). - 6 pièces, parchemin. - 1599-1783. - La Boullière. - Reconnaissance par Guillaume Sermay, maçon, aîné du fief de la Boullière, d'un écu et 3 sous au profit des religieux du Val-Dieu (1599); - par François Dupont, tissier (1783). - Ibidem pag. 189. -

H. 3024. - (Liane). - 4 pièces, parchemin; 1 pièce, papier. - 1277-1450. - La Ruyinière. - Chartre d'Hubert Ruyin et d'Agnès, sa femme, contenant vente aux religieux du Val-Dieu, pour 50 sous t., d'une rente de 5 sous assise sur leur hébergement de la Ruyinière, au fief de seigneur de Courgeon (1277). - Bail à rente par Raoul Baillet, Guillain et Perrin, ses fils, à Jean Drouin et Perrote, sa femme, et Guillot Ruyin, de l'Étre de la Ruyinière (1406). - Bail à rente par les religieux à Jean Drouin l'aîné, pour le prix de 3 milliers de tuiles, l'ome et suffisante, un cent de carreau et 15 enfestaux de rente héréditaire, d'une pièce de terre appelée les Perriers à l'Ogre, assise aux paroisses de Fains et de Saint-Mard-de-Reno, joignant d'un côté au chemin tendant de la rue des Coudras à l'Andrillier-Ruyin (1407); - par les mêmes, à Jean Drouin l'aîné, du même hébergement pour une rente de trois milliers de tuile et un demi-millier de carreau (1450). - Ibidem pag. 189. -

H. 3025. - (Liane). - 15 pièces, parchemin; 1 sceau. - 1450-1689. - Bail à rente par les religieux du Val-Dieu d'une mesure « que souloit tenir feu Chesnay, joignant au biez du moulin de Regnouart, d'une part à la rue des Coudras et d'autre part à l'héritage Jehan Drouin, père du dit feu Chesnay, item la margrensmerie que souloit tenir feu Chenot Drouin » (1450). - Reconnaissance par Collin Drouin, d'une rente de 25 sous au profit des religieux (1534); - pour Jean Charpentier, marchand (1689). - p. 189 et 190.

H. 3026. - (Liane). - 4 pièces, parchemin; 21 pièces, papier. - 1545-1785. - Aveu rendu aux religieux du Val-Dieu par Collin Drouin, aîné du fief de la Ruyinière (1545); - par Geneviève

Val-Dieu - Archives de l'Orne -

genetière exd et, femme de Gabriel Thibaut, papetier, demeurant au moulin à papier de Saint-Victor-de-Rens, aîné du dit sief (1785). - Invent. som. Serie H. t. 2. p. 190.

H. 3027. - (Liasse). - 5 pièces, parchemin. - 1565-1567. - La bouche. - Échange pour lequel François Vauke cède à Colin Barroust, deux boisseaux de terres sis au lieu de la bouche (1565). - Vente par le même, à Louis Franchet, d'un boisseau de terres sis au même lieu (1567). - Invent. som. Serie H. t. 2. pag. 190. -

H. 3028. - (Liasse). - 23 pièces, parchemin. - 1450-1658. - La tuilerie. - Saisine donnée aux religieux du Val-Dieu, des héritages de Robert Galier sis à la tuilerie (1450). - Bail à rente par les religieux à Guillaume Franchet, d'une maison sis e au dit lieu (1458, janvier, n.s.). - Renonciation faite par Guillaume Franchet, aux héritages mentionnés dans l'acte précédent (1478). - Bail à rente par les religieux des dits héritages à Jean le Pautonnier (1478). - Bail à ferme par les mêmes de la terre de la tuilerie (1658). - Ibidem pag. 190. -

H. 3029. - (Liasse). - 11 pièces, parchemin. - 1503-1782. - Vente par Jean Franchet à Simon Delorme, d'héritages sis au lieu de la tuilerie (1503); - par Pierre Clouet, aux religieux du Val-Dieu, d'une pièce de terre sis près la tuilerie - Crochet (1587). - Reconnaissance par Jacques Vallée, filotier, de 3 sous de cens sur la tuilerie, au profit des religieux du Val-Dieu (1782). - Ibidem pag. 190. -

H. 3030. - (Liasse). - 13 pièces, parchemin; 1 pièce, papier; 1 sceau. - 1468-1776. - La Valangelière. - Reconnaissance par Philippot Le Paige, de 6 deniers de cens, au profit des religieux du Val-Dieu, à cause de la maison où il demeure (1468). - Bail à rente par Jeanne, veuve de Thurot de Valangelière, à Philippot Le Paige, des héritages dont jouissait Robin Le Paige, son père (1479, février, n.s.). - Transport par le même, aux religieux du Val-Dieu, d'une rente de 10 sous (1483, 5 avril, après Pâques). - Reconnaissance rendue aux religieux par Françoise Giratay, veuve de Marin Cottin, comme propriétaire de la Valangelière (1776). - Ibidem pag. 190. -

H. 3031. - (Liasse). - 7 pièces, parchemin; 1 pièce, papier; 1 sceau. - 1600-1626. - Saint-Ouen-de-Sécheroivre. - Bail à rente par Jean Bauffrogier, de Saint-Ouen-de-Sécheroivre, à Jean Rogier le jeune, de la moitié d'un hébergement et d'une pièce de terre appelée les Pâtes (1600); - par les religieux du Val-Dieu à Guillaume Marie d'héritages sis en la même paroisse (1626). - Sentence du bailli de la baronnie de Saigné

Val-Dieu - Archives de l'Orne -

de Loigné, qui con. amre Marin Ruffre, au payement de 5 sous de rente, au profit des religieux du Val-Dieu, comme ditentour d'heritages sis à Saint-Ouen-de-Séchouevre (1620). - Invent. som. Serie H. t. 2. pag. 190. -

H. 3032. - (Liasse). - 1 pièce, papier. - 1208-1511. - Sainte-Scolasse. - Copie d'une charte de Gautier de Glapion, faite à la requête de Raoul de la Vigne, prêtre, procureur des religieux du couvent de Saint-Mathieu des Emmurées, près Rouen, contenant donation à sa chapelle de Glapion, de trois muids de blé, à prendre annuellement sur son moulin de Fontenay, à raison de trois setiers par mois, mesure d'Argentan (Argentolli) et de tout ce qu'il possède à Brullemail (Brulmail), avec la dime de ses moulins du Chêne et de Freabes, plus la terre qu'il a acquise d'Hugues de Revillon (Revillon) et celle qu'il a de Girard, son fils, à Sainte-Scolasse, la métairie de Mêle, la terre de la Moilière qu'il a achetée de Mathieu de Bresnard et d'Hugues, son frère, la terre qu'il a mise en culture et fait marner, entre Glapion et Sainte-Scolasse, son verger sis dans la mesure appelée la mesure de Longil (1208). - Vidimus d'une charte de Saint-Louis, contenant concession au prieur des Emmurées, du manoir de Saint-Mathieu, par lui acquis d'Odou Rigaud, archevêque de Rouen, à titre d'échange, dans lequel les frères Prêcheurs avaient autrefois résidé et où il a établi les dites religieuses, auxquelles il donne en outre 40 livres de rente annuelle, sur la vicomté de l'eau à Rouen. Il leur confirme aussi la possession de la chapelle de Glapion, plus le droit d'usage dans la forêt royale de Rouvrai, près Rouen, 60 acres de terre dans la forêt de Roumare, la mesure et le jardin, que le roi possédait à Meulles (Meulles), dans le diocèse de Lisieux, et le droit de franche mouture au moulin de Bapauville à Vernon (1269, août). - Bail à ferme par Jean Chardon, procureur et fermier des dames de Saint-Mathieu, près de Rouen, à Jean Aubé, de la dime du moulin à blé du Pont-du-Chêne sis à Sainte-Scolasse (1505); - par les religieux du Val-Dieu à Pierre de Renouard, des moulins à blé et à draps du Pont-du-Chêne, sur la rivière de Sarthe (1508). - Invent. som. Serie H. t. 2. pag. 190. -

H. 3033. - (Liasse). - 3 pièces, parchemin; 2 pièces, papier; 13 ceux. - 1324-1457. - Fief par le bailli de Caen, pour 65 livres, venant franchement en la main du roi, à frère Etienne de Cormeille, prieur de Sainte-Scolasse, au nom des abbé et religieux de Grestain, des trois moulins et du four de Sainte-Scolasse, précédemment affermés à titre perpétuel, pour

Val-Dieu - Archives de l'Orne -

- tuel, pour 50 livres, au même, contre-plège par Gervais Pillon, qui, au temps passé, les avait pris et tenus en pief et les avait déloïtés, par défaut de payement (1384). - Approbation de dit bail par Jean Piquot, prieur de Notre Dame de Grestain (1385). - Accord entre les religieux de l'abbaye de Grestain et les chartreux du Val-Dieu, au sujet d'une rente de 65 livres que Pierre, comte d'Alençon, leur avait donnée sur le moulin du chêne et sur le four à ban de Sainte Scolasse, appartenant aux religieux de Grestain, « qui disoient ou vouloient dire qu'à l'occasion des guerres, les dits moulins et four à ban, et le revenu d'iceux étoient tournés en ruine, au temps et alors de la réduction faite par le roy nostre sire du duché de Normandie et estoient comme en non valloir, et sy y avoient fait depuis, pour les mettre en valeur, grandes réparations où ils avoient payé et dépensé grandes sommes de deniers, esquels deniers et réparations, selon droit et raison, les dits chartreux devoient frayer en leur part et portion, parce que par fortune inévitable qui estoit de la guerre, qui a esté si grande comme chacun sçoit, les dits moulins et four estoient tournés en ruine. » Par le dit accord Jean, abbé de Grestain, dom Martin Le cerf, prieur du même convent, et dom Gilbert Le bussel, prieur de Sainte Scolasse, cèdent aux religieux du Val-Dieu, représentés par dom Thomas Caignard, leur procureur, pour demeurer quittes de la dite rente, les dits moulins et four à ban, et une métairie appelée la Bigottière située en la paroisse de Coulorges, que tient à présent Emoul Le gras, plus une pièce de terre sise près le Pont-du-chêne. Il leur cèdent en outre, pour les arrérages des dites rentes, les levées de la dime de Bures pendant huit ans, à la charge de payer les moissons des dits grains, plus 12 livres 10 s ou actuellement dus par les fermiers des dits moulins, avec une somme de 15 livres avancées par le prieur aux charpentiers auxquels il avait alloué les réparations des moulins pour 65 livres (1457). - Invent. som. livre H. t. 2. pag. 191. -

H. 3034. - (Liasse). - 10 pièces, pour chemin. - 1462-1508. - Information faite à Essai, le 1^{er} jour d'avril, avant Pâques 1461, par Philippe de Chesnay, lieutenant particulier à Châtellaines d'Essai et Bons-Moulins, et noble homme Mary de Hoillefort, écuyer, seigneur de Hamars, bailli d'Alençon, en présence de Guillaume La Rivillè, procureur en la vicomté d'Alençon, pour savoir et juger si les draps et serges apportés à filer aux moulins foulers du chêne, appartenant aux religieux

du Val-Dieu

Val-Dieu - Archives de l'Orne -

Du Val-Dieu, d'où ont pu être issues, aux termes de la coutume de Sainte-Colasse, quand ils sont remportés du dit moulin. - A ce titre fait pour les religieux du Val-Dieu avec les religieux de Saint-Evroul et Jean Gohier, de la paroisse de Saint-Martin de Désert, joint au procès, au sujet de la hauteur de l'eau qui alimente le moulin du Chêne et qui vient du moulin du Pré, appartenant aux religieux de Saint-Evroul (1477). - Appel des religieux du Val-Dieu au parlement de Paris, d'une sentence du bailli d'Alençon, relative à leur moulin de Sainte-Colasse (1507). - Ibid. p. 191.

H. 3035. - (Liasse). - 24 pièces, parchemins; 16 pièces, papier. - 1460 - 1683. - Bail à ferme du moulin à blé du Pont-du-Chêne, par les religieux du Val-Dieu, à Michel Bourverij, pour 62 livres 10 sous (1460); - à Marin Chandebourg, marchand, des moulins à blé et à draps du Pont-du-Chêne, pour 52 livres 10 sous (1528); - à Colas Regnaud, des mêmes moulins, pour 80 livres (1565); - à Jaques Gadois, meunier du moulin à blé du Pont-du-Chêne, pour 140 livres (1582); - à Jean Saugeron et à Marin, du même moulin, pour 126 livres (1637). - Production des religieux devant les commissaires, députés pour la confection du papier et terres du domaine d'Alençon, par ordre de son altesse royale Madame Isabelle d'Orléans, duchesse d'Alençon, de Guise et d'Angoulême, comtesse de Ponthieu, au sujet de la déclaration de Jaques Vipard, marquis de Billy, dans laquelle il avait indûment fait entrer le moulin à blé du Chêne, en outre en ruine, propre à foulor les draps, les droits de justice, de pêche et de saut à bas. Lettres du marquis de Billy. - Ordonnance de Tubest, intendant d'Alençon, qui ordonne que le marquis de Billy reformera la déclaration qu'il a faite au papier et terres du domaine (1683). - *Inv. som. t. 2 p. 191.*

H. 3036. - (Liasse). - 6 pièces, parchemins; 13 veaux. - 1279 - 1313. - Saint-Victor de Reno. - Charte de Guillaume Hobelin et d'Asseline, sa femme, contenant vente à Raoul de Montquimer et à Nichole, sa femme, de l'héritage qu'il possède en la paroisse de Saint-Victor de Reno (1279, mars, n. d.); - de Jean Le Mercier et Colette, sa femme, contenant vente aux religieux du Val-Dieu, de tout ce qu'ils possèdent en la même paroisse (1290); - de Perrot de Boure-Neuf, contenant vente aux mêmes, de tout l'héritage qu'il possède en la même paroisse (1297) en français; - de Pierre Gohier et d'Agnes, sa femme, contenant reconnaissance d'une rente de 6 sous t. au profit de Renaud, de Colin et de Laurent des Mares, assise en la même paroisse (1304);
- de Jean Le

Val-Dieu - Archives de l'Orne -

de Jean Le Mercier et de Colette, sa femme, contenant vente, aux religieux du Val-Dieu, d'une rente de 10 sous assise en la même paroisse (1310, en français). - Acte passé sous le scel de la châtellenie de Mortaigne, contenant vente pour Pierre Gohéri, aux religieux du Val-Dieu, d'une rente de 22 sous assise en la même paroisse, sur une pièce de terre entre le cimetière de l'église, le chemin qui va par devant, la maison, Guillaume La Fontaine, entre deux, d'un côté et les censives de Resnois de l'autre et abécote au clos à la personne de Saint-Victor (1313). - In oct. dom. de l'Orne. t. 2. p. 191 et 192.

H. 3037. - (Liasse). - 6 pièces, parchemin; 2 sceaux. - 1315-1319. - Vente par Guillaume Morgone et Amelot, sa femme, aux religieux, d'une maison sise à Saint-Victor de Reno, à la Pichère, avec le four et ses dépendances (1315); - par Jean Le Mercier et Colette, sa femme, aux mêmes, de tout ce qu'ils avaient dans la même paroisse (1315); - par Jean Pelard et Jehanne, sa femme, aux mêmes, d'une maison et d'un hébergement sis en la même paroisse (1315). - Charte de Guillaume Caillart et d'Edelote la Nouvelle, sa femme, contenant vente, aux mêmes, d'une rente de 5 sous. assise sur la Pelerie en la même paroisse (1316, ex aut. n. d.); - de Colin le Charron et de Liphaine, sa femme, d'une rente de 6 sous assise « en la paroisse de Saint-Victor de Reingou, es fief au pieux et au couvent du Val-Dieu » (1316). - Acte passé sous le scel de Geoffroi Turquetin, contenant vente par Thomas Le Mortier, à Jean Le Mercier, de tous les héritages qu'il possède au fief des religieux du Val-Dieu (1319). - Ibid. p. 192.

H. 3038. - (Liasse). - 5 pièces, parchemin; 1 sceau. - 1322-1335. - Cession par Jean et Guillaume Piel, Etienne Delaunay et Jeanne, sa femme, à Jean Gauldare et à Jeanne, sa femme, de tous leurs droits sur un hébergement sis à Saint-Victor de Reno (1322). - Bail à vie par les religieux du Val-Dieu, à Geoffroi Regnout et à Catherine, sa femme, d'une maison sise en la même paroisse (1328). - Bail à rente par Guillaume Mahé à Jehanmin Garet et à Jeanne, sa femme, de tous les héritages qu'ils possèdent en la même paroisse (1328). - Vente par Robin Tuillain et Colette, sa femme, à Sardin Baron, d'une rente de 3 sous assise sur tous leurs héritages (1334); - d'une pièce de terre sise à Saint-Victor de Reno. - Décret prononcé au profit des religieux du Val-Dieu, pour défaut de paiement d'arrérages de rente par Odin Gouyn (1335). - Ibid. pag. 192.

H. 3039. - (Liasse). - 9 pièces, parchemin; 1 sceau. - 1337-1363. - Bail à rente par Pasquier Gébort, à Louis et à Pierre Laloyer, d'un pré appelé le pré d'Yllers, sis à Saint-Victor

Saint-Victor de Reno, au fief Huet Gohery (1337). - Donation par Pasquier Gébent, aux religieux du Val-Dieu, de tous les héritages qu'il possède à Saint-Victor de Reno (1363). - p. 192.

H. 3040. - (Liasse). - 9 pièces, parchemin; 11 sceaux. - 1367-1393. - Change par lequel Jean Julienne et Colette, sa femme, transportent aux religieux du Val-Dieu, une rente de 9 sous, que les heirs feu Jean Le Charron étaient tenus de leur faire (1367). - Bail à rente par Perrote, veuve de Jean Le Darnais, à Jean Gomon et à Jacme, sa femme, de deux pièces de terre sises au fief des religieux (1369, 20 mars, n. s.). - Vente par Pierre Piel, curé d'Annél au diocèse de Beauvais, à Guillaume Coldoré, d'un manoir avec jardin, terres et bois, situé en la ville de Saint-Victor-de-Reno, au fief des religieux (1383); - par demoiselle Alijs de la Frette, veuve de Jean Guyau, à Jean de Saint-Victour, dit l'ainé, d'une rente de 34 sous (1384). - Accord par lequel Jean Ayen cède à Jean de la Haie divers héritages joignant au chemin tendant de la Haie à la Maladrerie de Saint-Victor-de-Reno, d'autre côté à lanoë de la Roussellière, à lui précédemment baillée à rente, à l'exception d'un pré, à la charge de payer 8 deniers de rente à l'église de Saint-Victor (1393, 11 Avril, après Pâques). - Inv. som. Nive H. t. 2. p. 192.

H. 3041. - (Liasse). - 10 pièces, parchemin; 1 sceau. - 1401-1454. - Bail à rente par Catherine, veuve de Guillot Laloyer, et par Jeanmin Laloyer, son fils, à Jean Le Regobillon et Agnès, sa femme, des héritages qu'ils possèdent à Saint-Victor de Reno (1401); - par les religieux du Val-Dieu, à Simon Gassot, d'une métairie que tenait Jean Sablon, aboutant à la Brosse (1402); - par les mêmes, à Colette, veuve de Jean Le Charron, d'une pièce de terre sise en la même paroisse (1404, février, n. s.). - Vente par Jean Le Charron, paroissien de Champ, fils et héritiers en partie de Jean Le Cheron dit Le Charron, aux religieux, d'une rente de 5 sous (1417). - Bail à rente par les religieux à Jean Gaultier, d'un clos appelé le clos Loret, joignant à l'héritage au Charron (1418). - Adjudication aux religieux, d'une mesure que tenait Thénot le Normand, pour défaut de paiement de rente (1454). - Ibidem, pag. 192. -

H. 3042. - (Liasse). - 22 pièces, parchemin; 1 pièce, papier. - 1464-1559. - Adjudication aux religieux du Val-Dieu des héritages baillés à rente à feu Jean Hain, pour défaut de paiement de la dite rente (1464). - Bail à rente par les religieux, à Colin Michel et Germais ote, sa femme, du lieu de la Rivière et de la mesure de la Loretière (1501, février n. s.). - Vente par honorable homme Gilles Le Roux, seigneur de la Barre, de prés ent doncu-
-rent à longuë

Val-Dieu - Archives de l'Orne -

rant à Longni, aux religieux, d'une pièce de terre sise en la métairie de la Noë, joignant la rivière de Commeauche, par lui acquis par acte passé devant Pantaléon de la Barde, écuyer, tabellion à Longni en l'an 1508, n. s. au mois de février (1509); par Jean Huet, aux religieux, d'un pré sis en la même paroisse (1559). - Invent. nom. t. 2. p. 192 et 193.

H. 3043. - (Liasse). - 20 pièces, parchemin; 2 pièces, papier. - 1560-1599. - Acquisitions diverses faites par les religieux du Val-Dieu, dans la paroisse de Saint-Victor-de-Reno^{no}.

Vente par Jean Huet, aux religieux, d'un pré sis en la dite paroisse (1560); - par Pierre Chaurin, aux mêmes, d'une pièce de terre sise au lieu de la Poterie (1599). - Ib. p. 193.

H. 3044. - (Liasse). - 25 pièces, parchemin; 5 pièces, papier. - 1617-1718. - Vente par honnête homme, Jean Simon, marchand et laboureur, demeurant au lieu de la Levrière, paroisse de la Lande, aux religieux du Val-Dieu, d'un lot de terre joignant la rivière de Commeauche, à Saint-Victor-de-Reno (1617); - par Jacques Bonhomme, aux mêmes, de 8 pieds de terre dans un pré proche Brochard, autant qu'en emporta le pré dans sa longueur, où est un fossé pour conduire l'eau au pré Touard (1718). - p. 193.

H. 3045. - (Liasse). - 4 pièces, parchemin. - 1321-1383. - La Boullière. - Vente par Jean Bruguier, à Hameri Mahest et à Colette, sa femme, d'une pièce de pré assise à Saint-Victor-de-Reno, joignant à la morte eau du moulin Brochard (1321)

P. - Bail à trois vies par frère Denis, prieur du Val-Dieu, à Jean Charles, charpentier, à sa femme et à celui de ses enfants qui plus vivra, de la métairie qui fut à feu Bouillie, pour 60 sous de rente. « Doit le dit preneur héberger le dit lieu d'une maison bonne et suffisante à ses propres couts et despens, par ainsi que les ditz religieux lui doivent bailler et mettre en place sur le lieu, boys et pierres et tout ce qui y faudra, sauf le clou et si il la creuse de tyeulle, il en doit couvrir la moitié et les ditz religieux l'autre et le doit leur mettre en place », (1383¹⁴). - Invent. nom. seriat. t. 2. p. 193.

H. 3046. - (Liasse). - 9 pièces, parchemin. - 1431-1780. - Abandon fait par devant Berthault Guichard, bailli de Longni, par Guillot Charles, charpentier, aux religieux du Val-Dieu, de la métairie qui fut feu Bouillie, que feu Jean Charles avoit ci-devant prise en fief, et bail fait de la dite métairie, à Guillot Le Mesnager, charpentier, à Agasse, sa femme, et à celui de leurs enfants qui plus vivra, pour 60 sous de rente plus à payer annuellement au dit Charles, sa vie durant, 10 sous de pension « grosse ou avantage » (1431). - Bail à rente par les religieux à Jean Le Mesnager et à Jeanne, sa femme

Val-Dieu - Archives de l'Orne -

La femme, d'un hébergement sis près du moulin de Brochard, pour 60 livres (1699, janvier, n.s.). - Déclaration restant de la métairie de la Bouillière sise au hameau de Brochard (1780). - Invent. dom. Série H. t. 2. pag. 193. -

H. 3047. - (Liasse). - 6 pièces, p. parchemin; 1 pièce, papier; 1 sceau. - 1454 - 1777. - Bail à rente par les religieux du Val-Dieu, à Jean Lotin, d'un hébergement sur le chemin de Brochard à Saint-Victor (1454). - Reconnaissance par Eustache Le Hour, curé de Saint-Victor de Reno, par Jacques Cottin et par ses cohéritiers, pour une métairie appelée l'Hébergement, fais ant partie du village de Brochard (1671); - par Pierre Gaillard, curé de la même paroisse, et par Michel Cottin (1745); - par Guillaume Guerot, curé de la même paroisse, et par les hoirs Cottin (1777). - Ibidem pag. 193. -

H. 3048. - (Liasse). - 12 pièces, parchemin. - 1541 - 1670. - Bail à ferme pour trois ans, par les religieux du Val-Dieu, à François Baudouin, marchand, des héritages de Brochard et de la Pillière et des regains des prés de Brochard, moyennant 9 livres (1541, 3 février, n.s.); - par les mêmes, d'héritages sis au même lieu (1670). - Ibid. p. 193. -

H. 3049. - (Liasse). - 12 pièces, parchemin; 2 pièces, papier. - 1556 - 1775. - Echange par lequel Pierre Huet et sa femme, délaissent aux religieux du Val-Dieu, un lot de prés sis sous Brochard (1556). - Bail à ferme par les religieux à François Lortie d'héritages sis à Brochard (1775). - Ibidem pag. 193. -

H. 3050. - (Liasse). - 7 pièces, parchemin; 45 pièces, papier. - 1680 - 1790. - Procédure contre Felix Huel, faiseur d'œuvres blanche, demeurant au village de Brochard et saisie réelle de ses immeubles, à la requête des religieux du Val-Dieu. - Ibid. p. 193. -

H. 3051. - (Liasse). - 38 pièces, papier. - 1701 - 1702. - Visite faite par Charles de la Chapelière, médecin du roi, Jacques Duhamel et Damien Chambois, maîtres chirurgiens jurés de la communauté de la ville de Mortagne, de la personne de Marguerite Charlotte Leveau, veuve de François Vallée, demeurant au lieu de Brochard, paroisse de Saint-Victor de Reno, qu'ils ont trouvée blessée à la tête d'une plaie contuse, avec fracture du crâne sur le coronal (1701). - Monitoire délivré par l'officier de chartes pour découvrir ceux qui savent que depuis plusieurs années, certains quidans et quidannes ont journellement menacé la complaignante de l'assassiner et embraser et savent que certains quidans et sa femme auraient, le 16^e may dernier, commis plusieurs violences et excès en la personne de la complaignante qu'ils laissent pour morte

Val-Dieu - Archives de l'Orne.

pour morte sur la place» (1701). - Enquête criminelle, faite devant la haute justice de Soligné, au sujet d'un incendie qui a totalement consumé le bâtiment de Leseau. (1702). - Inventaire. Série H. t. 2 pag. 193 et 194. -

H. 3052. - (Liasse). - 12 pièces, parchemin; 1 sceau. - 1487-1762. - La Brosserie. - Bail à rente par Robin, Garot, à Julien Brosse, des dépendances de la George-tière, de la Tolive-tière et de la Morcellière, à Saint-Victor-de-Reno (1487, février, n.s.). - Promesse faite par Julien Brosse et par Robin, Gant, à Christophe de la Mare, seigneur du dit lieu, d'une rente de 60 sous et de 6 fromages, à cause des métairies de la George-tière, de la Morcellière et de la Tolive-tière, à charge de permettre au bailleur et à ses héritiers d'édifier un moulin, « en un plasseige où il souloit avoir moulin ancien » (1504, février, n.s.). - Transport par René de la Mare, aux religieux du Val-Dieu, d'une rente de 4 livres (1513). - Retrait lignager de la dite rente par Catherine de la Mare, dame des Estalleus (1514). - Reconnaissance par Jean Brard, charpentier, d'une rente assise à la Brosserie, au hameau de Brochard (1762). - f. 194.

H. 3053. - (Liasse). - 6 pièces, parchemin; 1 sceau. - 1283-1323. - La Ferrerie. - Charte de Robert Février et d'Ysabelle, sa femme, contenant reconnaissance au profit de Guillaume Le Corvaisier et de Jeanne, sa femme, d'une rente de 15 sous assise sur tout son héritage (1283). - Vente par Guillaume Le Corvaisier, à Etienne et à Jean, Dupont, frères, à Perrote et Alice, leurs femmes, pour 7 livres 10 sous, d'une rente de 15 sous assise sur l'héritage qu'ils possèdent au hameau de Valaise (1297, janvier, n.s.). - par Gaillot et par Nicole, sa femme, à Guillaume de Puyaise, prieur, pour l'usage de l'église de Saint-Germain de Claireville, d'une rente de 13 sous que Beatrix de Souquette est tenue faire, assise à Saint-Victor-de-Reno, au fief du Val-Dieu (1304, en français). - par Jean, Février et Endelot, sa femme, aux religieux du Val-Dieu, d'une rente de 5 sous assise sur leurs héritages (1315). - Charte de Guillaume de Puyaise, curé de Saint-Germain de Claireville, contenant donation, aux religieux, d'une rente de 15 sous que Beatrix de Souquette et Martin Le Fort sont tenus de lui faire, à cause d'héritages sis à Saint-Victor-de-Reno (1323). (f. 194)

H. 3054. - (Liasse). - 10 pièces, parchemin; 1 sceau. - 1634-1634. - Promesse faite par Guillaume Desiré, tenant le lieu de la Ferrerie, possesseur et ses paracheux, de payer aux religieux du Val-Dieu, représentés par Guillaume de l'Écluse, leur procureur, une rente

Val-Dieu - Archives de l'Orne. -

95. une rente de 29 sous (1414). - Accord fait par don Jean Toli, prieur du Val-Dieu, avec Pierre Guail, écuyer, seigneur de la Frette, par lequel celui-ci cède au Val-Dieu le moulin de Monceaux, jadis baillé à rente par les religieux, à Pierre Guail, en son vivant écuyer, moyennant une rente de 72 sous pour avoir le battage de 2 muets de tan par an (1465). - Bail à ferme pour neuf ans, par les religieux, à Pierre Saussage, tailleur d'habits, du lieu de la Faurie (1634). - Invent. Som. Serie H. f. 2. p. 194. -

H. 3055. - (Liane). - 9 pièces, parchemin. - 1457-1775. - Bail à rente par les religieux du Val-Dieu, à Jean Le Mesnager, d'un hébergement « que souloit tenir Jehan Férié » (1457). - Reconnaissance d'une rente de 71 deniers, sur la métairie de la Faurie, au profit du Val-Dieu, par Claude Guail, chevalier de l'ordre du roi, gouverneur de la ville de Chartres et du pays chartrais, seigneur de la Frette, la Ventrouse, Fiellet et Villiers, et par Charles Véron et ses cohéritiers, détenteurs de la métairie de la Faurie (1607); - par François Crépié, s'abotier, pour la métairie dite l'Hôtel-Véron (1775). - Invent. Som. Serie H. t. 2. pag. 194. -

H. 3056. - (Liane). - 7 pièces, parchemin. - 1579-1651. - La Fortinière. - Sentence rendue aux plaids du Val-Dieu, qui condamne la veuve de Pierre Tugnot, Pierre Barnard et consorts, au paiement de 100 sous de rente aux religieux du Val-Dieu, à cause de vente à eux faite par Catherine de la Mare, du lieu de la Fortinière (1579). - Reconnaissance de rente par Marin Villette, sergent et garde de la forêt de Réno, représentant feu François Fournier (1651). - Ibidem, pag. 194. -

H. 3057. - (Liane). - 5 pièces, parchemin; 1 sceau. - 1266-1754. - La Frette. - Charte de Jean Bernard et de Jeanne, sa femme, contenant vente à Robert de la Charmais et à Gautier, de ce qu'il possédait en v. alle de Freta (1266); - de Girard Bernart, contenant vente, avec le consentement d'Ameline, sa femme, à Guillaume de Nue-Tout (de Denuda l'ure), de tout ce qu'il possède en v. alle Freta (1261); - de Jeanne la Morelle, veuve de Maurice Arquemier, de Robert Arquemier, son fils, et d'Alice, sa fille, contenant vente aux religieux du Val-Dieu, pour la somme de 6 livres, d'une rente de 12 sous t. assise sur l'héritage qu'ils possèdent à la Frette, en la vallée de l'Arquemerie, au lieu de Robert Morin, chevalier (1280). - Sentence rendue en la justice de la Frette, qui condamne Pierre Lambert, sieur du Pont, à acquitter les droits de mutation dus au Val-Dieu (1754). - Invent. Som. Serie H. t. 2. pag. 194 et 195. -

Val-Dieu - Archives de l'Orne -

H. 3058. - (Liasse). - 32 pièces, parchemin. - 1502-1659. - La Hallerie. - Bail à ferme pour 15 ans, par les religieux du Val-Dieu, à Etienne et Perrin les Magdelouinés, d'une pièce de terre sise au lieu de la Hallerie (1502, 12 février, n.s.); par les mêmes, à André Foulon, maréchal, d'une pièce de terre sise au même lieu (1659). - Ibidem pag. 195.

H. 3059. - (Liasse). - 13 pièces, parchemin; 1 pièce, papier. - 1380-1782. - La Huetterie. - Bail à rente par les religieux du Val-Dieu, à Jean Huet, d'un habbergement situé au lieu du Val-Dieu (1380¹⁴); - par les mêmes, à Pasquet Fierrier et Guillemette, sa femme, de deux maisons avec un habbergement (1406). - Reconnaissance par Pasquet Fierrier et Thame, sa femme, Perrin Cohu et Collette, sa femme, d'une rente assise sur le même habbergement (1446, 6 mars, n.s.); - par Guillaume de la Chesnaye, d'une rente assise sur la métairie de la Huetterie (1487, janvier, n.s.); - par Sébastien Drouin, laboureur (1782). - Invent. som. Serie H. t. 2. pag. 195.

H. 3060. - (Liasse). - 9 pièces, parchemin. - 1431-1786. - La Hurlière. - Bail à rente par les religieux du Val-Dieu, à Charpentier, à Guillot Le Mesnager et à Agasse, sa femme, de la métairie de la Hurlière (1431). - Reconnaissance par Jean Henri, de rente assise sur la métairie de la Hurlière, au profit de Val-Dieu (1446, 6 mars, n.s.); - par Victor Gouret, procureur fiscal de la seigneurie de la Frette, de rente assise sur la même métairie; - par Gilles Petit, procureur fiscal de la même métairie, trésorier de la fabrique de saint-Victor de Réno, en son nom et au nom de René de Gruel (1690); - par Antoine Millet, régisseur de la grosse forge de la Frette, au nom d'Alexandre Edme Le Riche de Chevigné (1748); - par René Charles Guernat, procureur fiscal de la haute justice de la Frette, au nom de Claire Elisabeth Le Peltier de la Hottessaye, veuve de Le Riche de Chevigné (1772); - par Vincent Croisilles, concierge du château de la Frette, au nom d'Armand Louis, marquis de Sarent, baron de Malétroit pair de Bretagne, maréchal de camp, seigneur de la Frette (1786). - Invent. som. Serie H. t. 2. pag. 195.

H. 3061. - (Liasse). - 12 pièces, parchemin; 1 pièce, papier. - 1598-1660. - Le Moulin à papier. - Bail à ferme par les religieux du Val-Dieu, à Nicolas Loyscau, de moulin à papier de saint-Victor de Réno (1598); - par les mêmes, à Julien Loyscau, marchand papetier (1660). - Ibidem pag. 195.

H. 3062. - (Liasse). - 1 pièce, parchemin; 1 pièce, papier. - 1492-1534. - La Pilière
vente

Val-Dieu - Archives de l'Orne. -

Vente par Regnault Coude, laboureur, à Jean le Massacrier, prêtre, d'it Fouré, du manoir, lieu et métairie de la Pillière (1492, 12 mars, n. d.). - Copie de vente par Mathery Heuri, homme de bras, à Jean Véron, marchand, d'un boisseau de pré joignant à la métairie de la Pillière (1524); - par Jean Levrasseur et Martine sa femme, à Jean Véron, marchand tanneur, de 23 perches de pré sis à la Pillière, pour la somme de 100 sous, avec une paire de chaussees, à l'usage de la dite femme (1534); - pour Etienne Belleire et Raoulent, sa femme, fille de Jean Pierre Pommeraye, au même, d'un pré appelé le pré de Columbeau (1534). - 36 p. 195.

H. 3063. - (Liasse). - 8 pièces, parchemin; 4 pièces, papier. - 1400-1644. - Le Pré Grillé. - Echange par lequel Pierre de Mincray, écuyer, cède à Vincent Hemery, une rente de 15 sous, assise sur le pré de la Grille (1600). - Reconnaisance par Vincent Hemery d'une rente de 15 sous, à cause de Pierre de Mincray (1604). - Enquête touchant le pré Grillé (1566); - par Claude Le Doux, curé de Nonceaux, trésorier de la fabrique de dit lieu, de la même rente (1644). - Inv. som. série H. t. 2. p. 195.

H. 3064. - (Liasse). - 12 pièces, parchemin; 1 pièce, papier; 3 sceaux. - 1454-1786. - Le Pressoir. - Bail à rente par Ogier Durant et Marion, sa femme, à Jean Léan, des héritages que tenait Jean Halle, en la paroisse de Saint-Victor de Réno (1454). - Reconnaisance par Michel Clément et Colin Mesnil, d'une rente de 53 sous assise sur le lieu du Pressoir (1533); par Jacques Massard, tisserand (1786). - Invent. som. série H. t. 2. pag. 195. -

H. 3065. - (Liasse). - 7 pièces, parchemin; - 1501-1762. - La Vallée-Magdelaine. - Sentence rendue par le lieutenant particulier au bailliage de Péreche, obtenue par les religieux du Val-Dieu, contre Etienne Guillaume et Guillemain les Magdelaines, détenteurs d'héritages appartenant au Val-Dieu (1501). - Mandement de Louis XII, au bailli de Chartres, pour l'exécution du dit procès (à Paris, le 10 février 1507, n. d.). - Bail à ferme par les religieux à Marie Collin, de la métairie de la Vallée-Magdelaine (1762). - Ibidem pag. 195. -

H. 3066. - (Liasse). - 9 pièces, parchemin; 1 pièce, papier. - 1457-1788. - Vaupiquet. - Bail à rente par les religieux du Val-Dieu, à Robins Vilette et à Colette, sa femme, d'une mesure sise à Saint-Victor de Réno, joignant une rangée de chênes, tendant de Rénoce à la rivière de Commeauche (1457, mars, n. d.). - Saisissement fait aux ^{religieux} _{religieux}.

Val-Dieu - Archives de l'Orne. -

religieux de la métairie de Vanpignet (1460). - Reconnaissance de 25 sous de rente sur la métairie de Vanpignet, par Michel Bellocier (1636). - Bail à ferme par les religieux, à Marie Rochet, veuve d'Alexandre Charpentier, du pré au Comte situé près le lieu de Vanpignet (1786). - Invent. som. Série H. t. 2. pag. 195 et 196. -

H. 3067. - (Liane). - 4 pièces, parchemin. - 1273-1545. - Soligné. - Charte de Pierre Le Charron, de Colis, son père, et de Marguerite, leur sœur, enfants de Girard, dit Le Charron, de Soligné, contenant vente à Rascel Le Fèvre et à Ersembourg, sa femme, pour une somme de 22 sous d'un hébergement sis à Soligné, aboutant au chemin du bourg de Soligné et au chemin du roi, par derrière (1272); - par Jean Lair, garde de Catherine, mineure d'ans, fille de lui et de Maxime, sa femme, pour une pièce de terre; tant Jean Potier, curé de Soligné (1516). - Vente par Jean Dubail, à Jean Pitot et à Jeanne Dangereux, sa femme, d'une maison sise au bourg de Soligné (1545). - Invent. som. Série H. t. 2. pag. 196. -

H. 3068. - (Liane). - 11 pièces, parchemin. - 1407-1711. - Accord conclu aux plaids de Soligné, tenus par Robert Assoupart, sénéchal, par lequel Colin Hubert, en son nom et au nom de ses frères puînés, pour demeurer quitte de la demande faite par les religieux de Val-Dieu, d'une rente héréditaire de 12 boisseaux d'avoine, à cause de la maison que tiennent les dits Hubert, assise en la ville de Soligné, promet payer aux religieux une rente de 25 sous. (1407). - Reconnaissance par Rodolphe Bigot, sieur du Parc, d'une rente de 25 sous, aux religieux du Val-Dieu, à cause d'une maison nommée le Grand-Perrin (1632); - par Magdelaine Bigot, veuve d'Anne de Berches, écuyer, capitaine dans le régiment de Basse-guy, demeurant au lieu de Montchevrel, paroisse de Saint-Mars-de-Coulonges, héritier d'Antoine Bigot, sieur de la Vallée, son père, qui était de Jean Rodolphe Bigot, son père (1711). - Invent. som. Série H. t. 2. pag. 196. -

H. 3069. - (Liane). - 10 pièces, parchemin; 1 pièce, papier. - 1497-1782. - Reconnaissance rendue aux plaids de Soligné, tenus par Jean Neveu, lieutenant de Denis Abot, licencié ès-lois, par Jean Hubert, de 12 deniers de bourgeoisie se, à cause des maisons où il demeure au bourg de Soligné (1497, janv. cur. n. d.); - par la veuve de Jean Giroust, archer, du même cens (1500, février, n. d.); - par Jacques Lemoine, cordonnier et par ses cohéritiers (1782). - Ibidem pag. 196. -

H. 3070.

Val-Dieu - Archives de l'Orne. -

H. 3070. - (Liasse). - 6 pièces, parchemin; 3 pièces, papier. - 1578-1692. - Titres d'une rente de 15 sous et de 12 deniers de droit de bourgeoisie, à prendre sur une maison, sise au bourg de Soligné, par Jean Hubert (1578). - Sentence obtenue aux plaids de Soligné, par les religieux du Val-Dieu, contre Robert Dugué, laboureur, pour paiement de la dite rente (1692). - Invent. som. série H. t. 2. pag. 196. -

H. 3071. - (Liasse). - 10 pièces, parchemin. - 1524-1759. - Promesse par Pierre Hubert, d'acquitter au nom de Pierre Lavé, une rente de 5 sous due aux religieux du Val-Dieu et assise sur une maison du bourg de Soligné (1524). - Échange entre Toussaint Le Dangereux et Thomas Hubert prêtre, de maisons assises en la bourgeoisie de Soligné (1544). - Sentence du bailli du Perche qui condamne Alexis Chartier, laboureur, au paiement d'une rente de 40 sous sur la maison de la Corne-de-Cerf sise en la bourgeoisie de Soligné (1759). - Ibid. pag. 196. -

H. 3072. - (Liasse). - 1 pièce, parchemin; 25 pièces, papier. - 1681-1703. - Bail à ferme par les religieux du Val-Dieu, à François Crespin, sieur de Cambrai, et à Françoise Thibaut, sa femme, de la moitié des halles de Soligné tant haut que bas, en ce qui en est enclos, servant de prés ent d'écurie aux dits religieux, joignant à la maison de la Corne-de-Cerf, pour 18 livres (1681). - Procédure des religieux pour avoir paiement de la dite somme (1703). - Invent. som. série H. t. 2. pag. 196. -

H. 3073. - (Liasse). - 6 pièces, parchemin; 1 pièce, papier. - 1620-1778. - Reconnaissance par Marin Victor, curé de Soligné, tuteur de Barthélemy Billon, de 18 deniers de cens aux religieux du Val-Dieu, à cause d'une pièce de terre sise au bourg de Soligné (1620) - par Gabriel Samis, cordonnier, du même cens, à cause d'une maison et d'une portion de terre sise au dit bourg (1778). - Ibid. pag. 196. -

H. 3074. - (Liasse). - 13 pièces, parchemin; 12 pièces, papier. - 1406-1785. - Titres concernant le droit de potelage. - Promesse rendue aux plaids de Soligné, devant Robert Assoupart, sénéchal, pour Guillaume Bonvallet, de payer aux religieux du Val-Dieu, seigneurs de Soligné, par chaque pièce de vin, de cidre ou d'autres breuvages qu'il vendra en détail en la dite ville, un pot, rendu en la cour de Soligné (1406); - devant Denis Abot, licencié ès-lois, bailli de Soligné, par Jean Dangereux, de payer au procureur de la cour, 4 pots de cidre, pour le potelage de 4 pipes de cidre qu'il a mis en vente au détail; il promet en outre de payer au dit procureur un pot de boisson de chaque pièce qu'il mettra

Val-Dieu - Archives de l'Orne -

qu'il mettra en vente en détail, avec condamnation du même à 7 sous 6 deniers d'amen-
 de pour n'avoir pas acquitté le dit droit pour les 6 pipes qu'il avait mises en vente
 (1494). - Sentence de Jean Abot, écuyer, licencié en lois, bailli de Soligné, qui appointe
 Leonard Leheu, aux prochains plaids, pour venir et déclarer combien il a vendu et dis-
 tribué de vins & autres breuvages en la dite seigneurie (1560, 1^{er} mars, n.s.); - qui ordon-
 ne que Thomas Luidière fera réclaration certaine de ce qu'il a vendu et distribué
 de vins & autres breuvages en la seigneurie de céans depuis un an, & qu'il viendra
 affirmer en l'auditoire de Montagne qu'il a dit avoir vendu 552 pots, 3 pintes, 2
 chopines et 1 demi de vin (1569); - qui condamne Marie Peigné à payer le droit
 de regard de mariage, dû par tous les sujets de la baronnie qui s'y marient, consis-
 tant en un gâteau fait de farine d'un boisseau de blé froment fait aux œufs, beurre,
 sel & épices, une jambé de porc, un brichet de bœuf et un galon de vin, plus le
 droit de potelage pour le débit des boissons en détail (1632). - Bail à ferme pour trois
 p. ans, par frère Maicairé Vereul, procureur des religieux du Val-Dieu, à Jacques Bou-
 tier, sieur de Saint-Touin, de droit de potelage de Soligné, pour 6 livres par an
 (1659). - Réplique des religieux contre Jacques Boutier, hôtelier, qui réclameit
 sur le prix de son bail 18 livres 3 sous pour 92 journées de gésolage dus par les
 religieux pour un nommé Julien Serage, emprisonné pour crime à leur requête,
 attendu la sentence rendue et depuis conduit à la chaîne pour aller servir le
 roi en ses galères (1673). - Sentence rendue aux plaids de la haute justice de Soligné
 tenue par Jacques Le Court, sieur de Montguyon, bailli, qui condamne Jacques
 Le Moine et Françoise Thibaut, sa femme, à payer deux années d'arrérages des
 fermages du droit de potelage et en outre le droit de leur regard de mariage (1685);
 - de Joseph Ph. Corus, bailli, qui condamne Ch. Roger, cabaretier à Birilliers, et
 Mademoiselle Giroux, veuve de Guillaume Morière, cabaretière à Soligné, au paye-
 ment du droit de potelage (1748); - du bailli de Perche qui condamne Jean Huet le
 jeune, aubergiste des Croix-chemins, paroisse de Loureuvre, à payer aux religieux
 du Val-Dieu 5 livres 8 sous 5 deniers, pour dépens, pour défaut de paiement du droit
 de potelage (1749). - Transaction consentie par les religieux avec Marie Deshayes,
 veuve de Nicolas Millier, sieur de Plessis, marchand au Bourg de Loureuvre, Jeanne
 Deshayes, veuve de François Durichet, demeurant à Beaulieu propriétaire de
 l'auberge

Val-Dieu - Archives de l'Orne. -

l'auberge des Croix-Chemins, et Jean Huet le jeune, aubergiste et fermier de la dite maison, au sujet des dépens dus pour le droit de potelage (1750); - par Jean Denis Fourmy, bailli de Soligné, qui condamne J. B. Gurot, cabaretier aux Croix-Chemins, à payer aux religieux 3 sous par chaque pot de cidre pommé, 2 sous par chaque pot de poiré, 10 sous par chaque pot de vin, 20 sous par chaque pot d'eau-de-vie de chaque pièce vendue en détail (1785). - Invent. som. série H. t. 2. pag. 196 et 197. -

H. 3075. - (Liasse). - 1 pièce, parchemin; 36 pièces, papier. - 1618-1637. - Procédure faite en haute justice de Soligné, contre Rodolphe Bigot, représentant Guillaume Barbier, concierge et géolier des prisons de la dite juridiction, au sujet du refus par lui fait d'être tenu à la garde des dites prisons, suivant les termes de son bail. - Bail à ferme par les religieux à Rodolphe Bigot, de la maison de la Corne-de-Cerf sise au bourg de Soligné, à l'exception d'une chambre dont ils se réservent la jouissance et d'une courie pour leurs chevaux. « Et en outre le dit preneur sera tenu de leur faire une prison bonne et saine, si bien que on pourra mettre et emprisonner secrètement tous prisonniers, et aussi le dit preneur et ses hoirs auront le profit et géolage, quand profit et géolage y aura » (1618). - Productions des religieux (1637). - R. f. 197.

H. 3076. - (Liasse). - 53 pièces, papier. - 1657-1681. - Procédure faite devant la haute justice de Soligné pour la saisie des fiefs dépendants de la dite baronnie, faute d'aveux non rendus et devoirs féodaux non payés. - Sentence rendue aux plaids de Soligné, contre les tenants du fief de la Gergandière, en la paroisse de Feings (1657); - contre les tenants du fief de la Bouricière (1681). - Ibidem, pag. 197. -

H. 3077. - (Liasse). - 31 pièces, papier. - 1712-1722. - Publications faites pour la tenue des hommages des seigneuries dépendant de la haute justice de Soligné (1712). - Procédures au sujet des droits de banc et de sépulture dans l'église de Soligné, réclamés par Pierre Antoine de Barville, écuyer, seigneur et patron de Feings et autres lieux, dans lequel sont intervenus les religieux du Val-Dieu et les trésoriers de la fabrique de la dite église (1722). - Invent. som. série H. t. 2. pag. 197. -

H. 3078. - (Liasse). - 5 pièces, parchemin. - 1364-1380. - Contrats d'acquêts et de ventes et autres obligations concernant le Val-Dieu. - Vente par Jean Huest et Blanche, sa femme, et Colin Auffrant aux religieux du Val-Dieu, pour 8 livres de forte monnaie, d'une rente de 16 sous, monnaie courante (1364, samedi avant l'octave, n. s.). - Reprise par Jean Auchard.

Val-Dieu - Archives de l'Orne -

Aucher, d'héritages bailés à rente par ses auteurs à Colin des Cuens (1314). - Reconnaissance par Thomas Vauderon, au profit des religieux du Val-Dieu, d'une rente de 10 sous (1380). - Invent. som. série H. t. 2. pag. 197. -

H. 3079. - (Liasse). - 6 pièces, parchemin; 1 sceau. - 1383-1397. - Testament de Jeanne femme de Guérin Aucher, contenant legs de 5 sous à la fabrique de Soligné, aux curés de la dite église 10 sous, à chacune des trois confréries de Saint-Gervais et Saint-Protais de Béas, de Rouen et de XX. 12 deniers; aux frères Mineurs de Béas, 2 sous; à frère de Jean de Villouvet, jacobin, 10 sous; au tronc (piscida) de N. D. de Soligné, 2 sous; à la confrérie de la dite église, 2 sous; pour faire sonner la cloche, 2 sous; pour la dépense de la maison et pour ceux qui reviendront à la maison, 30 sous; pour sa sépulture, 10 sous; à celui qui a écrit le dit testament, 5 sous; à l'une des filles de Colin de la Berre, un lit de plume ⁱⁱⁱ; à celle qui sera mariée la première; à la maison-Dieu de Mauves, une couverture et un linceul (linteraminum); à la maison-Dieu de Bons-Moulins, une couverture; pour creuser et a fosse en l'église de Soligné, 5 sous, et 5 sous de rente à la dite église; à la femme de Colin de la Berre, une bonne cote hardie (unitam ardam) avec son bon capuce; à la femme de Hugues de Boitron, les bottines (caligas) que lui doit Robert Durant; aux curés de Soligné, la tasse de bois aboutissant aux bois de la trappe et d'autre part au chemin de Chantemelle à la trappe et au chemin tendant au Château-Gaillard et à son héritage de la Tacquetière; à Guérin Aucher, son mari, tous ses revenus (1383). Amendement fait par Jean Hubert, avec Gassot Poulain, au sujet d'héritages ayant appartenu à Jean de Filous (1391, folies, n. s.). - Promesse par Jean Hubert de Fléing et par Colette, sa femme, à Martin Aucher, procureur de Jean Aucher et de Thomas Aucher, prêtre, d'une rente de 18 sous, pour raison des héritages de Jean Brisart, représentant de Jean de Filous (1394). - Bail à rente par Jaquet et Guillemain Perrine frères, bourgeois de Mortagne, à Martin Aucher, paroissien de Soligné, de la métairie de Barille (1397). - Invent. som. série H. t. 2. pag. 198. -

H. 3080. - (Liasse). - 10 pièces, parchemin; 2 sceaux. - 1397-1410. - Extrait fait en 1460 par Jean de Beaugency, v. comte de Perche, d'une reconnaissance reçue le 18 nov. 1397, aux plaids de Mortagne, par Jean le Prestre, v. comte de Perche, par laquelle Martin Aucher promet de payer à Gassot Poulain et à sa femme une rente héréditaire

Val-Dieu - Archives de l'Orne -

de 7 sous. - Sentence prononcée aux plaids de Soligni par Robert Assoupart, sénéchal, contre Jean Gastine, chargé par Jean Faillot, chargé lui-même pour la femme de feu Simon Le Martinel, pour défaut de garantie de la demande de 2 sous de rente héréditaire et des arrérages de 25 ans échus, réclamés par les religieux du Val-Dieu (1407, février, n. d.). - Bail à rente par les religieux à Martin Auchler, d'une pièce de terre et d'un clos sis sur le chemin de Soligni à Bons-Moulins (1407). - Délaissement par Jean Hubert et Colette, sa femme, à Gassot-Poullain et Jeanne, sa femme, des héritages que ces derniers leur avaient baillés précédemment à rente (1403). - Inv. tom. Seriat. t. 2, p. 198. -

H. 3081. - (Liasse). - 8 pièces, parchemin; 2 sceaux. - 1410-1416. - Bail à rente par les religieux du Val-Dieu, à Guillemain Bonvallet la jeune et Jeanne, sa femme, d'un placisage avec un clos contenant demi boisseau, joignant à l'héritage que tenait Robin Hubert et à l'héritage Martin Auchler (1410). - Vente par Jeanne, veuve de Gassot-Poullain, aux religieux, d'une rente de 4 sous, pour 40 sous (1414). - Bail à rente par les religieux à Pasquier Poullain, de trois pièces de terre et d'une mesure étant dedans, joignant à la sente tendant du Pré-Cloux à Chantemelle et d'autre au chemin de Chantemelle à la Galopinière et à la terre aux curés de Soligni (1416). - Echange fait entre les religieux et Simon Poullain de terres sis es à Soligni (1416). 94 p. 198.

H. 3082. - (Liasse). - 8 pièces, parchemin; 1 sceau. - 1423-1448. - Vente par Perrin Lochart à Jean Lochart, son frère, d'une rente de 15 sous, pour 6 écus d'or (1423, 24 mars, n. d.); - par Jean Apillart, boulanger à Soligni, à Berthault Couchart et Martine, sa femme, pour 12 livres 10 sous, d'une rente de 23 sous (1426); - par Colin Le Hucher, aux mêmes, pour 40 livres, d'une rente de 30 sous (1440, janvier, n. d.). - Bail à rente par les religieux à Michel Lafille et Michelle, sa femme, d'un hébergement sis à Soligni (1446, 26 mars, n. d.); - par les mêmes à Thomas Lefeu, de deux pièces de terres sis es en la même paroisse (1448). - Inv. tom. Seriat. H. t. 2, pag. 198. -

H. 3083. - (Liasse). - 9 pièces, parchemin; 6 sceaux. - 1451-1461. - Vente par Guillemain Bonvallet, à Guillemain de Fay, bourgeois de Mortage, pour 10 livres, d'une rente de 20 sous (1451). - Bail à rente par Robert Le Blanc, prieur du Val-Dieu, et par les autres religieux, représentant Jeanne de Pilette, fille de feu Robin de Pilette, à Jean Hubert, d'un hébergement sis à Soligni (1452). - Reconnaissance par Jean Hubert, représentant Huet de Boiron et sa femme pour le moyen de Jeanne de Pilette, d'une rente

Val-Dieu - Archives de l'Orne. -

D'une rente de 10 sous, au profit du Val-Dieu (1453, 28 Janvier, n. d.). - Vente par André de Fay, aux religieux, pour 10 liv rest., d'une rente de 20 sous (1457, Février, n. d.). - Bail à rente par les religieux à Jean de Vausproger, écuyer, d'un passage de maison sur le chemin de Bons-Moulins à Mortagne (1461, 17 Mars)^{ita}. - Inv. som. Serie H. t. 2. pag. 198. -

H. 3084. - (Liasse). - 11 pièces, parchemin. - 1464-1498. - Bail à rente par les religieux du Val-Dieu, à Jean Thori, paroissien de Saint-Germain de Soligni, d'héritages assis en la dite paroisse (1464); - par les mêmes, à Jean Hubert le jeune, de tous les héritages que Jean Haiot le jeune avait pris des religieux et qu'il avait désaroués (1469, Mars)^{ita}.

P^v Accord entre Dom Guillaume Baldouyn, prieur du Val-Dieu, et Jean Denisot, écuyer, seigneur de Chirey, au sujet d'une rente de 10 sous qu'il leur devait et d'une autre rente de 30 sous sur Jean de Vausproger en échange d'une autre rente de la même somme assise sur les héritages de Jean de Poix (1480). - Déclaration des héritages que Pierre Hubert tient et avoue tenir des religieux du Val-Dieu en la paroisse de Soligni (1498, 13 Mars)^{ita}. - Inv. som. Serie H. t. 2. pag. 199. -

H. 3085. - (Liasse). - 16 pièces, parchemin; 1 sceau. - 1572-1543. - Échange de rentes entre les religieux du Val-Dieu et Jean Hubert, marchand (1572, Février)^{ita}. - Bail à rente par Guillaume Drouayre, prêtre, demeurant à Saint-Hilaire, se faisant fort de Jean Ligot et de Cassine Drouayre, sa femme, à Robert Espeet, d'un jardin contenant un boisseau de terre assis au bourg de Soligni, joignant au chemin de la tour de Soligni à l'église (1575). - Vente par Jacques Boussinet, marchand tanneur, et Louise Baron, sa femme, à Jean Dutheil, marchand, d'une pièce de terre dite à Soligni (1543). - Ibidem pag. 199. -

H. 3086. - (Liasse). - 16 pièces, parchemin. - 1547-1588. - Déclaration rendue par Laurent Bonvalet, Michel Dangereux et autres cohéritiers, aux religieux du Val-Dieu, d'héritages sis dans leur fief du Val-Dieu (1547); - par Pierre Dangereux, d'une pièce de terre sise audit fief (1565); - par François Septier, prêtre, demeurant à Soligni (1565). - Vente par Simon Desclos et Talguine, sa femme, à Pierre Dangereux, d'héritages sis à Soligni (1588). - Ibidem pag. 199. -

H. 3087. - (Liasse). - 14 pièces, parchemin; 2 pièces, papier. - 1591-1616. - Acquêt par Pierre Dangereux, d'héritages sis à Soligni (1591). - Vente par Simon Bonnelle, tisserand en toile, demeurant au lieu de Poix, paroisse de Sainte-Croix, d'héritages sis à Soligni

Val-Dieu - Archives de l'Orne. -

Solignî (1616). - Invent. som. série H. t. 2. pag. 199. -

H. 3088. - (Liasse). - 14 pièces, parchemin; 23 pièces, papier. - 1619-1685. - Bail à ferme par Antoine de la Gombaude, notaire du roi en la ville et vicomté de Vernon, se faisant fort de noble homme Claude Le Seigneur, sieur du Bout-du-Bast, conseiller du roi, maître en sa chambre des comptes en Normandie, propriétaire du tabellion age de Mortagne, à Jacques Drouère et Marin Barbier, demeurant à Solignî, absent, représentés par Isaac de la Fresnaye, notaire et tabellion, demeurant à Saint-Martin-des-Pazerits, des grosses et minutes du tabellionnage de Solignî et Saint-Mard. de Coulonges, pour la somme de 60 livres (1619). - Exécution des meubles de Guillaume Gay, à la requête des religieux (1685). - Défaut prononcé aux plaids de bailliage du Perche, contre Gilles Le Vigneux, écuyer, garde du corps du roi, et la demoiselle, sa femme, de tous les deniers qu'ils doivent à demoiselle Marguerite d'Écorches, veuve de Alexandre Foustau, sieur du Puy, à la requête de Jacques Dukamel, maître chirurgien à Mortagne (1618). - Ibidem pag. 199. -

H. 3089. - (Liasse). - 1 cahier, 18 feuillets, papier. - 1628-1629. - Extraits tirés des registres de Jacques Drouère et de Louis saint-Dangeroux, notaires de la paroisse de Solignî, contenant diverses déclarations faites aux religieux (1628). - Ib. p. 199.

H. 3090. - (Liasse). - 1 cahier, 16 feuillets et 8 pièces, papier. - 1657-1694. - Copies d'acquêts et d'échanges faits par les religieux, à Solignî. - Accord entre les religieux et Jean Le Tey, sieur des Rusties, demeurant à Mamers, au sujet de la saisie féodale du fief Guilpin, sis à Solignî (1651). - Vente par Marie Barré, veuve de Robert Canivet, sieur de la Chichinière, aux religieux, de tous les héritages qu'elle possède à Solignî (1677); - par les religieux, à Nicolas Dangeroux, greffier en chef des tailles de la paroisse de Solignî, de leur part de la cour de Vaugellé (1694). -

H. 3091. - (Liasse). - 4 pièces, papier. - 1774-1779. - La Bigarrie. - Déclaration des maisons et héritages qui composent le fief de la Bigarrie, relevant de la seigneurie de Loix, rendue par Léonard-Antoine du Merle, étant aux droits de Marie de Gislain, épouse de feu Jean-Antoine du Merle, chevalier, seigneur d'Yerville, sa mère, fille unique de Léonard-Antoine de Gislain, chevalier, seigneur de Bois-Guillaume (1774). Répartition de la somme de 77 livres 10 sous 6 deniers, faite au marc la livre, des deniers du rachat de tous les tenants et boursaux du dit fief payés et avancés par Léonard-Antoine

Val-Dieu - Archives de l'Orne -

Léonard Antoine du Marle (1779). - Invent. som. Série H. t. 2, pag. 199. -

H. 3092. - (Liane) 5 pièces, parchemin. - 1411-1528. - La Boherie. - Bail à rente par les religieux du Val-Dieu, à Martin Auchier, de la métairie de la Boherie (1411). - Déclaration des héritages que Michel le Baillif et Nicole Le Baillif, prêtre, Jean Le Baillif l'aîné, Thomas Le Baillif et autres, tiennent des religieux, et premièrement de la métairie de la Boherie (1528). - Invent. som. Série H. t. 2, pag. 199 et 200.

H. 3093. - (Liane). - 10 pièces, parchemin; 2 pièces, papier. - 1547-1750. - Déclaration des héritages que Jean et Pierre Picquenot, enfants de Jeanne Le Baillif, tiennent des religieux du Val-Dieu au lieu de la ~~Boherie~~^{Borie} (1547); - par François de Saint-Lambert, maréchal, demeurant à Soligni, et par ses bourgeois, détenteurs des maisons et héritages qui composent la prise de la Borie (1750). - Ibid. pag. 200. -

H. 3094. - (Liane). - 1 pièce, parchemin. - 1548. - Bois-Éroult. - Déclaration du fief de Bois-Éroult rendu aux religieux du Val-Dieu, par Jean Denisot, seigneur de Chiray, par Colin Dugué, aîné du dit fief. - Ibidem pag. 200. -

H. 3095. - (Liane). - 11 pièces, papier. - 1337-1453. - Bois-Guillaume. - Vidimus de l'arrêt rendu à Jean Chevreul, chevalier, sieur de Soligni, par Beroult du Bois-Guillaume, seigneur du dit lieu et de Comporteau, pour la terre du Bois-Guillaume (1337). - Sentence rendue aux plaids de Mortagne, à l'instance de procureur du comte d'Alençon et du Perche, contre Robert de la Rosière, dit de la Chauveligne, sieur du Bois-Guillaume, pour la présentation des foi, hommage, rachat, cheval de service et autres devoirs, pour raison de la terre de Bois-Guillaume, naguère par lui acquise (1402). - Accord entre Jean Jolif, prieur du Val-Dieu, et Jean Gislain, seigneur du Bois-Guillaume, au sujet du partage de leurs droits respectifs (1453); - entre les religieux et Jean Gislain (1501). - Ibidem pag. 200. -

H. 3096. - (Liane). - 13 pièces, papier. - 1564-1782. - Foi et hommage par Gislain, seigneur du Bois-Guillaume, à Tom Jean d'Asserre, prieur du Val-Dieu (1564); - par Robert Gislain, écuyer, sieur du Bois-Guillaume, la Gatine, Corbion, Prépotin et Ryé (1582); - par Frogent de Gislain, écuyer, sieur du Bois-Guillaume, le Houx et la Vallée Touannet (1618); - par Antoine de Gislain, chevalier, seigneur du Bois-Guillaume (1636); - par Léonard-Antoine de Gislain, chevalier, seigneur de Prépotin (1725); - par Léonard-Antoine du Marle, seigneur de Chiray, par le décès d'Éléonore Marie de G.

Val-Dieu - Archives de l'Orne. -

Marie de Gislain, épouse de Jean Antoine du Merle, chevalier, seigneur d'Yerville, sa mère (1765); - par Marie Françoise du Merle, veuve de François Philippe Augustin du Moulin, chevalier, seigneur d'Occagne, dame de la haute justice du Bois-Guillaume et des moyennes et basses justices de Chirey, la Barre et Hiéville, patron de la première portion de la terre de Soligné (1782). - Invent. som. série H. t. 2 p. 200. -

H. 3097. - (Liasse). - 2 pièces, parchemin; 7 pièces, papier. - 1628-1671. - Le Boullai. - Déclaration des maisons et héritages que demoiselle Uline de Gislain, veuve de Jacques de Heroust, écuyer, sieur des Essarts, tient et avoue tenir au fief du Boullai, situé en la paroisse de Soligné, tenu et racheté des religieux du Val-Dieu. - Ibid. p. 200. -

H. 3098. - (Liasse). - 12 pièces, parchemin; 8 pièces, papier. - 1487-1782. - Les Brières. - Bail à rente par les religieux du Val-Dieu à Colin et Pierre Les Uline, frères, de Saint-Germain de Soligné, d'une pièce de terre sise entre l'étang de la Taquetière et le Buat jointant les religieux de la trappe (1487). - Acquêt fait par Denis Charpentier, prêtre, de Christophe L'Hostellier, d'une pièce de terre nommée les Brières de Chailloué (1567). - Reconnaissance de rente au profit du Val-Dieu, par Jacques Uline, maréchal (1750). - Lettre de Fr. Henry, religieux, procureur du Val-Dieu, à dom Augustin Asselin, coadjuteur (1782). - Invent. som. série H. t. 2 pag. 200. -

H. 3099. - (Liasse). - 1 pièce, parchemin; 21 pièces, papier. - 1335-1384. - Le Buat. - Reconnaissance par Colin du Buat, fils de Thomas du Buat, écuyer, d'une rente de 20 sous envers Colin Cherruel, seigneur de Soligné (1335, le jeudi après Oculi, n. d.). - Aveu rendu à Guillemin du Fay et Gervais oté, sa femme, par Gassot Poulain, pour un hébergement appelé Moire (1411). - Quittance donnée par André du Fay, bourgeois de Montagne, à Laurent Maulerault, des rachats dus à cause de la seigneurie de Moire (1477). - Mémoires présentés par les religieux du Val-Dieu au parlement de Paris, comme possesseurs des fiefs du Petit-Buat, de Laubré, de la Puloysière et de More, contre Claude de la Rosière, veuve de Henri Tubert, sieur de Brécourt (1686). - Invent. som. série H. t. 2 pag. 200. -

H. 3100. - (Liasse). - 5 pièces, parchemin; 14 pièces, papier. - 1688-1755. - Censive Mousseron. - Partage entre Antoine Bigot, sieur de la Vallée, et Madeleine Bigot, épouse d'Anne de Bercher, écuyer, sieur d'Elphigny, capitaine au régiment de Basse-guy, demeurant au lieu d'Elphigny paroisse de Saint-Germain de Martigni, héritiers d'Antoine Bigot

Val-Dieu - Archives de l'Orne. -

de Antoine Bigot et de demoiselle Catherine Charlot, leurs père et mère (1688). -
Vente par Louis-Henri de Cône, écuyer, et Anne de Bercher, son épouse, à Antoi-
ne de Barrille, écuyer, sieur du lieu, demeurant à Soligné, d'une terre empri-
-ché sise au bourg de Soligné (1726). - Arrêt du parlement de Paris rendu au
profit de Gilles Moisseron, marchand mercier au bourg de Soligné, contre les
habitants de Soligné qui s'opposaient à la construction d'un bâtiment par
lui commencé sur un terrain situé au bout de la boutique du sieur de Saint-
-Lambert, sur le chemin de Soligné à Mortagne (1755). - Invent. som. série H. t. 2. p. 200 et
201.

H. 3101. - (Liasse). - 6 pièces, parchemin; 5 pièces, papier. - 1490-1647. - Le Chail-
-loué. - Déclaration de Guillemine, veuve de Jean Hubert, pour les héritages qu'
elle tient des religieux du Val-Dieu, au devoir de 7 sous de cens, dans le fief de
Chailloulé (1490); - de Pierre Hubert, prêtre (1492). - Sentence rendue aux
plaids de Soligné, contre les détenteurs du fief de Chailloulé (1647). - Ibid. p. 201. -

H. 3102. - (Liasse). - 6 pièces, parchemin; 3 pièces, papier. - 1614-1745. - Le Champ-
-Baron. - Reconnaissance pour Pierre Dangereux, comme tenant d'une pièce
de terre contenant trois boisseaux nommée le Champ-Baron, de 18 deniers
de cens (1614); - pour Jacques Diteil, laboureur, Jacques Broudin, maréchal
(1745). - Invent. som. série H. t. 2. pag. 201. -

H. 3103. - (Liasse). - 3 pièces, parchemin; 1 sceau. - 1461-1528. - Chantemelle.
- Bail à rente par les religieux du Val-Dieu, à Guillemine du Val, d'héritages
sis au lieu de Chantemelle (1461); - par les mêmes, à Colin Huline, d'héritages
sis au même lieu (1510, 20 avril, après Pâques). - Déclaration des héritages
que tient Guillemine Le Mellet, au lieu de Chantemelle (1528). - Ibid. p. 201. -

H. 3104. - (Liasse). - 10 pièces, parchemin; 1 pièce, papier. - 1490-1782. - Le Chêne.
- Bail à rente par Jean de la Forestière, écuyer, à Jean Hennet et Roseline, sa fen-
-me, d'une pièce de terre assise entre les gâtines (1490). - Reconnaissance par
Barthélemy Violon, de rente due à cause d'héritages sis au lieu du Chêne ou du
Champ Ouest (1782). - Invent. som. série H. t. 2. pag. 201. -

H. 3105. - (Liasse). - 23 pièces, parchemin; 2 pièces, papier. - 1448-1768. - La Ché-
-chinière. - Bail à rente par les religieux du Val-Dieu, à Philépot Morin, de
l'hébergement de la Chirchinière (1448). - Plans de la terre de la Chéchinière. -
Reconnaissance

Val-Dieu - Archives de l'Orne. -

Reconnaissance par Pierre Lorris, maçon, demeurant à Bonsmoulins, d'une rente due aux religieux à cause du lieu de la Chêchinière (1768). - Invent. som. t. 2, pag. 201. -

H. 3106. - (Liasse). - 3 pièces, parchemin; 1 pièce, papier. - 1603-1711. - Le Clos-aux-Anes. - Sentence rendue aux plaids de Soligné, contre Pierre Hubert, détenteur d'un clos nommé le Clos-aux-Anes (1603). - Reconnaissance par Mademoiselle Bigot, veuve d'Anne de Berchar, d'une rente de 5 sous, comme propriétaire du Clos-aux-Anes (1711). - Invent. som. série H. t. 2, pag. 201. -

H. 3107. - (Liasse). - 8 pièces, parchemin; 2 pièces, papier; 1 sceau. - 1490-1785. - Le Clos-à-la-Demoiselle. - Bail à rente par Jean Demisot, écuyer, sieur de Chiray, à Thomas Le Baillif, d'une enclose contenant deux boissaux appelée le Clos-à-la-Demoiselle (1490). - Déclaration des héritages que Thomas Le Baillif tient des religieux (1501). - Reconnaissance par Catherine Barillet, veuve de Célestin Coudray, pour les héritages appelés le Clos-à-la-Demoiselle, situés au lieu de la Borie (1745). - Invent. som. série H. t. 2, pag. 201. -

H. 3108. - (Liasse). - 4 pièces, parchemin; 13 pièces, papier. - 1621-1750. - Les Coudras. - Reconnaissance par Nicolas Garsorn, d'une rente de 10 sous, comme propriétaire d'une pièce de terre appelée les Coudras (1621). - Signification faite à Pierre Mellanger, courrier, pour paiement de la dite rente (1750). -

H. 3109. - (Liasse). - 16 pièces, parchemin. - 1402-1515. - La Cour-Gâtine. - Partage entre Jean de la Gâtine et Colin Hubert, d'une maison qui fut à feu Jean Graillart (1402, 28 mars^{de}). - Bail à rente par les religieux du Val-Dieu, à Raoul Le Porchier, d'un jardin sis à Soligné, joignant à l'héritage aux Moineaux et touchant aux murs de la Bassacourt (1412, 18 avril, après Pâques). - Déclaration des héritages que tiennent Jean de la Gâtine et Guillemine, sa femme (1492); - ~~que~~ ^{tiennent} Guillemine^{auve?} de la Gâtine, prêtre (1515). - Ibidem pag. 201. -

H. 3110. - (Liasse). - 13 pièces, parchemin; 6 pièces, papier. - 1516-1765. - Déclaration d'une maison et jardins que Pierre Rassey, marchand, bourgeois de Moulins-la-Marche, tient et avoue tenir des religieux du Val-Dieu, à cause de Jeanne de Vaufrogier, sa femme (1516, janvier, n. d.); - par Gilles Allais, d'héritages sis à la Cour-Gâtine (1745). - Ibidem pag. 201. -

H. 3111. - (Liasse). - 10 pièces, parchemin; 5 pièces, papier; 1 sceau. - 1453-1782. - Les Encloses

Val-Dieu - Archives de l'Orne. -

Les Encloses et les Courcières. - Bail à rente par les religieux du Val-Dieu, à Vincent Huline et Laurence, sa femme, d'un hab. ergement joignant au chemin royal du Buat à Soligné (1453); - par Jean Hubert l'aîné, à Jean le Dangereux et Catherine, sa femme, d'un enclos nommé l'Enclose du Baille, sur le chemin de la tour de Soligné à la fontaine de l'Osier (1485). - Reconnaissance de rente assise sur les Courcières près de Chantemelle, par François Bonhomme (1782). - Invent. som. série H. t. 2. pag. 201 et 202. -

H. 3112. - (Liasse). - 5 pièces, parchemin. - 1505-1647. - L'Essart. - Promesse par Jean Henri de payer aux religieux du Val-Dieu, 4 deniers de cens pour être quitte des devoirs de fief, comme foi, hommage et rachat à cause d'une pièce de terre sur le chemin de la trappe au pont du Chesne (1515). - Reconnaissance par Jean Henri de 2 deniers de cens, comme détenteur d'une pièce de terre nommée l'Essart (1515); - par Louis Chauvin, laboureur (1647). - Ibid. p. 202.

H. 3113. - (Liasse). - 6 pièces, parchemin; 1 pièce, papier; 1 sceau. - 1452-1669. - La Fosse. - Bail à rente par dom Guillaume Baldouyn, prêtre du Val-Dieu, à Guillemain Duval, de deux pièces de terres sur le chemin de Chantemelle à Callichien et de deux autres pièces de terre, l'une appelée la Fosse et l'autre la Lande, sise au même lieu (1474). - Les Friches. - Bail à rente par les religieux, à Vincent Huline, d'une pièce de terre sise sur le chemin de Chantemelle à la Galopinière (1452). - Reconnaissance de rente assise sur le lieu des Friches, par Nicolas Michel et Eustache Marcey, Michel Marebœuf et autres cohéritiers (1621). - p. 202.

H. 3114. - (Liasse). - 3 pièces, parchemin; 12 pièces, papier. - 1569-1779. - Le fief Gouttier. - Aveu rendu par Marie Hayot aînée, du fief Gouttier appartenant au Val-Dieu (1569). - Le fief de Guélet. - Aveu de dit fief situé au village de Chantemelle, par Guillaume Barban aîné (1634). - Déclaration des héritages qui composent ce fief (1779). - Invent. som. série H. t. 2. pag. 202. -

H. 3115. - (Liasse). - 4 pièces, parchemin. - 1515-1766. - La Guesnardière. - Déclaration d'une pièce de terre contenant quatre boisseaux appelée la Guesnardière, que tient Jean Potier, prêtre, curé de la grande portion de la cure de Soligné, la dite terre étant de l'aumône que Jean de Poix en fit à son prédécesseur, sur le chemin de l'église de Soligné à la Boissière, par dessous la Boherie (1515); -
par Guillaume

Val-Dieu - Archives de l'Orne. -

par Guillaume Le Bailly, diacre, pour ce de la cure de Soligné pour la grande portion (1647); - par Pierre de Rieux, prêtre, curé de la première portion (1745); par Jacques Gabriel Martin, prêtre, curé (1766). - Invent. som. Série H. t. 2. pag. 202. -

H. 3116. - (Liasse). - 9 pièces, parchemin. - 1513-1628. - La Haie-Forette. - Déclaration par Richard Ture et Robine, sa femme, d'une pièce de terre assise près la Haie-Forette, sur le chemin de Soligné à la Grappe (1529); - par Alain Nourry (1529); - par Thomas Leudière (1567); - par Robert Vaufrögex et Marguerite, sa femme (1560); - par René Hemet (1628). - Invent. som. Série H. t. 2. pag. 202. -

H. 3117. - (Liasse). - 13 pièces, parchemin. - 1487-1662. - La Taquelière. - Bail à rente par les religieux, à Colin et Pierre Huline, frères, d'une pièce de terre située entre l'étang de la Taquelière et le Buat (1487). - Bail à ferme de la métairie de la Taquelière, par les religieux, à Pierre Labbé, marchand, pour 70 livres (1662).

H. 3118. - (Liasse). - 3 pièces, parchemin. - 1665. - Longchamps. - Lites de 4 deniers de cens sur une pièce de terre appelée les Longs-Champs. - Reconnaissance du dit cens par François Leudière, laboureur. - Ibidem pag. 262. -

H. 3119. - (Liasse). - 11 pièces, parchemin; 1 pièce, papier. - 1109⁴ⁱⁱ-1699. - Maison Baudouin. - Vente par Gast et Poulain et Jeanne, sa femme, aux religieux du Val-Dieu, d'une rente de 12 sous à prendre sur Robin Hubert et assise sur une maison ou clos sis à Soligné (1109). - Reconnaissance d'une rente assise sur la maison Baudouin, par la veuve Le Bailly (1647). - Sentence rendue aux plaids de Soligné, au sujet de la maison Baudouin (1699). - Ibidem, pag. 202. -

H. 3120. - (Liasse). - 28 pièces, papier. - 1618-1636. - La Mare-aux-Moinetaux. - Procédure entre les religieux du Val-Dieu et Thomas Lemoine, touchant les foi et hommage du fief de la Mare-aux-Moinetaux. - La Mare-Bernard. - Vente par Madeleine Davoust, veuve de Noël Bullant, neveu de laillis, à Paul Réguret, de la Mare-Bernard, à la charge de devoirs féodaux envers le Val-Dieu (1636). p. 22.

H. 3121. - (Liasse). - 3 pièces, parchemin; 1 pièce, papier. - 1673-1789. - La Moignerie. - Déclaration par Pasquier Le Moigne, des héritages qu'il tient du Val-Dieu (1674); - par Jean Le Moigne, pour héritages joignant au chemin tendant de la Moignerie à la Hermetière et d'un bout à Rigault Le Moigne (s. d.). - Bail à ferme par p. dom fr. Baudouin, procureur du Val-Dieu, à Guillaume Le Vingtième, garde-chasse, d'une maison et

Val-Dieu - Archives de l'Orne.

maison et de terres dépendant ci-devant de la Meinerie (1789). - Inv. som. série H. t. 2. p. 262.

H. 3122. - (Liane). - 1 pièce, parchemin; 5 pièces, papier. - 1477-1680. - Montgenson. - Copie du livre rendu aux religieux du Val-Dieu, par Simon Poulain, pour le métairie de Montgenson (1477); - par Jacques Sauvage, aîné d'officiel (1646). - Sentence rendue aux plaids du Val-Dieu, sur la saisie de fief de Montgenson (1680). - La Motte. - Avec rendu par Guillaume Mauniz, aux religieux du Val-Dieu, pour le fief de La Motte (1579). - Inv. som. série H. t. 2. pag. 203. -

H. 3123. - (Liane). - 16 pièces, parchemin; 13 ceaux. - 1520-1577. - Le Moulin-à-Vent. - Échange par lequel Jean Le Dangereux cède au Val-Dieu une pièce de terre en laquelle est à présent le Moulin-à-Vent de Soligné (1520). - Bail à ferme pour 6 ans de Moulin-à-Vent de Soligné, par les religieux, à Aubert Le Hongre, pour 60 boisseaux de blé (1527); - à Louis Nillet, pour 9 ans, moyennant 55 boisseaux de blé; - à Gurgon Blazette, pour 40 livres (1577). - Ibidem pag. 203. -

H. 3124. - (Liane). - 8 pièces, parchemin; 1 pièce, papier. - 1391-1745. - L'Osier. - Bail à rente par Pierre Fouxe, à Colin de la Barre, éuyer, demeurant à Saint-Aubin de Courterais, du moulin de Romilli, en Sainte-Céronne et de la Mare de l'Osier, en la paroisse de Soligné (1391, 10 mars, n. d.). - Déclaration par Michel Duval, des héritages qu'il tient en la prise de l'Osier et en la prise de la Tour (1550); - par Nicolas Dangereux, échevin de la confrérie de la Charité de Soligné, pour la prise de l'Osier (1745). - Ibidem pag. 203. -

H. 3125. - (Liane). - 3 pièces, parchemin. - 1411-1540. - La Parsonnière. - Bail à rente par les religieux du Val-Dieu par ^{à?} Clericard Denisot, éuyer, sieur de Chiray, des rivages, refuges, pâtés et pâtures qui sont environ deux étangs, joignant à la chaussée et au moulin de la Parsonnière et à la couée de l'étang de la Poyère, avec le cours de l'eau pour faire moulin son moulin, s'il veut faire moulin au dessous de l'étang des bas, de la Raguignière, l'eau de l'étang d'en bas allant battre à la chaussée de l'étang d'en haut (1512). - La Pilière. - Vente par Thomas Ledière, boulanger, à Jean Duteil, étailleur, d'une pièce de terre sise aux Parc-Pilières (1540). - Prémorain. - Vente par Jean de Poix, éuyer, aux religieux,

d'une pièce de terre assise en la rivière de Prémorain nommée le Pré-Chamaillant. (1411). - Les Quatorze setiers.

Val-Dieu - Archives de l'Orne. -

Settiers. - Bail à rente par les religieux du Val-Dieu, à Jean Durant, d'une pièce de terre située au-dessus de l'étang de la Taquetière, contenant quatorze setiers (1175).

- Déclaration par Pierre Chevet, laboureur, demeurant au lieu de la Panerie, paroisse de Soligné, pour la même pièce de terre (1745). - Invent. som. Série H. t. 2, pag. 203. -

H. 3127. - (Liasse). - 14 pièces, parchemin; 1 pièce, papier. - 1555-1662. - La Ragunière.

- Bail à ferme pour 9 ans, par les religieux du Val-Dieu, à Olivier Michel et Gillesbert Crestot, des relais et herbages étant à l'entour des deux moulins de dessous le moulin du sieur de Bois-Guillaume (1555, janvier, n.s.); - à Jean Béguet, de l'étang de la Ragunière (1662). - Invent. som. Série H. t. 2, pag. 203. -

H. 3128. - (Liasse). - 10 pièces, parchemin; 2 pièces, papier. - 1667-1779. - La Souvi-

rière. - Composition par Jean de Vaufrogier, représentant la personne de Denis Denisot, écuyer, et de Marguerite de Poix, devant Denis Le Court, sénéchal de Soligné, avec Jean

Pr. Tolif, prévôt du Val-Dieu, pour le payement des arriérés de 30 sous de rente, à laquelle était obligé le dit écuyer, comme tenant du lieu de la Souvière (1667, mars, n.s.). - Déclaration par les héritiers de feu Jean de Vaufrogier, écuyer, savoir: Marie

de Fourneaux, écuyer, et Marie de Vaufrogier, sa femme, Jean Dubois, marchand, et Catherine de Vaufrogier, sa femme, pour la même terre (1509, mars, n.s.); - par Marie Françoise du Marle, veuve de R. Augustin du Moelin, chevalier, seigneur d'Occaigne (1779). - Invent. som. Série H. t. 2, pag. 203. -

H. 3129. - (Liasse). - 13 pièces, parchemin; 2 pièces, papier; 2 sceaux. - 1479-1698. - La

Tour. - Bail à rente par les religieux du Val-Dieu, à Jean Haist, de pièces de terre jouant la rente tendant de Chantemelle à la Moynerie (1489, mars, n.s.). - Reconnaissance par Pierre Michel Chenot et Mahay Dangereux, de 3 sous 4 deniers de cens, à cause de la métairie de la Tour (1528). - Sentence rendue aux plaids de Soligné contre les heirs Dangereux, comme détenteurs de la métairie de la Tour (1698). - Ibidem pag. 203.

H. 3130. - (Liasse). - 7 pièces, parchemin; 1 pièce, papier. - 1515-1765. - La Vallée. -

Déclaration rendue par Jean Le Heu et ses cohéritiers, aux religieux du Val-Dieu, pour une pièce de terre ^{nommée} appelée La Vallée-au-Heu (1515); - par Barthélemy Billon, tant en son nom qu'au nom d'Alexandre Grisot, curé de Champe, Rodolphe Bigot, sieur du Parc, Nicolas Tousselin, curé de Soligné, et autres cohéritiers pour le lieu de la Vallée-au-Heu (1656); - par Ch. Charpentier, sieur de la Galopinière, élu en l'élection de Mor-
tagne, René

Val-Dieu - Archives de l'Orne.

-tague, René Jean Vallée, curé de Coulmer, en qualité de titulaire de la chapelle de saint-Nicolas de la Buttère, Pierre Antoine de Barville, écuyer, sieur de la Pichonnière (1745). - Invent. sous. série H. t. 2. pag. 203 et 204. -

H. 3131. - (Liasse). - 13 pièces, parchemin; 4 pièces, papier. - 1406-1750. - Le Vaugelé. - Bail à rente par Hameri Le Court, bourgeois de Mortagne, à Colin Pasquier et Guyon Hubert, frères, fils de Jean Hubert l'aîné, des hébergement appelé le Val-gellé (1406). - Déclaration rendue aux religieux du Val-Dieu, par Jean Le Bailly, de Vaugelé (1547); - par Barthélemy Desmois, ouvrier en doublettrie, demeurant à Vaugelé, et par François Le Bailly, sa femme (1750). - Ibidem pag. 204. -

H. 3132. - (Liasse). - 5 pièces, parchemin; 1 pièce, papier. - 1753-1781. - Vaunoise. - P. Bail à ferme pour 9 ans, par Dom Jean Baptiste Soucarnier, prieur de Val-Dieu, à Pierre Crestot, des lieux, terres et métairie du Bois-de-la-Mare et de Vaunoise situés dans les paroisses de Soligni et de Sainte-Cérome (1753); - par Dom Hugues de Portoy, - bis, procureur de Val-Dieu, aux mêmes, des mêmes terres (1781). - Ibidem p. 204. -

H. 3133. - (Liasse). - 1 pièce, parchemin; 2 sceaux. - 14^e siècle. - Théval (ancienne paroisse réunie à saint-Langis-les-Mortagne). - Bail à rente par les religieux du Val-Dieu, à Michel Touchart, de trois pièces de terresises en la paroisse de Théval (s.d.).

H. 3134. - (Liasse). - 6 pièces, parchemin; 45 pièces, papier. - 1531-1599. - Touques. - copies des quittances données par les religieux du Val-Dieu, au receveur de la baronnie de Touques, appartenant à l'évêque de Lisieux, de la rente annuelle de 96 boisseaux, qu'ils avaient droit de prendre sur le revenu de la prévôté du sel blanc appartenant au dit évêque. - Certificats des grenetiers et contrôleurs du grenier à sel établi pour le roi à Lisieux. - Ibidem pag. 204. -

H. 3135. - (Liasse). - 37 pièces, parchemin; 24 pièces, papier. - 1601-1664. - Quittance donnée par le procureur général de la chartreuse de Val-Dieu, à Guillaume Duvial, fermier, receveur de la baronnie de Touques, d'arrérages de 36 boisseaux de sel blanc, mesure de Lisieux, que les religieux ont droit de prendre sur l'évêché de Lisieux (1601). - Sentence des officiers du grenier à sel de Lisieux qui renvoie à huitaine le jugement de la cause entre les religieux du Val-Dieu et Léonard de Maignon, évêque et comte de Lisieux, au sujet de la livraison de 36 boisseaux de sel blanc (1664). - Ibidem pag. 204. -

H. 3136. - (Liasse). - 5 pièces, parchemin. - 1404-1615. - Tourouvre. - Vente par Jean Tournel

Val-Dieu - Archives de l'Orne.

Tourmeuf, écuyer, seigneur de Tourouvre, au religieux du Val-Dieu, d'une rente de 110 sous que Jean Le Seigneux était tenu de lui faire pour la baille du moulin de Vilarchin, et d'une autre rente de 4 livres que Guillaume Dupuis, de Feings, était également tenu de lui faire, à cause de la métairie des Coudras (1604). - Bail à rente par Dom P.^r Guillaume Baldouyn, prieur du Val-Dieu, à Jean Raison, paroissien de Tourouvre, d'un pré joignant la rente de Feings à Tourouvre (1473, février, n. s.). - Transport par André Navarre, de Tourouvre, demeurant à Chantou en l'évêché de Laon, à Pierre Pelletier, d'une rente de 10 deniers à prendre sur Étienne Cornilleux (1530, 3 avril, avant Pâques, n. s.).
Reconnaissance de rente par Charles Troussat, de Tourouvre, au profit des religieux (1615).

H. 3137. - (Liane). - 1 pièce, parchemin; 16 pièces, papier. - 1646 - 1772. - Échange de propriétés sises à Feings et à Tourouvre entre les religieux du Val-Dieu et Jean Provost (1646). - Déclaration rendue aux religieux par Marie de la Vove, épouse de Jacques de Baillaul, chevalier, seigneur dudit lieu, dame de Bellegarde, la Rosière, pour la terre des Broudières (1702); - par qui François, comte de la Porte, marquis de Riants, ancien guidon des gendarmes écossais, chevalier de Saint-Louis, seigneur de Tourouvre (1764). - Quittance du procureur du Val-Dieu, donnée par M. Dehail-Desvallées, trésorier de la fabrique de Tourouvre, de la somme de 394 livres, restant du prix de la dime appartenant au dit trésor, à lui adjugée pour 10 livres, pour la paille qu'il est tenu de lui fournir (1772). - Invent. som. série H. t. 2. pag. 204. -

H. 3138. - (Liane). - 1 pièce, parchemin; 9 pièces, papier. - 1688 - 1726. - La Ventrouse. - Mémoire produit contre les religieux du Val-Dieu par René de Grual, comte de Lanzaç, seigneur de la Ventrouse, demandeur en inscription en faux au sujet de la déclaration du sief du Chatellier, appartenant aux religieux. « La seigneurie de la Ventrouse est constamment une des plus belles et de la plus grande étendue de la province, et en effet une très-grande partie des autres en sont mouvantes et entre autres celle de Francvilliers qui est une seigneurie fort considérable dont le lieu dominant porte encore la dénomination de Francvilliers, en la paroisse de Maison-Maugis; et la dite seigneurie, son étendue en plusieurs paroisses, tant de la proximité de la situation de son domaine que considérablement éloignées. Entre les dépendances étoit autrefois le sief dont il s'agit, quelques autres tenus par les appelants en la paroisse de Feings, comme aussi le patronage du bénéfice-cure, de l'église paroissiale de Saint-Gervais dudit Feings. Mais il y

Val-Dieu - Archives de l'Orne.

Mais il y en a eu démembrément, et voici comment il s'est fait, Dame Françoise de Bubertré, dame de Touvoie, de la Peltrie et de dit Francvilliers, par contrat passé par devant Ballet et Lancelin, tabellions à Laleu, vicomte de Falaise, le 10^e jour d'octobre 1595, vendit la moitié de la terre et seigneurie du dit Francvilliers à Salomon de la Bretonnière, seigneur du dit lieu, et dame Félice Rayer, son épouse, sous cette réserve expresse de seigneurie du dit Francvilliers sur les hommes, sujets et vassaux du dit fief du châtelier en question, fiefs tenus par les religieux de Val-Dieu. De sorte que du jour de ce contrat le dit fief du châtelier et les fiefs tenus par les religieux du Val-Dieu, sont demeurés déunis de la dite seigneurie de Francvilliers et ont composé à part un domaine, une justice et une seigneurie particulière de Francvilliers, mouvante de la seigneurie de la Ventrouse » (1688). - Contredits des religieux (1726). - Invent. som. Serie H. t. 2. pag. 204 et 205. -

H. 3139. - (Liane). - 2 pièces, parchemin. - 1343-1396. - Verneuil. - Vente passée sous le scel de Fournison, garde des sceaux des obligations de la vicomte de Verneuil, pour Denis Fourbin, aux religieux du Val-Dieu, d'une rente de 5 sous, assise sur tous leurs héritages. - Vidimus de l'acte précédent fait aux plaids de Verneuil, tenus par Etienne Dubois, vicomte, à la requête de Raoul Hubert, prieur de la maladrerie de Verneuil (1396). - Ibidem, page 205. -

H. 3140. - (Liane). - 13 pièces, parchemin; 11 sceaux. - 1431-1602. - Acte passé sous le sceau de Guillaume Bigot, maître ès arts, garde des sceaux de la vicomte de Verneuil, contenant reconnaissance de rente par Jean de Lesrouillière, de la paroisse de Boissi, au profit de Robin Gasier, à cause de vente à lui faite d'une maison et d'un jardin assis en la paroisse de Saint-Nicolas de Verneuil, sur la rue qui tend du château à l'église de Saint-Nicolas (1431). - Décret de la dite maison, prononcé aux plaids de Verneuil, par Pierre Bigot, maître ès arts, lieutenant général d'Emond Brou, vicomte de Verneuil (1438, 5 avril, avant Pâques^{va}). - Vente par Pierre Gasier, aux religieux du Val-Dieu, de la dite maison (1463, janvier, n.d.). - Prise à rente par Regnault Boulay, de la dite maison, à lui baillée par les religieux, par acte passé devant Thomas Badin, maire de Verneuil (1463, janvier, n.d.). - Mandement de Michel Caradas, maire de Verneuil, au premier sergent ou sous-sergent de la dite mairie, de faire exécution sur les biens du dit Boulay, pour
payement

Val-Dieu - Archives de l'Orne. -

payement des arrérages de la dite rente (1478). - Bail à ferme de la dite maison, par les religieux, à Jean Audayre (1602). - Invent. som. série H. t. 2, pag. 205. -

H. 3141. - (Liasse). - 12 pièces, parchemin; 9 pièces, papier; 1 plan. - 1590-1772. - Bail à ferme par les religieux du Val-Dieu à Étienne Vignon, de la maison de la Moinerie sise en la paroisse de Notre-Dame de Verneuil (1590); - par les mêmes, à Jean Foucault, jardinier à Verneuil (1772). - Ibidem, pag. 205. -

H. 3142. - (Liasse). - 4 pièces, parchemin; 5 pièces, papier. - 1619-1697. - Déclaration de Jean Le Maître, curé de saint-Martin du Vieux-Verneuil, qui renonce à ses prétentions sur la dime de certaines terres de la paroisse de Boissi (1619). - transaction entre les religieux du Val-Dieu et messire Charles de Moucheron, curé de saint-Martin du Vieux-Verneuil, au sujet du bornage des dîmes de Philmain, et de saint-Martin du Vieux-Verneuil (1644). - Constitution par Jeanne Maignan, veuve en dernières nocces de Marin Estasse et par Charles de Fillemain, sieur du Rouvier, son fils, d'une rente de 110 livres, au profit du Val-Dieu (1662). - Vente par Claude Bienvenu, aux religieux, d'une maison et d'un herbage sis à saint-Martin du Vieux-Verneuil (1694). - Amortissement par François Bau-

Douin, seigneur, sieur des Cambres, y demeurant paroisse d'Authieuville, province de Normandie, procureur de Marie Charlotte Odonard, veuve de M. de Cambres, sa mère, aux religieux, d'une rente de 10 livres constituée, assise à Verneuil (1697). ^(h. 205)

H. 3143. - (Liasse). - 3 pièces, parchemin; 63 pièces, papier. - 1690-1716. - Procéduraux faites par les religieux du Val-Dieu contre les fermiers de la métairie de la Chabotière, dépendant du fief de Philmain, en la paroisse de saint-Martin du Vieux-Verneuil. - Ibidem, pag. 205. -

H. 3144. - (Liasse). - 2 pièces, parchemin. - 1266-1271. - Villiers-s-Mortagne. - Charte de Hugues de Villiers contenant concession aux religieux du Val-Dieu, des droits de franchise et de liberté, pour les acquisitions par eux faites dans son fief, avec permission pour Étienne Brunet et sa femme, d'obtenir désormais des religieux en franchise tout héritage et tout les fiefs qu'ils tenaient de lui en chef, y compris une mornière située dans la dite terre, le tout à la charge d'une rente de 4 sous payable par les religieux (1266, septembre); - du même, contenant accord au sujet de la franchise réclamée par les religieux du Val-Dieu, pour les acqui-

Val-Dieu - Archives de l'Orne.

pour les acquisitions par eux faites dans lesief de Villiers et dans lesief d'Etienne Brument et d'Aloise, sa femme, avec promesse de les conserver à toujours en sauvegarde (1271). - Invent. som. Serie H. t. 2. pag. 205.

H. 3145. - (Liasse). - 2 pièces, parchemin; 1 sceau. - 1248. - Boviers. - Charte de Ge-lain Lafilart et d'Aceline, sa femme, contenant 1^e donation aux religieux du Val-Dieu de la cinquième partie de ce qu'ils possèdent dans lesief de Guil-laume de Sauve-Loup (de Savo'dupro), chevalier, laquelle portion contient la marnière des Hayz (de Haytis) et une pièce de terre qui regarde la métairie de Boviers; - 2^e vente du reste des terres du dit sief, pour 5510 ust. (1248, février, n.s.); - de Michel de Boviers, contenant donation en son nom, et au nom de Richende, sa femme, aux mêmes, (de) la cinquième partie de la métairie de Boviers sise en la paroisse de Villiers; 2^e vente de tout le reste du dit héritage situé entre la terre de Girard Pelichon et celle que les religieux ont achetée de Pierre de Boviers, la dite vente faite pour la somme de 15 livres P^r. t. que lui a remise Guillaume, prieur de Val-Dieu, avec concession de la tenure directe et en franchise de la dite terre (1248, mars, n.s.). - Ibidem pag. 206.

H. 3146. - (Liasse). - 16 pièces, parchemin; 3 pièces, papier. - 1560-1646. - La Brélandière. - Donation par Denis Pitart, aux religieux du Val-Dieu, d'une ferme de maison contenant une ferme et demie avec un jardin, le tout assis au lieu de la Brélandière (1560). - Bail à ferme pour 9 ans, par les religieux, à Mathurin Pitard, d'une mesure contenant une ferme et demie, avec un jardin, sise à la Brélandière (1574). - Reconnaissance par les tenants du moulin de la Brélandière d'une rente de 50 sous, au profit du Val-Dieu (1627). - Echange par lequel René Rousseau cède au Val-Dieu la moitié du moulin de la Brélandière (1632). - Bail des terres de la Brélandière à Michel Rousseau (1646). - Invent. som. Serie H. t. 2. p. 206.

H. 3147. - (Liasse). - 16 pièces, parchemin; 4 pièces, papier. - 1646-1709. - Vente par les religieux du Val-Dieu à Jean Guarnier, tisseron en toiles, de deux lots de prés sise à la Brélandière (1646); - pour Jean Bigot, laboureur, aux mêmes, de lots de terres sise au même lieu (1709). - Ibidem pag. 206.

H. 3148. - (Liasse). - 2 pièces, parchemin; 1 sceau. - 1394-1464. - La Brun-
-andière

Val-Dieu - Archives de l'Orne -

- endière. - Bail à rente par Thomas Richer, Jeanne, sa femme, Jean Brey-
ère et Bouget, sa femme, à Jean Badiu, d'une pièce de terre et d'une
noë, joignant au chemin de Villiers à la Brun endière (1394). - Donation
aux religieux du Val-Dieu, par Louis Badiu, prêtre, de ses droits, sur la terre
mentionnée dans l'acte précédent (1464). - Invent. som. série H. t. 2. p. 206.

H. 3149. - (Liasse). - 6 pièces, parchemin; 1 sceau. - 1485-1782. - Le Clos-
Piau. - Vente par Pierre Fromy, prêtre, Michelle et Perrine, ses sœurs, aux religieux
du Val-Dieu, d'un clos appelé le Clos-Piau, sur le chemin de Mortagne au Val-Dieu
(1485, 1^{er} janvier, n.s.). - Bail à rente par les religieux, à Jean Bonnerie, gendre de
Thiennot Fromy, du même clos (même date). - Bail à ferme par les mêmes, pour
neuf ans, de la même terre à Pierre Bonnerie (1523). - Bail emphytéotique
de la même terre à Marin Pisard, journalier (1782). - Le Clos-Saugeron. - Acre
rendu par Simon Mancal, pour le Clos-Saugeron (1534). - Ibidem pag. 206.

H. 3150. - (Liasse). - 5 pièces, parchemin; 2 sceaux. - 1498-1783. - La Coudraie.
- Vente par Guérin Rouelle à Jean Baron, de 2 boisseaux de terre, à la charge des
devoirs de fief (1498). - Bail à rente par les religieux à Jacques et à Thibault
Rouelle, de 2 boisseaux de terre, joignant à la terre de Jean Baron (1563, mars,
n.s.). - Reconnaissance par Galleraud Le Conte, de 5 sous 6 deniers de cens, au
profit des religieux, à cause de quatre boisseaux de terre situés à la prise
de la Coudraie (1648); - par Nicolas Jean Baptiste Perrier, écuyer, seigneur
de Villiers, représentant Simon Le Conte (1751); - par Noël Duboté, représen-
- tant M. J. B. Perrier (1783). - Invent. som. série H. t. 2. pag. 206.

H. 3151. - (Liasse). - 8 pièces, parchemin; 1 pièce, papier. - 1497-1783. - L'En-
close-Bonnerie. - Bail à rente par Simon Blanchard à Simon Bonnerie et Ro-
bine, sa femme, d'une grange et d'un passage sis à la Poterie (1497). - Trans-
- port par Pierre Blanchard, fils de Simon, aux religieux, d'une rente de 7 sous
6 deniers, à prendre sur Simon Bonnerie (1528). - Reconnaissance par J. B.
Gaston de Gueroust, écuyer, seigneur de la Gohière, y demeurant, paroisse de
Saint-Mard-de-Reno, d'une pièce de terre nommée l'Enclose-Bonnerie, située
au lieu de la Poterie (1680); - par Jean André de Gueroust, ~~écuyer~~ chevalier, seig-
- neur de la Gohière, demeurant à Mortagne, paroisse Saint-Jean, représentant J. B. Gas-
- ton de Gueroust.

Val-Dieu - Archives de l'Orne -

- ton de Gueroast, son père (1761); - par Jean André François de Gueroast, écuyer, seigneur de la Gohière, ancien sous-garde de la garde ordinaire du roi, seigneur de Perchat, Bouliant et autres lieux, demeurant à la Gohière, se faisant fort de ses frères et sœurs mineurs (1783). - Invent. som. série H. t. 2. pag. 206. - H. 3152. - (liasse). - 2 pièces, parchemin; 2 sceaux. - 1268. - Enclose-Chaudeveron. - charte de Chrétien d'it Russel (de Frestula), contenant: 1^e concession à P^r. Guillaume, prieur du Val-Dieu, et à ses religieux, des droits de tenure en franchise et en pure aumône, pour tout l'héritage qu'ils ont acquis de Geoffroi du Pont et de ses frères, en son fief de Chaudeveron; 2^e vente de tous ses droits de propriété sur tout le fief de Chaudeveron, sur ses vassaux et arrière-vassaux (vassalibus), du dit fief, pour 100 sous. Le même seigneur leur baille, en outre, la féculté d'Etienne Brunent qui était son homme, à cause de ce fief, avec obligation pour ce dernier de leur rendre les mêmes devoirs qu'il lui devait, ainsi qu'à ses hoirs (1268, février^{ita}); - d'Emmeline, femme de la Hayerie, contenant: 1^e concession aux mêmes prieur et religieux des droits de tenure en aumône de tout ce qu'ils ont acquis dans son fief de Chaudeveron; 2^e vente, du consentement de Girard, son fils, pour 11 livres st. de tous ses droits féodaux sur le dit fief, avec un vassal euz nommé Etienne Brunent, qui tenait d'elle le dit fief à foi et hommage, ainsi que sa femme (1268, mars, n. s.). - Invent. som. série H. t. 2. pag. 206 et 207. - H. 3153. - (liasse). - 3 pièces, parchemin; 1 pièce, papier; 2 sceaux. - 1278-1282. - charte de Jean Le Charroin, de Tanne, sa femme, et d'Agnès, sœur de cette dernière, toutes deux filles de Robert Potier (Figulé), contenant vente aux religieux du Val-Dieu, pour 45 sous st., d'un pré sis entre le ruisseau de Hugues Pelichon et l'eau qui descend au moulin de Chaudeveron (1278); - d'Héloïse, veuve et d'Etienne Brunent, en son nom et au nom de Colin Brunent, son fils, contenant l'énoncé des conventions par eux souscrites en raison de la concession à eux faite par Robert, prieur, et par les religieux du Val-Dieu, d'une maison sise à Chaudeveron, avec jardin, pré et pâture, que tenait auparavant au Girard Multor, plus un pré appelé le Pré des Rondaux. Il est convenu entre eux que si, outre les services féodaux, actuellement en vigueur, de nouveaux services inusités sont réclamés par le seigneur, les religieux

Val-Dieu - Archives de l'Orne. -

Les religieux payeront les trois quarts des dits services et des fruits faits à l'occasion de cette réclamation, avec deux sous de rente dus au sire de Doucelles et qu'eux mêmes payeront l'autre quart; à la charge de tenir la dite maison en bon état, comme elle l'est actuellement et même de la mettre en meilleur état, par la suite (1281); - de la même, dite la Brunende, au son nom et au nom de Nicolas, son fils, contenant accord avec les religieux, au sujet des foie et hommage et de la trente-sixième part de la mouture du moulin de Chauderon, par laquelle la dite dame renonce à sa réclamation (1282, juillet). - Ibid. p. 207. -

H. 3154. - (Liasse). - 3 pièces, parchemin. - 1408-1643. - Reconnaissance par Denis Broussé de 4 sous 2 deniers de cens, au profit des religieux du Val-Dieu, à cause d'un hébergement tenu auparavant par feu Michaux Le Mercier et d'autres héritages mouvants du fief de Soligné, notamment d'un pré se joignant au doyot de courant des planches au moulin feu Doucet, lesdits héritages estoient anciennement et de tout temps chargés et obligés, envers les dits religieux et leurs prédécesseurs, de la dite terre de Soligné, en deux poeles et en soixante-quinze oeufs de rente, (1408); - par Philippe Fourmy, laboureur, demeurant à Feings, du même cens, à cause d'une pièce de terre sise en l'enclose de Chauderon (1617); - par François Fourmy, laboureur, demeurant au lieu de Beauvais, paroisse de Villiers (1643). - Invent. som. série H. t. 2. pag. 207. -

H. 3155. - (Liasse). - 8 pièces, parchemin; 1 sceau. - 1502-1783. - La Fosse-Quelot. - Reconnaissance par Mathay Rouelle, de 6 sous de rente aux religieux du Val-Dieu, comme tenant des héritages qui furent à feu Perrot Gautier, notamment d'un boisseau et demi de terre appelé la Fosse-Quelotte (1502); - par Pierre Étain, « ruisseau de charbon » demeurant à Saint-Victor de Réno (1783). - Ibidem pag. 207. -

H. 3156. - (Liasse). - 3 pièces, parchemin. - 1409-1538. - La Gaucherie. - Promesse par Colin de Nonnant de payer aux religieux du Val-Dieu, comme seigneur de Soligné, 6 deniers de cens, pour raison d'une pièce de terre et d'un clot sis à la Gaucherie (1409). - Déclaration par Colin Sangeron, d'héritages sis au même lieu (1538). - Invent. som. série H. tom. 2. pag. 207. -

H. 3157. - (Liasse). - 3 pièces, parchemin; 1 pièce, papier. - 1248-1669. - La Goudière. - Charte de Guillaume des Châtelets et d'Haoyse, sa femme, contenant vente aux religieux
du Val-Dieu

Val-Dieu - Archives de l'Orne -

du Val-Dieu, de leurs droits sur les prés joignant Robert de la Fontaine et les haies de la Goudière en deça de l'eau de Chauderon (1348, novembre). - Échange par lequel Nicolas Pineau, receveur des cens et rentes du marquis d'Amilly, demeurant au bourg de Theil, cède aux religieux du Val-Dieu un hébergement sis à la Goudière (1669). - Invent. som. Série H. t. 2, pag. 207. -

H. 3158. - (Liasse). - 1 plan. - 18^e siècle. - Plan de la terre de la Goudière, limitée par le chemin du Val-Dieu à Nonant, par l'herbage et par le parc de M. de Villiers, par les bruyères appartenant aux religieux et par les sentiers de la Bréhandière aux Freux. Le même plan indique les dispositions des bâtiments de la cour de la Gallardière, du jardin de M. de Villiers, la terre du Perrier et de l'Écusseau. - Invent. som. Série H. t. 2, pag. 207. -

H. 3159. - (Liasse). - 4 pièces, papier. - 1671-1769. - La Goujarderie. - Saisies opérées par les religieux du Val-Dieu de terres dépendant du fief de la Goujarderie (1671). - Vente par Marin Brou, aubergiste à la Farrotière, paroisse de Villiers, à Jean Bernard, demeurant à la Hoadonnière, aux religieux, de la terre de la Goujarderie (1769). - Invent. som. Série H. t. 2, pag. 207 et 208. -

H. 3160. - (Liasse). - 12 pièces, parchemin; 11 sceaux. - 1404-1679. - La Hugotière. - Promesse par Jean Piene l'aîné, d'une rente de 10 sous 6 deniers, aux religieux du Val-Dieu, pour raison de la métairie de la Hugotière (1462, février, n.s.). - Bail à rente par les religieux, à Guillin Lescurier, des droits qu'ils avaient sur la métairie de la Hugotière (1462, février, n.s.). - Reconnaissance par Marie Bigot veuve de Jean Le comte, de rente assise sur la Hugotière (1679). - Ibid. pag. 208. -

H. 3161. - (Liasse). - 1 pièce, parchemin. - 1561. - La Mesnière. - Vente par Jean Guimont, aux religieux du Val-Dieu, d'un lotreau de terre, dépendant du fief de la Mesnière, en la paroisse de Villiers (1561). - Ibidem pag. 208. -

H. 3162. - (Liasse). - 9 pièces, parchemin. - 1344-1463. - Le Mont-Tallain. - Vente par Jean Doucet et Jeanne, sa femme, aux religieux du Val-Dieu, d'une rente de 40 sous, assise sur leurs héritages sis au Mont-Tallain (1344). - Promesse par Jean Berthault et Robert de Conflant, aux religieux du Val-Dieu, durant leur vie, d'une rente de 6 boissaux de froment (1363). - Procès-verbal dressé par Jean de Beaugency, vicomte du Perche, du décret fait par un des sergents de la vicomté, d'une pièce

Val-Dieu - Archives de l'Orne -

d'une pièce de terre sise sur le chemin de Mortagne à la sente tendant de la Simonnière à Mont-Tallain, adjudgée à Thomas, veuve de feu Colin Ysabel, pour non payement par Jeanne, veuve de Perrin Mériel, d'une rente de 4 livres 10 sous (1402).
 Adjudication de la dite terre à Laurent de Goucey (1403). - Invent. som. série H. t. 2. p. 208. -
 H. 3163. - (Liasse). - 7 pièces, parchemin; 3 sceaux. - 1404-1459. - Bail à deux vies par les religieux du Val-Dieu à Pasquier Rouel et Mariote, sa femme, de la métairie de Mont-Tallain (1404). - Échange par Guillaume du Verger et Jean du Plessis, prêtres, frères de la Maison-Dieu de Mortagne, Perrot Thiboust et Jean Marié, commis au gouvernement de la dite maison, en la présence et avec le consentement de Guillaume de Courtier, procureur général des bourgeois de Mortagne, d'un clos et d'une pièce de terre, sur le chemin tendant de la métairie des religieux à la maison
 P^{te}. au feu Rolle (1445). - Bail à rente par Jean Solif, prieur du Val-Dieu, à Geoffroi Guéret, de la métairie de Mont-Tallain (1459). - Invent. som. série H. t. 2. pag. 208. -
 H. 3164. - (Liasse). - 8 pièces, parchemin; 3 pièces, papier; 1 sceau. - 1502-1631. - Accord par lequel les religieux du Val-Dieu consentent à ce que les heirs de Geoffroi Guéret continuent à tenir la métairie de Mont-Tallain (1502, mars, n.d.). - Reconnaissance par les tenants de Mont-Tallain, d'une rente de 4 livres (1623). - Vente par Jean Saisy à Marin Lemarié, d'héritages sis à Mont-Tallain (1631). - Ibidem pag. 208. -
 H. 3165. - (Liasse). - 13 pièces, parchemin. - 1637-1787. - Procédure faite à la demande des religieux contre Jacques Louveau, pour avoir payement d'arrérages de rente assise sur le Mont-Tallain (1637). - Reconnaissance par Jacques-Alexandre de Crestot, chevalier, seigneur de Renée, demeurant à Paris, rue des Fossés-Monsieur-le-Prince, paroisse Saint-Côme, au nom et comme s'il faisait fort d'Elisabeth de Crestot, sa sœur, et René-Alexandre Clopustre, écuyer, sieur de Bourgneuf, contrôleur ordinaire des guerres, assesseur de la connétablie du palais à Paris, demeurant à Mortagne, comme tenant de la métairie de Mont-Tallain (1751); - par Pierre Denis Laurent, marchand, demeurant à Mortagne, for^{me}
 de prestation de Louis Gabriel de l'Épinay, chevalier, seigneur de Beaumont, et de Suzanne Leves^{ou} d'Appelvoisin, son épouse, et par Charles Jacques Clopustre de Bourgneuf, sieur de Chesmay, officier de la connétablie, fils et héritier de René Alexandre Clopustre (1787). - Invent. som. série H. t. 2. pag. 208. - H. 3166. -

Val-Dieu - Archives De l'Orne -

H. 3166. - (Liasse). - 3 pièces, parchemin; 2 sceaux. - 1254-1450. - Nonant. - Védi-
-mis d'une charte de Mathieu de Fayette, fils de feu Hugues de Fayette, chevalier,
contenant confirmation du bail fait par son père à Jean Hugot, d'une mesure non-
-mée la mesure de Nonant, moyennant une rente de 30 sous, monnaie du Lor-
-bonnais. La dite confirmation faite avec promesse par ledit Hugot, de payer
2 sous pour les aides coutumiers, quand ils échoient, et réserve faite des autres
services des droits de moulin et de justice (1254). - Reconnaissance par Jean Hu-
-got, d'une rente de 30 sous assise sur la mesure de Nonant (1406); - par Jean
Lemercier, de 2 sous de cens, à cause d'héritages sis au même lieu (1450). - p. 208.

H. 3167. - (Liasse). - 9 pièces, parchemin; 2 pièces, papier. - 1503-1783. - Partage
des héritages d'Etienne Rouelle, à savoir le moulin Doucet et ses dépendances
chargés d'une rente de 40 sous envers les religieux du Val-Dieu (1503). - Reconnai-
-sance par Galeran Desmoulins, marchand, d'une rente de 40 sous, au profit des
religieux du Val-Dieu, pour le moulin Rouelle et pour héritages sis près le clos
de Nonant (1651). - Sentence de Pierre René Plancher, sieur de la Noë, avocat en
parlement, exerçant la haute-justice de Soligni, qui condamne Jean Vivier,
sans vocation, demeurant au lieu de Nonant, à la démolition, dans vingt-quatre
heures, de la maison qu'il occupe, « attendu le péril qu'il y a de l'habiter et la crainte
qu'ils ne soient écrasés sous sa ruine » (1774). - Reconnaissance par Jean Cheron,
laboureur, d'une rente de 26 sous, comme détenteur d'une pièce de terre, faisant
partie de la terre de Nonant qu'il a acquise de Charles Bernier qui l'avait ach-
-tée de Gilles Perrier, chevalier, seigneur de Villiers, lequel l'avait lui-même ach-
-tée des dames hospitalières de Montagne (1783). - Invent. som. lias H. t. 2 p. 208 et 209.

H. 3168. - (Liasse). - 11 pièces, parchemin; 1 pièce, papier. - 1353-1784. - Nonantel. -
Echange passé sous le scel de Guillaume de Beaumont, garde des sceaux de la châ-
-tellenie de Montagne, par lequel Guillot de Bavière et Colette, sa femme, céd-
-ent aux religieux du Val-Dieu deux pièces de terre, l'une joignant à la terre de
messire Denis Boullay, prêtre, et au chemin de Nonantel à Courtaille, l'autre ados-
-tant d'un côté à la bruyère de Nonantel et aboutant au chemin susdit (1353). -
Reconnaissance par Erenot Coupal et Jeanne, sa femme, détenteurs de la métai-
-rie de Nonantel, d'une rente de 60 sous, au profit de Jean Bigot (1450, 29 mars, n. s.). -
Vente par

Val-Dieu - Archives de l'Orne -

Vente par Florimont Le Bouilleur, écuyer, seigneur de Bros, à Laurent Maullevault, licencié en lois, seigneur de More, d'une rente de 50 sous. à prendre sur Étienne Coupel et autres détenteurs de la métairie de Nonantel (1511, 16 avril, avant Pâques, n. s.). - Reconnaisance par Nicolas Ruffre à Guillaume Marillac, chevalier, seigneur de Ferrières, conseiller du roi en son conseil privé, intendant et contrôleur de ses finances, tant en son nom que de dame Geneviève de Boislévesque, son épouse, et comme tuteur des enfants de feu Jean de la Rosière, conseiller du roi et maître des requêtes ordinaires de son hôtel et de la dite dame, lors sa femme, d'une rente de 50 sous sur la métairie de Nonantel (1572); - par Jean Chouet et sœur de Vaumorel, demeurant aux forges de Lignéres, pays du Maine, à Henri de Tubert, sieur de Breccourt et de Poix (1614); - par Jean Chouet, chanoine de l'église de Mortagne, au religieux du Val-Dieu, étant aux droits de Henri de Tubert (1683); - par Alexandre Rochin, ci-devant receveur des domaines du roi en Alsace, ligataire de feu Jean Chouet, chanoine de Mortagne (1723); - par Suzanne Rochin, veuve en dernières nocces de Philippe de Marcy, écuyer, capitaine de dragons, étant aux droits de François Charles Vireau de Sombreuil, demeurant à Mortagne (1750); - par Jacques Charles Sarande de la Charpenterie, écuyer, capitaine d'artillerie, conseiller du roi, président trésorier de France au bureau des finances de la généralité d'Alençon, chevalier de Saint-Louis, demeurant à Mortagne, ayant épousé Charlotte Suzanne François de Soligny (1786). - 76 p. 209.

H. 3169. - (Livre). - 7 pièces, parchemin. - 1355-1403. - La Poterie. - Échange par lequel Michel Fromy et Jeanne, sa femme, cèdent aux religieux du Val-Dieu, une pièce de terre contenant une mine et une noë, joignant au chemin de la Poterie à Mortagne et à la terre à l'ainé de Mont-Tallain (1355). - Bail à rente par Jean Le Potier, dit Le Mercier, à Guillaume Le Mercier, d'une pièce de terre « pour fère poz de terre » (1367, 12 mars, n. s.); - par Mathery de Causigné à Robert Devé et Jeanne, sa femme, d'une maison et d'un hébergement, joignant au chemin tendant de la Poterie à la fontaine de Boillant (1375). Reconnaisance par Guillot, Pierre, clerc, aux religieux du Val-Dieu, d'une rente de 12 sous, due à raison de l'acte précédent (1403). - Invent. dom. série H. t. 2. p. 209. -

H. 3170. - (Livre). - 18 pièces, parchemin; 2 pièces, papier; 4 sceaux. - 1386-1764. - Bail à rente par

Val-Dieu - Archives de l'Orne -

- rente par Mathury de Caurigné, à Jean Fromy, paroissien de Villiers, de cinq pièces de terre et d'une moë assis environ les Vallées de la Poterie (1386); - par Michel de la couche dit Binet, paroissien de Basoches, à Fouquet du Bois Ridet et Collette, sa femme, d'héritages sis à la Poterie (1398). - Donation par Michel Le Grand dit Ledue et Perrette, veuve de Colin Guynard, aux religieux du Val-Dieu, de tous leurs droits sur la métairie de la Poterie (1445, 19 Avril, après Pâques); - par Rob't Saugeron et Guillemette, sa femme, aux mêmes, de ce qui leur revenait de la succession de Vincent Trouvé et Marion, sa femme (1446). - Reconnaissance par Jean Ronsin, leulangier, demeurant à Mortagne, paroisse Sainte-Croix, d'une rente de 39 sous, au profit des religieux, assise sur certains héritages au village de la Poterie (1764). - Invent. som. Série H. t. 2, p. 209. H. 3171. - (Liasse). - 7 pièces, parchemin; 31 caux. - 1407-1456. - Reconnaissance par Guillot Brulent, de 2 sous 6 deniers de cens, aux religieux du Val-Dieu (1407); - pour Jean Rouette, de 20 deniers de cens, pour héritages joignant Guillot Brulent et pour une autre pièce de terre sise aux piefs de la Poterie (1409, janvier, n.s.). - Sentence rendue aux plaids de Soligni sur la déclaration de dom Jean P. Jolly, prieur du Val-Dieu, contre les tenanciers du lieu de la Poterie (1451, février, n.s.). - Bail à rente par les religieux du Val-Dieu à Adam Baron, d'un jardin sis à la Poterie, avec une maison étant dedans (1456). - Ibidem pag. 209. - H. 3172. - (Liasse). - 13 pièces, parchemin. - 1506-1783. - Bail à rente par les religieux du Val-Dieu et par le doyen et chapitre de l'église de Mortagne, à Michel Le Fray et Guillemine, sa femme, de plusieurs pièces de terre sises à la Poterie (1506); - par dom Aimé des Champs, prieur, dom Bernard Burgier, vicaire, dom Dejort coadjuteur des rentes, dom Louis Leresque procureur, dom François Marie Morel coadjuteur des bois et pour les autres religieux profès, à Gilles Perrier, seigneur de Villiers, d'une pièce de terre, de présent en bruyères, située sur les bruyères de la Poterie (1778). - Reconnaissance par les tenanciers de la prise des Trois-Mines située à la Poterie (1783). - Invent. som. Série H. t. 2. pag. 210. - H. 3173. - (Liasse). - 2 pièces, parchemin; 2 pièces, papier. - 1455-1680. - Les Vaux. - Bail à rente par Julien Moulin, à Jean Therminoy, de quatre pièces de terres sises au Van de Vendredi (1455, 19 janvier, n.s.). - Déclaration des héritages que les religieux

Val-Dieu - Archives de l'Orne -

les religieux du Val-Dieu tiennent boursalement au sief de la Touche, dont est homme Robert Le gendre, tenuvement de M. de la Ventrouse, pour une pièce de terre nommée les Vaux (1539). - A eux rendu aux religieux, par Simon Dolin et, marchand, demeurant à la Mesnardière, paroisse de Saint Jouin de Blarou, comme aîné du sief du Verger, sis en la paroisse de Villiers (1680). - Inv. som. série H. t. 2. p. 210.

H. 3174. - (Liasse). - 9 pièces, parchemin, 1 sceau. - 1337-1353. - Titres de rentes héréditaires. - Bail à rente par Philippot Le Potier à Chrétien Poignan et Perrote, sa femme, d'un pré assis à Villiers, joignant au pré des chanoines de Mortagne (1337). - Transport de la dite rente aux religieux du Val-Dieu par Jean Le Potier et Laurence, sa femme (1344). - Vente par Jean Le Potier, demeurant au Val de Mortagne, aux mêmes, d'une pièce de terre gagnable assise à Villiers, joignant à la terre au maître et aux frères de la Maison-Dieu de Mortagne (1353, le samedi après la Thiephanie, n. s.). - Inv. som. série H. t. 2. pag. 210. -

H. 3175. - (Liasse). - 11 pièces, parchemin. - 1384-1441. - Vente par Guillaume Pierre et Agasse, sa femme, à Nicolas de Meulles et Marion, sa femme, d'une rente de 20 sous assise sur tous leurs héritages (1384, février, n. s.). - Bail à rente par Jean Lesegi, à Michel Pierre, d'un hébergement et de cinq pièces de terre, le dit hébergement joignant à l'héritage au feu Jean Pierre et au chemin de la Simonnière à la maison Guillot l'aîné : « Il sera tenu le dit preneur tenir la meson estant au dit hébergement en bon estat et suffisant, et en oultre sera tenu père père ou dit hébergement une meson ou pris de cent souls tournois, et ne pourra le dit preneur ne ses hers quister ceste prinse sans père père la dicta meson et lesser icelle ou pris des cent souls dessus diz, ne la pourront ouster du dit lieu » (1392²). - Donation par Nicolas Creste, bourgeois de Verneuil, et Colichon, sa femme, veuve de Berthault Gastel, héritiers de Marion de Meulles, de Noël et Jean de Meulles, ses enfants, aux religieux du Val-Dieu, de la rente a eux due par Guillaume Pierre (1441). - Ibidem, pag. 210. -

H. 3176. - (Liasse). - 9 pièces, parchemin. - 1463-1581. - Accord entre Jean Topif, prieur du Val-Dieu, et Jean Bigot, au sujet de ses droits de propriété qu'il leur cède sur une pièce de terre, joignant les héritages de Guillaume Pierre, pour être accueilli aux bienfaits et aumônes des religieux (1463, mars, n. s.). - Vente par Martin

Val-Dieu - Archives de l'Orne -

Martin Loras in, aux religieux, d'une rente de 10 sous 6 deniers, à prendre sur Michel Lelievre, paroisse de Villiers (1476, janvier, n.s.). - Bail à rente par les religieux à Jacques Bouelle et Richard Bruncau, d'héritages ayant appartenu à Jean Baron, dont les religieux avaient été saisis par retrait et puissance de fief (1508). - Procuration donnée par les religieux du Val-Dieu à Jean Filmain, pour procéder contre Gérard Filmain, de la paroisse de Boissi-le-Suc (1581). - Invent. som. série H. t. 2. pag. 210. -

Fin du Fonds du Val-Dieu. - Rome 15 février 1906. -

H. 1928. - Registre in 4^e; 45 feuillets, papier. - 1515-1576. - Papier journal de la recette des rentes dues aux frères et religieux de Chartrage. Les religieux du Val-Dieu, pour la Housaie. - Invent. som. série H. t. 2. p. 3. -

H. 1944. - (Classe). - 4 pièces, parchemin. - 1405-1750. - Prieuré de Chartrage, Feings. Accord par lequel frère Pasquier Feings, prieur de Chartrage (de Chastaraige) et tous les frères du dit lieu, cèdent à frère Frémis, prieur, et aux religieux du Val-Dieu, 3 minots de froment qu'ils avaient à prendre en la paroisse de Loisé, moyennant qu'ici les religieux du Val-Dieu sont déchargés d'une rente de 2 setiers de seigle (1405, n.s. 10 mars). - Invent. som. série H. t. 2. pag. 6. -

H. 2257. - (Classe). - 10 pièces, parchemin; 10 pièces, papier. - 1347-1783. - Prieuré de St Martin-du-Vieux-Bellême. - Les Chaises. - Donation par Perrette Laquelle, veuve de noble homme Philippe Roget, écuyer, héraut d'armes du roi, seigneur de Pontillon, aux religieux du Val-Dieu, de cinq sommes de vin de rente, que sont tenues faire Gerreis Barret et sa femme, à cause de la seigneurie des Chaises (1414, 9 septembre). - Accord entre Jean Laskore, prieur du Val-Dieu, et Louis Barret, au sujet d'une rente d'une pipe de vin sur les vignes que le couvent du Val-Dieu possède à Vaunoise (1548). - Sentence d'un président de Chartres, qui condamne Lancelot de Barat, chevalier, seigneur de Brunelles et des Chaises, à payer aux religieux du Val-Dieu, une rente d'une pipe de vin blanc de Vaunoise (1601). - Reconnaissance de la dite rente par Jacques de Guersot, écuyer, sieur des Vergnes et de La Cohière, procureur de Maximilien de Cocheillet de Vaucelles, abbé de Notre Dame de Laveroy, au nom du roi (1647); - par Charles de Rohan

Val-Dieu - Archives de l'Orne -

de Rohan, prince de Guéméné, duc de Montbazou, pair de France, et par Charlotte de Cochefillet de Vauvillers, princesse de Guéméné, son épouse, héritière de feu Maximilien de Cochefillet, son oncle (1716); - par Louis Philippe Potier, chevalier, comte de Vauvieux, seigneur des Chaises, Monttraversier, Montgandry, capitaine de cavalerie et lieutenant de roi du haut et bas Maine, demeurant à Paris, en son hôtel, rue Palatine, de la même rente, par suite de la vente que leur a faite Louis Constantin de Rohan, prince de Montbazou, par contrat du 24 avril 1773; - par Jean Joseph Albert de Gaston, comte de Vauvieux, baron de Montgandry, seigneur de Vidai, Pervanchères, Saint-Quantin de Blayou, les Chaises, lieutenant des vaisseaux de roi, chevalier de Saint-Louis, comme cessionnaire d'Antonin de Gaston de Potier, comte de Salmich et de Vauvieux, baron de Landore, son père (1783). - Invent. num. Serie H. t. 2. pag. 79. -

H. 2393. - (Liane). - 8 pièces, parchemin, 1 plan. - 1378 - 1774. - Même piece de Bellême. Fief de Vauvoise. - Donation par Genevieve Delaunoy et par Catherine sa femme, au prieur et aux religieuses de Val-Dieu, d'une rente de 10 sous, que Jean Delaunoy etait tenu leur faire (1378, janvier, n.s.). - Prieur et rente par Jean p. Boucher, des religieuses de Val-Dieu, représentés par don Thomas Guynart, leur procureur, de deux vignes abises au terroir de Vauvoise (1676). - Reconnaissance par noble Isaac Petitgarn, sieur de la Garonne, conseiller du roi, ancien président des élus en l'élection du Perche, demeurant à Bellême, au nom de noble Gilles Brisart, sieur des Brosses, conseiller en l'élection, fils aîné de noble Pierre Brisart, sieur de Champ-Charbon, conseiller en l'élection, et de dame N. Brébion, noble Bernard Peurre, lieutenant criminel au même siège, Marie Massot, marchand demeurant à Bellême, Marie Lemaury, vigneron, René Massot, armurier au profit des religieuses de Val-Dieu, d'une rente de 15 sous, pour une pièce de pré et de vigne, située aux Nouettes (1651); - Par François Jean René de Lonlay, chevalier, seigneur de la Bessière, mari de Louise Julie Peurre de Paris de Chantraîne, héritière de Pierre Bernard Peurre, son père, demeurant à Bellême, paroisse Saint-Sauveur, René Perrier, écuyer, seigneur du Henoy, au nom de Claude Jacques Richard Lebreton, chevalier, seigneur de Vauvoise, son beau-frère représentant par acquit Jean Guinon, écuyer, seigneur de Claire, pour la même rente (1731). - Ratification par Claude

Val-Dieu - Archives de l'Orne -

par Claude Charles Le Breton, chevalier, seigneur de Vaunoise, capitaine au mestre de camp général des Dragons, et Louis François de Savary, écuyer, capitaine au corps des Carabiniers, mari de Claude Françoise Le Breton, héritiers de Claude Jacques Richard Le Breton, seigneur de Vaunoise, leur père et beau-père, pour la même rente (1774). - Invent. som. série H. t. 2. pag. 93 et 94. - Toute la liasse semblable concerne le Val-dieu, ainsi que la suivante: -

H. 2394. - (Liasse) 9 pièces, parchemin. - 1694-1788. - Bail à rente perpétuelle pour les religieux du Val-dieu, à Pierre le Prieur, d'une vigne sise au lieu de Vaunoise, pour une rente de 57 sous (1694). - Reconnaissance de la dite rente par Pierre Antoine Hemi Brisart, marchand (1788). - Ibidem pag. 94. -

H. 2417. - (Liasse). - 4 pièces, parchemin; - 1500-1515. - Même prieuré de Bellême. - Dîmes. - Déclaration de Denis Abot, lieutenant du vicomte du Perche, qui atteste que 15 à 16 ans auparavant il y a eu appointement entre le prieur et couvent de Saint-Martin du Vieux-Bellême et les religieux du Val-dieu, au sujet des dîmes que le prieur demandait des vins croissants aux vignes des religieux du Val-dieu, en la paroisse de Vaunoise; mais qu'il ne se souvient pas des conclusions du dit appointement (1515, 26 mars, v. s.); de Michel Courtin, bourgeois de Bellême, et Jean Bourdignon, prêtre, maître de la chapelle de Saint-Sentin, qui atteste qu'en mois d'octobre 1649 le prieur de Saint-Martin du Vieux-Bellême les fit avec Denis Abot, lieutenant du vicomte pour juger le différent entre lui et les religieux du Val-dieu, au sujet de la dime des vignes des religieux, sises à Saint-Martin du Vieux-Bellême et à Vaunoise; et qu'après examen des titres, il ne fut point établi que les dites vignes fussent exemptes de dîmes, et qu'en conséquence il fut fait un accord par lequel les religieux du Val-dieu s'obligèrent à payer 60 sous de rente pour être exemptés de la dite dime (1515, 12 avril, après Pâques). - Enquête faite au sujet des dites dîmes (1515). - Invent. som. série H. t. 2. pag. 95 et 96. -

H. 3183. - (Liasse). - 1 Registre, 106 feuillets, papier. - 1750-1790. - Trinitaires de saint Eloi. en Normandie. - Registre des dépenses. - Janvier 1752, ... « à l'apothicaire du Val-dieu, pour remède qu'il m'a envoyés, 3 livres 15 sous » - Invent. som. série H. t. 2. pag. 214. -

Val-Dieu - Archives de l'Orne -

H. 3185. - (Liane). - 10 pièces, parchemin; 10 pièces, papier. - 1585-1786. - Les mêmes
Titres de rentes et de propriétés sises à Montagne. - Reconnaissance par Abraham
 Vallée, menuisier, et Marie Gentil, sa femme, comme détenteurs d'un corps de
 logis sis en la paroisse Saint-Jean, d'une rente de 22 sous au profit des religieux
 du Val-Dieu; - par Guillaume Vallée, arpenteur du roi, représentant Marie
 Gentil, de la même rente, au profit des religieux de Saint-Éloi (1724). -

Invent. som. Série H. t. 2. pag. 214. -

H. 3192. - (Liane). - 2 pièces, parchemin; 2 pièces, papier. - 1505-1787. - Saint-Jouin
 de Blavou. - Quittançe donnée par Lepoivre, fermier général du Val-Dieu, au
 sieur de Saint-Éloi (limitaires), au nom des tenants de la Besnardière en Saint-Jouin,
 de la somme de 10 livres 10 sous pour dix années, de deux oisons de la rente seigneuriale
 que le dit lieu fait à la seigneurie de la Rousselière (1787). - Invent. som.

Série H. tom. 2. pag. 216. -

